



Projet social

2023 / 2026



Ville de
Saint-André de Sangonis



Caisse d'Allocations Familiales
de l'Hérault

SOMMAIRE

INTRODUCTION	P. 5	SYNTHESE	P. 81
Partie 1 : Présentation du centre social	P. 6	- Le cadre de vie	P. 83
- Historique création de la structure	P. 7	o Le patrimoine	P. 83
- Les compétences de la structure	P. 8	o Le commerce, la vie économique	P. 85
o Un champ d'intervention spécifique	P. 8	o Le tourisme	P. 86
o Une méthodologie de travail participative	P. 10	o Carte interactive du territoire	P. 87
o Des valeurs fondatrices	P. 11	o Le Pôle Municipal Culturel, sports et social	P. 89
- Le fonctionnement de la structure	P. 12	o Les établissements d'accueil Petite Enfance	P. 93
o Les locaux	P. 12	o Les autres services pour jeunes enfants	P. 94
o Les horaires	P. 14	o Les établissements et services d'accueil Enfance-Jeunesse	P. 95
o L'adhésion	P. 15	o La vie associative du territoire	P. 100
o La gouvernance	P. 16	o Autres structures de proximité	P. 102
o L'équipe	P. 17	SYNTHESE	P. 104
o Les partenaires	P. 21	- Les habitants et les partenaires	P. 106
- Le projet de préfiguration	P. 25	o La vie associative	P. 107
o La réalisation du diagnostic de territoire	P. 25	o Le sport en plein essor	P. 110
o La détermination des grandes orientations stratégiques	P. 27	o Les partenaires présents sur le territoire	P. 113
o Un budget maîtrisé	P. 33	o Le recueil de la parole des habitants	P. 123
- L'évaluation de l'année de préfiguration	P. 34	SYNTHESE	P. 131
o La mise en place	P. 34	CONCLUSION GENERALE	P. 133
o La fréquentation, le public	P. 38	Partie 3 : Le projet social 2023 / 2026	P. 138
o Bilan du plan d'actions	P. 43	- Préambule	P. 139
SYNTHESE	P. 60	- Méthodologie	P. 140
Partie 2 : Le diagnostic de territoire	P. 62	- L'élaboration des orientations stratégiques	P. 141
- Notre démarche	P. 63	- L'évaluation participative	P. 157
- La démographie	P. 65	- L'évolution du projet sur 4 ans	P. 161
o La population Saint-Andréenne	P. 65	o Les moyens humains	P. 162
o La typologie des familles	P. 67	o La gouvernance participative	P. 164
o La scolarité et niveau de qualification	P. 69	o Un changement de lieu à horizon 2025	P. 166
o L'emploi et les CSP	P. 70	- Budget prévisionnel	P. 169
o Les allocataires CAF	P. 72	CONCLUSION GENERALE	P. 172
o L'urbanisme	P. 74	ANNEXES	P. 173
o Le logement	P. 76		
o La mobilité	P. 78		

Introduction

Partout, en France, les centres sociaux sont des structures de proximité qui animent le débat démocratique, accompagnent des mobilisations et des projets d'habitant.e.s, et construisent de meilleures conditions de vie, aujourd'hui et pour demain. Ils proposent des activités sociales, éducatives, culturelles, familiales pour répondre aux besoins dans le territoire. Surtout, tout cela se construit et est porté par des habitant.e.s. A la campagne comme à la ville, dans des quartiers ou des intercommunalités, plus de 1250 centres sociaux sont présents et ancrés au plus près des gens.

Un centre social a multiples vocations, ce n'est pas qu'un espace ouvert aux habitants. Sa structure, son fonctionnement, son cadre, tous les éléments constitutifs valorisent la création de liens à travers des activités, des services, des lieux d'accueil pour la petite enfance, des ateliers culturels, de l'accompagnement à la scolarité, des ateliers d'apprentissage du français, des espaces d'échanges entre parents, de l'aide dans des démarches d'accès aux droits, des lieux de projets pour les jeunes, un atelier numérique intergénérationnel...

Le centre social construit avec les habitant.e.s et les acteurs locaux des réponses aux besoins de leur territoire, ainsi se qualifié une véritable pépinière d'initiatives citoyennes où chacun peut être acteur de son territoire. Faire société, lutter contre les injustices, contribuer à une démocratie vivante, faire vivre des solidarités : le centre social porte, chaque jour, une vision et un projet de société. A travers ses valeurs, ses actions, ses façons de faire !

Parce que la Ville de Saint-André de Sangonis est pleine mutation passant de village à petite ville péri-urbaine,

Parce que la société actuelle évolue et nécessite la participation citoyenne comme levier d'avenir,

Parce que la population saint-andréenne attend un équipement de proximité, ouvert à l'ensemble des habitants, et s'inspirant des valeurs de dignité, solidarité et démocratie,

La Ville de Saint-André de Sangonis s'est attachée à créer cet espace unique et indispensable pour l'évolution de son territoire, au service des habitants : MOZAïKA.

Après une première année d'existence suite à l'obtention d'un agrément de préfiguration, nous sollicitons aujourd'hui, auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Hérault, d'obtenir un agrément de 4 ans « Centre social » validant le projet présenté ci-après.

Nous vous présenterons à travers ce document le centre social, culturel et sportif MOZAïKA pour sa première année de fonctionnement (Partie I). La seconde partie sera dédiée au diagnostic de territoire partagé et approfondi avant de vous présenter le projet social pour la période 2023 / 2026 (Partie III).



Partie I

Présentation du centre social

Historique : Création de la structure

Située dans le département de l'Hérault et la région Occitanie, la commune de Saint-André de Sangonis se localise dans le Pays Cœur d'Hérault et dans la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault.

Ce territoire affirme une proximité avec les grands pôles et bassins voisins, largement facilitée par l'A75 et l'A750, qui marquent leur jonction sur le Pays Cœur d'Hérault : Montpellier, bassin de Thau, Biterrois ou le Millavois. De cette situation, le secteur connaît un développement démographique qui impacte directement ses paysages et son fonctionnement. Saint-André de Sangonis est désormais un territoire rural aux influences péri-urbaines marquées.

Ainsi, de nouveaux équilibres se créent au sein du territoire. En effet, la CCVH s'inscrit pleinement dans l'aire urbaine de Montpellier ce qui soulève de nouveaux enjeux, pour répondre à de nouveaux besoins concernant les déplacements, les équipements, les services à la population...

Aujourd'hui, Saint-André de Sangonis est passé du statut de village à celui de petite ville. Riche de son passé, avec ses fontaines, son beffroi et ses remparts, il est tourné vers l'avenir et continue à construire le « St André de demain ». C'est dans cette dynamique que s'inscrit l'arrivée du concept « centre social ».

Le concept de « Centre social » à travers l'animation de la vie sociale semble pouvoir répondre à un des enjeux auxquels est confrontée la commune et sa population. La création en 2021 d'un centre social, culturel et sportif MOZAIKA est censée apporter ce lieu de vie et de rencontre privilégiant la mixité des publics, les actions intergénérationnelles et l'ouverture.

Si cette inauguration est très récente, le projet de création d'un centre social sur la commune de Saint-André de Sangonis émerge depuis plusieurs années déjà.

Ce projet est en effet un travail de longue haleine mené étroitement entre les élus de la commune, les techniciens municipaux et la Direction de l'Action sociale de la Caf de l'Hérault. Le constat partagé par les différentes parties concernant la situation économique, démographique et sociale de la ville de Saint-André de Sangonis a fait émerger ce potentiel existant.



2018 à
2020

Printemps
2020

été 2020

septembre
2020

2021

2022

Constat sur la situation socio-démographique de la commune

Réflexion d'un projet global de services à la population

Proposition de création d'un centre social sur la commune

Rencontres officielles entre élus et la CAF de l'Hérault

Travail de création du projet social de préfiguration

Ouverture de MOZAIKA pour une année préfiguration

Les compétences de la structure

○ Un champ d'intervention spécifique

MOZAIKA est ainsi né, suppléant le service municipal jeunesse, sports, éducation, identifié depuis longtemps comme lieu de rencontre des parents et des enfants mais qu'une partie de la population ne fréquentait pas. Avec la création de cette nouvelle structure, la volonté affichée est de briser cette barrière de compétences qui cible une partie de la population et ainsi d'arriver à impliquer l'ensemble des habitants dans une démarche participative et citoyenne. Devenir un lieu identifié de tous comme lieu de ressources, d'échanges, de partages, de mixité et de vie sociale est notre objectif.

2021 : Le service Municipal

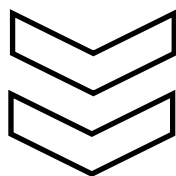
Jeunesse



Sports



Education



2022 : Le Centre MOZAIKA

+ Nouveau Projet Social

Fin de la compétence
« Education-gestion des
établissements scolaires »

Le service municipal Entretien-
Restauration sera le nouveau gestionnaire



MOZAIKA a donc été créé pour répondre à un besoin nouveau identifié sur le territoire et s'est appuyé sur un service municipal ancré depuis une dizaine d'années sur la commune. Ainsi, le centre social, culturel et sportif a automatiquement intégré les domaines de compétences dont il avait la charge auparavant dans les domaines de la jeunesse et du sport, correspondant aux critères nationaux de ces organismes. La compétence « Education », bien qu'en lien étroit et partenaire indispensable du projet global, n'est pas retenue dans le cadre de la structure et est donc déléguée au service municipal Entretien-Restauration.

L'ouverture naturelle vers d'autres domaines d'intervention était devenue une nécessité pour rendre le projet municipal plus cohérent. En effet, depuis plusieurs années, les techniciens du service JSE constataient les limites de leurs interventions autour de la jeunesse, la parentalité, la co-éducation... sans pouvoir approfondir ces thématiques, faute de compétences et de moyens attribués. Ayant bien identifié les manques et les outils nécessaires pour répondre aux demandes de la population et des familles en particulier, la création d'un centre social est apparue comme une évidence et surtout une ressource idéale pour assouvir ces missions.

En 2023, avec l'obtention de l'agrément nécessaire, la structure développera ainsi un nouveau champ de compétences spécifique destiné à la famille, sujet qu'elle a abordé lors la première année de préfiguration :

2023 : Agrément centre social de 4 ans

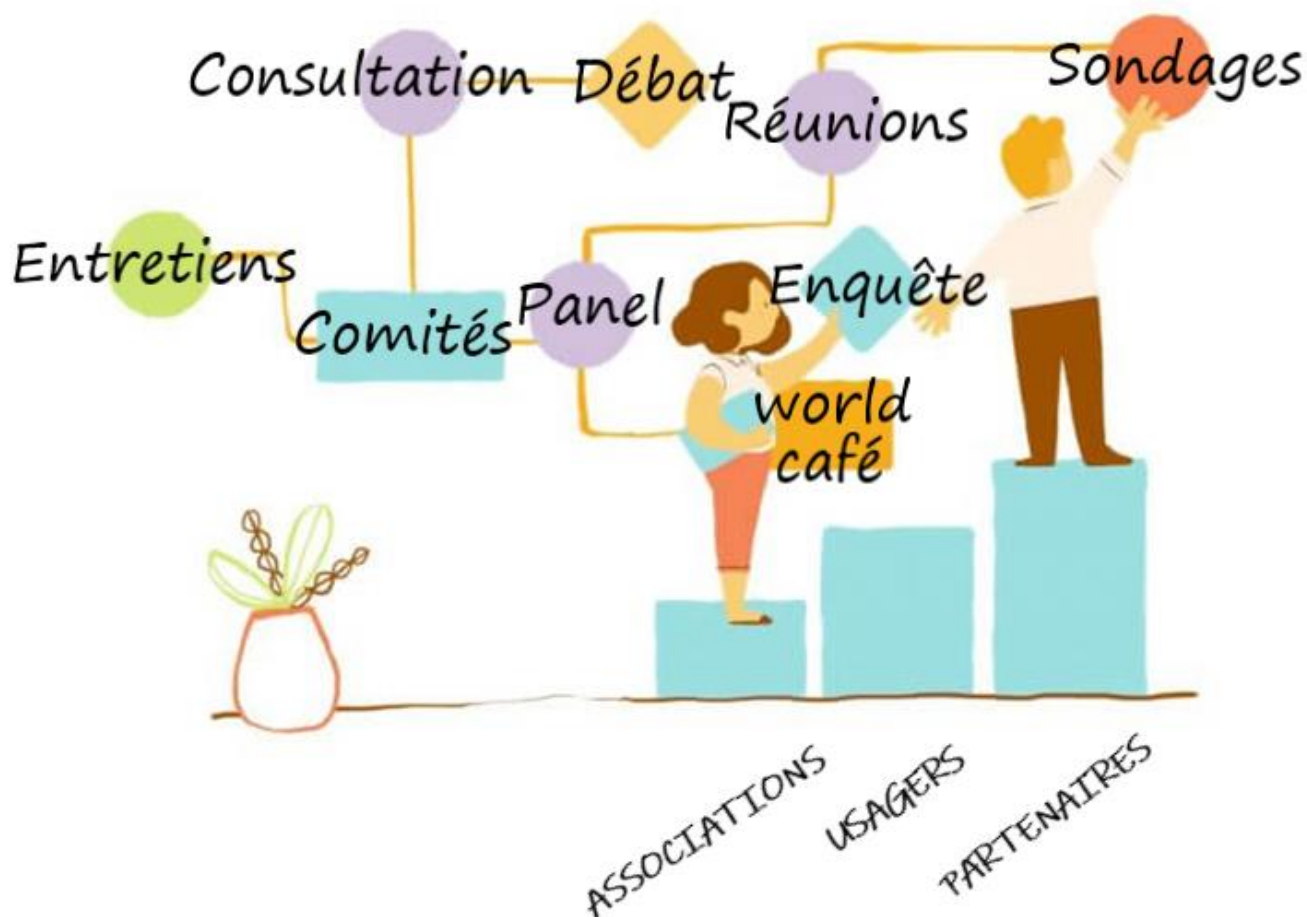
+ Projet Famille



○ Une méthodologie de travail participative

Mais au-delà d'élargir son champ de compétences, il a surtout été nécessaire de repenser la méthodologie de travail pour s'ouvrir aux habitants et partenaires et ainsi donner une véritable place centrale aux usagers. Cette démarche est probablement la transition la plus délicate à opérer pour devenir une référence de modèle participatif.

Le centre social, culturel et sportif MOZAIKA est un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets. Il doit prendre en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, et ainsi favoriser la vie sociale et la vie associative. Nous proposons des activités ou des services à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs, ainsi que des actions spécifiques pour répondre aux problématiques sociales du territoire. Il favorise le développement des initiatives des usagers en mettant des moyens humains et logistiques à leur disposition. La place de l'utilisateur est donc primordiale dans ce projet. Notre mission est donc de trouver les ressources, les outils nécessaires et efficaces pour intégrer la population, les partenaires et autres associations au cœur du projet. La mobilisation des usagers n'est pas chose aisée et demande beaucoup d'énergie pour impliquer chaque acteur dès l'origine du projet, et non plus en simple consommateur. Différentes méthodes ont ainsi été explorées durant l'ensemble du processus, du diagnostic à la réalisation du projet sans oublier la phase d'évaluation.



○ Des valeurs fondatrices

Le champ de compétences de la structure et une méthode spécifique permettent de définir un cadre structurel à l'organisation de MOZAIKA. Dans le processus de création de ce projet, il a également été nécessaire, voire primordial de mettre au cœur du projet les valeurs que nous souhaitons porter par la structure. La BIENVEILLANCE, la SOLIDARITE et l'HUMANITE ont ainsi été un fil conducteur parmi des dizaines de notions sur lesquelles repose l'ensemble du projet et auquel chaque acteur doit s'identifier.



Le centre social, de par sa vocation et son champ d'action est garant de ces valeurs prônées dans la charte nationale des centres sociaux, se positionnant dans le mouvement de l'Education Populaire. L'action des Centres sociaux s'enracine dans l'expérience vécue des habitants. Elle associe donc de fait la sensibilité et la rationalité des acteurs. La convivialité et le plaisir doivent ainsi être ressentis à travers ce projet et sa mise en action pour donner un sens profond à notre travail.

Le fonctionnement de la structure

○ Les locaux

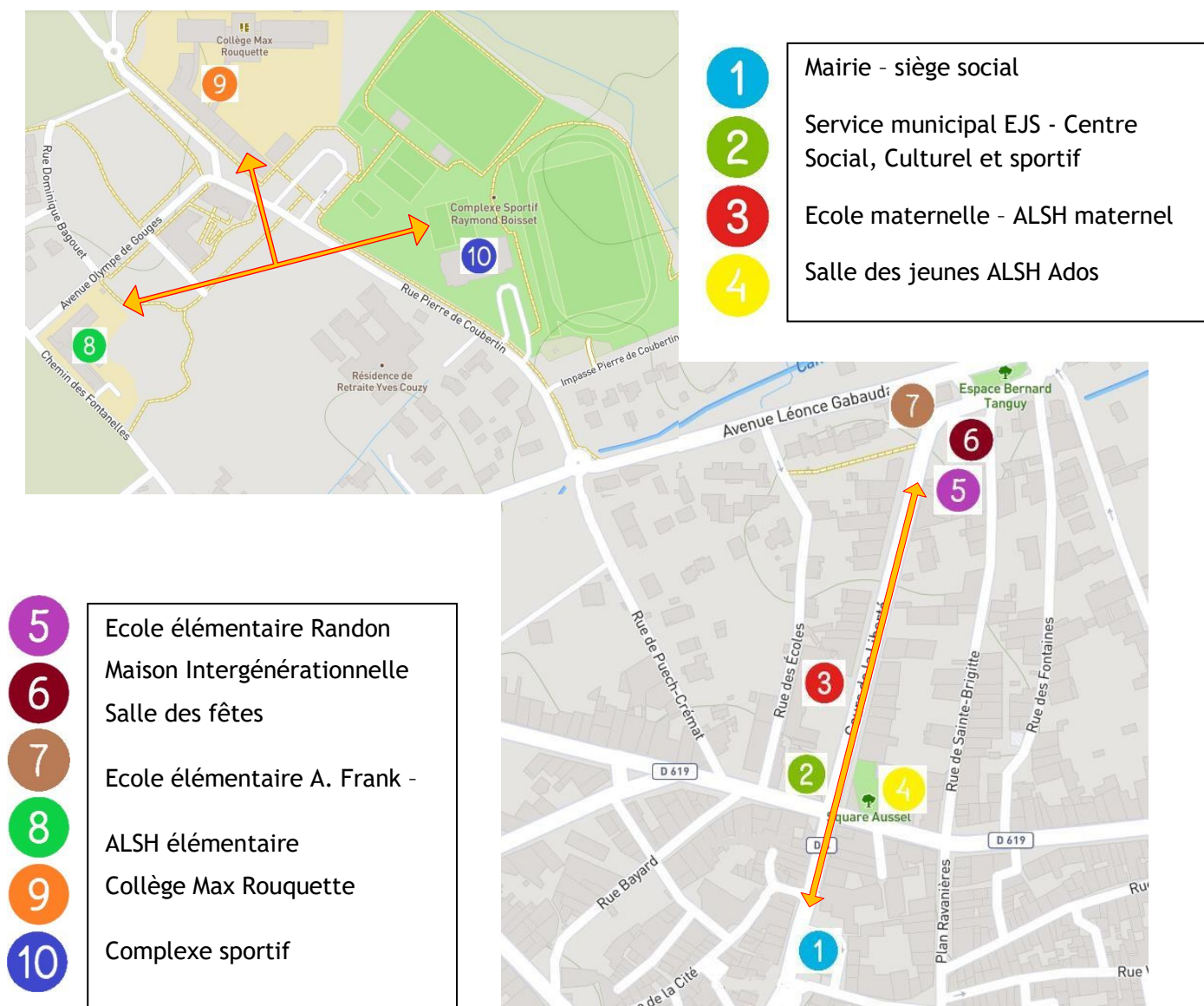
Le projet de Centre Social, Culturel et sportif a été étudié pour tenir compte de la géographie communale. Le centre-ville est ainsi privilégié pour accueillir une structure de proximité, accessible et vivante pour créer une dynamique autour de cet axe : Place du village – mairie

– Ecole maternelle – Centre Social, Culturel et Sportif – salle des fêtes.

Cet axe renforcera l'identité du cœur du village complétant le secteur Nord-Est du village concentré autour du complexe sportif – école élémentaire – collège.

La construction de cet axe stratégique s'opèrera en plusieurs étapes. La commune étant en pleine expansion, plusieurs travaux de grande ampleur sont engagés (construction d'une maison multigénérationnelle, agrandissement des écoles élémentaire et maternelle, construction de halles de sports supplémentaires...).

Carte des établissements 2022



En 2022, la création du Centre Social, Culturel et Sportif s'est donc implanté en plein cœur du village, dans l'ancien Service municipal jeunesse, sports, éducation. Idéalement situé et accessible, le bâtiment, ancienne école élémentaire, dispose de plusieurs atouts :

étage 1

Bureaux de Direction, bureaux des animateurs, salle de réunion

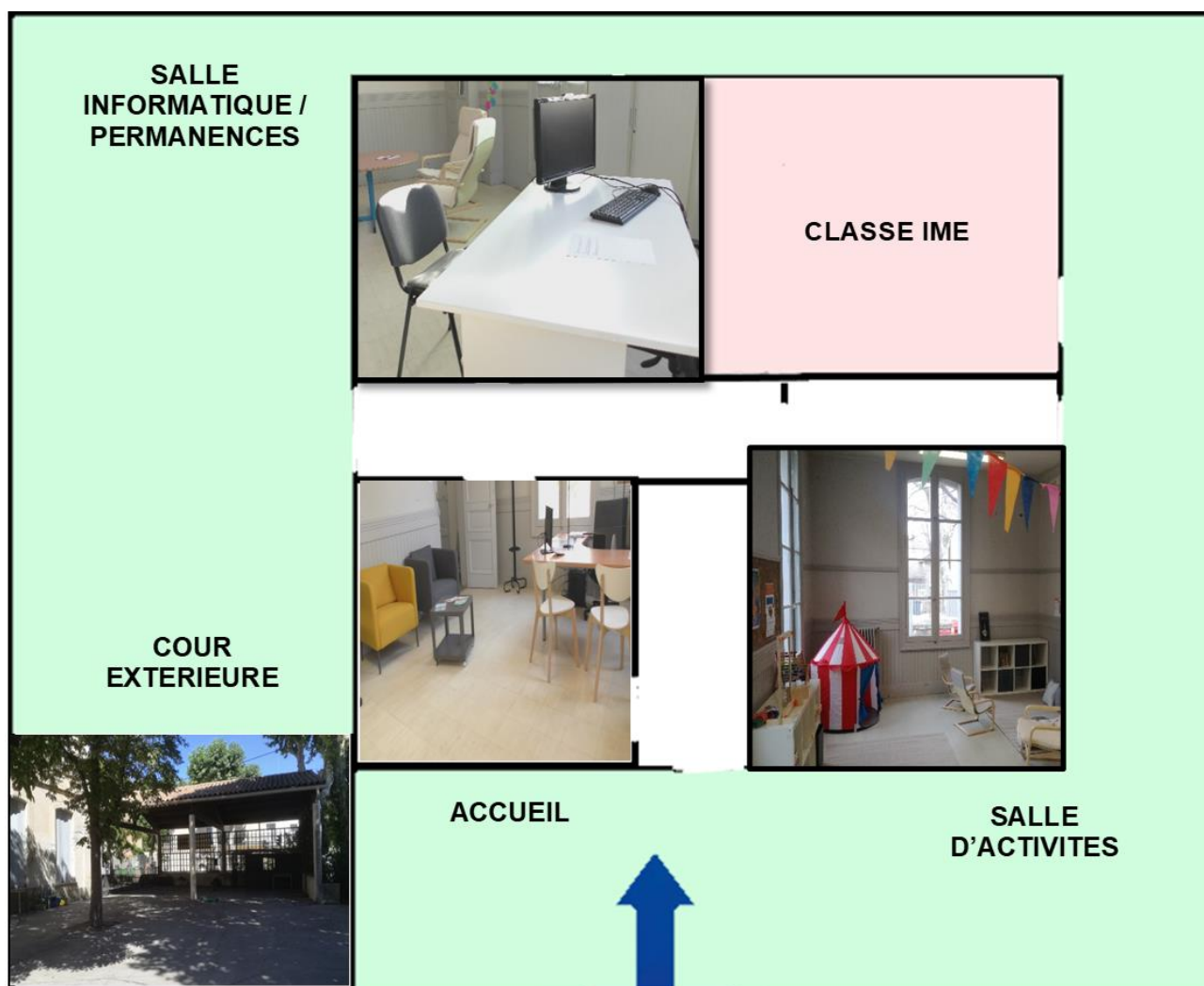
rez-de-chaussée

Une salle d'accueil, 3 salles d'activités de 30 à 40 m²

extérieur

Une cour fermée et sécurisée

rez-de-chaussée



**ENTREE PAR LE COURS DE
LA LIBERTE**



Des travaux ont ainsi été réalisés pour agencer les pièces de façon à rendre agréables et fonctionnelles les pièces recevant du public. Un investissement mobilier a également été fait pour meubler les salles en fonction de leur spécificité et des besoins identifiés par les utilisateurs.

En extérieur, le centre dispose d'une cour sécurisée et ombragée permettant de développer de nombreuses activités. Cet espace est partagé avec l'IME dont la classe en inclusion utilise l'espace. Une rénovation des grilles extérieures réalisée par les Jeunes de l'ALSH, un panneau d'information ainsi que des jardinières ont été installées pour rendre plus accueillant l'espace.

Au rez-de-chaussée se situe la partie centrale de MOZAIKA, à savoir l'espace dédié au public totalement accessible pour les personnes à mobilité réduite. Trois salles sont ainsi à disposition des usagers et des partenaires. On retrouve ainsi :

- Un espace d'accueil convivial et fonctionnel avec fauteuils, espace d'information, affichages, espace café-détente et un ordinateur en accès libre du public. L'aménagement de ce premier espace qui fait office de vitrine de la structure a particulièrement été réfléchi pour le rendre agréable et ergonomique, rationalisant les espaces. La salle dispose, comme toutes les autres, d'une connexion internet, d'un téléphone et d'une imprimante utilisable par tous les partenaires.
- Une salle d'informatique et de permanences de 40 m² est destinée à un double usage. Elle est en premier lieu un espace dédié à tous les partenaires qui ont rejoint la structure pour proposer une proximité de services. Un bureau, des fauteuils, et d'autres équipements (table basse, coin jeu, vidéoprojecteur...) permettent de rendre personnalisée la fonctionnalité de la salle en fonction des besoins de chaque utilisateur. De plus, cette salle accueille 6 ordinateurs connectés pouvant servir aux partenaires ou au grand public.

Une salle d'activité de 35 m² qui permet d'accueillir les différentes activités culturelles, artistiques, éducatives du Centre et des associations locales. Cet espace est également modulable selon les animations lui permettant d'accueillir une palette très diversifiée. Une ludothèque et des ouvrages éducatifs sont à disposition du public et des partenaires.

Cet espace est complété **à l'étage** par les bureaux de la direction, des référents d'animation ainsi que de l'UFCV. Une salle de réunion connectée pour 15 personnes est également disponible pour les partenaires et membres de MOZAIKA.

L'ensemble de la structure propose donc, en plein cœur de village, un espace fonctionnel et chaleureux qui a été conçu et réfléchi pour que les saint-andréens s'y sentent bien et y trouvent ce que l'on peut attendre d'un centre socio-culturel et sportif. La proximité et l'accessibilité en font un lieu de passage évident et vite repéré par les utilisateurs.

○ **Les horaires**

Le centre MOZAIKA est ouvert tous les jours ouvrés (du lundi au vendredi) de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h. Ces plages horaires, bien que classiques, semblent satisfaire les usagers malgré son manque de flexibilité. Ce sont sur ces créneaux que l'agent chargé d'accueil est présent pour accueillir, orienter et satisfaire les usagers et partenaires.

Cependant, la structure continue à vivre en dehors de ces horaires. Tous les soirs en semaine, des activités sont proposées par les référents eux-mêmes ou des associations proposant des activités en lien avec la structure. Les intervenants extérieurs ont rapidement pris possession des salles d'activités ou de réunion pour promouvoir leurs activités et ainsi créer un dynamisme. Il en est de même le week-end où plusieurs associations se succèdent. Le Centre MOZAIKA a ouvert ses portes un samedi matin sur deux autour d'événements et d'actions ciblées. Ainsi, une quinzaine de samedis matin ont vu défiler des intervenants et du public selon les thématiques définies.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN 8h30-12h	 					 1 / 2
APRES-MIDI 13h30-17h	 					
SOIRÉE						



DES OUVERTURES EN SOIRÉE POSSIBLES

UNE OUVERTURE UN SAMEDI MATIN SUR DEUX

UNE AUTONOMIE MESURÉE DES PARTENAIRES ET ASSOCIATIONS

UNE AMPLITUDE HORAIRE ADAPTABLE EN FONCTION DES ACTIONS DU PROJET

○ **L'adhésion au Centre social, culturel et sportif**

Pour pouvoir participer aux différentes actions menées, une adhésion symbolique et annuelle sera demandée aux citoyens. Elle sera présentée comme une carte d'accès permettant de bénéficier de tous les services. Cette participation est une sorte d'engagement qui permet de responsabiliser les participants, non pas par le montant financier, mais symboliquement. Tous les bénéficiaires de la carte pourront également participer aux instances de concertation et de décision, en tant que membre. Cette carte sera accompagnée de la signature pour chaque adhérent d'une charte de laïcité tirée de la charte nationale de la laïcité de la branche famille de la CAF de l'Hérault.

La tarification de l'adhésion annuelle est ainsi proposée :

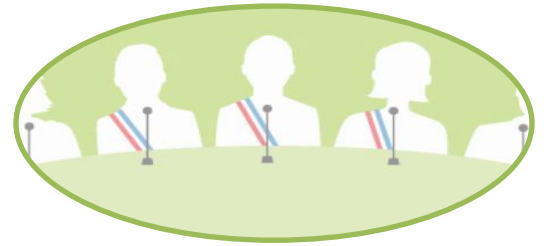
5 € annuel pour
une personne seule



10 € annuel pour
une famille

○ La gouvernance

MOZAIKA étant un service municipal, c'est le Conseil Municipal qui détient la fonction délibérante. Le vote du budget, la délibération des décisions majeures font partie de ses compétences. Il définit, valide et porte le projet social durant l'ensemble de son agrément.



Conseil Municipal



Comité de Pilotage

Le comité de Pilotage est présidé par le Maire. Il est constitué d'une Commission de 7 adjoints, de l'ensemble des partenaires, de bénévoles et d'adhérents. Il doit être représentatif du fonctionnement de la structure. Parmi ses missions, le COPIL définit les objectifs à mettre en place, présente le bilan des actions, réoriente les axes de travail dans le but de répondre aux attentes du Conseil Municipal.

Plusieurs groupes de travail thématiques sont constitués et OUVERT A TOUS. L'objectif est d'avoir une homogénéité dans chaque groupe entre des professionnels, des bénévoles, des partenaires pour prendre en compte un maximum d'éléments. Chaque groupe doit permettre l'émergence de nouveaux projets et l'implication des habitants. Ils donnent du sens à l'action.



Comités Techniques



Conseil d'usagers,
groupe de bénévoles

Ce sont des temps plus informels sans forcément être constitués officiellement. L'objectif est de favoriser la prise de parole et l'investissement à travers les différents temps de vie de la structure. Par ces temps libres, des idées peuvent émerger mais il est surtout question d'impliquer les usagers dans la structure, au degré que chacun souhaite.

○ L'équipe

Le centre MOZAIKA est constitué en grande majorité d'agents de l'ex service municipal Jeunesse, Sports, Education. Il a donc en son sein plusieurs agents d'animation, avec chacun leur spécialité. La structure a également été complétée par de nouvelles compétences pour atteindre les exigences institutionnelles.



Hervé Boulate
Référent Pré-Ados
BAETEP

Valérie Accardo
Référente EDUCATION
BPJEPS LTP



Amandine Guichard
Chargé d'Accueil
BAC pro Assistante administrative



Muriel Ribo
Référente Intergénérationnel
BAFD

Outman El Majdoub
Référent Adolescent
BAFD



Emilie Carette
Référente Famille
CESF

Michel Martin
Animateur Ados
BAPAAT



Jérôme Froget
Direction
DESJEPS



Régine Gatimel
Régisseuse
BEP

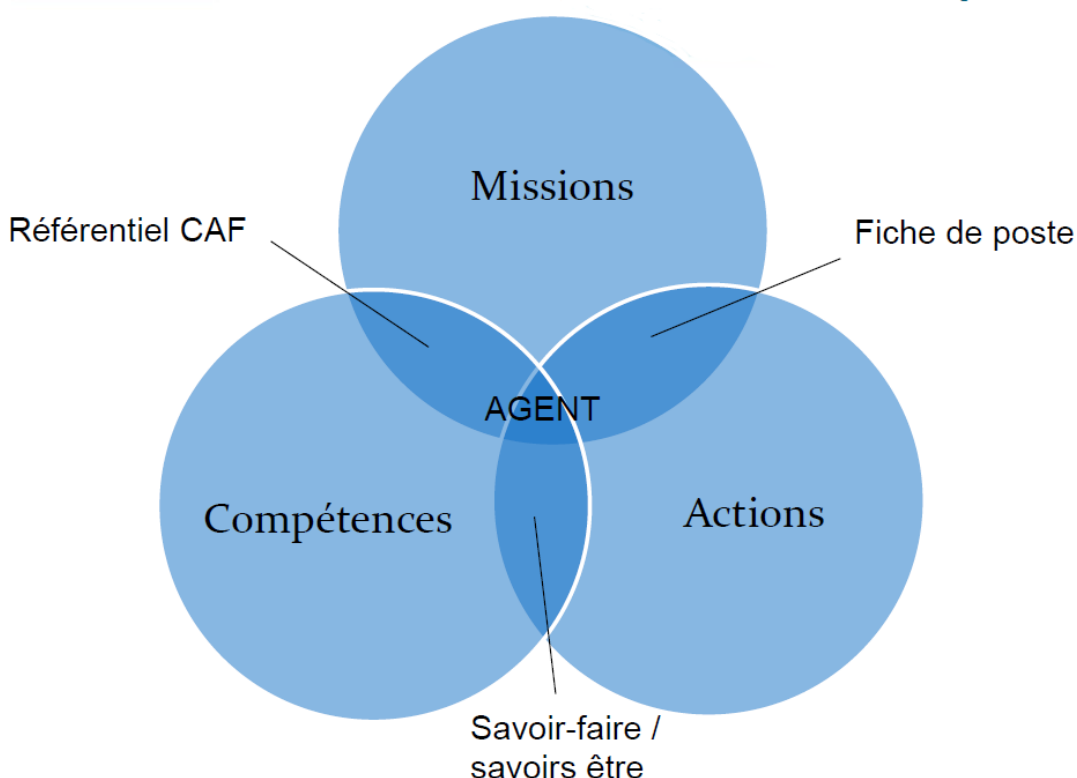


Jean-Loup Teston
Régisseur
Master 2 Territoires et DvT

Manon
Garrigues
Référente Sports
BPJEPS APT



L'organigramme de la structure n'a pas été conçu de façon pyramidale. En effet, bien qu'une relation hiérarchique existe entre la Direction et l'ensemble des autres agents, chaque acteur a son cadre de responsabilité. Le management participatif et collaboratif instauré donne ainsi un secteur privilégié d'intervention à chacun, en fonction de ses compétences et son expérience. Dans cette organisation, ce sont les projets qui sont au centre de l'action et distribuent les rôles. Chaque agent est donc amené à être pilote de ses propres projets, après avoir été au soutien d'un collègue sur une action hors de son cadre. L'agent est ainsi positionné sur des missions en lien avec ses compétences, ses savoirs et le cadre réglementaire.



Cette méthodologie de travail, partagée et acceptée de tous, nécessite cependant beaucoup de temps et de communication interne. Elle impose un équilibre fragile où chacun trouve sa place et sa part de responsabilisation s'appuyant sur la confiance réciproque. Ce choix d'organisation découle en grande partie du vécu commun de la majorité des agents auxquels se sont greffées de nouvelles compétences, intégrées par le partage de valeurs communes.

Pour organiser le travail et la répartition des tâches, des fiches de postes individuelles ont été rédigées, tenant compte des exigences municipales mais également du référentiel national de la CAF. Pour plus de lisibilité, un autre outil de travail interne a été mis en place permettant une répartition claire des tâches. Chaque agent travaillant dans un secteur prédéfini, il a ainsi en charge directe un certain nombre d'actions. Plusieurs actions étant transversales et relevant de domaines connexes, il a été nécessaire de déterminer pour chaque action qui en serait le pilote afin de ne pas omettre de projets. Cette fiche de poste par actions (et non pas par poste) reprend ainsi le cadre général de l'intervention, la temporalité et les moyens mis à disposition pour le projet. Cette feuille de route doit faciliter la visibilité de l'agent sur ses actions à mener.

L'exemple ci-après démontre la répartition des tâches pour un agent (Agent d'accueil) qui lui permet de suivre au quotidien l'avancement de ses tâches. Cette fiche de poste par actions est une adaptation locale du référentiel de la CAF du poste de chargé d'accueil permettant de répondre aux exigences du projet spécifique de la structure.

Fiche de poste par actions : Amandine		THEMATIQUE GENERALE : ACCUEIL		
ACTION	CADRE DE L'ACTION	OBJECTIFS	CALENDRIER	MOYENS
Recenser et renseigner les jeunes	Ambition éducative Jeunes informés, mobilisés, Taux de chômage élevé	Créer un fonds documentaire pour renseigner les jeunes sur les aides disponibles pour mieux orienter	1 ^{er} trimestre	100 €
Lieu centralisateur	Ambition éducative Parents à l'aise Défaut Comm au quotidien	Récupérer et classer les infos sur le territoire à destination des familles (offres, aides, activités...)	1 ^{er} trimestre	500 €
Guide être parent et asso	Ambition éducative Parents à l'aise Défaut Comm au quotidien	Mise en avant du guide et mise à jour des informations. Travail avec Agent comm mairie	Fin année 2022	800 €
Plan de comm global	Ambition éducative Parents à l'aise Défaut Comm au quotidien	Travailler sur la base d'un référentiel commun sur les supports de comm.	Année complète	1000 €
Campagnes appel bénévolat	Lien social animation vie Hab. force de proposition Pop peu mobilisée	Réaliser une campagne d'appel au bénévolat pour recruter des volontaires	janvier	
Susciter l'envie de participer	Lien social animation vie Hab. force de proposition Pop peu mobilisée	Créer une dynamique et « vendre » le projet pour attirer le public	1 ^{er} trimestre	
Don de matériel	Lien social animation vie Hab. force de proposition Pop peu mobilisée	Réaliser un appel au don pour faire vivre le centre selon les moyens / besoins identifiés (ludothèque...)	1 ^{er} trimestre	
Coordonner les actions	Lien social animation vie Pas de coordination Territoire dynamique	Mise en place d'un calendrier annuel pour mieux valoriser chaque action, éviter les doublons	1 ^{er} trimestre	
Salle d'expo temporaire	Lien social animation vie Manque d'accès à la culture Territoire dynamique	Mettre en valeur des artistes locaux pour les exposer temporairement dans les locaux	2 nd semestre	1000 €
Espace échange et initiatives	Lien social animation vie Manque initiative citoyenne Habitants actifs	Créer un espace propice aux échanges et porteurs de projets. Passer de l'échange à la réalisation	Année complète	
Livret d'accueil	Accessibilité des services Intégration nvx habitants Population bien informée	Mettre en place et distribuer un livret d'accueil pour les nvx habitants	Année complète	
Centraliser les infos	Accessibilité des services Communication non ciblée Population bien informée	Mettre en place une banque de données classifiée pour faciliter les recherches	Année complète	

L'équipe constituée et le management spécifique par projet mis en place à MOZAIKA restent évidemment inclus dans l'organigramme fonctionnel de la collectivité et son soumis à leur validation. Dans son fonctionnement au quotidien, la structure respecte donc les différentes modalités administratives comptables et des ressources humaines. La plupart des agents ont adopté un emploi du temps annualisé qui permet de répondre au mieux aux exigences des missions et aux horaires adaptables nécessaires.

L'équipe de professionnels n'est pas la seule à intervenir. Elle est complétée par une équipe de **BENEVOLES** qui est l'essence même d'un centre social. Un bénévole en centre social est une personne s'engageant dans une démarche volontaire de partage et d'échange. Il participe à la vie du centre en s'impliquant dans le projet social et concourt aux différentes actions en association avec l'équipe de la structure. Le bénévole n'est pas salarié, il s'engage dans un contrat moral.

L'équilibre consiste à intégrer les bénévoles au sein de l'équipe de professionnels où chacun trouvera sa place selon son envie, ses compétences. Une alchimie doit s'installer pour que la vie du Centre Mozaïka prenne forme.

L'implication ou le bénévolat peut prendre plusieurs formes :

- « *Bénévole d'animation, ou animateur d'activité* » son rôle principal au sein du centre est d'être en charge d'une activité/atelier. (ex : atelier cuisine, scrabble, méli mélo...)
- « *Bénévole penseur* » est le bénévole participant régulièrement aux réunions du centre. (ex : les référents locaux, les représentants des associations...)
- « *Bénévole occasionnel* » c'est le bénévole venant à l'occasion au centre, donner un coup de main pour l'installation et/ou le rangement et/ou l'animation durant la journée (ex : chasse à l'œuf, cinés plein air, 1000 couleurs, porte ouverte...)
- « *Bénévole décideur* » est le bénévole faisant partie du conseil d'administration et du bureau.

Ainsi chacun peut prendre la place qui lui convient. Chaque bénévole est important et indispensable pour assurer le bon fonctionnement d'un Centre, quel que soit le choix de la nature de votre engagement.

Témoignage de Corinne, bénévole au centre Mozaïka depuis quelques mois :

« En tant que bénévole, j'ai été très bien intégrée par l'équipe, à l'écoute. Ils m'ont laissé prendre des initiatives et être force de proposition. Je connais l'ensemble de l'équipe car je travaillais avant aux écoles de la commune, c'était donc plus facile pour moi de m'intégrer.

J'ai proposé un projet de gym douce pour les personnes âgées autour d'une petite collation. L'équipe m'a mis à disposition une salle pour proposer mon action, accompagnée d'un salarié référent. Nous avons réfléchi ensemble à l'organisation et à la communication pour toucher un maximum de monde.

J'ai ainsi pu discuter avec des personnes âgées pour connaître leurs envies. Ils souhaitent notamment organiser un loto. Je vais donc réfléchir avec l'équipe pour organiser cette action régulièrement qui permet de créer du lien et de faire sortir ces personnes de leur isolement. Ce serait une action spécifique pour les plus de 65 ans un après-midi dans la semaine en fonction des disponibilités de chacun.

Je souhaiterais également m'investir pour créer un groupe qui aiderait à faire revivre le carnaval en construisant des chars et ainsi améliorer la première édition de 2022.

Je suis très fière d'avoir intégré ce projet qui me permet de m'investir dans la commune auprès des autres et de faire vivre le village. »

○ Les partenaires

Un centre social, culturel et sportif ne repose pas que sur une institution et une équipe, c'est évidemment un ensemble de liens et de partenariats instaurés, soit à la création de la structure soit de par les complémentarités existantes au vu du passé du service. La vie du centre tourne autour de ces partenariats, entre instances officielles, réseaux professionnels et acteurs locaux. L'objectif est de constituer un maillage cohérent, dynamique et pertinent pour atteindre les objectifs du projet social. C'est un enjeu majeur de la réussite du projet que d'ouvrir la gouvernance à l'ensemble des instances participatives et d'obtenir la représentativité dans chacune des actions.

Ces partenaires peuvent être répartis selon différentes catégories :

LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



Les partenaires intentionnels régissent le cadre d'intervention, la gouvernance et la réglementation de la structure. La Mairie de Saint-André de Sangonis, en tant que porteuse du projet est garante du bon respect des normes et du fonctionnement de la structure. Intégrée à la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault, cette dernière est un partenaire privilégié sur le territoire selon les compétences et domaines d'intervention dont MOZAIKA est représenté à travers différentes commissions et réseaux.

La CAF de l'Hérault est le partenaire privilégié pour accompagner le fonctionnement de la structure en s'assurant du respect des procédures suite à l'obtention de l'agrément du Conseil d'Administration. L'accompagnement se traduit par la signature d'une Convention d'Objectifs et de financements.

Les champs d'intervention de MOZAIKA interviennent également sous l'égide des Ministères de l'Education Nationale et de la Jeunesse et des sports, jeux olympiques et paralympiques. Les accueils de loisirs ou les interventions d'EPS rentrent notamment dans ce cadre.



LES PARTENAIRES PROFESSIONNELS



Les partenaires professionnels de MOZAIKA sont les partenaires de travail privilégiés. Ils constituent, chacun dans leur domaine de prédilection, à la complémentarité de l'offre existante sur le territoire. Pour la majorité d'entre eux, ils interviennent directement dans la structure à travers des permanences ou des actions dont le centre lui-même n'a pas les compétences ou les qualifications. Chaque intervenant participe ainsi au maillage territorial souhaité à travers la création d'un centre social, culturel et sportif.

Les intervenants ont ainsi été repérés à travers les besoins identifiés dans le diagnostic de territoire réalisé pour le dossier de préfiguration et leur secteur d'intervention y répond directement. Leur présence au cœur même de la structure et du village résolvent, en partie, la question de la mobilité et de l'accès aux droits pour les saint-andréens.

Les questions autour de la parentalité et des familles sont ainsi couvertes par le Relais Petite Enfance et la Médiation Familiale (Association Entre deux temps) en complémentarité de l'association Jouons en Ludothèque (LAEP) et la Protection Maternelle Infantile. L'antenne médico-sociale du Département ainsi que le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF), ainsi que l'Association APDA-CH viennent compléter et enrichir les services de proximité, en répondant aux questions d'ouverture de droits et de démarches administratives.

Le public jeune est également considéré avec la présence de la Mission Locale Jeunes (MLJ), des Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (CEMEA) et de la Ligue de l'Enseignement (Point Ecoute Parents-Enfants) qui vont axer leurs interventions sur les conditions des jeunes et leur insertion dans la vie active.

Une association d'écrivains publics est également présente chaque semaine pour compléter l'offre d'accès aux droits.

C'est un travail en étroite collaboration avec l'ensemble de ces acteurs qui se dessine. Ces acteurs incontournables sur le territoire, n'étaient, pour la plupart avant leur implantation, que de simples partenaires alors qu'ils ont aujourd'hui une place prépondérante dans notre projet. Les échanges quotidiens avec chacun d'entre eux permettent une vision globale et partagée, propice au développement de nos actions.

LES RESEAUX ET DISPOSITIFS EXISTANTS



Le Centre MOZAIKA est investi dans différentes réseaux et dispositifs existants qui permettent une ouverture et un travail collaboratif plus pertinent. Le service municipal Jeunesse, Sports, Education intervenait déjà dans la majorité de ces réseaux selon les champs d'intervention.

Entre autres, le Conseil des Jeunes Citoyens (CJC), le Contrat d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), Promeneurs du Net (PDN 34), le Contrat intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISP), le Réseau Parentalité 34, le Projet Educatif de territoire (PEDT) sont des dispositifs déjà ancrés dans le paysage de la commune à la création de MOZAIKA. Ils continuent évidemment à vivre car ils sont l'essence même de la structure dans les domaines de l'enfance, la jeunesse et la parentalité.

De nouveaux partenaires et réseaux se sont en revanche créés, et notamment un rapprochement avec des Centres sociaux voisins (Mescladis à Gignac et Terre Contact à Clermont l'Hérault) où des échanges réguliers ont lieu menant à des projets communs.

MOZAIKA intègre également de nouveaux dispositifs au fur et à mesure de l'actualité. La création d'un Convention Territoriale Globale (CTG) substituant le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) en fait partie et proposera une vision élargie sur le territoire intercommunal des questions de la petite enfance, l'enfance, la famille, l'accès aux droits... La collectivité s'inscrit également dans le programme Petites Villes de Demain qui vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. MOZAIKA en sera un acteur concret.



BIBLIOTHÈQUES
en Vallée de l'Hérault

LES ACTEURS LOCAUX



MOZAIKA construit également des liens privilégiés avec les acteurs locaux. C'est la finalité du maillage territorial que d'être au plus près des usagers, et donc en lien étroit avec les associations, les intervenants et les partenaires implantés sur la commune.

Les services municipaux et notamment la bibliothèque, le CCAS ou encore la Police Municipale sont donc des collaborateurs directs pour partager l'expertise du territoire et multiplier les compétences au service de la population.

Mais c'est principalement vers le secteur associatif que le centre social, culturel et sportif a un rôle majeur à jouer. Une telle structure se doit d'être en soutien de chacune d'entre elles mais surtout de créer du lien avec ces entités qui œuvrent au quotidien pour faire vivre le village et animer l'espace public. De plus, ce sont des modèles d'organisation volontaire et un véritable vivier de bénévoles avec un savoir-faire et une connaissance du territoire des plus pertinentes. Le travail collaboratif avec le secteur associatif est donc primordial tout en respectant le travail et la cible des associations. MOZAIKA ne doit pas interférer dans leur fonctionnement ou entrer en concurrence mais doit apporter une véritable complémentarité de l'offre pour les usagers.

De par son passé, la structure est déjà identifiée par de nombreuses associations, et notamment sportives puisque la compétence de gestion des infrastructures sportives communales reste en gestion directe. Le service municipal Jeunesse, Sports, Education a également construit des relations de confiance et de travail avec nombres de structures de loisirs et culturelles à travers la mise en place des temps périscolaires, du PEDT et autres réseaux.

MOZAIKA travaille également en partenariat avec l'UFCV, qui gère l'organisation des accueils de loisirs de la commune par délégation de service depuis 2018. C'est donc une association support essentielle dans le paysage saint-andréen, au même titre que l'association de parents d'élèves dont les relations sont approfondies depuis des années.

Le projet de préfiguration

Le projet de préfiguration, déterminé à partir du diagnostic de territoire partagé réalisé en 2021, a été construit autour de trois grands axes. Ces orientations ont été définies à partir des éléments constatés, des besoins identifiés sur le territoire et de la volonté des différents acteurs.

○ La réalisation du diagnostic de territoire

Pour recueillir ces informations, notre démarche de diagnostic s'est fixée autour de plusieurs axes. Elle a eu pour objectif, à travers différents outils, d'identifier les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces de notre territoire et ainsi proposer un projet de préfiguration cohérent.

La première phase a consisté au recueil et à l'analyse de données « froides » à travers les différentes sources d'informations à notre disposition (Données INSEE, recensement, CAF de l'Hérault, Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault, Mairie...). Ces informations ont permis de mettre en lumière les données socio-démographiques qui constituent le paysage de notre commune. Identifier la typologie des habitants du territoire, leur niveau social, la composition des familles est essentielle pour orienter notre projet social au plus près des besoins des Saint-Andréens.

La deuxième phase s'est intéressée à identifier le cadre de vie des Saint-Andréens. Nous sommes ainsi entrés en contact avec les établissements et structures qui font vivre le territoire. Définir l'offre des services et activités disponibles sur la commune nous a permis de mieux analyser les besoins et attentes de la population. La constitution des sondages et la réalisation d'entretiens ciblés directement auprès des structures existantes ont fluidifié la remontée d'informations et donner de la perspective aux données froides recueillies en première phase. Cette méthode nous a permis de nouer un contact avec ces structures et les inscrire dans notre démarche d'animation de vie sociale.

Enfin, la troisième phase était liée à l'enjeu principal de notre démarche : l'intégration de la population au cœur du projet. Elle a consisté en la réalisation du diagnostic partagé de territoire en prenant compte d'une part, le bilan des partenaires institutionnels et locaux ; et d'autre part les attentes de la population. Cette phase s'est réalisée en plusieurs étapes avec l'implication des partenaires dans la constitution du diagnostic grâce à leur expertise et leur analyse. Nous avons également lancé la démarche de création de comités de quartier avec l'appel à candidature de représentants qui nous a ouvert directement au contact de la population. Le choix de cette méthodologie repose sur la volonté d'impliquer les habitants dès la création du projet de façon structurée et rationnelle pour être la plus pertinente possible.

Différents outils ont donc mis en place au cours de cette démarche de diagnostic selon les besoins identifiés pour être le plus pertinent, que ce soit des sondages, des enquêtes, des entretiens individuels ou encore des réunions publiques.

La synthèse de ces éléments de diagnostic sont présentés ici sous la forme de la matrice MOFF (Menaces, Opportunités, Forces, Faiblesses) qui facilite la lecture et la compréhension des principaux enjeux identifiés :

SYNTHÈSE DES DONNÉES FROIDES

FORCES	FAIBLESSES
- Un patrimoine culturel riche et omniprésent. - Un tissu associatif très développé. - Le développement d'une politique enfance-jeunesse ambitieuse.	- Peu d'espaces collectifs, qui permettent le « vivre-ensemble ». - Une offre d'activités culturelles limitée. - Manque de lien entre les différents acteurs locaux (associations, mairie, partenaires...) pour fédérer une dynamique.
OPPORTUNITÉS	MENACES
- Un travail important réalisé par le service jeunesse pour recréer des partenariats et des conditions d'évolution optimales. - Des projets d'équipements structurants importants lancés (extension école, MDJ, halles des ports...).	- L'affaiblissement du centre en tant que pôle structurant de la vie économique et sociale. - La perte d'importance et de polarité face aux villes voisines regroupant tous les services.

SYNTHÈSE DES DONNÉES CHAUDES

FORCES	FAIBLESSES
- Une offre associative très développée, notamment sportive. - Un socle de professionnels compétents implantés sur le territoire, notamment à travers le service jeunesse. - Une éducation partagée instaurée depuis plusieurs années.	- Une offre culturelle très en deçà des attentes. - Un manque d'infrastructures adaptées au développement d'activités. - Un isolement relatif à combattre pour faire rayonner le village.
OPPORTUNITÉS	MENACES
- Une envie de s'investir dans ce projet mise en avant par tous les acteurs. - Une dynamique et des attentes importantes. - Une volonté de créer du lien, échanger, partager... très marquée pour faire vivre la culture locale et dynamiser le territoire.	- Un fracture numérique grandissante et une crainte des dangers de l'hyperconnection chez les jeunes. - Le déclin des partenaires présents sur le territoire. - Le bénévolat en perte de vitesse hormis chez les retraités.

○ La détermination des grandes orientations stratégiques

De ce diagnostic a donc découlé le projet de préfiguration et les trois axes de travail retenus qui se sont ensuite déclinés en objectifs généraux puis en objectifs opérationnels pour rendre lisible l'action entreprise.

Développer une ambition éducative au service de tous



La création d'un Centre Social, Culturel se donne comme objectif de proposer une ambition éducative forte et adaptée à la population familiale très présente sur la commune. Les actions de soutien à la parentalité en cours de développement ces dernières années doivent continuer à se structurer pour être plus efficaces et visibles pour toutes les familles impliquées dans cette démarche comme pour les parents en difficulté éducative.

L'accompagnement à la scolarité est également un axe fort retenu pour lutter contre la précarité des jeunes sur la commune qui ne cesse de croître. Le travail d'éducation partagée entre les établissements scolaires et les services municipaux sera un socle fondateur de ces actions en plein développement, tout en maintenant une offre d'accueil de loisirs qualitative et adaptée aux attentes des saint-andréens. Il est primordial de continuer le développement de la politique éducative enclenchée depuis 2018 notamment pour le public 12-25 ans.

Le projet doit investir les jeunes saint-andréens comme pilier de la future société pour leur proposer une ville moderne, adaptée à leurs besoins pour leur permettre d'évoluer en tant que citoyen. Cela inclut évidemment des notions de vivre ensemble et environnementales qui seront à développer.



Objectifs généraux



Objectifs opérationnels

Des familles épanouies au quotidien

Manque d'activités en famille

Une **ludothèque** pour jouer ensemble autrement

Des **Loisirs en famille** pour compléter l'offre associative

Une fragilité sociale et financière

Un **Accompagnement dans les démarches** en individualisant notre approche

Accueillir, écouter, orienter pour mieux **Inform** sur l'**accès aux droits**

Préparer avec les familles le départ en **vacances pour tous**

Manque de temps pour soi, charge mentale importante

Un **Point écoute** présent sur le territoire

Le **répit parental** comme alternative

Des parents à l'aise dans leur rôle éducatif

Méconnaissance / manque d'implication en tant que parent

Des **Analyses de pratique** pour former les professionnels

Le **CLAS** comme outil de prévention

Une Commission éducative regards croisés pour renforcer l'action

Une communication trop disparate vers les familles au quotidien

Un **lieu centralisateur** d'informations et d'orientation

Guides « être parent à Saint-André » et des **Associations** remanié

Un **plan de communication** global à destination des familles

Manque d'infos et de réponses face aux difficultés éducatives

Des **conférences-débats** pour informer

Un **groupe d'appui et de soutien parental** pour une présence accrue

Des **café-parents** pour échanger librement

Des jeunes informés, mobilisés et intégrés dans leur territoire

Un niveau scolaire et de diplômes inférieur au Département

Le renforcement de l'**éducation partagée**

Un accompagnement dans l'**orientation**

Le **soutien scolaire** par l'aide aux devoirs

Un taux de chômage très élevé pour les 15/25 ans

Un accompagnement dans les recherches d'emploi et de formation

Un rapprochement avec les **entreprises locales**

Une sollicitation des étudiants pour l'aide aux devoirs

Des difficultés de mobilité importantes pour s'épanouir

Une interaction avec les **entreprises locales** à développer

Recenser et renseigner les jeunes sur les aides et services disponibles

Proposer une **aide au permis de conduire** en échange de bénévolat

Améliorer l'accessibilité des activités et des services à la population



La création d'un Centre Social, Culturel a également pour objet de devenir un lieu centralisateur des services à la population. Le territoire rural est enclin aux difficultés de mobilité et de fracture numérique contre lesquelles nous devons lutter. Le retour des institutions et le développement d'équipements structurants seront des éléments essentiels pour redorer une image de centre polarisant que mérite Saint-André-de-Sangonis. Des efforts devront être faits pour que les locaux publics soient adaptés aux besoins et attentes des saint-andréens.

En parallèle, la prise en compte des publics spécifiques du territoire sera prépondérante pour proposer des axes de travail en corrélation avec le diagnostic établi. La précarité des jeunes, une composition familiale dominante, les familles monoparentales en augmentation constante, les seniors qui désertent la commune... sont autant de données à intégrer pour interagir au mieux avec les saint-andréens.

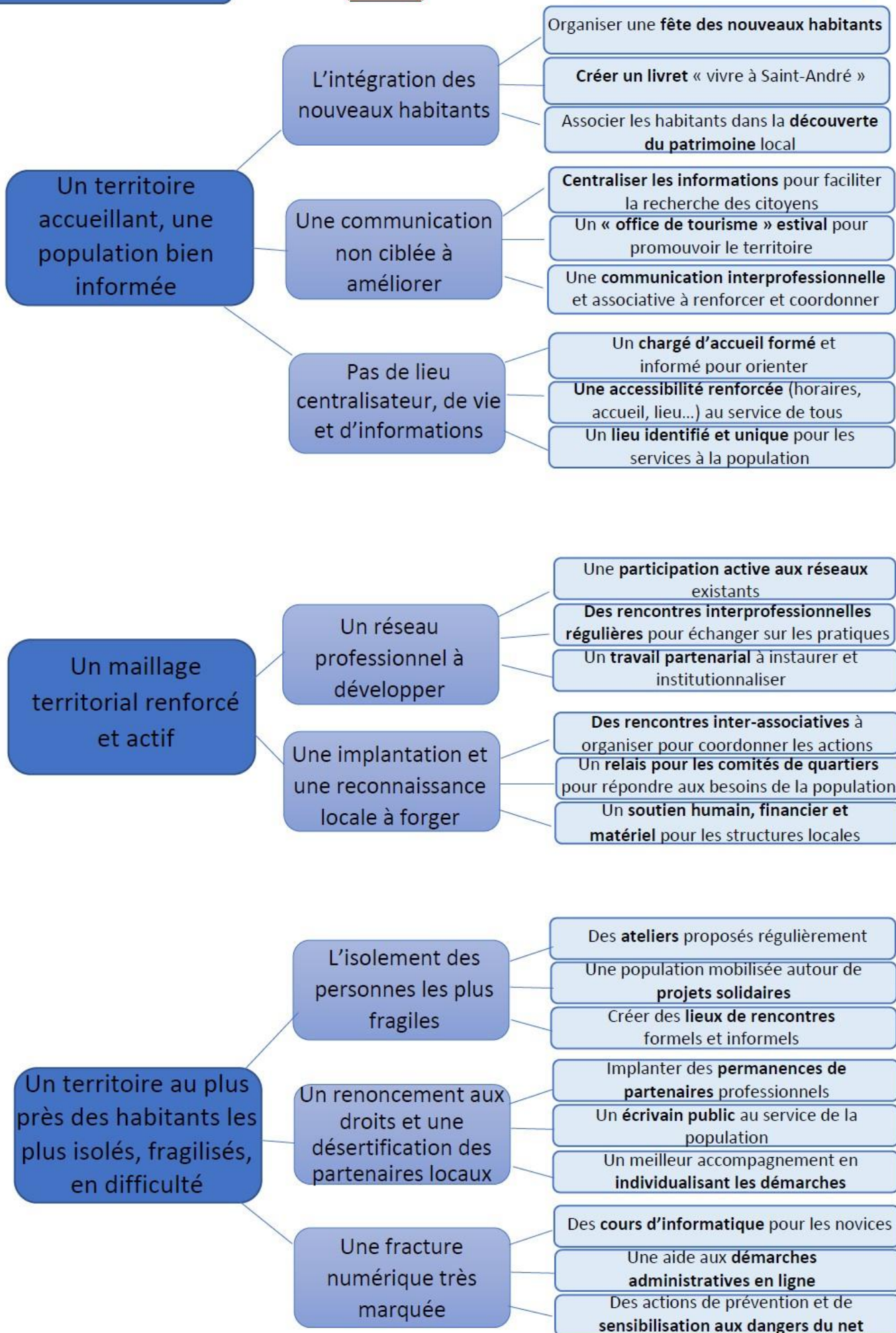
Le Centre Social, Culturel doit devenir le lieu référent et incontournable de tous les saint-andréens en améliorant la communication et les outils nécessaires pour faciliter l'accès aux activités et services présents sur le territoire. Ce travail devra s'accompagner du développement de réseaux des professionnels qui ont déserté la commune ces dernières années pour offrir un maillage complet des exigences attendues.



Objectifs généraux



Objectifs opérationnels



Favoriser le lien social et l'animation de la vie locale

LA SEMAINE BLEUE



La création d'un Centre Social, Culturel sur la commune apparaît comme une nécessité pour créer une dynamique participative et citoyenne. Les habitants expriment largement leur volonté de s'impliquer dans la vie locale mais le manque de structure capable d'exploiter cette énergie fait actuellement défaut. Ce centre aura ainsi pour vocation de compléter l'offre associative conséquente de la commune en privilégiant l'insertion des nouvelles populations sur le territoire et la mise en valeur du patrimoine culturel et vivant.

L'explosion récente de la commune a changé son visage et il semble impératif de créer un espace d'échanges et de partage pour fédérer les différentes populations sur la commune pour que chacun puisse s'approprier son lieu de vie et limiter l'effet ville dortoir. Les actions intergénérationnelles seront notamment à privilégier pour renforcer la mixité et lutter contre l'isolement, au même titre que les actions culturelles particulièrement limitées à Saint-André-de-Sangonis.

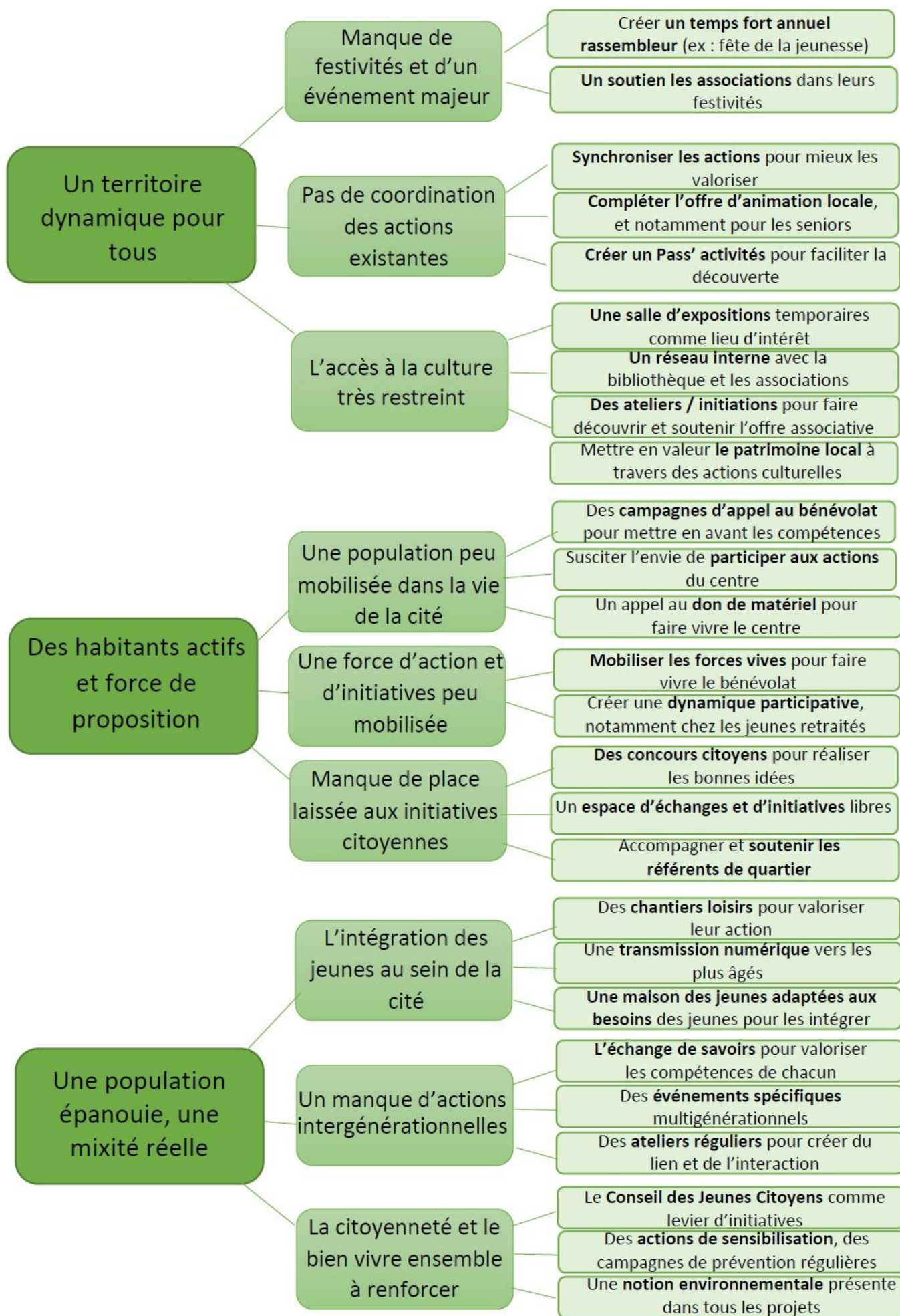
L'implication des habitants, des associations et des partenaires sera la clé de réussite de ce projet pour redynamiser une vie locale contrastée entre développement démographique exponentiel et un certain déclin de rayonnement local.



Objectifs généraux



Objectifs opérationnels



○ Un budget maîtrisé

Pour réaliser l'ensemble de ce projet et ces actions sur l'année 2021, un budget a été alloué. Il s'agit d'un budget annexe au budget municipal pour faciliter la lisibilité du coût réel de la nouvelle structure. Ce budget de fonctionnement a été construit en prenant en compte l'ensemble des actions décrites dans les trois axes définis auparavant et pouvant permettre de proposer des actions de qualité sur l'année civile.

CHARGES			PRODUITS		
60 ACHATS	Actions spécifiées	405 750	70 PRODUITS D'ACTIVITES	Actions spécifiées	262 691
Alimentation et Boissons	<i>Festivités, temps d'échange, ALSH Ados</i>	2 800	Participation Usagers (hors restauration*)		105 943
Prestations de services		391 750	dont	ALSH Ados	12 570
dont	ALSH Ados	14 900		ALP - ALSH maternel prim	92 573
	Parentalité (EPE, CLAS, REAAP..)	7400		manifestations	800
	UFCV (marché ALP - ALSH mater prim)	348 000	Prestations service CAF		156 748
	Actions diverses (CJC, festivités...)	21 450	dont	ALSH Ados	13 505
Petit équipement	<i>matériel sportif, chantier jeunes, ateliers...</i>	10750		ALP - ALSH maternel prim	50 641
Fournitures de bureau et info		450		coordination	11 264
61 SERVICES EXTERIEURS		500		Parentalité	8 022
Locations diverses				PS AGC	68 380
Documentation / information		500		Autres	4 936
62 AUTRES SERVICES EXT.		4750	74 SUBVENTIONS D'EXPLOIT		455 707
Publicité et publications		3 000	Ville de Saint-André de Sangonis		455 707
Transports		1 750	Etat - région - Département - CCVH		
64 SALAIRES ET TRAITEMENTS		307398	Autres		
Rémunération du personnel		303 898			
Formations		3500			
TOTAL CHARGES		718 398	TOTAL PRODUITS		718 398

L'évaluation de l'année de préfiguration

○ La mise en place

L'ouverture de MOZAIKA s'est effectuée en Janvier 2022 mais le premier mois fut consacré à la mise en place des outils et connexions nécessaires. Le public n'a véritablement accueilli qu'à partir de mi-février, venant concrétiser tous les efforts après une année de création et de rédaction du projet. Si au cours de cette année de préparation, la population et les acteurs locaux ont pu suivre l'avancée du projet à travers les différentes étapes, la création d'un centre social, culturel et sportif a tout d'abord suscité la curiosité.

En amont, des aménagements visuels et autres travaux ont été menés pour rafraîchir l'espace, moderniser les salles et les rendre fonctionnelles. Ces aspects visibles depuis la rue pour certains ont ainsi attiser l'attraction relative autour de ce nouvel espace.

Durant les premiers mois, la stratégie déployée pour identifier la structure s'est axée autour de trois grands secteurs prioritaires :



Premièrement, une communication massive a été entreprise pour « lancer » le projet et faire connaître la structure, son fonctionnement, son concept... L'objectif était d'annoncer l'ouverture d'un nouveau lieu sur la commune mais aussi d'en aborder les contours. En effet, pendant le diagnostic réalisé, nous avons perçu que la dénomination « centre social » pouvait être mal perçue, ou du moins floue par certains habitants. L'accueil des professionnels et partenaires du territoire était tout autre avec beaucoup d'attentes relevées. A travers ces éléments de communication il était donc essentiel de rationaliser l'outil, sa méthode de travail, sa cible privilégiée, ses objectifs... Tous les supports de communication à notre disposition ont été utilisés pour toucher un public très large, notamment avec la création d'un support papier (ANNEXE 1).



Le Mailing a également fait partie de la stratégie de communication ciblée. Il est assuré par l'Agent d'Accueil, qui au fur et à mesure des passages au Centre Mozaïka se charge de proposer aux personnes, de prendre leurs coordonnées, afin de leur diffuser les informations concernant le Centre Mozaïka. Il fait également ce lien avec les différents partenaires (associations, crèche, écoles etc ...). La base de données du logiciel BL Enfance, utilisé par les familles pour s'inscrire au périscolaire, ALSH, restauration... est également une source utile avec plus de 600 familles référencées et ciblées pour notre communication.

Le Centre Mozaïka possède une page Facebook qui se nomme « Mozaïka Sangonis ». Initialement, cette page était utilisée par le service Jeunesse et Sports (« Jeunesse Sangonis »). Le choix a été fait de modifier le nom de la page et non pas d'en recréer une totalement. L'objectif était de pouvoir diffuser les informations concernant les modifications du Service en Centre Socio-Culturel et Sportif aux personnes déjà repérées et suivant déjà les actions. L'utilisation de la page Facebook « Mozaïka Sangonis » a évolué au fur et à mesure des mois. Nous avons augmenté les publications mois par mois, en fonction des activités et des actions proposées au sein du Centre Mozaïka, qui ont augmenté également.

Depuis le mois de Juin 2022, nous avons commencé à utiliser les « storys ». Cela permet de relayer une information directement et en instantané, qui se glisse dans le fil de l'ensemble des storys, et qui permet de « toucher » un grand nombre de personnes. Nous avons pu repérer l'efficacité de cette fonctionnalité, car chaque mois, cela nous permet de transmettre l'information sur une action et/ou une activité à environ 2600 personnes.

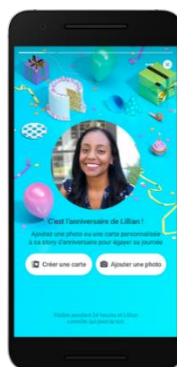
Juin 2022

2503 storys vues



Juillet 2022

2812 storys vues



Certaines storys rencontrent plus de succès, et ont donc plus de visibilité. Depuis deux mois d'utilisation de cette fonctionnalité, nous repérons que les vidéos mises en storys, pendant les préparations des événements ou les événements (Fête de la Jeunesse et Marché du Terroir principalement), plaisent. Nous allons donc valoriser cette fonctionnalité pour apporter une attractivité plus importante dans l'utilisation de cette communication.

Le Centre Mozaïka possède une autre page Facebook qui se nomme « En Famille Ca Fourmille » et qui est partagée avec le Centre Social « Le Mescladis » de Gignac et l'Espace de Vie Sociale d'Aniane. Cette page a été mise en place afin de mutualiser les actions et les activités des différentes structures socio-culturelles, ainsi que des informations générales (aides aux vacances, aides à la formation etc ...) sur le territoire de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault (CCVH), et en direction des familles (cf : Projet Familles).

Lorsqu'une nouvelle activité ou une information générale est à diffuser, l'Agent d'Accueil se charge de diffuser les éléments sur l'ensemble des outils de communication. Cette démarche nous a permis de « toucher » plus de personnes et d'être aujourd'hui très repéré. Au sein de nos actions, la communication est indéniable, et nous avons travaillé en ce sens afin de faire connaître le Centre Mozaïka, ainsi que ses différentes actions.

PERMANENCE PARTENAIRE

En second lieu, l'implantation des différents partenaires, professionnels ou non, dans les locaux a semblé une priorité. Cette action est en effet un axe central du projet pour mettre en place des services de proximité identifiés aux saint-andréens et ainsi apporter une réponse immédiate. Cela avait pour objectif transversal de nouer une relation de travail et de confiance directe avec les partenaires mais aussi de faire franchir le seuil de la porte aux usagers. Un panel d'institutions et autres associations sont donc venues s'implanter dès le début d'année pour tenir de permanences et offrir ce nouveau service aux habitants dont les besoins avaient été identifiés :

Planning des permanences Mozaïka

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	 APDA-CH Assistance dans les Démarches Assistances dans les démarches administratives, écrivain public. assoaadaj34@gmail.com 0768502223	 Service Départemental des solidarités. 04 67 67 30 50 *Une semaine sur deux.		 espace santé jeunes 16-25 ans. 04.67.88.44.70	 Entretiens d'informations et séances de médiation familiale. mozaika@sangonis.fr 04.67.57.91.41
Après-midi	 Conseils et modes d'accueil sur la petite enfance. ram.ccvh@cc-vallee-herault.fr 04.67.56.41.94	 Soutien aux démarches d'insertion pour les jeunes 16-25 ans. 04.67.88.44.70	 Point écoute parents enfants. mozaika@sangonis.fr 04.67.57.91.41 *Le deuxième et quatrième mercredi du mois	 mozaika@sangonis.fr 04.67.57.91.41 *Le premier et 3eme jeudi du mois.	

A ces services sont venus s'ajouter différents intervenants extérieurs, dont plusieurs associations, sélectionnées précédemment car répondant aux attentes du projet social. L'accent a été mis sur l'ouverture à la culture, un besoin mis en avant par le diagnostic de terrain. Ainsi, des activités de couture, danse, yoga, lecture de contes, cours d'informatique... ont vu le jour et ont également permis de faire découvrir la structure.

Des conventions et des chartes d'utilisation des salles ont été mises en place pour s'assurer du bon fonctionnement et du respect du cadre, de l'éthique que souhaite instaurer l'équipe dans l'enceinte du centre MOZAIKA, où des valeurs humanitaires sont prônées.

3 ACTION

Le troisième champ d'intervention prioritaire a été de mettre très rapidement en place des actions visibles et ciblées. Il était important de mener des opérations de façon récurrente pour symboliser le nouveau fonctionnement et instaurer une dynamique auxquels les usagers pourraient s'identifier. Chaque référent a ainsi pu mettre en place une ou plusieurs ateliers dans sa thématique de prédilection pour attirer le public dans la structure. L'objectif immédiat était donc de faire venir le public à travers ces actions spécifiques pour ensuite leur montrer les locaux, leur expliquer le fonctionnement, les activités proposées... Ces activités se sont déroulées en semaine mais aussi le samedi matin, temps identifié par les familles comme « plus disponible ».

mozaïka
Centre socio-culturel et sportif
1 cours de la Liberté

Café des bénévoles

Vous souhaitez être bénévoles ?
Alors venez nous rencontrer !

JEUDI 14 AVRIL
de 10h à 12h

Actions jeunesse
Maraude
Animations familiales
Lieu d'accueil Parent-Enfant LAEP
Evénements culturels
Ecritain public
Accompagnement scolaire
Ateliers sociaux/linguistiques
Administratif
Instance et gouvernance

ENTREE LIBRE

04.67.57.91.41 Centre socio-culturel et sportif MOZAÏKA, 1 cours de la Liberté mozaika@sangonis.fr

DES ATELIERS JARDINER DU COMPOST DANS TOUTE LA FRANCE !

TOUS au COMPOST!

PRENONS SOIN DES SOIS POUR QUE LES COMPOSTS A ALIMENTENT LA VIE !

GRATUIT LIBRE D'ACCES

Samedi 26 mars 2022 - 10h / 12h
Centre social, culturel et sportif MOZAÏKA
04.67.57.91.41 / mozaika@sangonis.fr

#TOUSAUCOMPOST2022
WWW.TOUSAUCOMPOST.FR

CARNIVAL à Saint-André ??

Des idées ? Des envies ?

RDV samedi 5 février à 10h
pour réfléchir à cet événement ensemble

mozaïka
Centre socio-culturel et sportif
1 cours de la Liberté
04.67.57.91.41
mozaika@sangonis.fr

LE CONSEIL DES JEUNES CITOYENS

DEVENEZ ACTEURS

INITIATION AUX GESTES QUI SAUVENT

GRATUIT

Samedi 7 MAI
Ateliers Tous publics

PLACE DE LA MAIRIE de 10h à 12h
Informations : 04.67.57.91.41

PROTECTION CIVILE
AIDER SECOURIR FORMER
1 MAIRIE

mozaïka
Centre socio-culturel et sportif
1 cours de la Liberté

DISCUSSION

Comment bien accueillir les nouveaux habitants de Saint-André-de-Sangonis ?

Des idées ? Partagez-les avec nous !
Samedi 16 avril à 10h
au centre socio-culturel et sportif Mozaïka
1 cours de la Liberté, 34725 Saint-André-de-Sangonis

www.saintandredesangonis.fr

ATELIER REPIT PARENTAL

Samedi 9 Avril
de 10h à 12h

ON GARDE VOS ENFANTS POUR NE PENSER QU'À VOUS !!

INSCRIVEZ-VOUS

04.67.57.91.41 mozaika@sangonis.fr
1 cours de la place, 34725 Saint-André-de-Sangonis

mozaïka
Centre socio-culturel et sportif
1 cours de la place

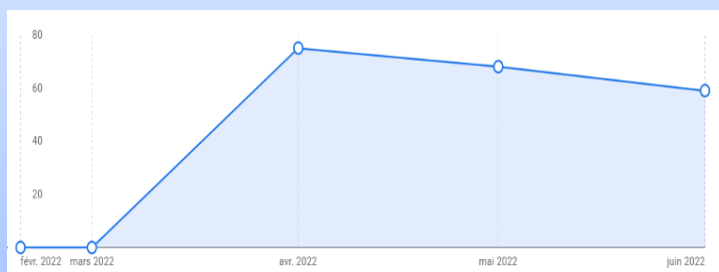
○ La fréquentation, le public

Les trois éléments déployés au cours des premières semaines ont eu un impact progressif sur l'identification de la structure, le passage du public et les différentes sollicitations. Tous les chiffres exposés ci-dessous corroborent une dynamique croissante et réelle.

Référencements sur internet



783 utilisateurs ont vu la fiche établissement



116 recherches de la fiche établissement

- 79 : mozaïka saint andre de sangonis
- 18 centre social saint andre de sangonis
- 11 : centre aéré saint andre de sangonis
- 7 : fête de la jeunesse saint andre de sangonis
- 7 : mozaïka sangonis

39 appels depuis la fiche établissement

48 clics vers le site web depuis la fiche

Fin mars, le référencement sur Google de l'établissement a permis d'augmenter la visibilité directe et d'obtenir des informations sur les utilisateurs et les recherches effectuées. On remarque un pic à cette création en avril signe de l'intérêt et de la curiosité autour de la structure qui commence à cette période à être identifiée.

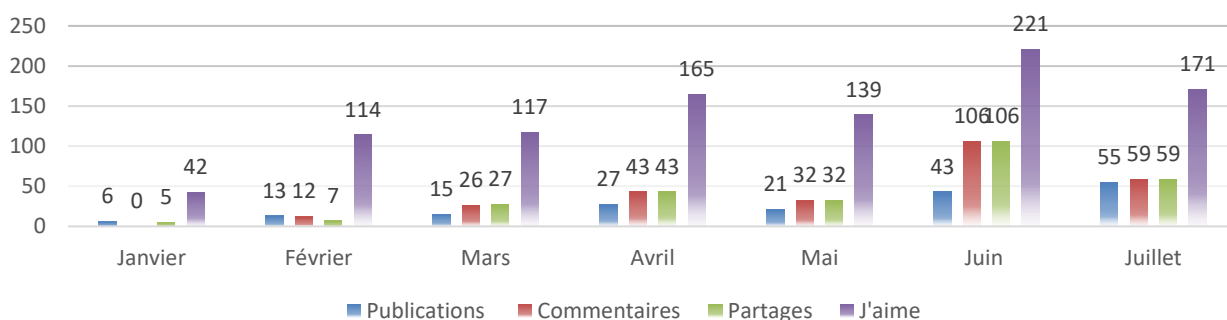


1348 amis de la page MOZAÏKA SANGONIS

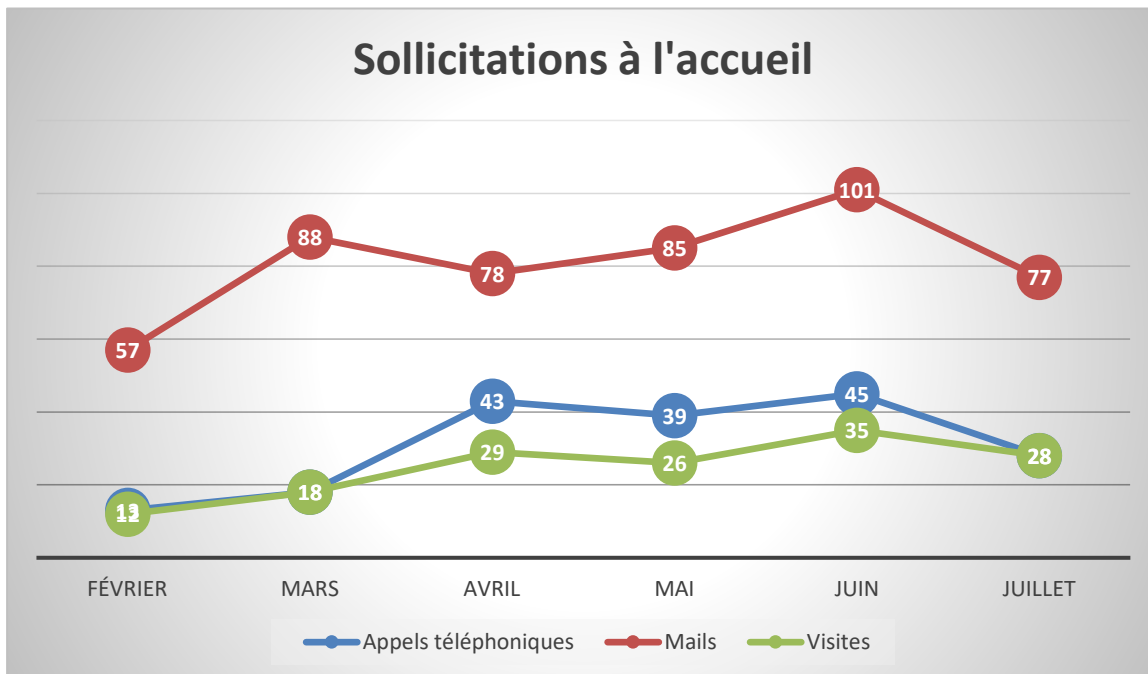
Membre de 25 pages dont 6 spécifiques à St André

107 pages suivies

DONNÉES PAGE "MOZAÏKA SANGONIS"



La courbe de sollicitations est également représentative de la mise en action de la structure. A compter de février, un suivi quotidien des appels et visites a été instauré pour prendre en compte les données et les catégoriser par type de sollicitations. En superposant ces données avec les référencement sur internet, on peut aisément fondre ces courbes l'une sur l'autre avec une période de forte augmentation en avril puis un plateau ascendant sur le second trimestre :



Au total, ce sont donc pas moins de 820 sollicitations qui ont été enregistrées à l'accueil. Ces chiffres ne tiennent pas compte des nombreuses interactions quotidiennes internes et liées à l'ensemble des activités du service ou contacts téléphoniques via les téléphones portables des agents largement sollicités (associations sportives, locations des courts de tennis, prestataires...).

Grâce à l'analyse de ces données, il est possible de distinguer la typologie des usagers mais aussi les thématiques principales :

Qui nous sollicite ?

- 44.5 % d'utilisateurs
- 21.5 % de partenaires
- 20 % d'associations
- 14 % autres (interne, extérieur...)



A quel sujet ?

- 37 % pour les permanences
- 29 % pour les activités
- 24 % pour le sport, la gestion du service
- 8 % pour des démarches administratives

365 sollicitations par des usagers



44 % des sollicitations proviennent de personnes **de + 60 ans**. Très majoritairement des **femmes**, 61 personnes différentes viennent principalement pour un **renseignement** ou une demande particulière unique. Elles nous ont connu à travers les médias papiers (journal municipal, Midilibre) et sont intéressées par les **ateliers des partenaires**. 12 adhésions ont été réalisées



39 % des sollicitations proviennent des familles. Très majoritairement des **femmes**, elles viennent principalement pour un **atelier ou un renseignement**. 38 personnes sont ainsi revenues plusieurs fois après le premier contact établi. Elles nous ont connu à travers les **réseaux ou la communication directe** via l'école. 6 adhésions ont été réalisées

En plus des sollicitations quotidiennes, nous avons accueilli 34 familles au sein des activités proposées sur le premier semestre 2022 pour un total de 115 personnes, dont 87 enfants et 28 adultes (ateliers, activités, initiations...). Parmi ces familles, plus de la moitié d'entre elles y ont participé régulièrement (au moins 3 fois), ce qui est une certaine garantie de satisfaction. En cumulé, ce ne sont pas moins de 335 participations aux activités menées de façon hebdomadaire.

A cela peuvent s'ajouter des participations qui ont été présentes lors des manifestations d'envergure proposées hors du centre Mozaïka (400 participations à la fête de la jeunesse, 350 au carnaval, plus de 500 au marché du terroir...). En effet, les grandes manifestations organisées périodiquement ont connu des grands succès populaires et ont permis au Centre MOZAÏKA d'obtenir une certaine notoriété à travers ces actions.

Au 1er Juillet 2022, le Centre Mozaïka comptait 18 adhésions, dont deux personnes sont également bénévoles dans la structure. Les dossiers d'inscription et d'adhésion ont été proposés progressivement au printemps 2022 pour ne pas donner l'impression de « vendre » une action mais plutôt d'accompagner le public vers cette démarche. Le travail quotidien et la répétition des présences vont progressivement amener le public vers la démarche d'adhésion.

Typologie du Public

Il est également intéressant de comprendre quelle est la typologie des personnes qui sont rentrées en interaction avec la structure pour mieux comprendre le cœur de cible de l'action. Une différence importante est à noter entre les personnes qui ont adhéré à la structure et les participants aux ateliers proposés et qui n'ont pas encore adhéré. On retrouve ainsi la même disparité que dans les sollicitations, à savoir :



67 % des adhérents ont plus de 50 ans.

88 % sont des femmes

94 % habitent Saint-André de Sangonis

12 adhésions seules / 6 adhésions familles

58 % sont des enfants âgés de 6 à 11 ans

35 % des parents entre 30 et 49 ans

Moyenne de 2,4 enfants par famille

20 % sont des familles monoparentales

61 % ont un quotient familial inférieur à 900 € / mois

En effet, concernant les adhérents du Centre Mozaïka, on peut observer que les personnes de plus de 50 ans en représentent 67%. En comparaison aux participants des différentes activités, cela représente une nette différence. On repère bien à partir des passages sur le Centre Mozaïka et les adhésions, que les personnes de plus de 50 ans, n'hésitent pas à se rendre sur site et à demander des renseignements. Ce sont une frange représentative des sollicitations qui ont trouvé un intérêt dans les actions proposées, notamment par les partenaires.

On relève que les foyers présents (adhésions et participants) n'ont pas des ressources très élevées dans la grande majorité des cas. Une personne n'adhère donc pas en fonction de ses revenus mais en fonction de l'intérêt qu'elle aura pu trouver aux différentes activités et à cette démarche d'adhésion.

Pour ce qui est des participants aux activités de la structure mais encore non adhérents, nous repérons une majorité de personnes ayant entre 30 et 49 ans, avec principalement des familles. En effet, les personnes fréquentant les activités ont principalement tous des enfants avec une moyenne de deux ou trois enfants. Dans la typologie du public, on remarque également que les familles monoparentales représentent 20% des familles.

Nous notons une évolution progressive depuis l'ouverture du Centre Mozaïka, et au fur et à mesure des mois. Cette évolution montre l'intérêt des habitants de Saint-André-de-Sangonis et l'identification croissante de la structure, comme l'atteste le graphique ci-dessous représentant la participation des familles aux actions menées :

Nombre de familles ayant participé à des ateliers



Sur l'intégralité des familles participantes aux actions du Centre Mozaïka (34 familles), on dénombre 87 enfants. La tranche d'âge qui a été la plus présente sur les activités proposées est les 6-11 ans, c'est-à-dire les enfants de l'école élémentaire. La situation géographique du Centre Mozaïka favorise la participation de cette tranche d'âge, car il se situe sur la même avenue que l'école maternelle et une partie de l'école élémentaire (école Randon).

Concernant les ressources des personnes accueillies, une majorité de revenus modérés apparaît significativement avec une majorité de familles ayant un quotient familial inférieur à 900 € / mois (dont 35 % à moins de 800 € / mois). Le public cible d'un centre socio-culturel et sportif est donc atteint même si la mixité est privilégiée pour favoriser les échanges et les rencontres.

Ces données ne tiennent pas compte des activités qui ont été mises en place dans l'enceinte du centre MOZAÏKA par des partenaires ou associations, bien que leurs actions soient en lien direct avec nos projets (repas partagé des aînés, ateliers bien vieillir, ateliers numériques...). Ces données seront notamment abordées dans le bilan des actions menées. Bien qu'elles ne soient pas intégrées ici, elles apportent un certain dynamisme à la structure puisque de nombreuses fréquentations quotidiennes sont issues de cette attractivité. Beaucoup de personnes ont ainsi pu découvrir le centre Mozaïka, les agents et l'offre de service proposée.

○ Bilan du plan d'actions

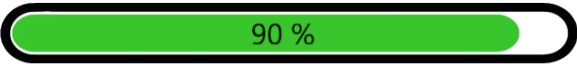
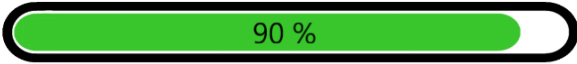
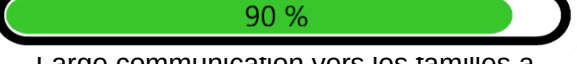
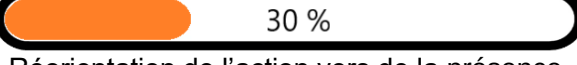
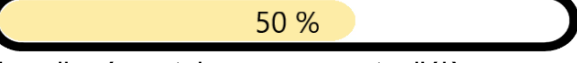
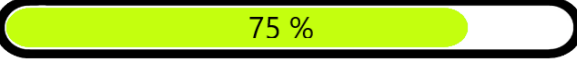
A travers les trois grandes orientations stratégiques, l'équipe d'animation a ainsi pu dérouler le plan d'actions avec un schéma d'organisation clair et précis. La répartition des tâches entre les agents grâce aux fiches de postes personnalisées par actions ont permis une visibilité importante. L'outil de travail retenu pour le déroulement du plan d'action est un modèle de fiche action régulièrement utilisé dans le champ de compétences de l'animation socio-éducative. Cette fiche donne ainsi des repères à chacun pour se projeter sur ses objectifs tout en respectant le cadre d'intervention fixé. C'est également la première étape pour évaluer le projet, action par action.

FICHE ACTION : POINT ECOUTE PARENTS - ENFANTS		
PORTEUR DU PROJET : Centre social, culturel et sportif		REFERENT : Référent Famille
CADRE DE L'INTERVENTION	AXE D'INTERVENTION	OBJECTIFS
AXE PRINCIPAL	Développer une ambition éducative pour tous	Des familles épanouies au quotidien
AXES ET OBJECTIFS SECONDAIRES	Développer une ambition éducative pour tous	Des parents à l'aise dans leur rôle éducatif
	Améliorer l'accessibilité des activités et services à la population	Un territoire au plus près des habitants les plus isolés, fragilisés, en difficulté Un maillage territorial renforcé et actif
PROBLEMATIQUES REPEREES NECESSITANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION Public familial très représenté, Fragilité sociale marquée, Difficultés éducatives importantes, Désertification des partenaires sur le territoire, Problèmes de mobilité sur le territoire		
DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ACTION Une permanence d'un psychologue est instaurée dans les locaux du centre social, culturel et sportif à raison d'une demi-journée par quinzaine. Les consultations sont anonymes et gratuites, accessibles aux parents comme aux jeunes confrontés à des difficultés éducatives, scolaires ou autres.		
PUBLIC CIBLE Parents et adolescents en proie à des difficultés éducatives, sociales, financières ou de santé.		PARTENAIRES Ligue de l'enseignement 34 (intervenant) Parents d'élèves, UFCV, écoles, Associations, CCAS.
DEROULEMENT DE L'ACTION Une convention est signée avec la ligue de l'Enseignement 34 pour installer une permanence physique d'un psychologue dans une salle adaptée et accessible dans la structure. Cette permanence se déroule sur RDV mais de façon anonyme et gratuite pour faciliter la démarche des personnes intéressées. Un adulte ou un jeune peut être reçu seul si nécessaire ou ensemble. LES LOCAUX : une salle indépendante est mise à disposition (1 cours de la liberté). L'association intervient durant les heures de présence des agents pour l'ouverture et la fermeture. Une salle d'attente sera mise en place. LE MATERIEL : Du matériel de base est fourni pour faciliter l'intervention : ordinateur, connexion internet, téléphone, bureau ou fauteuil. L'ENCADREMENT : la psychologue intervient de façon autonome sans intervention de la part de l'équipe. LE PILOTAGE : une rencontre régulière aura lieu entre le référent d'action et l'association pour évaluer l'action. L'association, en tant que partenaire sera présente aux comités de pilotage et groupes thématiques concernés.		
EVALUATION DE L'ACTION CRITERES : Utilisation du service, Satisfaction des familles, travail partenarial amélioré et renforcé INDICATEURS : nombre d'entretiens, nombre de familles concernées, 80% de plages de rdv assurées MODALITES : restitution du bilan de l'association, pointage présences, enquête anonyme		
FINANCEMENT Permanences de l'association : 3960 € Mise à disposition de locaux et de matériel informatique gratuitement.		
VALORISATION DU PROJET Communication importante pour le démarrage de l'action, Mise en avant de l'association via les supports numériques et réseaux. Echanges et travail partenarial engagé pour partager la vision du territoire et adapter l'offre.		

Développer une ambition éducative pour tous

	En jeux	Objectifs opérationnels	Réalisation de l'action	Orientation future
Des familles épanouies au quotidien	Manque d'activités en famille	Une ludothèque pour jouer ensemble autrement	75 % Investissement dans un fond de ludothèque, appel aux dons réalisé, création d'un catalogue de jeux avec compétences requises. Disponible pour les familles en utilisation libre et utilisé par le CLAS.	Complément de ludothèque prévu. Créneaux d'ouverture réguliers. Partenariat avec la bibliothèque et écoles pour valoriser le jeu en famille.
		Des loisirs en familles pour compléter l'offre associative	90 % Offre proposée à chaque vacances (1 fois par semaine) avec taux de remplissage de 70 %. Création de temps d'activités libres le vendredi soir avec grand succès et bonne visibilité. Ateliers maquillage ou stage philo créés avec réussite.	Continuité des actions mises en place avec réflexion sur le développement des actions « informelles »
	Une fragilité sociale et financière	Un Accompagnement dans les démarches en individualisant notre approche	60 % Sollicitation des familles croissante avec prise de contact et accompagnement vers les professionnels ou dans la démarche administrative. Identification du lieu en cours	La communication sur les services proposés doit persévérer. L'agent d'accueil effectue un premier filtre avant d'orienter.
		Accueillir, écouter, orienter pour mieux informer sur l'accès aux droits	90 % L'agent d'accueil a identifié et rencontré tous les acteurs locaux pour mieux orienter. Travail relationnel important pour être opérationnel et efficace.	Continuer à développer le réseau professionnel pour accompagner au mieux les demandes
		Préparer avec les familles le départ en vacances pour tous	100 % Création d'une plaquette regroupant toutes les aides et démarches possibles pour soutenir le départ en vacances. Distribution dans toutes les classes	Continuer à communiquer pour une individualisation de l'aide en construisant un projet adapté à chaque famille
	Manque de temps pour soi, charge mentale importante	Un Point écoute présent sur le territoire	100 % Mise en place d'un PAEP avec la Ligue de l'Enseignement 1 fois / quinzaine avec présence d'un psychologue. Démarrage en douceur mais bonne identification	Communication à étendre envers le public et les professionnels pour mailler le territoire
		Le répit parental comme alternative	60 % Mise en place d'un atelier sur le répit parental après une analyse des besoins approfondie. Le besoin est réel mais l'action n'a pas rencontré son public.	Redéfinir une modalité d'intervention plus adaptée et construire l'action avec parents d'élèves et professionnels.

Développer une ambition éducative pour tous

Des parents à l'aise dans leur rôle éducatif	En jeux	Objectifs opérationnels	Réalisation de l'action	Orientation future
	Méconnaissance, manque d'implication en tant que parent	Des analyses de pratique pour former les professionnels	 90 % Réalisation de 3 APP partagés avec l'école, l'UFCV. Bonne évolution des approches et satisfaction des participants.	Continuité des actions avec mise en place d'un protocole de déclenchement. Bonne régularité
		Le CLAS comme outil de prévention	 90 % Bilan très positif avec 8 participants 2 fois par semaine. Satisfaction des usagers, parents et enseignants. Relations de confiance	Continuité du processus d'organisation avec intégration de bénévoles régulière
		Une commission éducative « Regards croisés » pour renforcer l'action	 75 % Action déclenchée 2 fois cette année par un acteur éducatif en cas d'inquiétude partagée. Nécessité d'intégrer la PM et CCAS si besoin	Formation possible avec l'antenne médico-sociale pour être formé au repérage.
	Une communication trop disparate vers les familles au quotidien	Un lieu centralisateur d'informations et d'orientation	 75 % Travail de fond pour repérer et rencontrer tous les acteurs et dispositifs du territoire. Identification du lieu en cours par les familles	Continuer le travail de recherches de partenaires et améliorer la visibilité pour le public.
		Guide « être parents à Saint-andré » et des associations remanié	 100 % Gestion du stock du guide « être parent à Saint-André » et distribution massive. Travail préparatoire pour le guide des associations	Prospecter pour mettre à jour le guide « être parent à saint-andré » avec l'évolution de l'offre
		Un plan de communication global à destination des familles	 90 % Large communication vers les familles à travers les réseaux et le mailing. Présence régulière à la sortie des écoles.	Travailler le « Aller vers » pour aller au contact direct des familles
	Manque d'infos et de réponses face aux difficultés éducatives	Des conférences-débats pour informer	 30 % Réorientation de l'action vers de la présence numérique (COVID). Mise en place de vidéos de présentation des acteurs	Communication à étendre et créations de vidéos plus régulières avant d'envisager l'action en réel
		Un groupe d'appui de soutien parental par une présence accrue	 50 % Travail préparatoire avec parents d'élèves pour identifier les thématiques. Formation d'un agent à la ludosophie pour mener l'action	Action à mettre en application après la mise en place de bases solides et novatrices
		Des cafés-parents pour échanger librement	 75 % Mise en place de cafés-parents avec les parents d'élèves. Rdv encore non régulier mais qui a trouvé son public.	Créer une dynamique pour proposer des thématiques spécifiques avec intervenants ext.

Développer une ambition éducative pour tous

Des jeunes informés, mobilisés et intégrés dans leur territoire	En jeux	Objectifs opérationnels	Réalisation de l'action	Orientation future
	Un niveau scolaire et de diplômés inférieur au Département	Le renforcement de l'éducation partagée	90 % Liens étroits et de confiance établis avec l'EN (école / collège) à travers les réseaux et l'ALAC. Echanges moindres avec l'UFCV.	Continuité du travail relationnel quotidien à entretenir pour le développement de projets communs.
		Un accompagnement dans l'orientation	60 % Mise en place de 2 permanences de la MLJ sur site avec identification des jeunes moyenne. Construction en cours avec le collège et lycée de Gignac.	Travail de fond à mener pour établir une relation de confiance et travailler conjointement avec les professionnels.
		Le soutien scolaire par l'aide aux devoirs	75 % Aide au devoir menée en partenariat avec le secours populaire et l'UFCV sur le temps d'ALP.	Présence régulière d'enfants, réflexion sur l'aide des CP sur la maîtrise des fondamentaux.
	Un taux de chômage très élevé pour les 15 / 25 ans	Un accompagnement dans les recherches de formation et emploi	60 % Action menée avec la MLJ. Réflexion menée pour un projet d'envergure avec le collège pour une orientation individualisée	Mise en place de stages découvertes des métiers et des compétences pour faciliter le choix
		Un rapprochement avec les entreprises locales	0 % Action non menée, réflexion sur les modalités de contact avec les entreprises.	Prospecter pour rencontrer quelques entreprises témoins pour lancer l'action
		Une sollicitation des étudiants pour l'aide aux devoirs	20 % Mise en place d'un panneau de petites annonces de jeunes et relais d'information auprès des familles. Pas de résultats.	Améliorer la communication vers les jeunes via les médias ciblés (Instagram)
	Des difficultés de mobilité importante pour s' épanouir	Une interaction avec les entreprises locales à développer	0 % Action non menée, réflexion sur les modalités de contact avec les entreprises.	Prospecter pour rencontrer quelques entreprises témoins pour lancer l'action
		Recenser et renseigner les jeunes sur les aides et services disponibles	50 % Action menée avec la MLJ. Organisation d'actions en direction des jeunes (#météou?) avec l'animateur ados	Améliorer la communication vers les jeunes via les médias ciblés (Instagram), aller-vers
		Proposer une aide au permis de conduire en échange de bénévolat	50 % Contact établi avec les auto-écoles locales, répertoire des associations partenaires à concevoir pour enclencher la démarche en septembre 22	Projet bien ficelé à mettre en œuvre et valoriser auprès du grand public.

Le bilan de l'Axe de travail « **Développer une ambition éducative pour tous** » s'est concentrée autour de deux cibles principales, à savoir les familles et les jeunes du territoire.

Concernant les actions menées en direction des familles, elles ont été mises progressivement en route lors du premier semestre 2022. L'arrivée d'une référente famille en mars de cette même année a permis de donner un nouvel élan. L'objectif était de prendre ses marques et d'assurer la continuité des actions menées sur la thématique de la parentalité depuis plusieurs années par le service municipal Jeunesse, Sports, Education.

Les actions éducatives et de loisirs ont rapidement connu un succès puisque la majorité d'entre elles existaient déjà auparavant. Un effort de communication a dû être réalisé pour informer les familles de la continuité des actions comme les loisirs en famille. L'équipe d'animation a fait le choix de se projeter sur différentes thématiques, différents créneaux de la semaine et de communiquer largement sur l'ensemble des actions menées. Nous avons ainsi pu déterminer par nous même quelles actions retenaient l'attention du public (stage philo et création, atelier maquillage, atelier créatif...) et celles qui n'ont pas fonctionné (brunch pour parents, répit parental...). Nous avons ainsi également affiné au fur et à mesure les créneaux les plus porteurs et les outils de communication ciblés les plus adaptés.

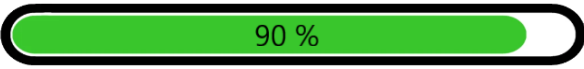
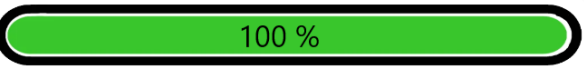
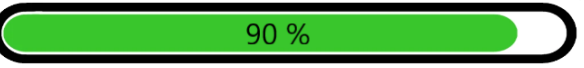
Concernant les actions liées au soutien à la parentalité, un travail de fond a été mené avec des partenaires pour institutionnaliser le réseau déjà existant et ainsi le renforcer. La présence de permanences professionnelles au sein de la structure a largement participé à ce développement pour les familles. Toutes les actions n'ont pu être menées sur ce premier semestre mais la dynamique participative avec les parents d'élèves, les professionnels du secteur et les structures partenaires comme le centre social Mescladis de Gignac ou l'Echapée à Clermont l'Hérault constitue de solides bases pour appréhender cette problématique dans sa globalité.

Les actions visées concernant le public jeune et les difficultés de ce secteur (scolarité, mobilité, insertion, emploi...) sont en revanche quelque peu en retrait. En effet, la collaboration avec la MLJ constitue un premier socle de travail mais les relations de confiance avec d'autres partenaires (collège, lycée, entreprises locales...) nécessitent d'approfondir notre action et notre approche pour être pertinente. De plus, le public jeune est aujourd'hui le moins captif sur les actions menées au centre Mozaïka. La communication ciblée vers ce public et la démarche d'« aller vers » vont se matérialiser sur le second semestre 2022.

Améliorer l'accessibilité des services / activités à la population

Un territoire accueillant, une population bien informée	En jeux	Objectifs opérationnels	Réalisation de l'action	Orientation future
	L' intégration des nouveaux habitants	Organiser une fête des nouveaux habitants	75 % Action prévue début octobre pour intégrer les nouveaux habitants du territoire de manière ludique et leur faire découvrir Mozaïka	Assurer l'action de manière pérenne et développer selon le bilan
		Créer un livret « vivre à Saint-André »	90 % Un livret d'accueil a été créé par le service population et remis aux nouveaux arrivants. Collaboration de qualité avec ce service.	Donner plus de visibilité au document en mettant en avant les informations contenues
		Associer les habitants à la découverte du patrimoine local	75 % Action prévue pour les journées du patrimoine à travers un jeu familial en lien avec le secteur associatif	Adaptation de l'organisation en fonction du déroulement de l'action.
	Une communication non ciblée à améliorer	Centraliser les informations pour faciliter la recherche des citoyens	90 % Création d'un espace documentation avec une prospective locale pour récupérer l'ensemble des informations sur l'offre existante.	Continuer à enrichir et mettre à jour le portail de documents disponibles.
		Un « office de tourisme » estival pour promouvoir le territoire	40 % Création de relations de travail avec l'OTI qui a permis l'échange d'informations. Recrutement d'un saisonnier pour mettre en avant les actions de l'été en particulier	Travail partenarial à approfondir pour coordonner l'offre touristique sur le territoire
		Une communication interprofessionnelle et associative à renforcer et coordonner	90 % Création de mailings et rencontres régulières pour l'appropriation du concept de centre social sur la commune.	Continuité à enclencher pour ne pas entrer en concurrence d'actions existantes
	Pas de lieu centralisateur, de vie et d' informations	Un chargé d'accueil formé et informé pour orienter	90 % Le chargé d'accueil possède une expérience d'accueil et s'est informé sur l'ensemble des actions existantes pour bien informer.	Réaliser une veille informative pour être à jour de nouvelles données
		Une accessibilité renforcée (horaires, lieu..) au service de tous	100 % Accès PMR, Ouverture les samedis matin sur thématiques, rotation dans l'équipe pour la gestion de l'accueil continu	Maintenir le niveau d'exigence et de satisfaction du public
		Un lieu unique identifié pour les services à la population	60 % Lieu en cours d'identification sauf pour le public jeune mais travail collaboratif croissant avec l'accueil et la mairie.	Les sollicitations du public doivent continuer à progresser pour devenir une référence

Améliorer l'accessibilité des services / activités à la population

Un maillage territorial renforcé et actif	En jeux	Objectifs opérationnels	Réalisation de l'action	Orientation future
	Un réseau professionnel à développer	Une participation active aux réseaux existants	 90 % Participation très active avec une répartition des secteurs selon les compétences (réseaux jeunesse, territoire, institutions, partenaires, associations) avec plus d'une cinquantaine de réunions. Déjeuners professionnels réguliers	Continuer à être présent et représenté dans chaque réseau pour être acteur
		Des rencontres interpro régulières pour échanger sur les pratiques	 100 % Organisation d'un repas des acteurs (29 participants) pour se connaître et travail étroit avec les permanences intégrées au centre.	Maintenir cette relation de travail formelle et informelle pour être pertinent dans les actions menées
		Un travail partenarial à instaurer et institutionnaliser	 100 % Mise en place de permanences et outils de travail collaboratifs (prise de rdv, comptes-rendus...). Un bilan complet des partenaires est proposé aux pages suivantes.	Entretenir le réseau professionnel créé en 2022 et l'alimenter régulièrement par de nouvelles compétences.
	Une implantation et une reconnaissance locale à forger	Des rencontres inter-associatives à organiser pour coordonner les actions	 60 % Organisation de la foire aux associations en septembre. Manifestation festive prévue mais non réalisée pour créer du lien entre associations (tournoi...)	Organiser une journée rassembleuse pour créer une dynamique locale.
		Un relais pour les comités de quartiers pour répondre aux besoins de la population	 60 % Lien établi avec l' élu en charge des comités de quartier. Action prévue en octobre pour impliquer la population dans la vie de chaque quartier. Partenariat en cours avec l'association Hors les murs pour « aller vers ». Mise à disposition des locaux régulière.	Travail partenarial à approfondir pour faire vivre les comités de quartiers.
		Un soutien humain, financier et matériel pour les structures locales	 90 % Mise à disposition de locaux, matériel minibus régulièrement auprès des associations pour soutenir la vie associative. 21 associations ont déjà utilisé les locaux du centre Mozaïka pour diverses raisons (réunion, activité...)	Travail relationnel à entretenir avec les associations et conserver cette proximité avec les acteurs.

Améliorer l'accessibilité des services / activités à la population

Un territoire au plus près des habitants les plus isolés, fragilisés, en difficulté	En jeux	Objectifs opérationnels	Réalisation de l'action	Orientation future
	L'isolement des personnes les plus fragiles	Des ateliers proposés régulièrement	90 % Plusieurs ateliers à destination des familles se sont déroulés. Des partenaires (UFCV, ARCOPRED) ont également mis en place des ateliers spécifiques à destination des seniors.	Continuer la mise en place d'ateliers spécifiques qui satisfont le public et permettent de rompre l'isolement.
		Une population mobilisée autour de projets solidaires	75 % Une bourse aux jouets est prévue en fin d'année. Mozaïka s'associe également aux animations Téléthon, solidarité Ukraine, ligue contre le cancer...	Favoriser l'implication des habitants en étant force de proposition pour créer une dynamique
		Créer des lieux de rencontres formels et informels	40 % Le lieu n'est pas encore identifié comme tel malgré plusieurs actions menées pour échanger sur différents thèmes.	Améliorer la fréquentation et la visibilité du site pour devenir un espace référence.
	Un renoncement aux droits et une désertification des partenaires pros	Implanter des permanences de partenaires professionnels	100 % L'offre créée est adaptée et répond aux besoins du public. Le bilan des permanences est détaillé dans les pages suivantes	Continuer à enrichir et construire le maillage territorial
		Un écrivain public au service de la population	100 % Une association d'aide aux démarches est présente (bilan détaillé ci-après)	Vigilance sur la qualité de la prestation à assurer
		Un meilleur accompagnement en individualisant les démarches	90 % L'agent d'accueil reçoit et oriente les personnes vers le réseau de professionnels constitué ou réalise les premiers pas.	Qualité d'accueil et d'accompagnement à maintenir
	Une fracture numérique très marquée	Des cours d'informatique pour les novices	75 % En lien avec le CCAS et l'UFCV, 30 séances gratuites avec 8 participants seniors ont été organisées pour une initiation à l'informatique	Conserver la prestation proposée très satisfaisante pour le public, ouvrir à d'autres publics
		Une aide aux démarches administrative en ligne	100 % L'agent d'accueil effectue quelques actes, une association d'aide aux démarches est présente (bilan détaillé ci-après)	Maintenir le niveau de service rendu et de satisfaction du public
		Des actions de prévention et de sensibilisation aux dangers du net	60 % Intervention de l'UFCV dans les classes réalisée, Action globale prévue sur l'année scolaire 2023 avec tous les enseignants	Action à développer pour sensibiliser le plus grand public. Réaliser une veille pour prévenir des arnaques en cours

Bilan des Permanences Administratives



APDA-CH
Assistance dans les Démarches

Association APDA-CH

Kevin Baert, Sandrine Schwartz

Bilan au 21/06/22

- Bilan quantitatif

Début des permanences le 07 Février 2022 : 15 permanences, 7 rdv, 18 personnes sans rdv. Les personnes reçues lors des permanences sont plutôt des femmes seules ou en couple avec des enfants. Les demandes sont diverses : création d'un compte Améli, demande d'instruction du dossier MDPH, demande de permis en ligne, vignette crit'air etc ...

- Bilan qualitatif

Malgré une communication importante, il y a eu peu de rendez-vous à la mise en place. Progressivement, les plages horaires des rendez-vous se remplissent, et la permanence de l'association est de plus en plus repérée. Les deux interlocuteurs sont satisfaits des conditions d'accueil et matérielle proposées et laissées à leur disposition lors de leur permanence. La prise de rendez-vous se fait par l'Agent d'Accueil du Centre Mozaïka.

Pour les mois à venir, l'APDA-CH a pour objectif de pérenniser leur présence sur le temps de permanence au Centre Mozaïka, mais également de poursuivre leur travail de réseau et de partenariat pour pouvoir orienter au mieux les personnes si besoin.

La mise en place de cette permanence au sein du Centre Mozaïka permet d'apporter une réponse à une problématique administrative « classique » et/ou d'avoir un premier entretien avant de proposer une réorientation vers le dispositif adapté. Cette permanence est à disposition de l'ensemble des habitants de Saint-André-de-Sangonis, sans conditions de ressources et/ou d'âge.



Mission Locale Jeunes

Anne Merlin Calzia

Bilan au 30/05/22

- Bilan quantitatif

Il n'a pas été possible de fournir de statistiques complètes, le logiciel de l'association ne pouvant distinguer les rendez-vous sur site. Une vingtaine de jeunes se sont présentés aux permanences.

- Bilan qualitatif

Les intervenantes qui se relaient sur site sont satisfaites de l'accueil et du lieu facilitant leur travail au contact des jeunes. L'assiduité des jeunes semble promouvoir cette action avec moins de défections que pour les permanences de Gignac, lorsque le jeune devait se déplacer. La cohabitation avec les agents est très appréciée et permet des échanges de pratiques constructifs.

Bien que non étayée par des chiffres, cette permanence est très sollicitée et appréciée par les jeunes et les intervenants. Les projets en cours de réflexion doivent être tenus à l'automne pour aller à la rencontre des jeunes et être plus pertinents.



CCVH, relais petite enfance

Valérie Cavalier

Bilan au 20/05/22

- Bilan quantitatif

5 Familles suivies et 2 Assistantes Maternelles reçues.

Une rencontre avec la Coordinatrice de la Micro Crèche « Baby's Chouettes » qui ouvre sur Saint-André-de-Sangonis en Septembre 2022.

Les familles et les assistantes maternelles commencent à localiser les permanences.

- Bilan qualitatif

Une communication importante a été réalisé de la part du Relais Petit Enfance (RPE) au sein de ses instances partenaires : crèche, assistantes maternelles, mais également en lien avec le Centre Mozaïka : familles repérées, réseaux sociaux etc ..., afin de faire connaître la permanence et l'intérêt du RPE.

La fréquentation du lieu devrait sans doute s'intensifier avec les besoins des nouvelles familles qui cherchent un mode d'accueil individuel pour Septembre 2022. En effet, les commissions d'attribution des places en crèche ont eu lieu et beaucoup de familles ont reçu des réponses négatives et vont se tourner vers le RPE.

La permanence est adaptée car elle répond à un besoin des habitants, face à l'évolution de l'arrivée de nouvelles familles sur le village. En effet, les nouveaux habitants sont principalement des familles primipares et/ou avec des enfants en bas-âge (cf : diagnostic de territoire). La communication de cette permanence a été indispensable, et sa fréquentation évolue de semaines en semaines, avec des périodes plus spécifiques (fréquentation plus importante en Juillet face aux congés en Août et aux besoins plus importants des familles pour un mode de garde à partir de Septembre).



Ligue de l'Enseignement

Dominique Girard

Suite à des changements internes au sein de leur Association, la permanence de la Ligue de l'Enseignement s'est tenue un mois en mars avant d'être interrompue puis remise en place après un temps d'arrêt, le 25/05/2022. Il est donc difficile d'établir un bilan de cette permanence à l'heure actuelle.

3 permanences effectuées entre le 25/05/2022 et le 22/06/2022 avec une reprise en Août 2022.



Antenne médico-sociale

Cathy Faucon

Bilan au 03/06/22

- Bilan quantitatif

Début des permanences en Avril 2022 : 5 permanences avec 17 personnes reçues.

- Bilan qualitatif

Les rendez-vous pour cette permanence sont pris directement via l'accueil et/ou les assistantes sociales de secteur du STS de Gignac. Les rendez-vous sont proposés sur la permanence de Saint-André-de-Sangonis face à des difficultés de mobilité pour les personnes, mais également pour les villages aux alentours de la CCVH car le rendez-vous peut-être plus proche.

Les travailleurs sociaux assurant les permanences relèvent des conditions de travail adaptés avec un accueil positif au sein du Centre Mozaïka. Elles y trouvent également un avantage car l'utilisation de ce lieu permet de libérer un bureau de permanence pour d'autres travailleurs sociaux sur le STS de Gignac.

La mise en place de la permanence répond également à un besoin des habitants de Saint-André-de-Sangonis, notamment pour la problématique de la mobilité. Les personnes accompagnées par le STS peuvent se rendre plus facilement aux rendez-vous, car ils sont sur place.



Association CIDFF

Julie Perrin

- Bilan quantitatif

Début des permanences en Février 2022 : 5 permanences avec 8 entretiens dont 6 personnes reçues (1 homme et 5 femmes).

Les demandes sont diverses mais il y a une forte demande en matière de droit de la famille.

- Bilan qualitatif

Les rendez-vous pour cette permanence sont pris directement via l'accueil du Centre Mozaïka ou par Julie PERRIN directement via agenda Google partagé. Toutes les orientations qui ont été faites étaient pertinentes. Les demandes augmentent progressivement, au fur et à mesure du repérage de cette permanence. L'intervenante indique que l'accueil et les conditions de travail au sein du Centre Mozaïka, pour effectuer sa permanence, sont tout à fait agréables. Elle souhaiterait qu'un « petit coin bureau » soit installé dans la salle de permanence afin de rendre le lieu de réception plus chaleureux.

Cette permanence est totalement en adéquation avec les besoins des habitants de Saint-André-de-Sangonis, notamment sur la présence importante de familles sur le village (cf : diagnostic de territoire). Malgré tout, certaines personnes indiquent qu'elles « n'osent pas ». Un travail a été effectué afin de rassurer les usagers sur la question de la confidentialité. Et, la communication pour informer de cette permanence a été essentielle.



Association l'entre deux temps

Delphine Rey

Bilan au 30/05/22

○ Bilan quantitatif

Début des permanences en Février 2022. 8 personnes ont été reçues et 3 processus de médiation ont découlé de ces rendez-vous. S'en sont suivies plusieurs séances de médiation dont une en visio. Les enfants concernés par les séparations ont tous moins de 10 ans. Tous les bénéficiaires vivent ou travaillent sur la commune.

○ Bilan qualitatif

L'Entre 2 Temps propose un accompagnement aux relations familiales vivant des tensions importantes au sens large : séparation, relations intergénérationnelles, relations tissées en pré-naissance. L'activité pratique auprès des personnes s'organise autour : des entretiens d'information et des séances communes de médiation familiale, des permanences d'information sur la médiation familiale, des actions de communication vers des professionnels d'autres champs et de public divers.

Les rendez-vous pour cette permanence sont pris directement par Delphine REY. Les possibilités de rendez-vous ne sont pas encore toutes remplies, mais les demandes augmentent progressivement. La permanence et son intérêt semble compris par les habitants.

L'intervenante indique que les locaux sont adaptés à l'accueil des personnes et à son organisation. Elle apprécie le fonctionnement en équipe et en partenariat du Centre Mozaïka. Pour la fin d'année 2022, elle souhaiterait mettre en place un groupe de paroles autour du soutien à la parentalité pré ou post naissance.

La mise en place de cette permanence, même si elle est plus spécifique, répond également à une demande des habitants de Saint-André-de-Sangonis. Un travail important de communication a été fait pour informer et expliquer cette permanence, et pour la valoriser. Une vidéo de présentation a également été réalisé pour expliquer le rôle de la structure et de la médiation familiale.

BILAN GENERAL DES PERMANENCES

Pour l'ensemble des permanences proposées, nous avons dû effectuer un travail important de communication et d'explications : respect de la confidentialité, intérêt de chaque permanence etc ... Pour valoriser ces permanences, nous avons réalisé des vidéos de présentation des différents partenaires (certaines vidéos restent encore à réaliser) pour présenter les associations/structures/dispositifs, que nous avons publié sur nos réseaux sociaux. Au-delà de cela, l'agent d'accueil effectue un travail de lien avec les personnes se présentant au Centre Mozaïka en prenant le temps de remettre un tableau des différentes permanences et en les expliquant. Les différents professionnels de la structure font également le lien avec les partenaires pour faire connaître les permanences proposées et favoriser le travail en réseau.

Le 29 Mars 2022, le Centre Mozaïka a organisé un « repas des acteurs » où les partenaires présents sur les permanences ainsi que les professionnels du Centre Mozaïka, ont pu se retrouver et échanger autour d'un repas. Ce temps a été réellement apprécié et nous souhaitons le réorganiser à hauteur de deux fois par an.

Le bilan de l'Axe de travail « **Améliorer l'accessibilité des activités et services à la population** » est satisfaisant. L'ouverture du Centre Mozaïka a de fait apporté une proximité de services à la population inégalée sur la commune.

L'enjeu principal de cet axe était l'implantation de professionnels au sein même de la structure. Le bilan de ces permanences, bien que perfectible en termes de fréquentation est très encourageant. La présence de nombreux professionnels dans les locaux a permis la construction d'un véritable maillage, des échanges constructifs et des projets communs potentiels. Cette implantation est donc une véritable réussite et s'additionne aux nombreux réseaux dont fait partie l'ensemble de l'équipe d'animation (réseau jeunesse, départemental, parentalité, convention globale territoire, réseau des centres sociaux...) qui ne font qu'accroître l'ouverture du champ de compétences.

Cette présence est indispensable pour favoriser une communication pertinente envers la population et ainsi diriger au mieux les usagers de la commune envers les services proposés. La fonction d'accueil est ainsi primordiale pour que le dispositif et les actions menées soient valorisées, mises en avant et accompagner auprès du public.

La fonction sociale de la structure est également remplie avec la création de projets solidaires, l'implication du centre Mozaïka dans de nombreuses actions d'envergure mais aussi des partenariats constructifs pour mener à bien des missions par spécialistes (cours d'informatique pour les seniors, atelier bien vieillir, ...).

Le Centre Mozaïka commence à devenir un lieu centralisateur des services à la population, il est désormais relativement bien identifié par la population même si la notion de « centre social » reste floue pour certains usagers. Il remplit cependant bien ses fonctions de lutte contre les difficultés de mobilité ou de fracture numérique en développant des services à la porte de tous.

Favoriser le lien social et l'animation de la vie locale

Un territoire dynamique pour tous	En jeux	Objectifs opérationnels	Réalisation de l'action	Orientation future
	Manque de festivités et d'un événement majeur	Créer un temps fort annuel rassembleur	100 % Plusieurs actions d'envergure ont été menées avec un franc succès à chaque opération (carnaval, fête jeunesse, marché terroir...)	Pérenniser ces temps forts répartis homogènement sur l'année
		Un soutien des associations dans leurs festivités	75 % Travail mené avec quelques associations pour proposer des actions en commun mais cela reste aléatoire et non formel	Mettre en avant nos services pour devenir un repère auprès des associations
	Pas de coordination des actions existantes	Synchroniser les actions pour mieux les valoriser	90 % Création d'un agenda mensuel et contacts réguliers avec toutes les associations pour harmoniser le calendrier. Les associations ont pris leur repère et sont demandeuses.	Continuer à proposer des outils collaboratifs pour améliorer la cohérence
		Compléter l'offre d'animation locale, et notamment pour les seniors	90 % Le travail partenarial avec l'UFCV, ARCOPRED et le CCAS amènent des actions adaptées au public ciblé.	Pérenniser les actions et travailler pour que le public soit force de proposition
		Créer un pass activités pour faciliter la découverte	0 % La disparité des associations et de leur tarification ne permet pas la mise en place du projet.	Action non reconduite
	L' accès à la culture très restreint	Une salle d'exposition temporaire comme lieu d'intérêt	40 % Difficulté pour établir un répertoire des artistes. Une première expo photo est prévue en octobre pour la semaine bleue.	Répertorier les artistes et les captiver pour mettre en forme l'action de façon répétée.
		Un réseau interne avec la bibliothèque et les associations	90 % Le rapprochement avec la bibliothèque a permis des idées communes et des échanges réguliers, en attente de concrétisation	Mettre en place des projets communs pour concrétiser le travail préparatoire
		Des ateliers/initiations pour faire découvrir et soutenir l'offre associative	90 % Intégration de 3 associations culturelles dans les locaux et réalisation d'ateliers réguliers pour les enfants (peinture, lecture...)	Continuer à proposer des actions tous publics (projet lire et faire lire en cours)
		Mettre en valeur le patrimoine local à travers des actions culturelles	90 % Les manifestations « Place au terroir » et journées du patrimoine sont le pilier de ce dispositif	L'action est satisfaisante avec des partenariats à développer

Favoriser le lien social et l'animation de la vie locale

Des habitants actifs et force de proposition	En jeux	Objectifs opérationnels	Réalisation de l'action	Orientation future
	Une population peu mobilisée dans la vie de la cité	Des campagnes d'appel au bénévolat pour mettre en avant les compétences	60 % Des campagnes ont été réalisées mais sans véritable retour. Attente de la foire aux associations pour relancer l'opération	Continuer la prospection et construire une offre concrète pour les potentiels bénévoles.
		Susciter l'envie de participer aux actions du centre	75 % La forte communication réalisée et les échanges directs ont permis de créer une dynamique en attirant des publics peu enclins au départ à venir au centre Mozaïka	Travailler la communication directe pour expliquer, valoriser, donner l'envie.
		Un appel au don de matériel pour faire vivre le centre	75 % (ludothèque) avec quelques apports de jeux par des familles. A utiliser avec parcimonie	Proposition à réétudier notamment pour la construction de chars au carnaval
	Une force d'actions et d'initiatives peu mobilisée	Mobiliser les forces vives pour faire vivre le bénévolat	60 % Difficulté à attirer des bénévoles, construction en cours avec le bouche à oreille maintenant que la structure est bien repérée	Mettre en valeur les premiers bénévoles et créer une dynamique collective
		Créer une dynamique participative notamment chez les jeunes retraités	75 % De nombreux contacts établis avec des bons retours de ce public qui fréquente régulièrement les lieux	Franchir un cap dans la présence et l'implication des personnes dans la structure
	Manque de place laissée aux initiatives citoyennes	Des concours citoyens pour réaliser les bonnes idées	90 % Travail mené par le service culture de la mairie, partenariat à améliorer pour valoriser l'action.	Intégrer le jury ou l'équipe préparatoire du projet communal
		Un espace d'échanges et d'initiatives libres	100 % Plusieurs temps d'échanges libres (thématiques ou non) se sont formés au cours des mois, nécessité de le faire vivre	Mettre en place des conditions d'accueil chaleureuses pour favoriser les échanges
		Accompagner et soutenir les référents de quartier	75 % Lien créé avec les représentants, actions programmées en octobre. Réunions régulières des comités dans les locaux.	Créer une relation de confiance pour travailler en partenariat de façon régulière.

Favoriser le lien social et l'animation de la vie locale

Une population épanouie, une mixité réelle	En jeux	Objectifs opérationnels	Réalisation de l'action	Orientation future
	L' intégration des jeunes au sein de la cité	Des chantiers loisirs pour valoriser leurs actions	100 % Réalisation de 2 chantiers loisirs avec 16 participants. Grande satisfaction et bonne valorisation des jeunes auprès du public	Continuer ces chantiers très appréciés et renouvellement des partenariats (IME, ST)
		Une transmission numérique vers les plus âgés	40 % Mission assurée en partie par l'UFCV (2 services civiques réalisent les ateliers numériques pour seniors). Difficulté de cibler des jeunes en dehors.	Communiquer et impliquer les jeunes dans cet axe de travail de façon ludique
		Une maison des jeunes adaptée à leurs besoins pour s'intégrer	75 % implication des jeunes pour l'aménagement, la décoration prévue début 2023.	Faire vivre la dynamique exponentielle de l'ALSH ados pour ce lieu. Intégrer les 17-25 ans ?
	Manque d' actions intergénérationnelles	L'échange de savoirs pour valoriser les compétences de chacun	50 % Difficulté à impliquer les personnes. Deux bénévoles vont intégrer les activités (CLAS, lire et faire l'ire à l'école)	Constituer un socle de bénévoles important en communiquant en direct pour lancer l'action
		Des événements spécifiques intergénérationnels	90 % Projet semaine bleue prévu en octobre en partenariat avec le CCAS	Action à améliorer et valoriser selon le bilan établi
		Des ateliers réguliers pour créer du lien et de l'interaction	40 % Les disponibilités des deux publics ne sont pas toujours compatibles pour l'interG.	Travail de réflexion à mener pour construire le projet cohérent
	La citoyenneté et le bien vivre ensemble à renforcer	Le conseil des Jeunes Citoyens comme levier d'initiatives	100 % Le CJC est porteur de plusieurs actions suivies par les usagers. Bonne dynamique avec visite du Sénat programmée en octobre	Continuer cette dynamique avec le renouvellement des élus prévu en 2023
		Des actions de sensibilisation , des campagnes de prévention régulière	90 % Plusieurs actions menées (gestes qui sauvent, tous au compost) avec réussite aléatoire selon la thématique	Affiner les thèmes pour satisfaire le public. Actions en devenir
		une notion environnementale présente dans tous les projets	90 % Mise en place d'éco-cup, colonne de tri des déchets, gestion interne du recyclage	Progresser dans la valorisation des gestes réalisés au quotidien

Le bilan de l'Axe de travail « **Favoriser le lien social et l'animation de la vie locale** » est globalement satisfaisant. Le centre Mozaïka s'est notamment identifié en proposant des manifestations d'envergure sur la commune, et ce de façon régulière (carnaval, fête de la jeunesse, place au terroir). Ces grands rassemblements (400 personnes en moyenne) ont marqué les esprits et apportés une certaine visibilité à la nouvelle structure. Une grande mixité s'est ainsi formée lors de ces occasions.

Plus au quotidien, l'équipe d'animation s'est forcée à proposer des actions, des ateliers, des échanges de façon très régulière (chaque semaine à minima) pour ainsi créer une dynamique et faire venir les citoyens sur place. Ces propositions ont connu des succès différents mais la répétition d'actions a apporté leurs fruits progressivement avec une montée en puissance des présences et fréquentations.

L'animation de la vie locale est un nouveau défi pour l'équipe d'animation, peu tournée vers l'événementiel auparavant et c'est donc une des satisfactions principales.

Il a été revanche difficile de mobiliser les forces vives du territoire en dehors des grandes manifestations. Le recrutement de bénévoles ou de volontaires pour proposer des actions est délicat et demande du temps pour que les personnes soient en confiance et volontaires pour donner de leur temps. Le travail mené avec le secteur associatif, premier vivier de bénévolat sur la commune, est à approfondir dans ce registre.

Concernant l'intergénérationnel, les premières actions vont être menées à l'automne (semaine bleue) et vont pouvoir concrétiser les intentions mises en place. En dehors de ces temps forts, il est difficile d'instaurer une répétition d'actions en fonction des disponibilités communes. L'ouverture de la maison intergénérationnelles prévue fin 2022 pourrait être un levier important de l'action.

Du côté des plus jeunes, compétence initiale du service Jeunesse, Sports Education, l'offre d'animation et de citoyenneté progresse bien avec une bonne implication des jeunes à travers le Conseil des Jeunes Citoyens ou encore les chantiers loisirs. La tranche d'âge des 17/25 ans reste néanmoins éloignée des dispositifs actuels malgré les interactions régulières avec ce public. L'offre n'est actuellement pas adaptée à leurs besoins.

Synthèse

Le Centre Mozaïka a ouvert ses portes début 2022. Après une grande campagne de communication soutenue, l'identification de la structure est plutôt satisfaisante même si certains publics sont peu touchés (jeunes adultes) et la notion de « centre social » interpelle parfois.

La communication est un élément indispensable dans la démarche de faire connaître le Centre Mozaïka ainsi que les différentes actions. L'Agent d'Accueil a un rôle primordial centralisateur afin de récupérer l'ensemble des informations puis de les diffuser. Nous œuvrons en ce sens pour apporter une communication adaptée et cohérente avec les différents objectifs.

La fréquentation du lieu est en constante augmentation après des débuts « poussifs », le passage et les sollicitations quotidiennes témoignent de la bonne dynamique lancée. Les retours des usagers sont très porteurs et attirent de plus en plus de public. Cette courbe de croissance est en corrélation avec la multiplication des actions menées dans le centre, mais également progressivement en dehors pour aller-vers le public. La qualité des espaces et l'accueil reçu font partie des points forts soulignés par les usagers mais aussi les partenaires.

Les usagers sollicitent principalement le centre Mozaïka pour des renseignements au sujet des permanences (37%) et des activités (29%). Près de 300 passages ont ainsi été enregistrés soit plus de 160 personnes différentes, sans compter les actions menées dans la structure mais hors de notre champ d'intervention spécifique. Ces actions partenariales apportent tout de même une réelle dynamique et permet aux utilisateurs de découvrir les lieux et les actions menées.

Au 1er Juillet 2022, le Centre Mozaïka compte 18 adhésions : 6 familles et 12 personnes seules (dont 2 bénévoles). Cette donnée est actuellement insuffisante afin de répondre à nos objectifs initiaux et pour permettre que le Centre Mozaïka soit un lieu qui « appartient » aux habitants de Saint-André-de-Sangonis, tant dans l'accessibilité que sur l'utilisation globale.

Concernant la typologie du public du Centre Mozaïka, nous repérons un public principalement de familles pour ce qui est de la participation aux activités, et de personnes âgées de plus de 50 ans pour ce qui est des passages et des adhésions sur la structure. Cette distinction est significative et doit nous permettre de travailler autour de la possibilité de « mélanger » les différents publics, et de valoriser les actions intergénérationnelles.

Après quelques mois d'ouverture, le Centre Mozaïka a couvert une majorité de ses objectifs à travers les actions ciblées et proposées dans le projet de préfiguration. Si certaines actions n'ont pu encore être menées, la mise en action globale de la structure et de l'équipe est très cohérente. Une vraie dynamique s'est installée au sein même du centre, avec les nombreux partenariats créés, notamment pour l'implantation des permanences institutionnelles. La fonction participative reste en revanche en retrait mais il est nécessaire de laisser du temps pour que chacun puisse s'approprier cette nouvelle structure sur le territoire.

FORCES	FAIBLESSES
- Une communication diversifiée et efficace pour cibler l'ensemble des publics, et partager l'ensemble des informations. - Un repérage du Centre Mozaïka qui est effectué, avec une augmentation progressive de sa fréquentation. - Une équipe dynamique et mutli-compétente - Un fonctionnement interne coherent - Un réseau de partenaires grandissants et une bonne implantation des permanences	- Un démarrage progressif - Un concept de « centre social » mal identifié - Une diversification des publics au sein des actions relative - Une difficulté à trouver des bénévoles. - Travail autour du public jeune adulte peu enclenché
OPPORTUNITES	MENACES
- Un travail important réalisé pour valoriser le repérage et la connaissance de la structure, notamment en allant au contact direct des usagers. - Succès des actions d'envergure pour faire connaître la structure - Une envie de l'ensemble des professionnels de continuer à s'investir dans ce lieu afin de valoriser les actions et les objectifs de travail. - Une confiance et une autonomie de la part de la gouvernance - Une projection vers de nouveaux locaux à horizon 2024.	- La fonction participative très modérée selon les actions - Un désintérêt du Centre Mozaïka s'il ne répond pas aux besoins de l'ensemble des habitants de Saint-André-de-Sangonis. - La notion de concurrence à éviter avec d'autres associations locales pour faire vivre la cite - Le public Jeune adulte n'est pas intéressé pour le moment par le Centre.



Partie II

Diagnostic de territoire

Notre démarche



Démographie

- Evolution de la population
- Composition des foyers
- Emploi, logement...

Cadre de vie

Accessibilité services : mode de garde, déplacements, commerces, loisirs....

- Vie culturelle et sportive
- Equipements et structures
- Le Pôle municipal culture, sports et social



Diagnostic territoire / bilans partenaires

- La vie associative
- Les Partenaires présents sur le territoire
- La population



Le diagnostic initial a été complété par la mise à jour de données en 2021/2022 ainsi que de nouvelles enquêtes de proximité

Notre démarche de diagnostic est fixée autour de plusieurs axes. Elle a pour objectif, à travers différents outils, d'identifier les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces de notre territoire et ainsi proposer un projet social cohérent.

La première phase consiste au recueil et à l'analyse de données « froides » à travers les différentes sources d'informations à notre disposition (Données INSEE, recensement, CAF de l'Hérault, Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault, Mairie...). Ces informations nous permettent de mettre en lumière les données socio-démographiques qui constituent le paysage de notre commune. Identifier la typologie des habitants du territoire, leur niveau social, la composition des familles est essentielle pour orienter notre projet social au plus près des besoins des Saint-Andréens.

La deuxième phase s'intéressera à identifier le cadre de vie des Saint-Andréens. Nous entrerons ainsi en contact avec les établissements et structures qui font vivre le territoire. Définir l'offre des services et activités disponibles sur la commune nous permettra de mieux analyser les besoins et attentes de la population. La constitution des sondages et la réalisation d'entretiens ciblés directement auprès des structures existantes doivent fluidifier la remontée d'informations et donner de la perspective aux données froides recueillies en première phase. Cette méthode doit également nous permettre de nouer un contact avec ces structures et les inscrire dans notre démarche d'animation de vie sociale.

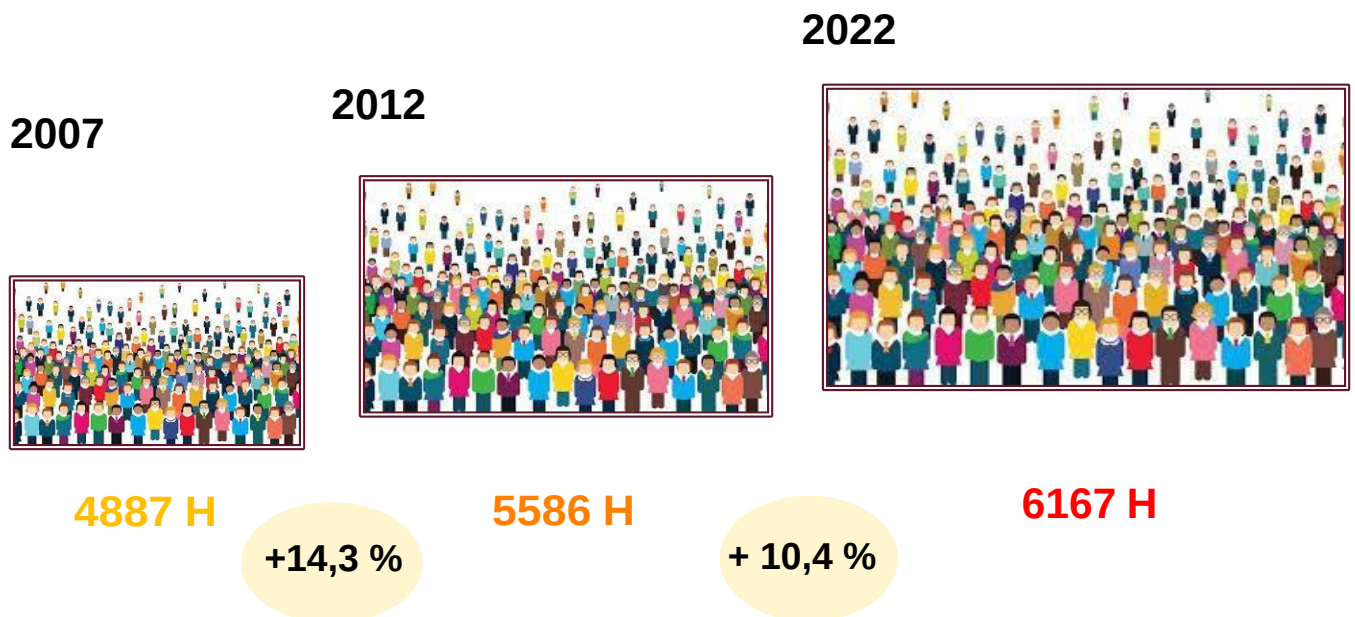
Enfin, la troisième phase est liée à l'enjeu principal de notre démarche : l'intégration de la population au cœur du projet. Elle consiste en la réalisation du diagnostic partagé de territoire en prenant compte d'une part, le bilan des partenaires institutionnels et locaux ; et d'autre part les attentes de la population. Cette phase se réalisera en plusieurs étapes avec l'implication des partenaires dans la constitution du diagnostic grâce à leur expertise et leur analyse. Nous avons également lancé la démarche de création de comités de quartier avec l'appel à candidature de représentants qui nous permettra d'entrer directement au contact de la population. Le choix de cette méthodologie repose sur la volonté d'impliquer les habitants dès la création du projet de façon structurée et rationnelle pour être la plus pertinente possible.

Différents outils seront donc mis en place au cours de cette démarche de diagnostic selon les besoins identifiés. Ils seront détaillés dans chaque partie pour mettre en lumière les résultats recueillis et leur analyse au service du projet.

Cette enquête, menée majoritairement en 2021 pour le projet de préfiguration, a été enrichie tout au long de l'année 2022 avec les nouveaux éléments intervenus dans la vie de la cité mais également les enquêtes de terrain en direct qui ont permis d'apporter de nouveaux éléments. Les données présentées ci-dessous sont ainsi mises à jour et complétées pour intégrer la vie de la nouvelle structure au dynamisme

La démographie

- La population Saint-Andréenne



Depuis 1975, la population St Andréenne ne cesse de s'accroître.

Pic + : de 2008 à 2018 avec + 20,5 % de population

Répartition de la population selon les tranches d'âges

0-14 ans :	21,1 %
15-29 ans :	14,8 %
30-44 ans :	20,3 %
45-59 ans :	19,3 %
60-74 ans :	15,8 %
75 et + :	8,6 %

Augmentation sensible des 15-29 ans et des 60-74 ans

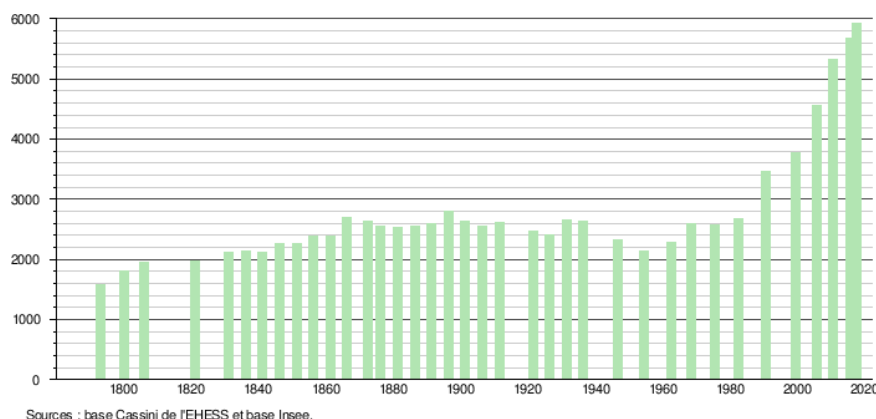
31,5 % des ménages sont sur la commune depuis moins de 4 ans



Source INSEE

Saint-André de Sangonis est donc un territoire en pleine expansion démographique. Sa situation géographique, la proximité de l'autoroute et la qualité de vie en font un territoire très convoité, comme sur l'ensemble de la Vallée de l'Hérault (ANNEXE 2). Ces dernières années, la commune accueillait en moyenne 100 habitants par an. Cette expansion s'est concrétisée par la création de nouvelles zones d'urbanisation, dont le quartier du Puech et du Peyrou. Le P.L.U, validé en 2020, permettra un potentiel d'accueil de 8 000 habitants, sans diminuer les zones agricoles et naturelles existantes aujourd'hui.

**Histogramme
de l'évolution
démographique**



Cette évolution engagée dans les années 1990 se ressent sur l'ensemble du territoire intercommunal qui regroupe 28 communes pour 39499 habitants en 2018, contre 32292 habitants en 2008. Cet afflux massif nécessite aux collectivités d'adapter les équipements et services pour faire face à cet exode urbain. En effet, on recense aujourd'hui près d'un tiers des habitants de la commune comme « nouveaux arrivants » (installés depuis moins de 4 ans). Cette donnée est primordiale dans la compréhension de la typologie des Saint-Andréens actuelle. Deux populations cohabitent entre les familles historiques du village (principalement regroupés dans le cœur de village) et les nouveaux habitants (quartiers récents en zone périphérique). L'intégration de cette nouvelle population est un enjeu majeur pour la collectivité, le centre social aura donc un rôle primordial pour créer du lien entre ses deux strates d'habitants.

On constate effectivement une différence de culture entre les « Porcs Nègre », issus majoritairement d'une influence rurale et viticole, amoureux de leurs traditions et leur histoire, nostalgiques du Saint-André d'autrefois où il n'était qu'un village rural et agricole. L'intégration des nouveaux arrivants, principalement originaires de zones urbaines, n'est donc pas aisée pour tous. Avec eux, ces néo-saint-andréens apportent une nouvelle façon de vivre et de consommer parfois en contradiction avec l'histoire du village.

Passer de village rural à petite ville péri-urbaine est donc une transition délicate pour tous et la collectivité doit s'y adapter en proposant une offre de services adaptée aux besoins de tous. Au même titre que sur l'ensemble de la communauté de communes, nous devons lutter pour que Saint-André ne devienne pas une « ville dortoir » et conserver ainsi une forte attractivité.

La population de Saint-André est relativement jeune et a connu une forte augmentation de la tranche d'âge 30/44 ans et de celle des 0-14 ans, ce qui dénote une arrivée de couples jeunes avec enfants (accession à la propriété). Récemment, la population des plus de 60 ans augmentent de nouveau progressivement pour correspondre aux données du département. Il y a une représentation homogène de toutes les tranches d'âge sauf sur la tranche des 15/29 ans où l'on observe un tassement. Cela peut être expliqué par le départ de la commune de cette population jeune soit pour poursuivre des études, soit pour trouver son premier emploi.

- La typologie des familles

On compte 2482 ménages sur la commune en 2018
soit + 24,35 % en 10 ans

1430 ménages sans enfants
soit 57,6 % des ménages



28,9 % des ménages



28,7 % des ménages

1052 ménages avec enfants
soit 42,4 % des ménages



31,6 % des ménages

10,8 % des ménages



Nombre d'enfants par foyer



40,4 %



44,9 %



9,1 %



5,6 %

Et +

Décès

2021 : 53
2020 : 55
2019 : 56
2018 : 54
2017 : 50
2016 : 53
2015 : 57
2014 : 46
2013 : 42
2012 : 43

Flux naturel



Naissances

2021 : 75
2020 : 74
2019 : 82
2018 : 58
2017 : 77
2016 : 78
2015 : 70
2014 : 67
2013 : 82
2012 : 74

Source INSEE - Mairie

Baisse des familles avec 3 enfants. Augmentation des familles avec 2 enfants et avec 4 enfants ou plus.

Le nombre de ménages a augmenté de façon linéaire à la courbe de croissance de la population. Les ménages sont majoritairement constitués en couple avec enfants (31,6% de la population). Cette donnée est en augmentation depuis 2008 avec 112 nouveaux foyers sur la commune. Cela confirme la composition des nouveaux arrivants sur le territoire, notamment dans les quartiers résidentiels, essentiellement de jeunes couples avec enfants primoaccédants (ANNEXE 3).

Nous repérons également une augmentation de 80 familles monoparentales entre 2013 et 2018, ce qui démontre une représentation de ce type de familles de plus en plus marquée sur le territoire. Les familles monoparentales représentent plus que 10,8% de la population de Saint-André-de-Sangonis soit 25,5% des familles. La proportion est la même que sur l'ensemble du Département. 82,1% des parents en familles monoparentales sont des femmes, la proportion des hommes étant en légère augmentation au cours de ces dernières années. Cependant, les couples avec enfants sont encore plus présents à l'échelle du Département (42.36 %) bien que la représentation du territoire soit souvent détournée en village familial-dortoir. Parmi ces ménages avec enfants, ils sont composés d'un ou deux enfants pour 84,50% d'entre eux.

Ensuite, ce sont les couples sans enfants qui sont les plus représentés sur la commune avec une augmentation continue depuis plusieurs années : 604 en 2008 contre 713 en 2018.

Les retraités, sur la commune de Saint-André de Sangonis représentent 30,6% de la population, et est en légère augmentation constante depuis une dizaine d'années. Ce pourcentage est similaire à celui du reste du département (29,3%).

Sur la commune, le taux de natalité était de 13,04% en 2012 contre 13,46% en 2019. D'une manière générale et malgré quelques fluctuations sur certaines années (pic de naissances en 2019, et baisse des naissances en 2018), le nombre de naissances restent globalement le même avec une moyenne de 73,7 naissances par an. Ce taux est supérieur à celui du Département, ce qui atteste de la vitalité du territoire.

Globalement, Saint-André de Sangonis est un territoire dynamique qui se rajeunit grâce à une population de type famille avec enfants qui s'implante sur le territoire depuis une dizaine d'années (ANNEXE 2).

• La scolarité et le niveau de qualification

Scolarité

71,9 % des enfants de 2 à 5 ans (228)
 96,5 % des enfants de 6 à 17 ans (1052)
 35,3 % des jeunes de 18 à 24 ans (123)
 4,5 % des 25 à 29 ans (13)



Diplômes

(âgés de plus de 16 ans)



Sans diplôme :	20,1 %
BEPC, Brevet collège :	5,7 %
CAP, BEP :	24,8 %
Baccalauréat, BP :	17,8 %

La commune de Saint-André dispose de 4 écoles élémentaires et maternelles (dont un établissement privé), et d'un collège.

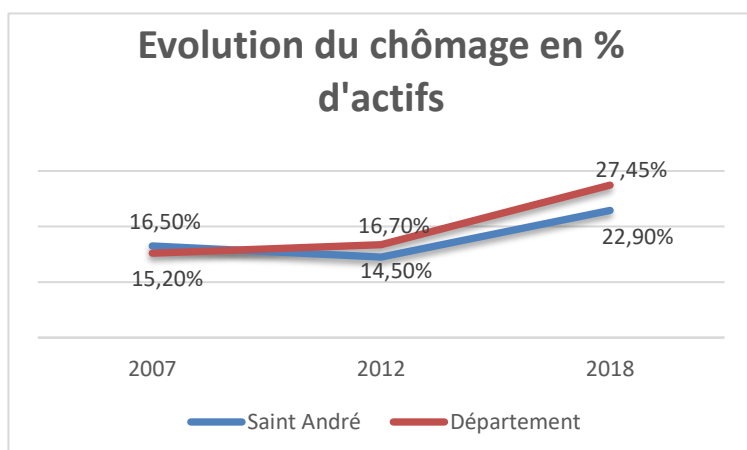
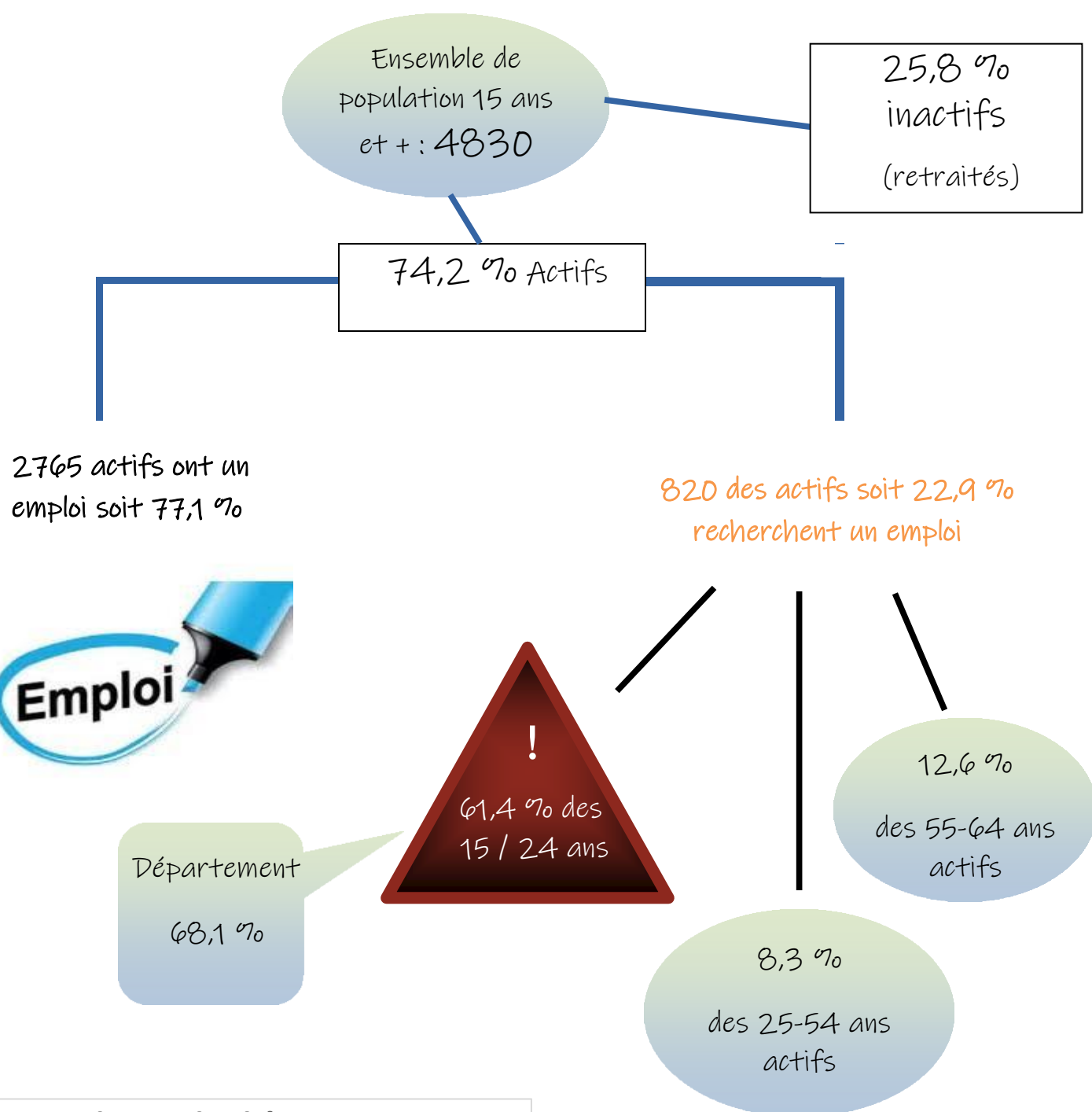
La population Saint-Andréenne rajeunissant, les effectifs des enfants scolarisés sur le territoire grandissent. En 2010, 540 élèves fréquentaient les écoles publiques de la petite section au CM2 contre 589 à la rentrée de Septembre 2021. Des ouvertures de classes ont eu lieu et vont avoir lieu dans les prochaines années pour atteindre 12 classes maternelles (contre 8 aujourd'hui) et 18 classes élémentaires (16 actuellement) d'ici 2030 selon l'étude du cabinet d'Architecte-programmiste en charge des équipements scolaires de la commune. L'instauration de l'école obligatoire dès l'âge de 3 ans n'a pas eu d'impact direct sur les effectifs recensés dans les écoles communales.

On retrouve la même progression au collège avec des effectifs en constante augmentation depuis 2012, passant de 670 élèves à 741 aujourd'hui.

En 2018, on relève que 90,9 % des jeunes saint-andréens de 2 à 17 ans sont scolarisés. Cette donnée est similaire à celle du Département (90,9%) et de la CCVH (90,8%). En revanche, les jeunes de 18 à 24 ans sont très largement minoritaires (sur la tranche d'âge des 2-24 ans : 19,8 % à Saint-André-de-Sangonis contre 34,2 % dans l'Hérault). Cela révèle principalement que les jeunes qui poursuivent leurs études quittent le territoire pour s'installer en zone urbaine (Montpellier) pour faciliter leur vie étudiante.

Au niveau des qualifications, le taux de population non diplômée sur la commune de Saint-André-de-Sangonis est de 20,1%, ce qui est similaire au taux du département (19,6%) mais supérieur au taux de la CCVH (16,6%). Cette donnée, sur la commune, a perdu plus de trois points en une année, mais elle reste importante. En parallèle, la part des habitants ayant un diplôme supérieur a augmenté de 4 points pour passer à 31,7% (ANNEXE 2).

- L'emploi et les catégories socio-professionnelles



Nous repérons une forte augmentation du nombre d'actifs recherchant un emploi avec la part des jeunes de 15 à 24 ans qui est surreprésentée (mais qui est similaire aux données au niveau du département).

La population active (personnes de + 15 ans ayant un emploi ou en recherché d'emploi) de la commune (74,2%) et de la CCVH (77,8%) est proportionnellement plus importante que sur le Département (70,9%). Il y a donc moins d'étudiants sur la commune (9%) que sur le reste du territoire (12,9%). Concernant la proportion des retraités, elle est la même sur la commune que sur l'ensemble du département. Ce sont les actifs ayant un emploi qui ont le plus progressé ces dix dernières années (+ 2,7%) alors que les chômeurs ont légèrement reculé (-0.4 %) contrairement à la CCVH (+ 1,2 %).

Saint-André-de-Sangonis, comme pour l'ensemble du département, connaît un vrai déficit d'emploi des jeunes de 15 à 24 ans. En effet, ces jeunes représentent 61,4 % des sans-emploi contre 68,1% au niveau du Département. Cette donnée augmente très rapidement d'année en année confortant l'information perçue par la qualification des jeunes sur la commune. La précarité est particulièrement importante pour ce public (ANNEXE 2).



On constate sur la commune un léger recul de certaines catégories socio-professionnelles, en premier lieu le nombre de retraités. La baisse du nombre d'agriculteurs et son taux actuel (0,7%) confirme une tendance enclenchée depuis plusieurs décennies, la commune étant historiquement un patrimoine viticole important mais en perte de vitesse en nombre d'exploitants, entre autres dû à l'urbanisation grandissante. La part des employés, des artisans et des ouvriers est également en légère diminution depuis 10 ans.

Les cadres supérieurs et professions intermédiaires quant à eux, se développent dans des proportions égales en comparaison au territoire de la CCVH, mais de manière plus importante que le département de l'Hérault. Saint-André-de-Sangonis demeure toujours une terre d'accueil importante pour les ouvriers en comparaison des autres secteurs.

Les allocataires CAF

Les données de la Caisse d'Allocation Familiale 2020
(comparaison avec 2019)



1307 foyers allocataires / 3576 personnes couvertes
+ 1,1 % (2019)

493 autres foyers
(pers. Seules, retraités...)

814 familles
(62 % des foyers couverts)

203 Familles vivant sous le
seuil de pauvreté : 25 %

181 Familles nombreuses
(3 enfants et +) : 22 %

95 Familles bénéficiaires
minima sociaux : 12 %

245 Familles
Monoparentales : 30 %

35 %

24 %

20 %

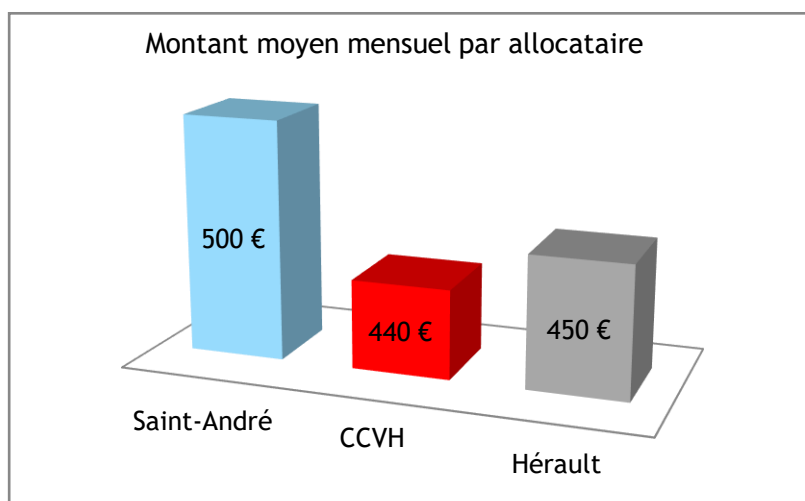
19 %

18 %

11 %

36 %

27 %



Source CAF de l'Hérault - BL enfance

Les foyers couverts par les allocations familiales sont en augmentation ces dernières années pour atteindre au total 57,9% de la population en 2020. Comme nous avons pu l'analyser précédemment dans la typologie des habitants, ce sont les familles (62%) qui représentent la majorité des bénéficiaires d'allocations sur le territoire. Pour autant, elles sont en léger recul, les personnes seules étant proportionnellement en augmentation. Cela inclue donc 1639 enfants à charge au sens des prestations (ANNEXE 4).

En comparaison aux données du département (36%), Saint-André-de-Sangonis bénéficient d'un pourcentage moindre de familles monoparentales (30%). Cependant, le nombre de familles monoparentales sur la commune augmentent progressivement, et cette donnée est à prendre en compte. Ces chiffres se traduisent également sur le logiciel de gestion BL enfance qui prend en compte exclusivement les familles fréquentant les activités péri et extrascolaires (420 familles). En effet, le revenu fiscal moyen est en augmentation constante depuis ces trois dernières années.

Malgré ce, le graphique en bas de page précédente montre l'importance des sommes versées hors prestations d'actions sociales. La population saint-andréenne montre donc toujours des signes de difficultés économiques en comparaison du territoire de la CCVH ou du Département. Si on analyse le type de prestations perçues, les aides dites familiales sont toutes supérieures sur la commune que sur le Département. Les allocations familiales (45 %) confirment la typologie « famille – 2 enfants », les allocations de base PAJE (13 %) témoignent de la présence de jeunes enfants et l'allocation de rentrée scolaire (32 %) est le signe d'une précarité relative. Toutes ces données sont largement supérieures aux moyennes départementales. On retrouve cette même tendance, certes plus atténuée, en comparant ces chiffres avec le territoire de la CCVH.

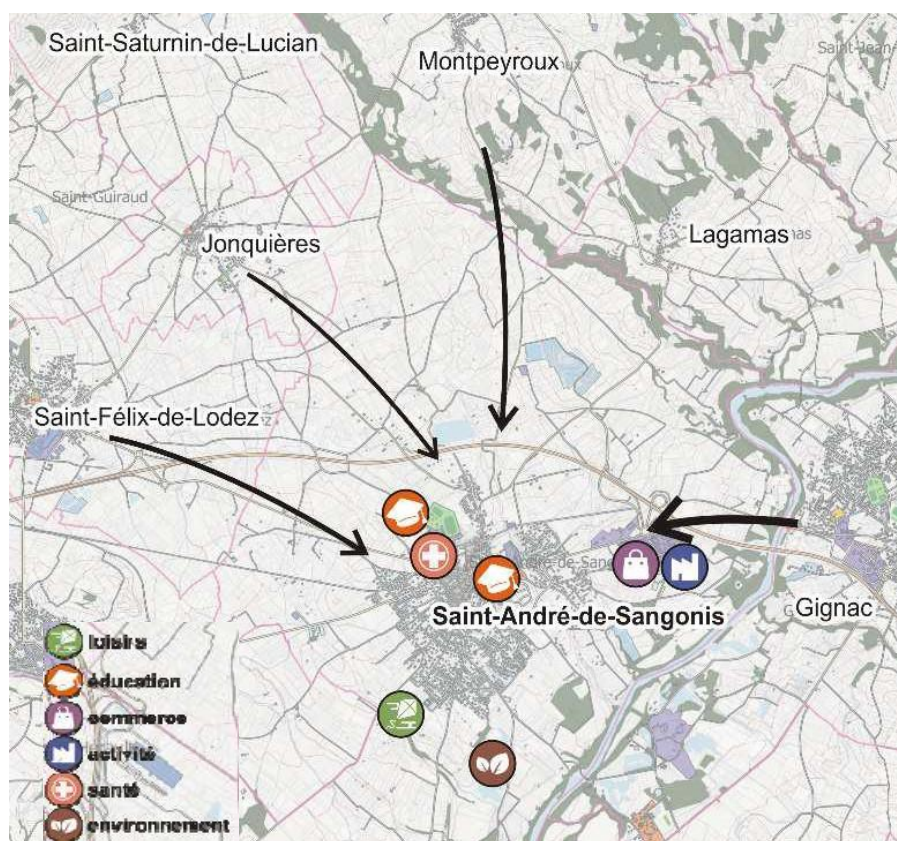
En revanche, les saint-andréens sont moins bénéficiaires d'aides au logement (25%) que sur l'ensemble de l'Hérault (38%). D'un point de vue du logement, cette donnée peut s'expliquer en partie par le faible parc immobilier disponible à la location. Mais dans sa globalité, cela reflète à nouveau une typologie de population ciblée sur un territoire attractif et en plein essor depuis des années : les ménages d'actifs avec un ou deux enfants à charge.

Ces tendances se retrouvent dans les statistiques de l'INSEE concernant le niveau de ressources moyen et la part des ménages fiscaux imposés (48%), qui est au-dessous de la moyenne départementale (52,1%). Dans les mêmes proportions, on constate que le revenu moyen horaire est inférieur chez les saint-andréens de 0,50€ / heure pour les 26-50 ans et de 1,40€ / heure pour les plus de 50 ans. En 2017, les revenus médians sont ainsi de 20440€ par foyer contre 21230€ sur la CCVH, soit 790€ d'écart annuel (ANNEXE 2). Depuis notre dernier diagnostic, cette donnée a augmenté tant pour Saint-André-de-Sangonis que la CCVH. Cependant, le montant a évolué plus rapidement pour la CCVH creusant un écart plus important encore, en comparaison à Saint-André-de-Sangonis (écart passant de 620€ à 790€ sur une année).

Saint-André-de-Sangonis a donc une typologie de famille spécifique, assez représentative du territoire de l'Ouest Montpellierain. Sa mixité sociale et sa relative précarité sont très significatives.

- L'Urbanisme

La commune de Saint André de Sangonis s'inscrit dans l'armature de bourgs et villages du Cœur d'Hérault, en complémentarité des villes centres de Clermont l'Hérault, Lodève et Gignac. En tant que pôle secondaire, Saint André de Sangonis assure une attractivité locale réelle, en matière d'équipements, de services (collège, poste, écoles, crèche, pôle de santé, équipements sportifs, culturels, services communaux, commerces de proximité...), de commerces (artisanats, alimentations et produits du terroir, salons de coiffure, d'esthétique, bars, hôtel, restaurants, camping, commerces de proximité, carburants...et d'activités économiques (Eco Parc La Garrigue) et culturelles. En effet, la commune a su conserver une centralité dans le Cœur d'Hérault pour les communes environnantes.



Carte des polarités propres à Saint-André-de-Sangonis

Economique

Zone d'activité La Garrigue
Proximité avec l'ECOPARC du Cœur d'Hérault-la-Garrigue
Offre de commerce diversifiée, notamment commerces de proximité

- Education

Collège Max Rouquette
Ecoles primaires et maternelles

- Santé

Offre médicale et paramédicale variée
Maison de retraite Yves COUZY

- Culture

Bibliothèque municipale, Association sportives culturelles et de loisirs, Service municipal jeunesse
Animations festives d'été

- Loisirs

Complexe sportif Raymond-Boisset

- Environnement

Berges du fleuve Hérault et de la rivière Lergue, notamment les anciennes carrières

Dans le SCoT en cours d'élaboration, le rôle structurant de Saint André sera renforcé par un meilleur niveau d'équipements et de services, et un maintien de la dynamique démographique. La ville est de cette manière pleinement confortée dans son rôle structurant local. De plus, la proximité avec la ville centre de Gignac sera confortée dans le PADD du SCoT, par une complémentarité fonctionnelle et urbaine à calibrer.

Saint-André de Sangonis, en partenariat avec la ville de Gignac s'est engagé dans le dispositif « Petites Villes de Demain ». Ce dispositif permet aux collectivités en position de centralité sur leur territoire de bénéficier de soutiens logistiques, financiers ou techniques pour développer leurs projets de manière coordonnée. Cinq groupes de travail (équipements et espaces publics mobilité, commerce et services, habitat et « pas de côté ») ont été créés pour définir un diagnostic et une stratégie de développement basée sur deux axes :

- Rénover les espaces publics en prenant en considérant les usages d'aujourd'hui.
- Implanter de nouveaux services en centre-ville pour encourager leur fréquentation et donner à voir les effets d'une politique de renouvellement urbain.

Les réflexions en cours en matière de reconquête urbaine

Le territoire communal est essentiellement occupé par l'agriculture, notamment la vigne qui couvre une grande partie des surfaces agricoles.

Le développement de la ville s'est opéré au cours des dernières décennies, traduit par une urbanisation sous la forme de lotissements pavillonnaires, consommatrice d'espace et monofonctionnelle, exclusivement réservée à l'habitat. Sur le plan urbain, le village évolue très fortement au sud avec un développement très horizontal avec des quartiers pavillonnaires. L'urbanisation récente de la commune se concentre au nord du centre-ville à présent, tendant à rééquilibrer l'espace urbain. Les équipements publics se concentrent principalement au nord également. Consciente de la nécessité de structurer ses extensions, la municipalité a réalisé, depuis les années 2000, deux nouveaux quartiers, pensés comme des projets d'ensemble et réalisés sous forme de Zones d'Aménagement Concerté. Ces nouveaux quartiers, qui regroupent habitats collectifs et habitats individuels, intègrent aussi quelques équipements et services.



Le centre historique de Saint André de Sangonis est aujourd'hui de bonne tenue. Les habitations ont été largement réhabilitées et les espaces publics ont été requalifiés. La commune intègre également une réflexion en cours qui porte sur la reconquête des friches urbaines. En effet, Saint André de Sangonis dispose d'espaces urbains à fort potentiel, comme le site de l'ancienne distillerie, la cave coopérative. Des équipements structurants pour la commune et au-delà pourraient être réalisés dans quelques années.

Ainsi, il s'agit aujourd'hui de réaliser un projet de territoire qui vise à structurer, équiper et relier les unités différentes urbaines, avec plusieurs orientations stratégiques en matière d'urbanisation (ANNEXE 5) :

- prévoir une densification des zones urbaines existantes,
- réinvestir les friches industrielles,
- redynamiser le centre ancien et son appareil commercial, en s'appuyant notamment sur l'étude urbaine concernant deux îlots du centre-ville,
- requalifier l'entrée de ville,
- sauvegarder le patrimoine existant,
- créer des voies de liaison prenant en compte les nouveaux quartiers de la Commune, et favoriser une circulation apaisée et les déplacements doux,

- Le logement

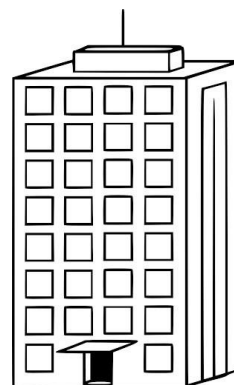
70,5% des ménages sont propriétaires

26,9% sont locataires

En une année, nous repérons une légère augmentation des propriétaires et une légère diminution des locataires.

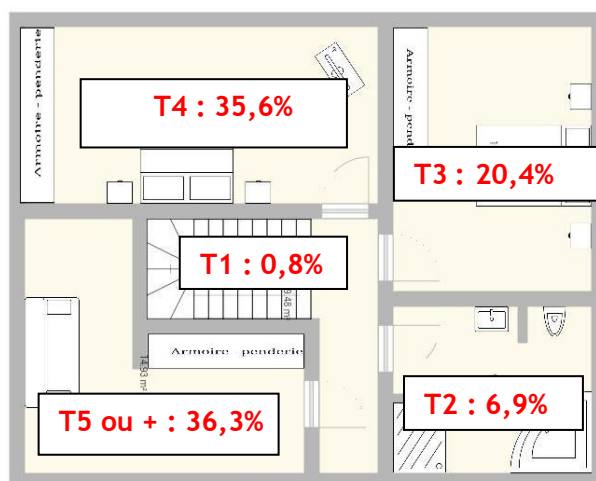
518 appartements soit
18,3% des logements

+ 33,2% en 10 ans



2312 maisons soit 81,6% des logements
+ 17,8% en 10 ans

Répartition des types de logements en 2018



Augmentation de 4 points des logements en T5 et plus, en comparaison à 2017.

En corrélation avec les éléments produits précédemment, on constate une évolution très importante des logements sur la commune. Depuis 1968, le nombre de logements est passé de 908 à 2833 en 2018, soit une augmentation de 67,9%. Cette constante remarquable a connu un pic en particulier au début des années 2000. On retrouve les mêmes tendances sur l'ensemble du Département, les courbes étant particulièrement similaires à l'échelon de la Communauté de Communes. En revanche, le taux de résidences principales est bien supérieur aux autres territoires avec 87,8% des logements ayant cette fonction et seulement 2,5% de logements secondaires. Cette donnée explose sur l'ensemble du Département (18,3%) du fait de l'attrait touristique du littoral principalement. Le nombre de logements vacants, sur la commune de Saint-André-de-Sangonis est relativement important avec 9,8% de son parc immobilier, principalement répartis autour du centre-ville.

En 2018, le pourcentage de propriétaires est d'environ 70,5% ce qui est semblable aux données de 2008 (69%). L'ensemble augmente avec les nouvelles constructions mais la proportion reste la même, ce qui est bien supérieur à l'ensemble du Département (53,2%). L'ancienneté dans ces logements est importante avec en moyenne 18 années de présence sur la commune. Ce chiffre ne cesse de diminuer avec l'arrivée de nouvelles constructions chaque année.

Les logements sont majoritairement de type T4 ou T5 pour 71,9% des logements. Cela reflète une nouvelle fois la typologie familiale des saint-andréens avec en moyenne 4,5 pièces par résidence principale et 3 pièces par appartement.

Les prix médians des maisons au m² se sont envolées ces dernières années sur la commune de Saint-André-de-Sangonis, et ne cessent d'augmenter. En 2020, le prix médian sur le village était de 1990€/m² contre 2260€/m² en 2021, ce qui reflète une augmentation rapide. En comparaison à la CCVH, où le prix médian était de 2040€/m² en 2020 contre 2200€/m² en 2021, on remarque une augmentation similaire sur une année mais le prix au m² sur la commune est aujourd'hui plus élevé que sur la CCVH.

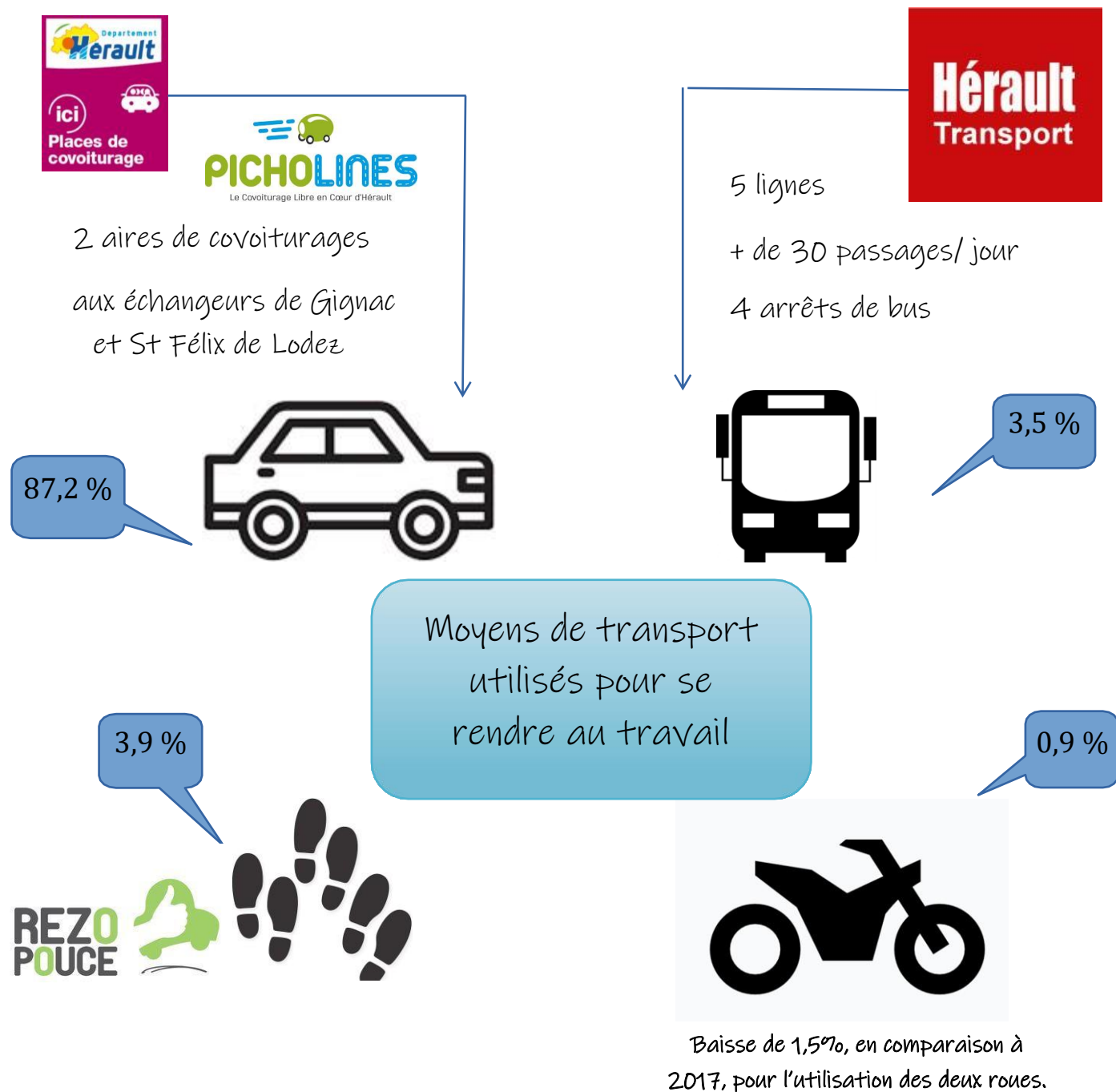
Au sein du Département de l'Hérault, on repère des secteurs où le montant au m² est bien plus élevé : 3100€/m² pour la métropole, 2910€/m² pour la ville de Sète, ou encore 4270€/m² pour la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or).

En revanche, on remarque également sur ce secteur, des communes où le montant au m² est plus faible que sur la commune de Saint-André-de-Sangonis : 2020€/m² pour le Clermontois, ou encore 1490€/m² pour le Lodévois Larzac.

Cette flambée des prix de la dernière décennie sur la commune a permis de combler le retard en comparaison du reste du Département, avec une forte attractivité.

La commune dispose également de 6 ensembles de logements sociaux sur son territoire. Ces ensembles comprennent pour deux d'entre eux des maisons individuelles et quatre sont composés d'appartements. 153 logements au total sont répartis sur ces 6 ensembles pour 27 % de villas. La majorité des logements sont des T3 pour 38.5 % d'entre eux. 3 ensembles sont très récents et ont vu le jour dans le développement de nouveaux quartiers récents au nord et au sud du village.

• La mobilité



Nombre de véhicules par foyer



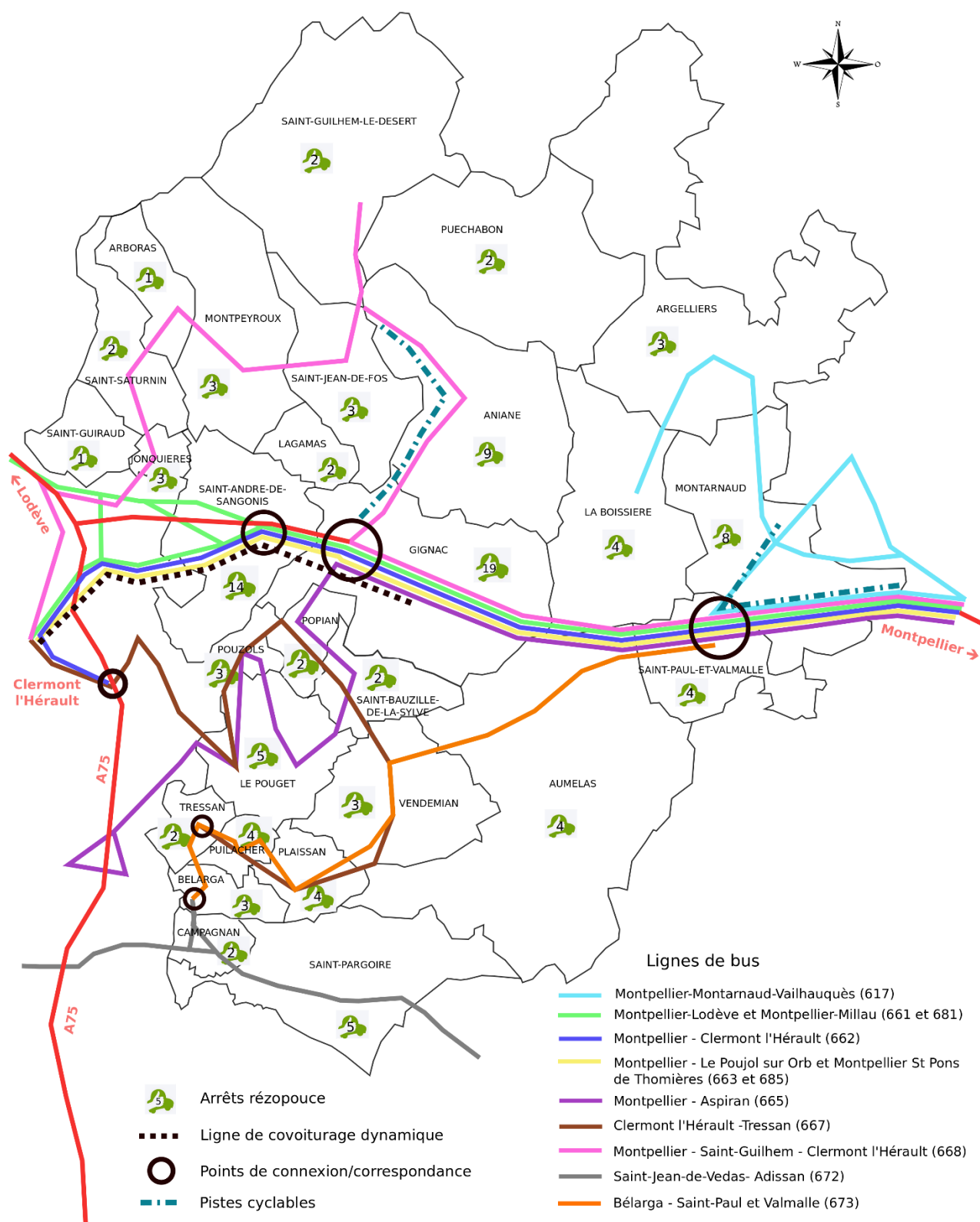
46,1% soit 1146 ménages



44,7% soit 1113 ménages

9,2% soit 229 habitants de Saint-André-de-Sangonis ne sont pas véhiculés.

Carte du réseau de transport au sein de la communauté de communes Vallée de l'Hérault



Saint-André-de-Sangonis est un bourg bien desservi par le réseau autoroutier (A75 et A750), ainsi que par le réseau routier secondaire. Ces réseaux mettent en relation les trois pôles structurants du territoire cœur d'Hérault : Lodève (à 15 min), Clermont l'Hérault (5 min), Saint-André/Gignac. De plus, on observe deux échangeurs, l'un à l'Ouest et l'autre à l'Est. Ce dernier dessert directement la zone d'activité « l'écoparc », où se trouvent l'agence économique et la pépinière d'entreprises du pays cœur d'Hérault. Enfin, Saint-André-de-Sangonis est située à 20 minutes en voiture de l'agglomération de Montpellier, à 15 minutes de Pézenas et à 30 minutes de Béziers. Ces proximités offrent de nombreux services : aéroport, gares, hôpitaux, universités... Saint-André-de-Sangonis est donc un carrefour stratégique.

La desserte en transport en commun vers Lodève, Clermont l'Hérault, Montpellier est assurée par Hérault Transport. Quatre arrêts de bus sont implantés pour 4 lignes. Une nouvelle implantation est à l'étude pour desservir le site de « l'écoparc » cœur d'Hérault la garrigue.

On observe aujourd'hui la nécessité de créer des trames douces en direction de la commune voisine Gignac, ce lien étant primordial depuis l'ouverture en 2020 d'un lycée de secteur.

Les nouveaux modes de mobilité sont également à intégrer comme une aire de covoiturage aux deux échangeurs (en cours à l'Ouest, à programmer à l'Est) ou l'installation de bornes de recharge des véhicules électriques.

La logique de déplacement observée sur le territoire est classique dans un secteur rural en périphérie d'une grande ville. Le taux d'actifs travaillant hors de la commune de résidence continue d'augmenter (+ 5,9% en 10 ans), et ce depuis 15 ans. En 2018, seuls 22 % des saint-andréenstravaillent sur la commune, contre 27,9 % il y a 10 ans. L'aménagement récent d'aires de covoiturations et la sensibilisation facilitent ces trajets du quotidien même si le parc de véhicules ne cesse d'augmenter.

Dans ce registre de l'amélioration des mobilités et des transports « doux », plusieurs actions ont été lancées suite à l'étude de la mobilité sur le territoire intercommunal. La plateforme « Picholines » est actuellement en expérimentation et offre une plateforme numérique de covoiturage innovant. L'intérêt de cette nouvelle solution de mobilité en cœur d'Hérault est de proposer une couverture plus efficace et à moindre coût des zones peu denses du territoire et des destinations non couvertes par le réseau de transports en commun.

La CCVH s'est également intéressée au dispositif qui s'inscrit dans les orientations de son projet de territoire "Vallée 3D". Elle a donc sollicité le Département qui a conventionné avec Rezo Pouce. Pas moins de 119 points d'arrêt ont été implantés sur les 28 communes de la vallée de l'Hérault en 2021, soit un à 19 points dans chaque commune. Actuellement, les usagers peuvent télécharger leur kit de mobilité en ligne ou bien en faire la demande auprès de leur municipalité. Ce dispositif d'autostop sécurisé mis en place par le Département et l'intercommunalité en lien avec les communes du territoire, doit permettre de désengorger le réseau routier en proposant une alternative durable et accessible à tous, notamment pour les jeunes qui utilisent fréquemment ce moyen de locomotion.

Concernant le public jeune en particulier (16-25 ans), le moyen de transport privilégié est le vélo devant les transports en communs. Le permis est jugé trop cher pour 91 % d'entre eux qui ne bénéficient d'aucune aide. Leurs attentes concernent plus de transports en commun, plus d'arrêts et de fréquence (ANNEXE 6).

SYNTHESE

Le recueil et l'analyse des données socio-démographiques ont été réalisés principalement autour des statistiques de l'INSEE, de la CAF et des services municipaux internes.

La population Saint-Andréenne a beaucoup évolué ces dernières années avec une forte augmentation depuis les années 2000. De par sa situation géographique idéale, la commune a su conserver une centralité dans le Cœur d'Hérault pour les communes environnantes avec un rôle de polarité important. L'arrivée d'une population jeune, primoaccédante avec enfant ou en devenir est caractéristique de l'évolution du territoire intercommunal. Malgré tout, on remarque toujours une part importante de personnes retraitées sur la commune. Mais d'une manière générale, on observe un rajeunissement global de la population qui invite à créer un environnement facilitant leur intégration.

La population communale montre aujourd'hui des signes de précarité relative. D'un côté, les habitants vivant sous le seuil de pauvreté ont diminué et les classes moyennes ont vu leurs ressources légèrement augmenter au cours de ces dernières années. De l'autre, la précarité chez les jeunes s'est fortement accentuée avec un taux de chômage très important et qui augmente rapidement.

Les données statistiques de la CAF confirment la tendance d'une typologie familiale importante sur la commune et tous les services de proximité s'en ressentent (augmentation des effectifs des centres de loisirs, crèches, ouvertures de classes...). Une attention particulière est à porter concernant l'augmentation des familles monoparentales sur le territoire. L'enjeu pour la commune est aujourd'hui de maîtriser cet urbanisme grandissant en développant des équipements adaptés aux attentes des saint-andréens.

Les enjeux de mobilité sont également importants sur la commune puisque la majorité des saint-andréens travaillent à l'extérieur du territoire, le parc automobile est donc très développé. La ville doit donc continuer à structurer les flux en axant sa politique sur la mobilité douce et le covoiturage.

Plusieurs enjeux sont clairement identifiables dans cette analyse socio-démographique. Le développement d'équipements structurants et de proximité, la précarité des jeunes et l'intégration des nouvelles populations sont trois des points forts identifiés. Ces trois points représentent les objectifs, les axes d'intervention, et les dés de réussite d'un seul et même pôle : Le Centre Socio Culturel et Sportif Mozaïka, permettant d'apporter une réponse sur ces diverses problématiques.

FORCES	FAIBLESSES
- Une situation géographique idéale et polarisante - Une forte identité de village lié à son patrimoine et à sa culture - Une population socialement de moins en moins fragile - Une offre de services et d'équipements conséquente et diversifiée	- Le manque d'espaces de rencontres, dans les rues et les espaces publics, détériore le lien social. - Une cohésion difficile entre les différentes populations (nouveaux habitants / familles historiques) - Le taux de chômage chez les jeunes de 15 à 24 ans en recherche d'emploi qui est conséquent - L'augmentation progressive des familles monoparentales, avec un risque d'isolement sur ce type de famille - La mobilité chez les jeunes
OPPORTUNITES	MENACES
- Une population jeune et active arrivant sur le territoire - Des projets d'équipements structurants importants lancés (extension école, MDJ, ...) - Le développement des voies douces	- Un équilibre de l'urbanisation à trouver entre le cœur de ville et les nouveaux quartiers - Une diminution importante de l'activité historique du village : la viticulture - L'arrivée massive de familles d'actifs ne doit pas transformer le village en « village dortoir »

Le cadre de vie

Le patrimoine

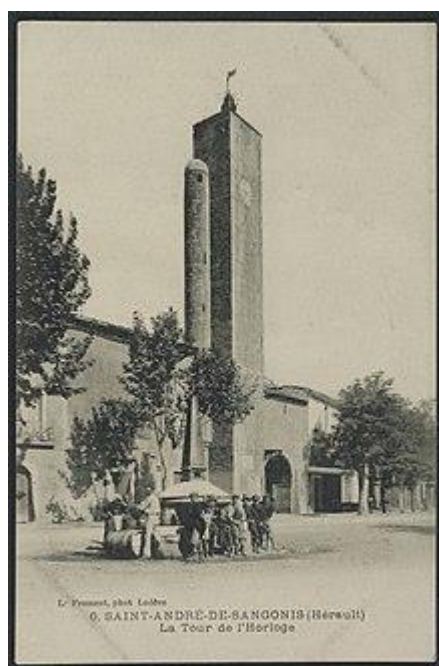
Citée au XI^{ème} siècle comme possession de l'Abbaye d'Aniane, la future bourgade de Saint-André-de-Sangonis semble être placée sous l'autorité des Abbés de Gellone à Saint-Guilhem-le-Désert dès 1031. Au XIII^{ème} siècle, l'évêque de Lodève devient le nouveau maître des lieux et procède à l'édification d'un castrum épiscopal cité en 1270.

Malgré ce glorieux passé médiéval qui caractérise le village, les événements de l'époque moderne ont fortement bouleversé l'emprise originelle du castrum. Dès la fin du XVIII^{ème} siècle, les imposants fossés qui entouraient le village fortifié furent bouchés sur toute leur longueur. Les faubourgs du village se développent à grande vitesse et une place aménagée d'une fontaine crée le lien entre le centre historique et les faubourgs. Ce phénomène se propage tout au long du XIX^{ème} siècle où le bâti hors les murs prend une proportion très importante selon la localisation des nouvelles routes et de la gare.

Le patrimoine de la commune est fortement lié à la viticulture qui a été l'activité économique la plus importante il y a plusieurs décennies.

Le patrimoine architectural regroupe aujourd'hui :

- Une grande église paroissiale entièrement remaniée dans les années 1870/80 possédants un puissant clocher à la flèche particulièrement altière d'environ 50 mètres, repérable de fort loin dans la plaine de l'Hérault.
- Beffroi communal surmonté de son campanile en fer forgé.
- Grande fontaine monumentale datant de la fin du XIX^e siècle.
- Ancienne chapelle.



Le cochon noir de Saint-André-de-Sangonis est l'animal totémique du village, qui donne son nom aux Saint-Andréens... Les porcs Nègres. Une forte identité culturelle est présente et plusieurs associations font vivre cette tradition.



La Légende du Cochon noir

Un jour... le seigneur d'un bourg « St Andrea » ou « St Cômes », qui dans un Moyen Âge imprécis, ne s'étaient pas encore associés pour former par évolution phonétique et alliance économique : Saint-André de Sangonis.

Un jour donc, le seigneur de « Rasclous » avait une fille et n'arrivait pas à lui trouver un mari.

Était-elle laide comme les sept péchés capitaux ? Était-il mauvais comme la peste ? La légende sur ce point reste muette, mais quoi qu'on en sache, les prétendants ne se bousculaient pas au pont levis. Devant cette pénurie et cette sécheresse en gendre, le père sinistre a eu recours à une espèce de jugement de Dieu. Du haut de son donjon, il a lancé une pomme dans le village en se jurant bien que le premier de ses vassaux qui la croquerait, serait en prime et par forceligoté à sa Catherine par les liens indissolubles du mariage et de la menace réunis. Las, les saint-andréens ou les saint-cômois trop bien nourris ou se souvenant, peut-être, de l'entourloupette édenique d'Eve, boudèrent le suzerain.

Seul un porc noir vint manger cette pomme pleine de pépins et de sous-entendus conjugaux.

Alors le seigneur de « Rasclous » monta au plus haut de la tour et cria de toutes ses forces : « vous êtes plus bêtes que des cochons noirs ! »

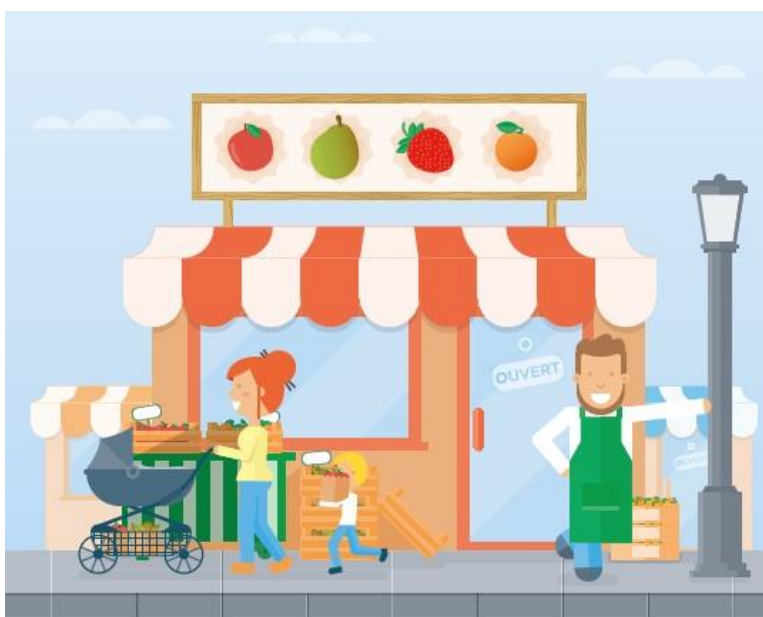
Depuis ce jour, nous portons ce triste nom mais nous en sommes fiers... !

- **Le commerce, la vie économique**

Saint André de Sangonis dispose d'une activité économique périphérique et de centre-ville en développement. L'offre commerciale de Saint-André-de-Sangonis est très diversifiée. On recense 53 commerces de détail (boulangeries, boucheries, épiceries, salons de coiffure, bar, restaurants, fleuristes, maison de la presse, tabac, hôtel...), des commerces de services (réparation automobile, location de matériel...) ainsi qu'une surface commerciale qui vient de s'agrandir, fin 2020.

Trois jours de marchés animent le centre-ville en matinée (le mardi, le vendredi et le dimanche).

Des professions libérales complètent les services à la population (banques, médecins, pharmaciens, dentistes, opticiens, notaires, architectes, infirmiers, kinés, podologue, vétérinaire...). 70 entreprises ont été créées en 2019 sur la commune dont la majorité dans le domaine de la construction et du commerce.



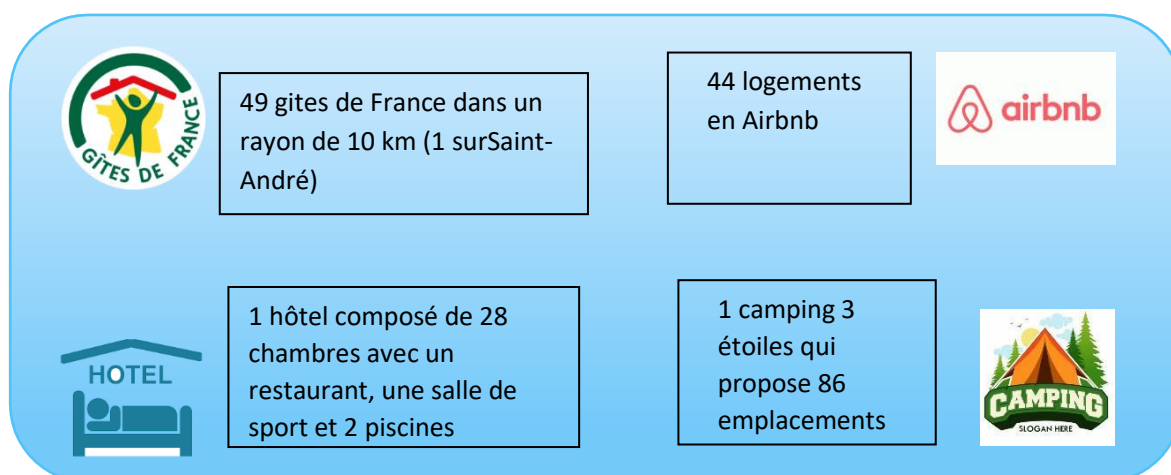
De plus, Saint-André-de-Sangonis a développé très tôt, au début des années 1980, à l'Est sur la route de Gignac, une zone d'activité économique qui occupe actuellement 14 hectares (Eco Parc La Garrigue). Une extension de 12 hectares est en cours de réalisation au Sud de la zone existante. Il s'agit d'une zone intercommunale de la CCVH.

- Le tourisme

Saint-André de Sangonis est situé à un carrefour de sites touristiques remarquables. Plusieurs sont labellisés parmi les grands sites de France (Lac du Salagou, Cirque de Mourèze, Cirque de Navacelles, Pont du Diable, St Guilhem le Désert...). Ces sites attirent jusqu'à 400 000 visiteurs par an en haute saison pour les plus fréquentés, ce qui représente un brassage de population important. Le tourisme en arrière-pays du littoral s'est particulièrement développé ces dernières années.

La compétence Tourisme est ici intercommunale. Une offre importante liée aux activités sportives de pleine nature (VTT, randonnée, canoë kayak...) s'est développée en incluant la découverte du patrimoine viticole et architectural.

Bien que le territoire communal n'offre pas de sites touristiques remarquables, sa situation géographique en fait un pôle secondaire direct. On constate ainsi une offre de logements touristiques très importante :



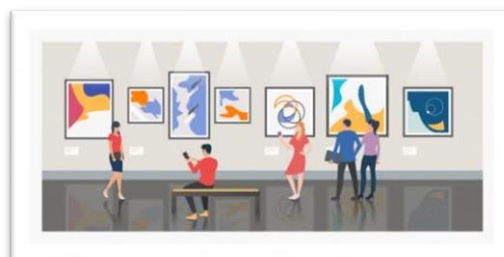
L'offre culturelle est également très importante sur l'ensemble du territoire avec à proximité immédiate différents lieux de découverte :

Les musées

Musée de Lodève
 Apothicairerie de l'hôpital (Lodève) Musée de l'Abbaye (St-Guilhem-le-désert) Argileum - la maison de la poterie (Saint- Jean-de-Fos)
 Cantercel - site expérimental d'architecture (la Vacquerie-st-martin)
 Musée village d'antan (St-Guilhem-le-désert)
 Observatoire astronomique (Aniane)

Les salles de spectacles

Théâtre le Sillon (Clermont l'Hérault) Cinéma Alain Resnais (Clermont-l'Hérault) Le Sonambule (Gignac)
 Cinéma Luteva (Lodève)



Carte interactive du territoire



Ecole A. Frank



Collège Max Rouquette



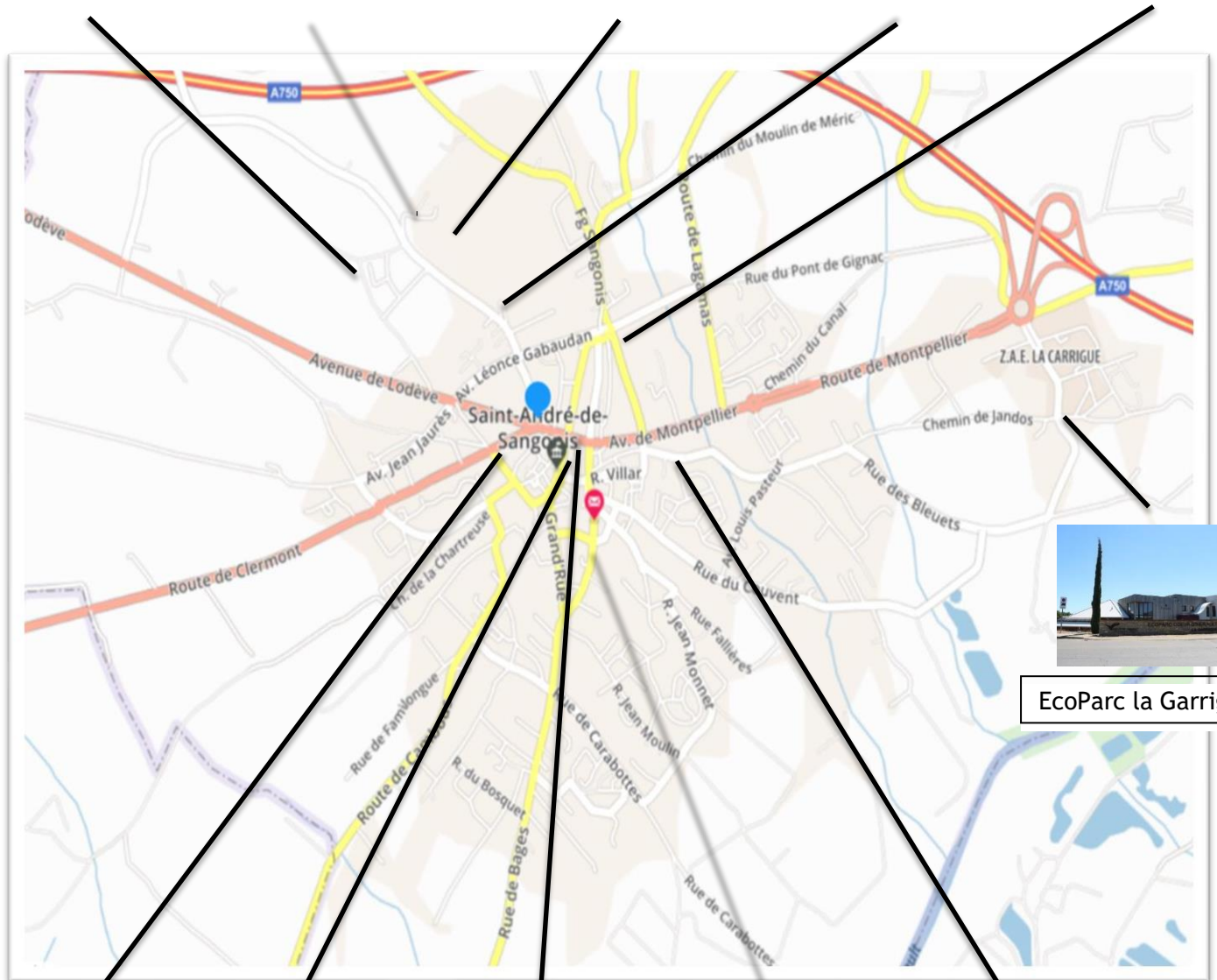
Stade Sangonis



Gymnase R. Boisset



Ecole Randon



EcoParc la Garrigue

ADMR



Service Jeunesse, sports, éducation



Ecole R. Gaubil



Mairie - CCAS



Bibliothèque



La ville de Saint-André est en pleine transformation. En effet, de nombreux équipements vont voir le jour dès fin 2022 et dans les années à venir. Ces projets qui vont voir le jour prochainement sont issus du travail de fond mené par la Municipalité et vont permettre de donner un nouvel élan au territoire et de confirmer son rôle centralisateur.

L'Alternateur, ouvert en janvier 2022, est à la fois un tiers-lieu et un fablab, intégré dans les réseaux régionaux et nationaux. Il a deux missions, également importantes qui participent à la politique de développement local de la Vallée de l'Hérault :

- soutien aux activités économiques
- innovation et diffusion des cultures numériques pour tous.

Les utilisateurs y partagent machines et compétences.



Le complexe sportif de Saint-André de Sangonis va s'agrandir dès la fin 2022 de deux nouvelles salles de sports. Financées par le Département, une salle de combat, une salle de gym ainsi que des structures d'escalade vont ainsi être créées et ouvrir de nouvelles perspectives pour les associations sportives en manque d'espaces depuis plusieurs années. Une loge de gardien est également prévue pour garantir une sécurité et un bien-être aux pratiquants.

Une Maison Intergénérationnelle est en train de voir le jour à horizon fin 2022. Cet espace multifonctionnel, situé en centre-ville est co-financé par la CAF de l'Hérault et le Conseil Départemental. Il se composera d'une maison de jeunes sur 100 m² ainsi qu'une salle de 130 m² à l'étage pour accueillir les associations de la petite enfance, le relais Petite Enfance et un public seniors. Sa localisation sera à proximité immédiate du futur emplacement du centre social Mozaïka prévu en 2024.



L'extension de l'école A. Frank au nord du village a débuté et va se poursuivre jusqu'en 2024. L'école va s'agrandir de sept nouvelles classes, une bibliothèque, une salle de classe pour l'IME et un nouveau réfectoire. Elle accueillera ainsi à terme les élèves de l'école Randon pour regrouper les cycles 2 et 3 sur un seul et même lieu. L'aménagement de la voirie sera étudié en conséquence face à l'afflux grandissant dans le secteur, à proximité du collège.

Un espace de vie associatif va être livré fin 2022 à proximité immédiate du stade Sangonis. Ce lieu de vie associatif permettra aux associations de disposer de locaux adaptés, conviviaux favorisant la dynamique sportive et l'implication de bénévoles.



Tous ces espaces à venir témoignent de la dynamique nouvelle sur la commune et vont donner un nouvel essor. Les espaces publics qui sortent de terre sont tournés vers la vie associative, la jeunesse et les sports et étaient très attendus par la population. Dans cette même dynamique, une médiathèque est en projet pour s'implanter en plein cœur de ville.

Le Pôle Municipal culturel, sports et social

Le Pôle Municipal Culture, Sports et Social est né du regroupement de trois services municipaux distincts : la bibliothèque, le CCAS et le service Jeunesse, Sports, Education (centre Mozaïka). Ces trois services distincts sont inclus dans un même pôle bien qu'ils restent indépendants dans leur fonctionnement.

La Bibliothèque

Avec plus de 15000 documents (livres, mangas, jeux, magazines, livres audios, DVD), les collections de la bibliothèque de Saint André de Sangonis sont riches et variées. La bibliothèque fait partie du réseau intercommunal de la Vallée de l'Hérault qui regroupe 18 bibliothèques, 3 médiathèques, et 3 points relais.

La bibliothèque a pour rôle d'être un vecteur culturel et de partage.

Plusieurs actions sont proposées tout au long de l'année avec des animations, des ateliers jeux, des ateliers numériques, des ateliers sciences, des ateliers de découverte (réalité virtuelle, stop motion ...), une ludothèque etc ... Des spectacles et des concerts sont également organisés en partenariat avec la CCVH (Petite Enfance, Adulte). Un service de portage à domicile s'est mis en place pour faciliter l'accès à la culture pour les personnes en situation de handicap, ou pour répondre aux difficultés de se déplacer.

La bibliothèque travaille également en partenariat avec plusieurs institutions locales : le Collège Max Rouquette, l'Ecole Privée Sainte Jeanne d'Arc, le Centre de Loisirs, le Centre Mozaïka, l'IME, et l'EHPAD. Ils sont notamment bénéficiaires pour des prix littéraires, des animations, des sélections documentaires etc ...

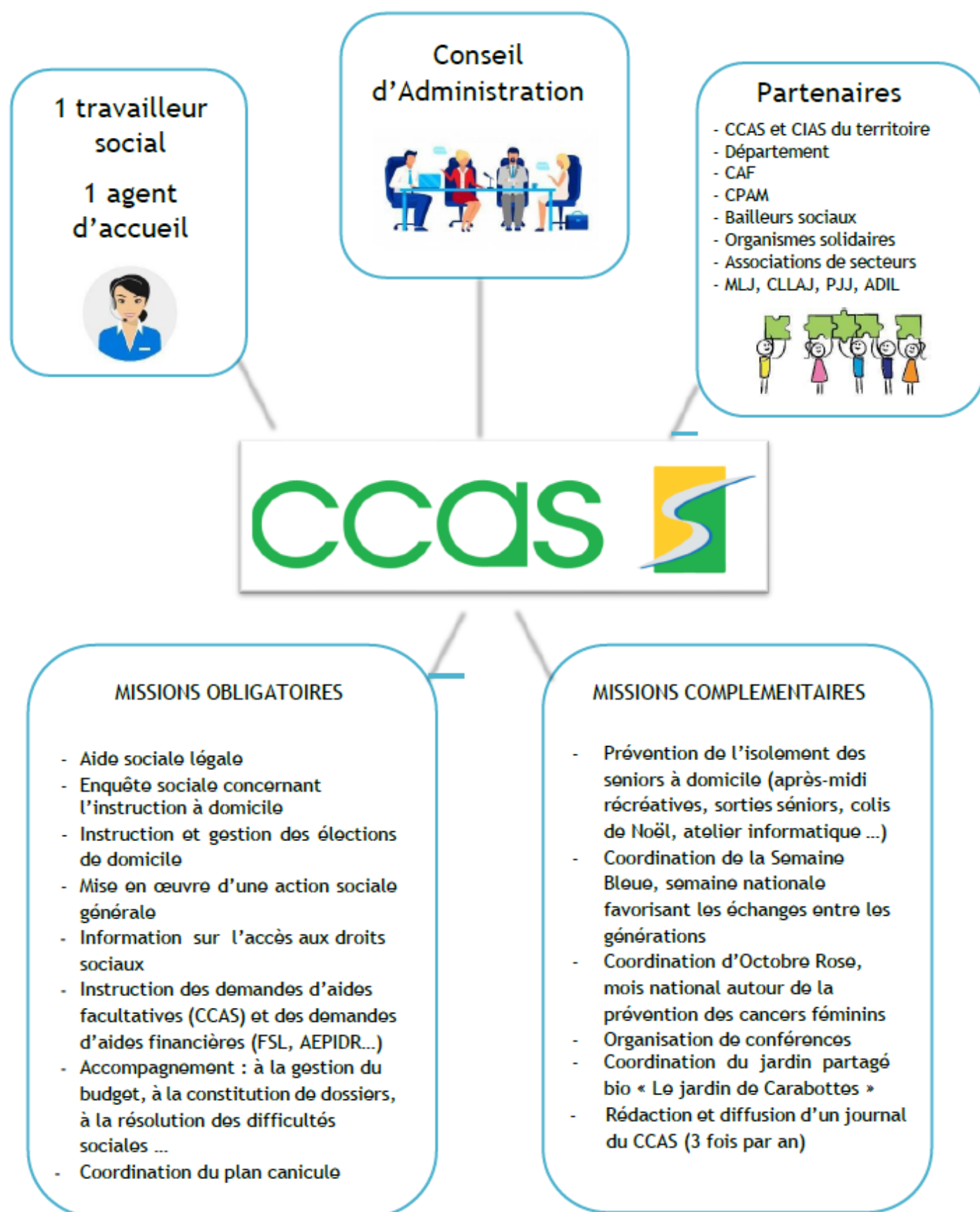
On dénombre environ 700 adhérents dont la grande majorité sont des jeunes de moins de 17 ans (64,12%). 228 adultes sont également adhérents aux différents services proposés.

Âges	Nombres d'Adhérents
0-6 ans	85
7-12 ans	236
13-17 ans	144
18-25 ans	13
26-65 ans	165
+ 65 ans	50
Collectivités	32

Actuellement, un projet de construction de médiathèque est en cours au sein de la commune de Saint-André-de-Sangonis, pour une utilisation envisagée en 2024/2025.



Le Centre Communal d'Action Sociale



Le C.C.A.S. est un établissement public administratif géré par un Conseil d'Administration dont le Maire est président de droit. Sur notre commune, le Conseil d'Administration est composé de 10 autres membres dont 5 sont élus du conseil municipal et 5 sont représentants bénévoles. Le C.C.A.S se compose d'un agent d'accueil et d'un travailleur social.

Le C.C.A.S est une structure de proximité qui s'adresse à tous les habitants de la commune. Concernant les situations liées à des difficultés financières, le C.C.A.S reçoit les personnes isolées et les familles avec enfants majeurs. Les autres personnes sont réorientées vers les services compétents :

- Les familles avec enfants mineurs sont orientées vers le Service Départemental des Solidarités (SDS) de Gignac.
- Les jeunes de moins de 25 ans vers la Mission Locale des Jeunes (MLJ) et le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) de Gignac ou de Clermont l'Hérault.
- Les plus de 60 ans vers le Service Départemental de l'Autonomie (SDA) de Clermont.

Le C.C.A.S a pour mission de répondre aux besoins sociaux de la population. Il doit permettre de faciliter leur accès aux droits sociaux, qu'ils s'inscrivent dans un dispositif dit de « droit commun » (géré par le Conseil Départemental) ou s'inscrivant dans un dispositif d'aide facultative. Le rôle du C.C.A.S est également de coordonner les intervenants locaux, qu'ils soient services publics ou associatifs, pour trouver ensemble les moyens de répondre aux attentes des personnes en difficultés sociales ou ayant des difficultés liées au budget, à la dépendance, à la santé, au logement, à l'âge ou au handicap.

Les agents du CCAS ont recensé environ 2 800 interventions / an. 58% d'entre eux sont réalisés en accueils physiques et 42% en accueil téléphonique. En 2021, le CCAS a réalisé une analyse des besoins sociaux (ABS) en partenariat avec les villes de Gignac et Aniane. Ce travail fut complémentaire au travail de diagnostic réalisé lors de la création d'un centre social.

Le Centre socio-culturel et sportif Mozaïka

Le centre a été présenté dans les premières pages de ce document. Quelques spécificités sont tout de même développées ci-dessous pour alimenter tous les registres d'intervention spécifiques aux missions historique du service.

Depuis la délégation de marché public auprès de l'UFCV pour la gestion des ALP et ALSH maternelles et élémentaires, le service a pu déployer ses compétences sur d'autres champs d'action. Le premier axe de travail fut de proposer une politique ambitieuse envers la jeunesse 12/25 ans. Un projet éducatif communal a été proposé pour ce public en particulier et de multiples actions ont déjà vu le jour (création d'un CLAS, Conseil Jeunes citoyens, Carte PASS JEUNES, permanence de la MLJ, fête de la jeunesse, passerelles intergénérationnelles, chantiers jeunes...). La création d'une Maison des jeunes en 2022 permettra au service de franchir un palier dans ce projet pluri annuel.

Le service s'est également particulièrement engagé depuis deux ans sur l'axe de la Parentalité. Un agent est délégué à cette mission, ce qui a permis de créer un Réseau parentalité sur la commune et ainsi intégrer le réseau Départemental. En 2020 et pour la première fois, le service a répondu à l'Appel à Projet CAF pour organiser un REAAP et ainsi proposer des actions de concert avec les orientations stratégiques municipales. Ce travail se concrétise également par un fort rapprochement avec les organismes similaires de Gignac et Aniane pour proposer des actions partagées. En mutualisant nos moyens et nos ressources, nous nous engageons dans une démarche plus globale sur le territoire.

En complément de ses missions, Mozaïka est également impliqué dans plusieurs dispositifs.



PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL

Engagé depuis 2014, le PEDT s'articule autour de 4 axes :

- Axe éducation, loisirs et social
- Axe citoyenneté, solidarité, implication dans la vie de la commune, environnement
- Axe Action Culturelle et sportive
- Axe parentalité et veille éducative



Contrat « enfance et jeunesse » (CEJ)

Depuis 2011, la commune a contractualisé son engagement pour la jeunesse avec la CAF. Son soutien permanent (hors PS ALSH) permet entre autres de financer le poste de coordinateur EJ (0.70 ETP), des formations BAFA-BAFD, des séjours ou encore le LAEP sur la commune.



Un CISP a été signé entre les villes de Gignac, Aniane et St André en 2015. Il est orienté autour de 4 axes :

- Prévention auprès des jeunes exposés
- Violences conjugales
- Accès aux droits et aide aux victimes
- tranquillité publique



Le service Municipal a développé depuis deux ans différentes actions en direction de la parentalité. Naturellement, il est devenu membre du réseau parentalité 34 pour mieux se connaître, mieux orienter les familles, partager des informations et réaliser des actions communes.



En 2020, le service Municipal s'est mobilisé pour obtenir le label CLAS conventionné par la CAF. Cet engagement résulte des difficultés scolaires constatées chez les jeunes. Ce travail partenarial engagé avec l'Education Nationale et les parents débute en 2021.



Depuis 2017, le service municipal est partenaire de l'action PDN menée par la CAF. Ce dispositif nous permet d'assurer une présence éducative sur Internet auprès des jeunes dans le cadre de nos missions habituelles d'accueil des jeunes en présentiel.



Le service est très impliqué dans le réseau Enfance-Jeunesse intercommunal. Ce travail partenarial coordonné par la CCVH favorise l'échange de pratiques et de savoirs. De nombreux projets collaboratifs ont ainsi vu le jour, nous avons à cœur d'y tenir une place prépondérante.



La création d'un Conseil des Jeunes citoyens sur la commune est un engagement fort réalisé en 2018. Ce dispositif a permis d'impliquer une vingtaine de jeunes dans la vie de la commune en réalisant différents projets : fête de la jeunesse, visite du Sénat à Paris, création d'un parcours de santé...

· Les établissements d'accueil et de la Petite Enfance



La compétence Petite Enfance est intercommunale et donc dirigée par la CCVH.

Une structure multi-accueil « Chrysalides et Papillons » est présente sur la commune avec une capacité d'accueil de 28 places pour des enfants de 2 mois et demi à 4 ans, réparties en deux groupes selon l'âge des enfants. L'équipe accueillant les enfants est composée d'une infirmière, d'éducatrices de jeunes enfants, d'auxiliaires de puériculture et d'animatrices. Deux personnes chargées de l'entretien des locaux sont aussi présentes sur la structure. Un cuisinier prépare les repas essentiellement bio tous les jours.

La demande est toujours plus importante (environ une centaine de même si la gestion intercommunale a permis de résorber en partie cette problématique).

Une micro-crèche privée « Baby's Chouettes » (Groupe Baby d'Oc) est actuellement en cours de construction. L'ouverture est prévue en Octobre 2022, pour 11 places.

Le Relais Petite Enfance

46 assistantes
maternelles agréées

45 en activités

128 enfants accueillis

132 places disponibles
dont 48 « libres »



L'ensemble des assistantes maternelles sont agréées par le Conseil Départemental. Le taux de remplissage est très important et la demande en forte progression. Le Relais Petite Enfance est un service gratuit animé par trois professionnels de la petite enfance (une référente pour le secteur de Saint André de Sangonis et Gignac) qui propose des animations pour les assistants maternels mais qui est aussi un espace de rencontre, d'échange et d'information qui a pour mission de promouvoir et valoriser la profession d'assistant maternel. Il permet aussi d'apporter un soutien et des informations aux parents employeurs et aux assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s et aux candidat(e)s à l'agrément.

- Les autres services à destination des jeunes enfants

Un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)



Depuis 1979, l'Association Jouons en ludothèque travaille à promouvoir le jeu, soutenir les liens entre les enfants et les parents dans la mise en place d'actions comme les ludothèques, les lieux d'accueil enfants parents, les interventions en PMI ... En 2022, on dénombre 28 sites ouverts sur le Département (25 LAEP, 2 Ludothèques et 1 lieu d'accueil pour les nourrissons).

Les LAEP sont des lieux aménagés pour accueillir des enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte (parent, grand-parent etc ...), ainsi que les futurs parents, où l'on vient pour jouer, pour que les enfants rencontrent d'autres enfants, pour rencontrer d'autres parents. Ce sont deux professionnelles de la petite enfance qui sont garantes du lieu et disponibles pour répondre aux diverses questions. Les deux accueillantes sont une Psychologue et une Educatrice de Jeunes Enfants (EJE) ou une Animatrice, tenues au respect de la confidentialité. L'objectif pour les équipes est de promouvoir un accompagnement à la fonction parentale pour une prévention des difficultés éducatives, psychologiques et sociales chez les enfants et leurs parents.

A Saint-André-de-Sangonis, l'implantation du LAEP est au centre du village, dans une salle polyvalente. L'accueil se fait tous les jeudis matin, de 8h30 à 12h30, soit 196h en moyenne par an (deux semaines de fermeture en Août). Les enfants de 0 à 6 ans y sont accueillis accompagnés d'un adulte pour une capacité d'accueil totale de 10 enfants et leurs parents. La demande y est très forte avec un taux de fréquentation évalué à 130 % en 2020.

Cette association est présente sur la commune depuis de nombreuses années grâce au travail partenarial avec la Mairie de Saint-André-de-Sangonis, le Service Départemental des Solidarité (SDS), le Service Territorialisé de PMI de la Vallée de l'Hérault, la CAF de l'Hérault, la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault (CCVH), le RAM, la Crèche multi-accueil « Chrysalides et Papillons » ou encore l'Ecole Maternelle R. Gaubil située à quelques pas.

81 enfants accueillis

58 familles différentes

Les accueils sont répartis sur tout le territoire, les familles pouvant venir sur les accueils hors secteur. De nombreux saint-andréens vont ainsi aux permanences de Gignac, Le Pouget... et inversement.

· Les établissements et services d'accueil Enfance - Jeunesse

Les établissements scolaires

Ecole maternelle R. Gaubil

8 classes

184 élèves

(prév. 189 rentrée sept 22)

Ecole élémentaire A. Randon

5 classes – CP/CE1

119 élèves

(prév. 119 rentrée sept 22)

Ecole élémentaire A. Frank

11 classes – CE2/CM1/CM2

286 élèves

(prév. 284 rentrée sept 22)



Collège Max Rouquette

741 élèves

(prév. 752 rentrée sept 22)

Ecole privée Sainte J. D'Arc

Primaire 165 élèves

(prév. 168 élèves sept 22)

Lycée Simone Veil (Gignac)

494 élèves dont 112 saint-andréens

Les établissements scolaires sont répartis au centre du village et au Nord. Le maintien de l'école maternelle au cœur de ville est prépondérant. Avec les effectifs grandissants et les ouvertures de classes à venir, la rénovation et l'extension des établissements scolaires sont d'importants enjeux des années à venir.

La création d'un Lycée de secteur à Gignac permet aux futurs bacheliers de gagner en proximité et en mobilité pour poursuivre leurs études. Un lycée Agricole est également présent sur le territoire dont 11 saint-andréens y suivent leur cursus.

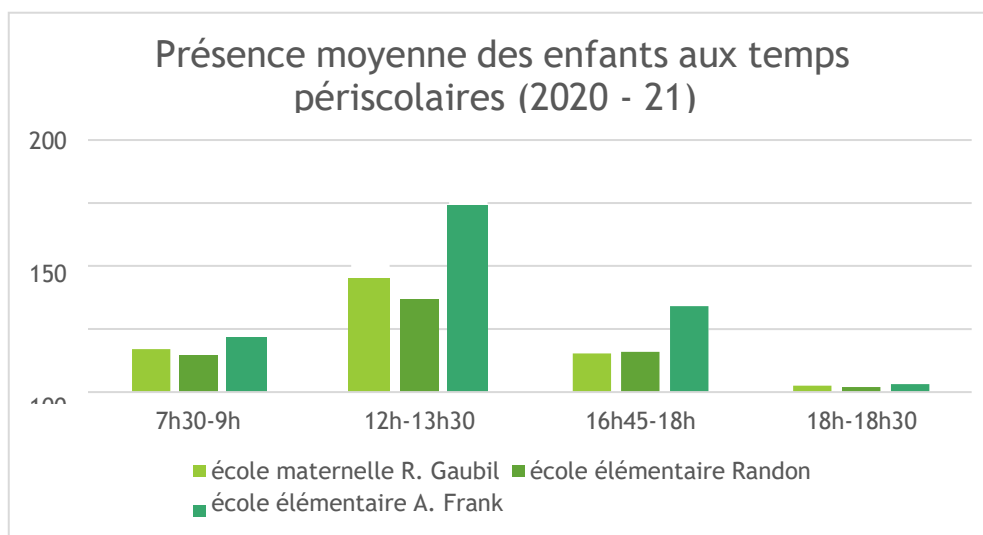


La municipalité ayant la compétence Enfance – Jeunesse a décidé en 2018 de faire appel à un prestataire extérieur et professionnel de l'animation pour encadrer les accueils périscolaires et extrascolaires maternels et élémentaire sur son territoire. L'UFCV est donc en charge d'organiser ces secteurs, en partenariat avec la collectivité dans le cadre d'un marché public renouvelé tous les ans.

Fondée en 1907, l'UFCV a pour objet de susciter, promouvoir et développer l'animation socio-éducative, culturelle ou sociale, ainsi que des actions de formation et d'insertion. Les actions de l'UFCV sont reconnues par le ministère en charge de l'Éducation nationale. Par l'organisation d'activités éducatives en dehors du temps scolaire et sa contribution à la formation des équipes pédagogiques et des autres membres de la communauté éducative, l'UFCV détient l'agrément national association éducative complémentaire de l'enseignement public qui garantit qu'elle respecte les principes de l'enseignement public.

Après l'organisation d'un nouveau marché public en 2022, la Mairie a renouvelé sa confiance auprès de l'UFCV pour quatre nouvelles années (bail d'un an renouvelable). Un travail dans la continuité est ainsi engagé.

32 agents qualifiés encadrent les enfants de 3 à 11 ans sur différents temps quotidiens :



Sur les temps périscolaires, la fréquentation est relativement stable depuis plusieurs années avec une légère augmentation sur le temps méridien constatée. Les projets pédagogiques mettent en avant les orientations stratégiques et politiques des élus inscrits dans le Projet Educatif de Territoire. Plusieurs actions d'envergure autour de langue des signes, la sensibilisation aux déchets, un potager pédagogique ou encore des ateliers sportifs agrémentent les activités quotidiennes des enfants sur chaque site. L'UFCV permet entre autres aux animateurs de bénéficier de formations qualifiantes et du partage d'expériences à travers les réseaux intercommunaux et départementaux pour développer de nouveaux projets.

Concernant les ALSH maternels et élémentaires, ils fonctionnent tous les mercredis et à chaque période de vacances scolaires. Répartis sur deux sites différents, les maternels et les élémentaires (6/8 et 9/11 ans) bénéficient de riches programmes, sorties, séjours et autres stages d'activités tout au long de l'année.



Les effectifs sont en constante augmentation depuis deux ans, notamment les mercredis. Une demande d'augmentation de la capacité d'ouverture a même été sollicitée en 2019. En moyenne, ce sont 34 enfants accueillis sur chaque secteur les mercredis, de 30 maternels à 44 élémentaires durant les vacances scolaires et jusqu'à 60 enfants quotidiennement pendant l'été. Sur l'année 2021 (2020 n'a pas intégré pour raison COVID), pas moins de 264 enfants différents qui ont fréquenté ces structures sur les 13 semaines d'ouvertures de 7h30 à 18h. Les tarifs proposés aux familles sont modulés aux revenus et à la composition des foyers pour favoriser au maximum l'accessibilité, avec un plancher à 6 € et un plafond à 15 € / jour / enfant. Le conventionnement avec la CAF permet aux familles de bénéficier des Aides aux loisirs.

Année Verte

Les enfants vont devoir créer, décorer, jouer Avec des éléments de récup',

Mission pas facile !
Mission que seuls vos enfants vont pouvoir réussir à relever avec leur animatrices Laetitia et Marina.

85 rue du Lunaret CS24492 -
Ufcv Occitanie - Délégation Montpellier4
Programme sous réserve de modifications

**Programme des mercredis
De Janvier 2021**

Matin	Après-midi
Mercredi 6 Janvier 	
Création de boîtes de tri	Petits oiseaux en bouchons
Mercredi 13 Janvier 	
Réalisation de Cadre	Arbre qui Pousse
Mercredi 20 Janvier 	
Création de déguisements	Réalisation de Mr CARNAVAL "Piñata"
Mercredi 27 Janvier 	
Création de déguisements	Grand Jeu « La course au tri »

Bulletin d'inscription des mercredis de Janvier 2021

Je soussigné(e).....
responsable légal(e) de l'enfant.....
L'autorise à participer aux activités cochées.

Le/...../..... Signature :

**6/8
Ans**

UFCV

**A rendre exclusivement
Aux bureaux des Inscriptions**

Ne pas jeter sur la voie publique

Exemple de programme ALSH proposé par l'UFCV

L'ALSH Adolescents

1 Directeur
2 animateurs



148 ados au total

15.3 inscrits en
moyenne par
activité



112 jours
d'ouverture



Ville de Saint-André de Sangonis



DES ACCES
TOUTE L'ANNEE

NOM.....

PRENOM.....

**CARTE
JEUNES**

12 / 25 ANS

VALIDITE : 30 septembre 2021

Une salle Ados
déclarée



Une maison des
Jeunes en
construction

Des partenariats avec le collège, le
Département et la CCVH



L'ALSH adolescents est une structure qui a été conservée en gestion directe par la collectivité. La politique enfance jeunesse développée depuis plusieurs années en fait même un axe prioritaire. En déléguant une partie de ses activités à l'UFCV (secteur enfance), le service municipal Jeunesse, Sports, Education a pu mettre en place un réel projet éducatif pour le public 12-25 ans.

Le public visé par ce projet éducatif d'envergure concerne directement près de 13 % de la population Saint-Andréenne (800 jeunes âgés de 12 à 25 ans). Une enquête réalisée en 2018 a permis de dégager plusieurs axes d'interventions prioritaires autour de la socialisation, l'emploi, le logement, la mobilité et les loisirs. Chaque action qui découle de cet état des lieux doit inclure une pédagogie transversale autour de la prévention, l'accompagnement individuel et de projet.

Les premiers résultats de projet sont plutôt satisfaisants. Même s'il est difficile de capter le public jeune majeur, l'ALSH ados a revanche connu une véritable transformation. L'équipe encadrante composée de deux animateurs a vu les effectifs augmentés de façon considérable sur les différents temps d'accueil (+ 48 % en deux ans). La refonte des programmes, du projet éducatif et la démarche de « aller-vers » porte ses fruits. La future maison des jeunes prévue pour la fin d'année 2022 (réhabilitation en cours d'un bâtiment communal) devrait permettre d'accélérer cette tendance. Les différentes actions entreprises comme les interventions au collège, le développement de séjours, les activités participatives ou encore la création d'une carte PASS' JEUNES (donnant accès aux activités mais aussi à des réductions chez les commerçants locaux) ont permis cette évolution rapide et qualitative.

Malgré le contexte sanitaire, les jeunes restent fidèles à la structure et chaque activité proposée est prise d'assaut. Le maintien du lien avec les jeunes à travers les réseaux sociaux et autres dispositifs en vigueur a toujours été assuré.

130 % de taux
remplissage en 2022



L'équipe d'animation a confirmé ce travail à travers la création d'un Accueil associé au collège (ALAC) créé en 2021 pour valider ces données encourageantes. Cette présence dans les locaux du collège est un véritable plus et a permis d'augmenter la visibilité des actions et d'apporter un nouveau souffle aux inscriptions. En quelques mois, plus de 27 nouveaux jeunes se sont ainsi inscrits à l'ALSH ADOS, mixé à l'ALAC permettant une transversalité des deux accueils.

Les actions entreprises pour le public plus âgé (17-25 ans) n'ont en revanche pas été très concluantes. Le lien créé avec ces jeunes parfois identifiés comme responsables d'incivilités voire d'actes de délinquance a tout de même permis d'assainir la situation. Les situations de précarité identifiées précédemment nécessitent une attention particulière pour ce public fragile.

· La vie associative du territoire

Petite Enfance

0-3 ans (3 activités)

Loisirs/Culture 33 %

Solidarité/sociales 33 %

Sports 33 %

Enfance

3-6 ans (12 activités)

Sports 84 %

Loisirs/Culture 8 %

Solidarité/sociales 8 %

Adultes

(37 activités)

Sports 38%

Loisirs/Culture 35%

Solidarité/sociales 16%

Patrimoine/environnement 11%

Jeunesse

6-17 ans (18 activités)

Sports 77 %

Loisirs/Culture 16 %

Solidarité/sociales 7 %

Familiales

(21 activités)

Sports 43%

Loisirs/Culture 9%

Solidarité/sociales 29%

Patrimoine/environnement

Séniors

(11 activités)

Sports 36%

Loisirs/Culture 18%

Solidarité/sociales 46%

La commune compte un vivier associatif très important. La vitalité sur le territoire est ainsi très présente. Plus de 80 associations sont recensés et interviennent dans tous les secteurs.

On constate tout de même des spécificités particulières à la commune. La pratique sportive est en effet très développée avec 25 associations présentes pour 33 activités différentes proposées. La majorité des associations ont vu leur nombre d'adhérents accroître ces dernières années malgré la diversité importante de l'offre, notamment chez les jeunes où de nombreuses cessions ont vu le jour. Cette évolution est freinée chaque année par le manque d'infrastructures adaptées. En effet, faute d'installations sportives, la ville refuse chaque année les demandes d'implantation de nouvelles activités ou l'extension des activités déjà en place. La création de deux halles de sport fin 2022 devrait permettre à chacun de continuer son développement. On dénombre aujourd'hui environ 1400 licenciés sportifs. On estime également environ 800 pratiquants libres (non affiliés à une fédération) si l'on se réfère aux normes nationales.

Les associations de loisirs et culturelles sont en revanche beaucoup moins importantes sur la commune. Seules 12 activités récurrentes sont proposées avec de faibles nombres d'adhérents réguliers pour la plupart d'entre elles. Un réel manque d'activités culturelles est identifié, et notamment chez les jeunes.

Le Centre Mozaïka a ouvert ses portes à trois associations culturelles / artistiques (lecture de conte, couture, méditation) pour répondre aux besoins identifiés dans le diagnostic et par les usagers. Ces trois partenariats ont été établis selon quelques règles :

- L'association respecte la charte éthique du centre Mozaïka.
- La mise à disposition des locaux est gratuite. Les tarifs proposés par l'association auprès de ses adhérents respectent une certaine équité sociale.
- L'association doit participer à des événements ou actions proposées par le centre.

On dénombre plusieurs associations à vocation sociale et de solidarité sur la commune, agissant principalement pour les familles ou les seniors. La précarité de la jeunesse sur le territoire que nous avons pu identifier précédemment n'est donc que peu prise en compte sur la commune par ces structures.

Enfin, les associations liées au patrimoine et à l'environnement sont présentes de façon cohérentes. Plusieurs associations dont le but premier n'est pas celui-ci se tournent régulièrement vers des actions liées à l'environnement et la protection de la nature. Nous pouvons donc constater des déficits sur certains secteurs d'activités comme la culture, le théâtre, l'éducation musicale, les arts... Les activités pour les enfants y sont encore plus rares pour l'éveil à ce domaine.

ZOOM sur l'association « La Sauce 34 »



La sauce 34 est une association créée en 2013 sur la commune. Elle regroupe une centaine d'adhérents et une vingtaine de bénévoles. Son objectif : organiser des événements dans le but premier de créer du lien. Ces occasions de se rencontrer sont de natures diverses : spectacles, rencontres, balades, jeux, ateliers, transition écologique... Elles ont pour dénominateur commun la volonté d'être ouvertes à tous, de permettre de partager des émotions, des découvertes et de favoriser l'entraide.

Cette association est mise en avant dans notre projet car elle défend des valeurs et des principes de participation qui correspondent à celui du Centre Social, Culturel. Plusieurs actions ont été menées en commun au cours de l'année de préfiguration.

- Autres structures de proximité



Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) ADMR

Les SAAD assurent au domicile des personnes des prestations de services ménagers et des prestations d'aide à la personne pour les activités ordinaires et les actes essentiels de la vie quotidienne (l'entretien du logement, l'entretien du linge, la préparation des repas, les courses, l'aide à la toilette, l'aide à l'habillage et au déshabillage).

Les SAAD s'adressent aux personnes âgées, aux personnes dépendantes et aux personnes en situation de handicap.

Une aide financière du département ou de la caisse de retraite peut permettre de financer l'intervention d'une aide-ménagère. La demande doit être adressée soit au centre communal d'action sociale, soit à votre caisse de retraite, en fonction des ressources de la personne concernée. Un dossier de demande devra être retiré auprès du CCAS communal.

Une aide-ménagère se rend quotidiennement auprès des personnes âgées, les libère des contraintes d'hygiène et prend en charge le ménage et le repassage à domicile, selon leurs habitudes et leurs besoins.

A Saint-André-de-Sangonis, ce ne sont pas moins de 65 intervenants qui assurent le suivi de près de 400 bénéficiaires. Le secteur d'intervention est majoritairement sur le village mais quelques villages alentours sont aussi concernés selon la répartition des secteurs entre Gignac, St André et Clermont l'Hérault.

L'EPHAD Yves Couzy

La maison de retraite située sur la commune accueille 58 résidents. Cette résidence médicalisée a entièrement été rénovée en 2014 et est conventionnée EHPAD depuis 2010. L'équipe d'encadrement est composée d'une équipe pluridisciplinaire de professionnels au service du grand âge et de soignants formés notamment à la philosophie de soins Humanitude. L'accueil des familles, les collaborations avec les associations locales, la mise en place d'un restaurant-salon de thé ouvert à tous et la création d'une résidence senior de cinq appartements sont les moteurs des actions proposées. Des animatrices sont présentes tous les jours pour proposer de nombreuses activités : atelier mémoire, soins et massages, gymnastique adaptée, séance de piscine préventive, lecture et débat sur un sujet d'actualité, activités manuelles...



L'association Allez savoir !

L'association Allez-Savoir ! a porté un espace de vie sociale et un réseau d'échanges réciproques de savoirs depuis plus de 15 ans sur la commune. Formé au début des années 2000, elle avait pour projet le lien social et la création collective et participative des habitants du village, pour favoriser le mieuxvivre ensemble.

Grâce au soutien financier de la CAF et de la ville de St André de Sangonis, leur action s'est développée pour concerner les familles de notre village et ses alentours. Parmi les actions proposées, on retrouvait le café de familles, sorties familiales, spectacles, anglais, remise à niveau scolaire, cuisine, alphabétisation...

Son agrément Espace de Vie Sociale est arrivé à échéance en décembre 2020.

L'IME L'Ensoleillade

A Saint André de Sangonis, il existe une tradition d'activités tournée vers le médico-social avec la présence de la MAS et de l'IME Ensoleillade. L'équipement est implanté sur la commune depuis 1960 et est désormais géré par l'Association Départementale PEP 34.

L'établissement propose un accueil spécialisé pour enfants et jeunes handicapés de 6 à 20 ans. Il existe également une offre structurée autour de 20 places d'internat pour les 14-20 ans et 27 places en semi-internat. L'unité d'Enseignement complète son activité, avec notamment une classe externalisée dans les locaux du centre Mozaïka. Une classe est même prévue spécifiquement pour ce public dans le projet de l'extension de l'école A. Frank. Avec un Agrément de 47 places, l'équipe accueille les jeunes présentant une déficience intellectuelle éventuellement associée à des troubles du développement, sensoriel, moteur... et habitant prioritairement en Cœur d'Hérault ou sur les territoires héraultais attenants.

L'Institut Médico-Éducatif est un établissement du dispositif « L'Ensoleillade » visant à offrir des réponses adaptées à la personne en situation de handicap du Cœur d'Hérault et des territoires attenants, en :

- Développant une offre de proximité à visée inclusive de scolarisation, d'accompagnement, de soin et de rééducation
- Favorisant la continuité des parcours et la complémentarité de réponses entre les établissements et services du dispositif et l'offre existante sur le territoire Cœur d'Hérault.

L'IME vise plus particulièrement à :

- Faciliter le développement (cognitif, affectif, sensori-moteur, social...) de l'enfant-adolescent par un soutien aux apprentissages et à leur généralisation
- Favoriser l'autonomie (Vie quotidienne, lien social...) du jeune, sa capacité à exprimer/comprendre/gérer ses émotions, et à ajuster son comportement
- Offrir un espace sécurisé d'expérimentation (scolarité au sein d'une Unité d'enseignement, vie sociale, quotidien...)
- Permettre un développement harmonieux du jeune dans son environnement social et institutionnel en lien permanent (information, soutien, guidance...) avec sa famille.

SYNTHESE

Cette partie a nécessité la rencontre et l'échange avec tous les partenaires intervenant sur le territoire en amont de l'ouverture du Centre Mozaïka, puis en aval après quelques mois d'existence sur la commune.

Saint André de Sangonis rayonne aussi à l'échelle du territoire au regard de ses équipements socioéducatifs et sportifs. On recense diverses structures dans le domaine de l'éducation adaptée à la dynamique démographique actuelle : crèche, écoles, collège... Des centres de loisirs communaux ALP et ALSH accueillent les maternelles et élémentaires en délégation à l'UFCV depuis 2018. La fréquentation et la satisfaction des usagers est au rendez-vous. Le centre de loisirs Adolescents est resté municipal et connaît aujourd'hui une forte expansion avec de nouveaux projets d'évolution (création d'un Accueil de Jeunesse, Accueil associé au collège, construction d'une Maison des Jeunes...). Ces projets peuvent voir le jour grâce au travail réalisé par le service municipal Jeunesse, Sports, Education qui, libéré d'une charge de travail considérable par l'UFCV, a pu se positionner pour développer de nouvelles actions. La création d'un réseau parentalité, l'appel à projet REAAP, la création d'un conseil des jeunes citoyens, d'un CLAS... sont tout autant d'actions qui ont été créées au cours de ces deux dernières années sous l'impulsion d'une politique éducative ambitieuse.

Le CCAS communal est également très présent auprès de la population. Une Conseillère en économie sociale et familiale permet d'instruire des accompagnements auprès des différents partenaires locaux et départementaux. Les actions d'animation pour les seniors peuvent être améliorées et intégrées dans un projet plus global intergénérationnel.

La commune dispose d'un patrimoine culturel et architectural important avec une forte identité historique. La vie associative y est également très développée avec plus de 80 associations présentes sur le territoire. Le tissu associatif participe à l'animation de Saint-André-de-Sangonis et au tissage du lien social ce qui sera un support important dans l'optique de l'animation sociale. On identifie tout de même une relative faiblesse dans l'offre culturelle et artistique, notamment pour les enfants. De nombreux équipements leur sont mis à disposition : deux terrains de football, deux courts de tennis, un plateau sportif multisports, un grand gymnase avec trois salles et une salle des fêtes, des salles polyvalentes. Malgré cela, la demande de la part des associations est constante pour pouvoir évoluer, ce que la commune n'est actuellement pas en mesure de proposer.

Il existait en revanche un réel manque de partenariats institutionnels sur la commune. Seuls la MLJ, un LAEP, les CEMEA, l'ADMR et une antenne départementale de solidarité étaient présentes sur la commune, et ce de façon très épisodique, toutes les institutions étant regroupées sur Gignac ou Clermont l'Hérault. La mise en place de différentes permanences au sein du Centre Mozaïka a permis d'améliorer ce manque mais cela reste à valoriser car Saint-André ne joue pas son rôle de polarité dans ce domaine et oblige les saint-andréens à se déplacer, malgré les difficultés de mobilité évoquées précédemment.

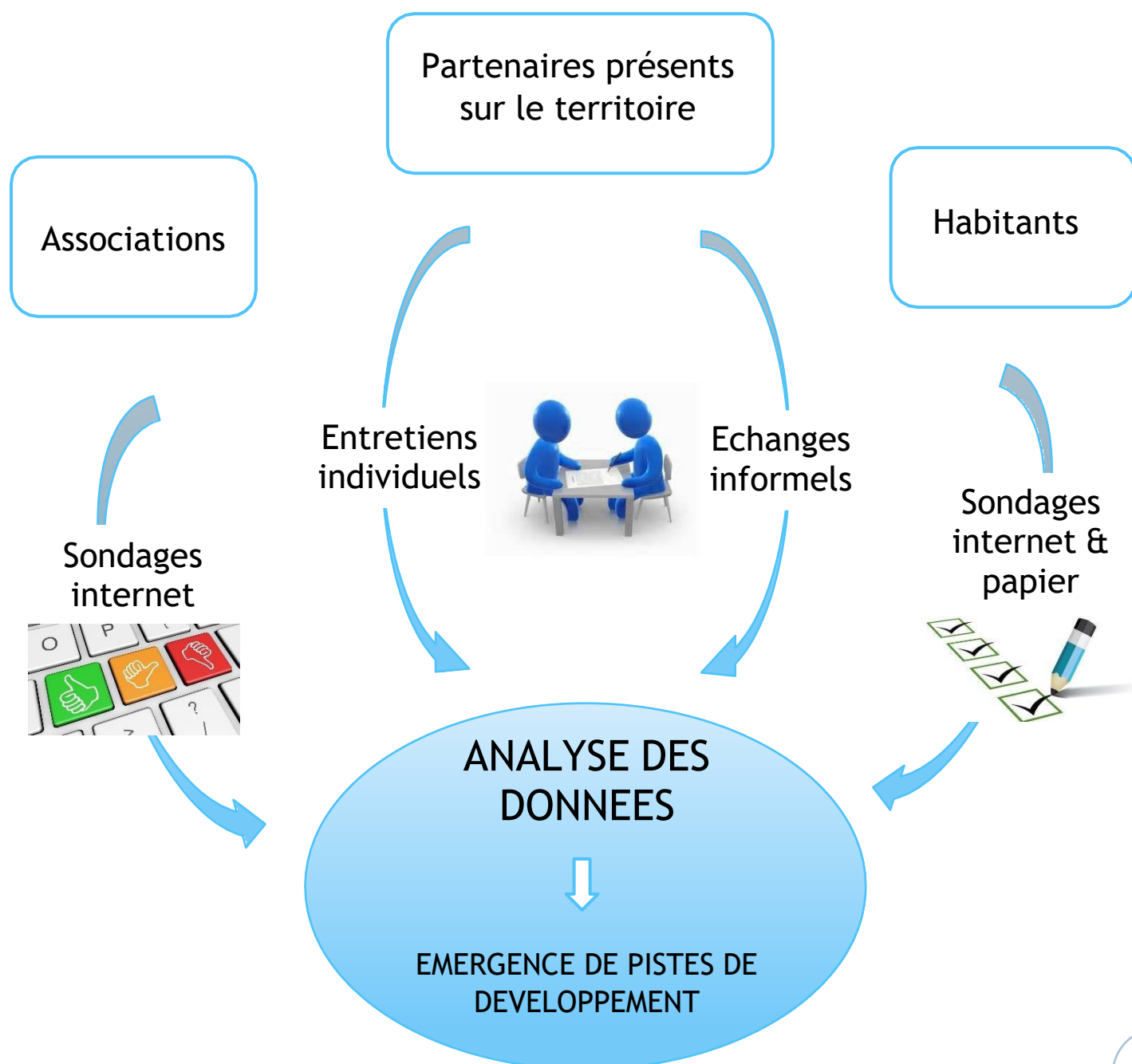
FORCES	FAIBLESSES
- Un patrimoine culturel riche et omniprésent - Un tissu associatif très développé - Le développement d'une politique enfance-jeunesse ambitieuse	- Peu d'espaces collectifs, qui permettent le « vivre-ensemble » - Une offre d'activités culturelles limitée - Manque de lien entre les différents acteurs locaux (associations, mairie, partenaires...) pour fédérer une dynamique
OPPORTUNITES	MENACES
- Un travail important réalisé par le service jeunesse pour recréer des partenariats et des conditions d'évolution optimales - Des projets d'équipements structurants importants lancés (extension école, MDJ, halles de sport...)	- L'affaiblissement du centre en tant que pôle structurant de la vie économique et sociale - La perte d'importance et de polarité face aux villes voisines regroupant tous les services

Les habitants et les partenaires

Cette dernière phase de diagnostic est celle de l'implication des Saint-Andréens et des partenaires du territoire pour identifier et s'approprier, au-delà des données statistiques, les besoins et les attentes sur la commune. L'objectif est de recueillir des informations sur l'identité, les spécificités et le fonctionnement des activités et services proposés. Nous chercherons également à identifier le positionnement de chacun par rapport au projet, à partir des problématiques repérées et des difficultés rencontrées.

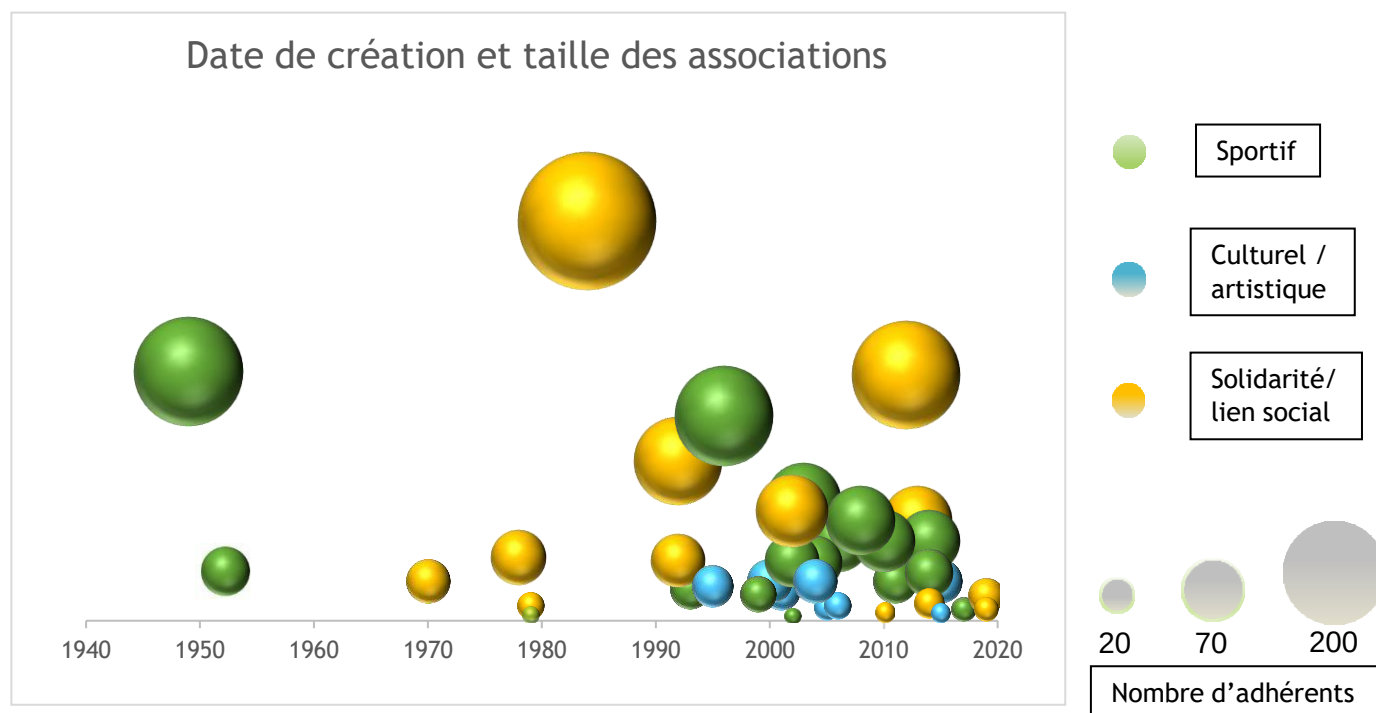
Ces données doivent alimenter la connaissance de l'existant et faire émerger des pistes de développement. Cette phase primordiale permet également de communiquer et d'échanger sur les missions et définitions d'un centre social. Que ce soit avec les partenaires ou la population, le projet de création d'un Centre Social, Culturel sur la commune s'enrichit à travers cette phase.

Les données incluses dans le projet de préfiguration en 2021 sont ainsi complétées par les quelques mois de vie du Centre Mozaïka où de riches informations nous sont parvenues.



- La vie associative

Un sondage spécifique aux associations a été transmis par mailing à l'ensemble d'entre elles en 2021. 26 réponses ont ainsi été collectées et analysées sur les 80 associations recensées sur le territoire. La première partie est consacrée à l'identification des associations et de leur mode de fonctionnement. Nous cherchons ensuite à comprendre leurs besoins, leurs attentes et leur perception d'un « Centre Social, Culturel » (ANNEXE 8).

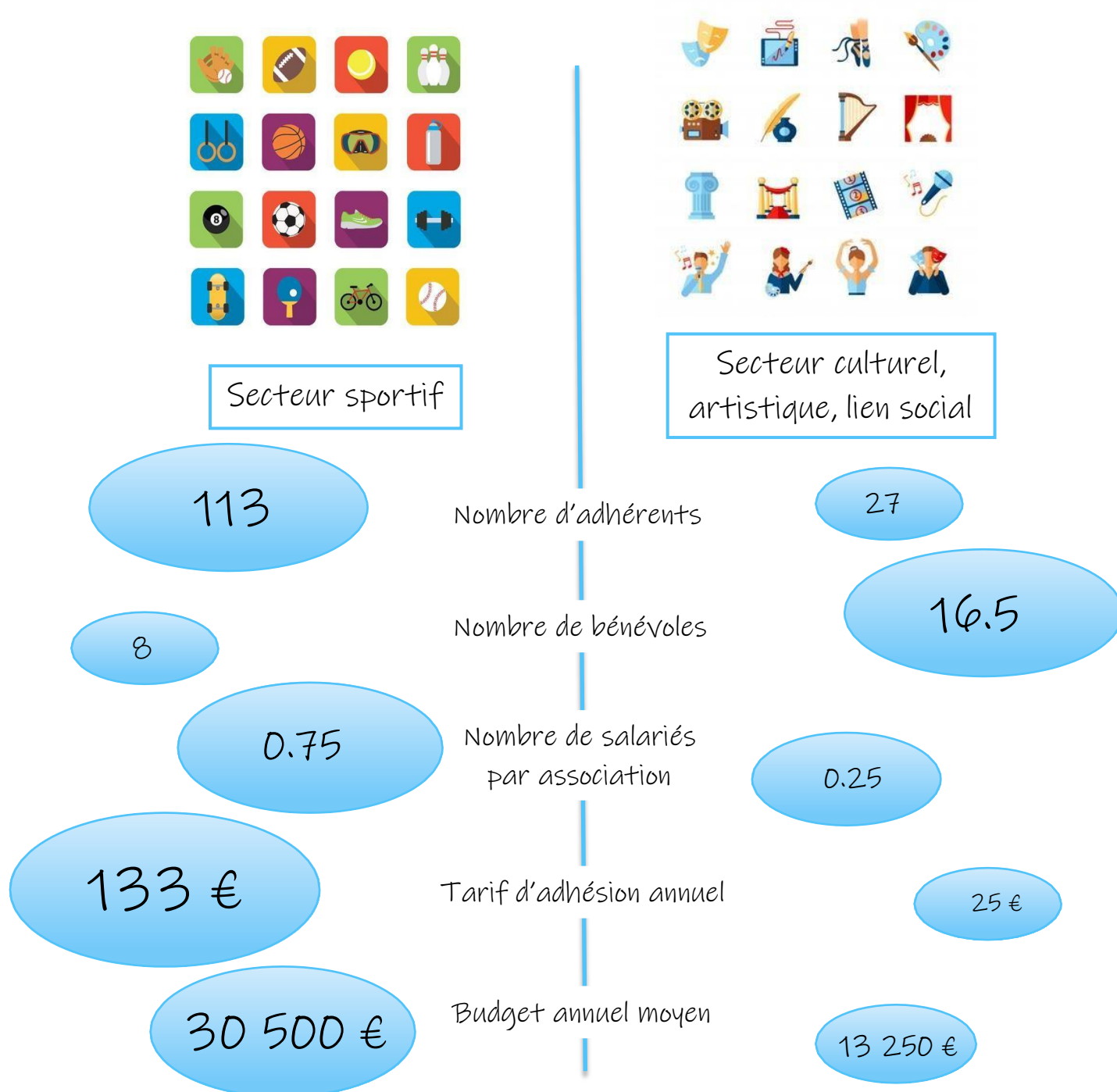


Le parc associatif communal est relativement ancien. La grande majorité d'entre elles existe depuis plus de 10 ans. Si des associations sont présentes depuis plusieurs décennies, c'est au début des années 2000 que les implantations se sont le plus développées. Cela correspond au pic d'évolution de la population dans son ensemble. Depuis 2015, très peu de nouvelles associations ont vu le jour.

3 nouvelles associations ont cependant été créées en 2022 en collaboration avec le Centre Mozaïka où les lieux appropriés et le démarchage ont permis d'insuffler de nouvelles activités à vocation culturelle.

Les associations sportives sont plus nombreuses et représentent un nombre d'adhérents conséquent, suivent les associations à vocation solidaire et lien social. Enfin, les activités culturelles et artistiques sont sous-représentées et restent très limitées en nombre de pratiquants.

- Comparatif moyen entre les secteurs associatifs



En moyenne, les associations du territoire comptent 96 adhérents, même s'il faut clairement distinguer les associations sportives (environ 113 adhérents par association) des autres secteurs (27 adhérents pour les associations culturelles et artistiques). De par leur fonctionnement, leurs statuts et la professionnalisation du sport associatif, leur modèle économique est bien différent. En effet, les associations sportives, bien qu'elles comptent jusqu'à 4 fois plus d'adhérents ont deux fois moins de bénévoles investis. Elles compensent par la professionnalisation des intervenants pour continuer leur activité. Le tarif moyen des adhésions s'en ressent directement avec un budget 5 fois supérieur pour les familles en moyenne. Le budget d'une association sportive est donc largement supérieur à celui d'un autre secteur.

ZOOM sur l'engagement bénévole associatif

Un grand nombre d'associations, notamment sportives, souffre de la désaffection grandissante de l'investissement bénévole. Cette tendance ne saurait être expliquée par une seule cause. Néanmoins, il est constant que les dirigeants sont de plus en plus découragés par la lourdeur des tâches qui leur incombent et pour lesquelles ils sont de plus en plus démunis.

Les dirigeants, même épaulés par les bonnes volontés, ne peuvent répondre à un cahier des charges toujours plus conséquent qu'au prix de lourds sacrifices et souvent au mépris de la passion première qui a motivé leur engagement.

Afin d'éviter cela, le dirigeant a besoin d'être épaulé, que ce soit en interne et en externe.

Les réponses peuvent en premier lieu se trouver sur le terrain des emplois. En effet, il apparaît clairement qu'un nombre considérable d'associations auraient des emplois à proposer précisément pour aider les dirigeants dans la gestion administrative, financière, comptable ou juridique, dans le développement de la structure, dans la communication etc...

Or, ces emplois ont des difficultés réelles à émerger pour plusieurs raisons : Temps partiel, manque d'attractivité, peur de l'engagement dans les fonctions d'employeur, décalage entre les formations diplômantes et la demande réelle des associations... Et évidemment, on ne saurait occulter la problématique constante du financement de l'emploi et de sa pérennisation.

C'est la raison pour laquelle les associations doivent pouvoir bénéficier d'une assistance d'experts pour mener à bien leur projet tout en protégeant les personnes investies. C'est par la mutualisation des outils, des moyens et des compétences que ce type de service doit pouvoir leur être rendu.

- Les installations municipales

Ces dernières années, le faible niveau de créations associatives sur la commune alors que la population augmente peut en partie s'expliquer par le manque d'infrastructures disponibles, les associations ayant souvent besoin à minima d'une salle pour se réunir ou pratiquer leur activité. 3 salles polyvalentes (dont une salle des fêtes) sont régulièrement mises à disposition de l'ensemble des associations. Cette offre est complétée par le prêt de locaux disséminés sur l'ensemble de la commune et considérées comme espaces de réunions, bureaux ou ateliers. Il n'existe pas de réelle organisation et de regroupement de la vie associative, chacun disposant d'un local selon les capacités de la commune. Ainsi, 7 lieux annexes sont mis à disposition des associations en compléments des salles polyvalentes.

Le parc immobilier sportif est plus conséquent avec 3 salles de pratique et de nombreux espaces extérieurs. L'exiguïté est tout de même importante au vu de la taille des associations sportives. Chaque année, la municipalité est sollicitée pour l'implantation de nouvelles activités mais, faute de créneaux disponibles, ces demandes sont systématiquement refusées. La construction prochaine de deux nouvelles salles de sports devrait apporter un nouveau souffle dans ce secteur. Les associations déjà implantées pourront ainsi développer leur activité et une nouvelle offre pourra émerger en complémentarité de l'existant.

Les résultats du sondage confirment ce constat puisque 16 associations sur 26 ayant répondu au questionnaire sollicitent des salles plus adaptées et avec une meilleure accessibilité. 8 d'entre elles demandent des lieux de réunions et de bureaux. Également, 6 associations (essentiellement sportives) souhaiteraient obtenir plus de créneaux pour leur pratique.

- **Le sport en plein essor**

En parallèle de l'arrivée de nouvelles salles de sport sur la commune, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'associe à l'aventure des jeux olympiques et paralympiques 2024 en s'engageant à devenir «Terre de Jeux 2024». Depuis fin janvier, elle fait désormais partie des 1206 communes et intercommunalités à avoir obtenu la labellisation.

« C'est avant tout l'engagement pour que l'aventure olympique et paralympique profite au plus grand nombre, en fédérant les acteurs locaux autour d'animations de promotion du sport pour tous, sur l'ensemble des vingt-huit communes de notre territoire », explique David Cablat vice-président à l'action sociale : enfance, jeunesse, parentalité, sport, santé, mobilité.

La communauté de communes va se porter candidate pour devenir centre de préparation aux Jeux et accueillir des délégations étrangères au sein de ses infrastructures. Par exemple, le centre équestre du domaine des Trois Fontaines du Pouget qui s'illustre chaque année lors de concours internationaux sera sans doute proposé. Les installations sportives de la commune pourraient également servir de base de repli pour des délégations.

En 2024, la France accueillera le monde à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques : 206 nations représentées, 15 000 athlètes, 50 000 bénévoles, 13 millions de spectateurs, 4 milliards de téléspectateurs.

L'ambition affichée par le comité d'organisation est que le pays tout entier vibre et se rassemble pendant les semaines de compétition, et qu'une dynamique se crée dès aujourd'hui dans tous les territoires. C'est tout le sens de ce label « Terre de Jeux 2024 » qui a été proposé à tous les territoires (communes, intercommunalités, départements, régions) pour permettre à tous de s'engager dans l'aventure des Jeux, quels que soient leur taille ou leurs moyens et de développer leurs propres actions pour mettre encore plus de sport dans le quotidien des habitants.

Pour David Cablat, vice-président en charge des sports : « Pour la Vallée de l'Hérault, obtenir le label Terre de Jeux 2024 est le début d'une nouvelle aventure. Nous nous retrouvons pleinement dans les valeurs portées par Terre de jeux et par l'Olympisme. Sous l'impulsion du label, nous voulons donner plus d'ampleur à notre action dans une démarche de territoire partagée avec tous les acteurs du sport ».

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault a déjà engagé de nombreuses actions ces dernières années autour du sport en aménageant différents sites de pratique des sports de pleine nature sur son territoire (randonnée, VTT, escalade, canoë...) et en soutenant des événements sportifs, tels que les Drailhes du diable, le Trail du berger, la cyclo sportive Roger Pingeon, le Concours complet international du centre équestre des Trois Fontaines...

La Communauté de communes va élaborer un programme d'actions pour renforcer le partage intergénérationnel des valeurs du sport à travers les 28 communes, dont Saint-André de Sangonis est un fer de lance sur le territoire.



- Les associations et le Centre Social, Culturel

Les associations ont exprimé des attentes bien précises à travers la création d'un Centre Social, Culturel sur la commune.



Pour 42 % des associations ayant répondu au sondage, elles sont principalement en attente d'une dynamique de réseau. Leurs attentes s'expriment donc autour de l'interaction entre les associations dans la majorité, puis de l'échange de bons procédés puis de projets collectifs. Cette donnée semble correspondre au regard des services municipaux sur ce secteur. En effet, le lien entre les associations n'est pas toujours évident. Des rivalités existent même pour certaines associations de par leur concurrence de pratique ou le partage de locaux et de matériel. Le Centre Mozaïka a essayé d'être moteur durant cette année de préfiguration mais seules quelques associations ont véritablement été en contacts réguliers avec la structure.

Les associations sont également en demande d'un appui logistique pour 33% d'entre elles. Elles attendent d'un Centre Social, Culturel qu'il puisse être lieu centralisateur d'informations pour elles mais également pour la population. La question du lieu, des salles d'activités ou de réunions reste leur principale préoccupation, ce qui corrobore le constat du manque d'infrastructures dédiées. De ce point de vue, le Centre Mozaïka a parfaitement rempli ses fonctions puisque les associations sont désormais demandeuses pour relayer leurs informations via nos réseaux mais aussi à travers l'agenda mensuel créé spécifiquement.

Enfin, 25 % des associations ont sollicité un soutien et un accompagnement dans leur gestion quotidienne. Un service spécifique est même attendu pour la majorité. Les représentants d'associations ayant participé au questionnaire souhaitent effectivement en premier lieu un soutien technique, un accompagnement administratif, mais également des soutiens matériels, humains et financiers pour développer leur pratique.

21 des 26 associations ayant répondu au questionnaire se sont montrées intéressées pour intégrer le projet commun, soit 81% d'entre elles, bien qu'elles ne représentent que 26% des associations du territoire au total. « Intégrer le projet » signifie pour elles de s'inscrire dans une démarche collaborative et que leur projet associatif est en lien avec le projet social. Cette collaboration peut prendre la forme de soutien, humain, matériel ou encore financier. Alors que les associations sportives représentent une grande part de l'offre associative sur la commune, celles-ci ne sont pas sur-représentées ici.

	Associations intéressées pour intégrer le projet	Associations non intéressées
 Sports	6 (28 %)	2
Culture 	5 (24 %)	
 Loisirs	2 (9.5 %)	
Solidarité 	2 (9.5 %)	2
 Parentalité Petite enfance	2 (9.5 %)	
Lien social Environnement 	3 (14 %)	1
 Festivités	1 (5 %)	
TOTAL	21	5

Les associations souhaitant intégrer le projet du Centre Mozaïka ont majoritairement un public adulte, allant de 18 à 45 ans mais aussi chez les plus de 65 ans. L'offre associative est en effet déjà très présente sur le territoire, toutes actions confondues, le besoin est donc probablement moins identifié par les acteurs eux-mêmes.

Les secteurs d'activité les plus plébiscités pour intervenir sont l'intergénérationnel et l'événementiel. Les loisirs et la culture, dont l'offre est très faible aujourd'hui suivent de près dans les intentions des associations. L'équipe d'animation a en grande partie rempli sa mission sur le point « événementiel » en proposant des actions d'envergure régulièrement. L'action intergénérationnelle, comme évoqué plus haut, est elle, légèrement en retrait.

Ces données, recueillies auprès des acteurs associatifs eux-mêmes, soutiennent et complètent les premiers éléments récoltés. Les envies de structure fédératrice et d'amélioration des conditions d'accueil sont très largement éprouvées, principalement par les associations non sportives du territoire. Un travail de cohésion et de dynamique est donc attendu pour pallier les manques recensés sur le territoire même s'il est parfois difficile de capter ce public, déjà très investi par leurs missions.

- Les partenaires présents sur le territoire

- La bibliothèque

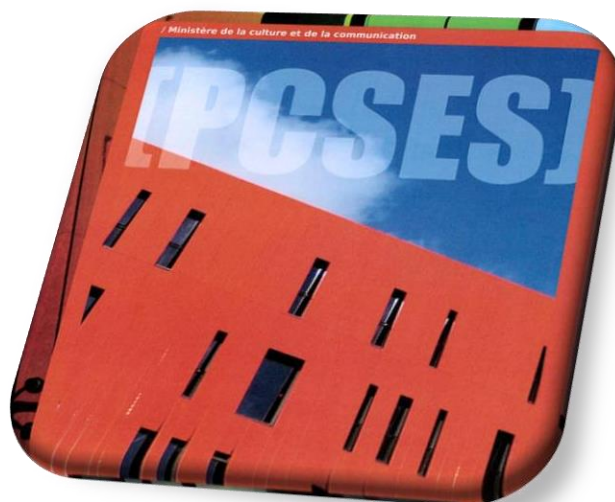
La Bibliothèque est un service municipal qui vient d'intégrer le pôle culture, sport et social. Ce service a la particularité d'être intégré au réseau intercommunal tout en conservant une gestion municipale (agents et locaux communaux, collections et projets intercommunaux).

A l'échelon municipal, la bibliothèque souffre d'un manque de visibilité et d'une configuration de locaux exigus malgré les désherbages réguliers (gestion des stocks). Il n'existe pas un espace dédié où l'on passe du temps sur place et qui favorise les échanges. Le mobilier disparate et le manque de place ne permet pas à la bibliothèque d'évoluer et de proposer de nouveaux projets adaptés à l'évolution de la population. Une salle permettant de proposer des activités en groupe fait actuellement défaut.

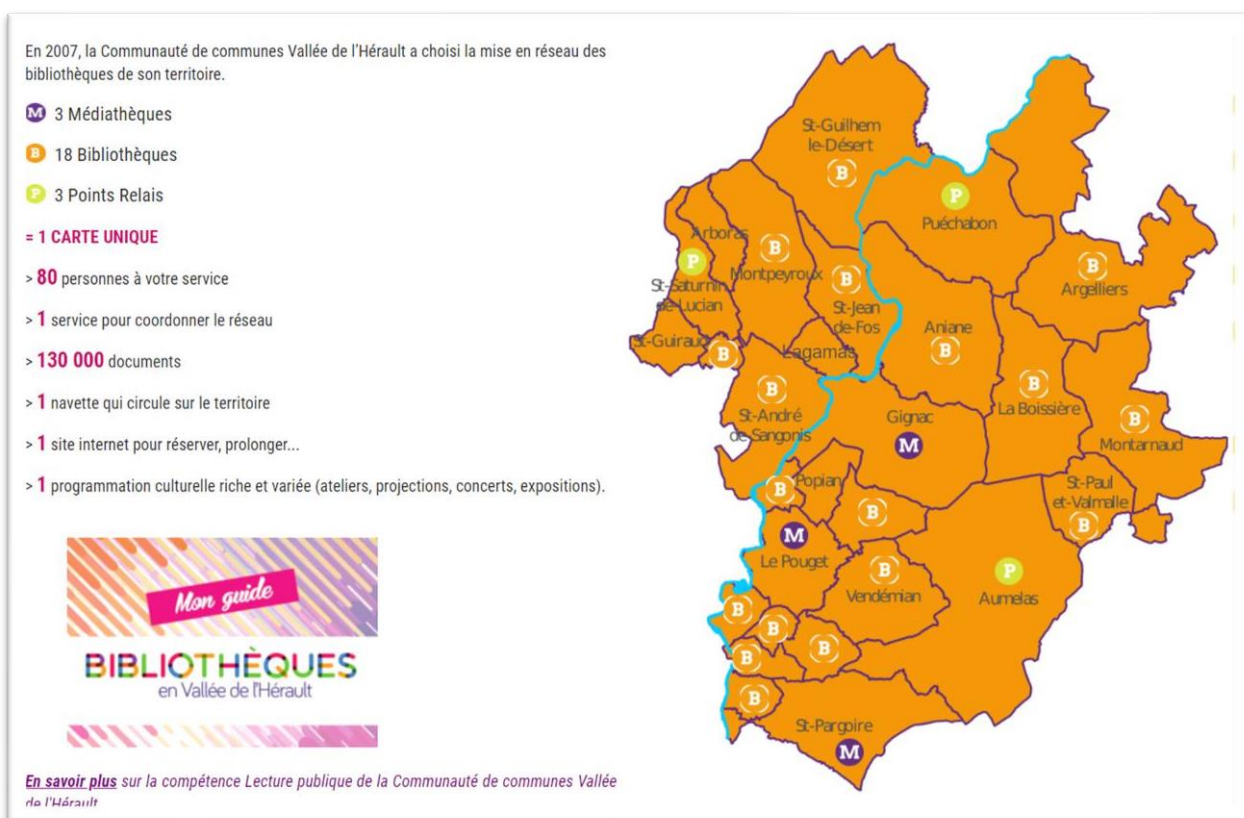
Cet état des lieux partagé a permis de développer des projets de rénovation, d'extension, et de création d'une nouvelle médiathèque. Ces projets sont largement étudiés par les élus municipaux et intercommunaux bien qu'aucune piste ne soit clairement définie pour l'installation d'une nouvelle structure.

L'émergence de nouvelles collections est aujourd'hui restreinte de par cette configuration malgré les atouts que peut apporter le réseau intercommunal. En effet, faire partie intégrante du réseau apporte aux citoyens une offre démultipliée sur le territoire. Cette configuration permet également de s'offrir une certaine modernité d'usage avec la réservation numérique, le partage de collections... L'échange de pratiques et de connaissances à l'échelon intercommunal est également essentiel pour les agents municipaux.

La rédaction d'un PCSES (projet culturel, scientifique, éducatif, et social) est en cours et permettra d'évoquer des pistes de réflexion pour la structure, faisant référence au Manifeste de l'Unesco sur la lecture publique.



Carte du réseau intercommunal des bibliothèques



Parmi les pistes de développement évoquées, l'évolution de l'offre culturelle est le critère prédominant. L'objectif est de faciliter l'accès à la culture et de renforcer le maillage du territoire permettant à chaque habitant de disposer d'une offre de proximité, de qualité et participant à la construction d'une identité de territoire. Les initiatives culturelles sont généralement nombreuses dans les milieux ruraux comme la ville de Saint-André de Sangonis. Les événements, à l'instar des festivals, constituent des moments de convivialité, de découverte et d'échange qui dynamisent un territoire et participent de son identité. Les ressources qui alimentent la vie culturelle d'une commune et peuvent faciliter l'ouverture vers d'autres horizons doivent être développées pour atteindre cet objectif, très souvent identifié par la population comme un manque.

Il est impératif de développer les synergies entre les acteurs de la culture, des loisirs et ceux des secteurs éducatifs ainsi que du social pour réussir ce projet.

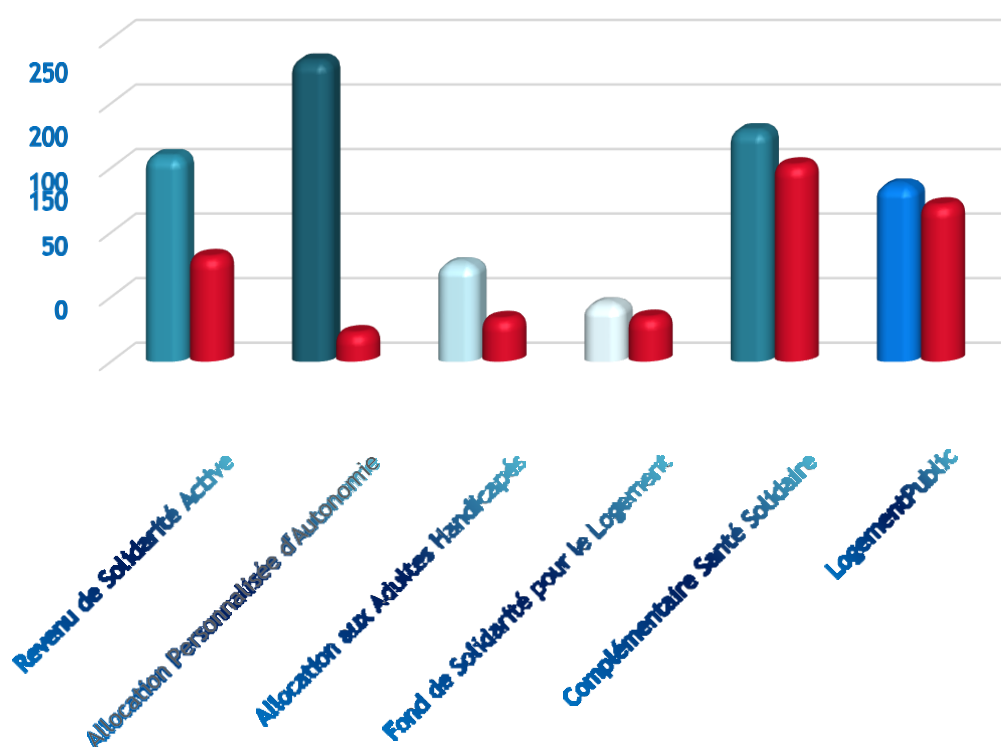
L'objectif principal reste d'inciter à la lecture dès le plus jeune âge. Les bibliothèques aident dès le plus jeune âge à l'appropriation des différents supports, notamment, par le numérique et plus seulement par le livre. Les jeux de société ont également fait leur entrée dans les collections des bibliothèques car ils sont considérés depuis quelques temps comme des vecteurs culturels à part entière (acquisition d'un fonds jeux par la CCVH, partenariat avec Homo Ludens à St André). L'accès à la culture peut également s'effectuer par des expositions, des conférences, et toutes sortes d'animations.

Le développement des actions autour de l'outil informatique (prévention, soutien, aide logistique...) semble un axe prioritaire.

- Le Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS est un partenaire privilégié dans le projet du Centre Social, Culturel. De par son expertise, son implantation et sa connaissance du territoire, il est un pilier incontournable. L'analyse de ses interventions et de ses grandes orientations est donc un indicateur important pour ce projet. L'UDCCAS fournit des données sur l'année 2020 nous permettant de mieux comprendre les besoins identifiés sur la commune :

Répartition par type de demandes sur la commune / réalisées par le CCAS



Ce graphique illustre les différentes demandes répertoriées sur la commune ainsi que celles réalisées directement par le CCAS. Il est à noter que le public accueilli est constitué principalement de personnes isolées et de familles avec enfants majeurs. Les autres publics sont réorientés vers les services compétents (Antenne médico-sociale, MLJ...). La commune enregistre donc principalement des demandes d'Allocation Personnalisée d'Autonomie bien que toutes ne soient pas traitées par les agents communaux.

En second plan, ce sont les bénéficiaires de la CSS et du RSA qui sont recensés comme les plus nombreux sur le territoire. Les demandes liées au logement (Logement public ou FSL) sont également importantes sur la commune. En complément de cette donnée, le CCAS a enregistré une hausse importante des élections de domicile, ce qui conforte la tendance de la précarité de logement pour une partie des citoyens.

Le projet pluriannuel du CCAS s'est construit sur ces constats pour proposer 5 champs d'interventions prioritaires :

Lutte contre la précarité énergétique



Insalubrité importante dans le centre ancien

Personnes isolées et familles impactées

Hausse des demandes de logements sociaux

Augmentation des factures de l'électricité et des demandes financières

Lutte contre la fracture numérique



Manque d'équipement et de connexion internet

Manque de connaissances

Les personnes âgées sont les plus vulnérables

Désertification des permanences physiques, manque d'aide aux démarches administratives

Lutte contre l'isolement



Fragilité sociale, éloignement familial

Personnes âgées vivant plus longtemps avec le développement de dispositifs de maintien à domicile

Phénomène renforcé par la crise sanitaire

La précarité financière accentue l'isolement

Lutte contre le renoncement aux droits



Manque d'informations sur les droits

Difficultés administratives pour accéder aux droits

Précarité financière de tous les publics entravant la santé (mutuelle, coût d'intervention...)

Lutte contre la désertification des partenaires locaux



Désertification des institutions sur la commune depuis 10 ans

Difficultés de mobilité pour le public le plus fragile

Nécessité de travail partenarial avec les instances du territoire

L'écoute active fait ainsi partie des missions essentielles bien que non mesurables du CCAS, la détresse psychologique des usagers étant considérée et entendue pour mieux prendre en compte leurs situations.

Son rôle de mise en lien entre les personnes âgées et les prestations sociales locales qui peuvent leur être utiles nécessite un accompagnement qui dépasse le cadre de la seule tâche administrative. Cela peut même représenter plus de la moitié du temps de travail des agents du CCAS.



ZOOM sur la vision de la Conseillère en économie sociale et familiale

Le contexte social de la commune est en pleine mutation et amène le Conseil d'Administration du CCAS à réorienter sa politique. Le CCAS est au cœur de multiples enjeux économiques, sociaux et sociétaux et nous devons considérer les nouvelles formes de précarité, les évolutions des modes et des conditions de vie, les nouvelles mobilités géographiques...

Face à ces enjeux, le CCAS reste quelque peu démuni pour mettre en place des actions d'envergure pour lutter contre les 5 champs d'interventions prioritaires désignés. Toute notre énergie est consacrée au soutien direct des administrés sans pouvoir proposer une animation sociale soutenue.

Le partenariat avec le Centre Mozaïka de la commune est porteur pour la première année, il est cohérent pour mener à bien de nombreux projets d'animation pour les seniors, d'accompagnement et de solidarité.

- Les établissements scolaires :

Les établissements scolaires font partie intégrante du projet. Les 4 lieux d'enseignement primaire et secondaire de la commune regroupent à eux seuls 1495 élèves, sur près de 6170 habitants (recensement de 2019). Leur vision du territoire est donc très représentative d'une partie de la population.

Leur Public

Les responsables d'établissements font état d'une très forte mixité sociale et un mouvement important des populations, notamment depuis la banlieue Montpelliéraine.

Les difficultés sociales et financières sont très marquées pour une partie de la population contrairement à une tranche plus aisée.

Ces mouvements de population freinent le développement des liens entre les habitants, des communautés se formant parfois.

Leur analyse des besoins

L'implication éducative des parents est notée comme importante, notamment durant cette période de crise sanitaire. Cependant, de nombreuses difficultés sont soulevées dans l'éducation à la maison.

Le besoin de guidance parentale est prédominant.

L'attention est portée sur le parcours d'apprentissage et du vivre ensemble interrompu durant cette crise sanitaire.

Le manque d'accès et d'offre culturelle et artistique est très marqué.

Leurs attentes

Les attentes en termes d'échange, d'information et de communication avec les familles mais également entre professionnels sont majoritaires.

Le soutien à la parentalité est également attendu à travers les débats, l'aide directe, l'orientation notamment pour les familles monoparentales.

Le développement de l'offre culturelle et artistique est très attendu pour favoriser l'ouverture d'esprit.

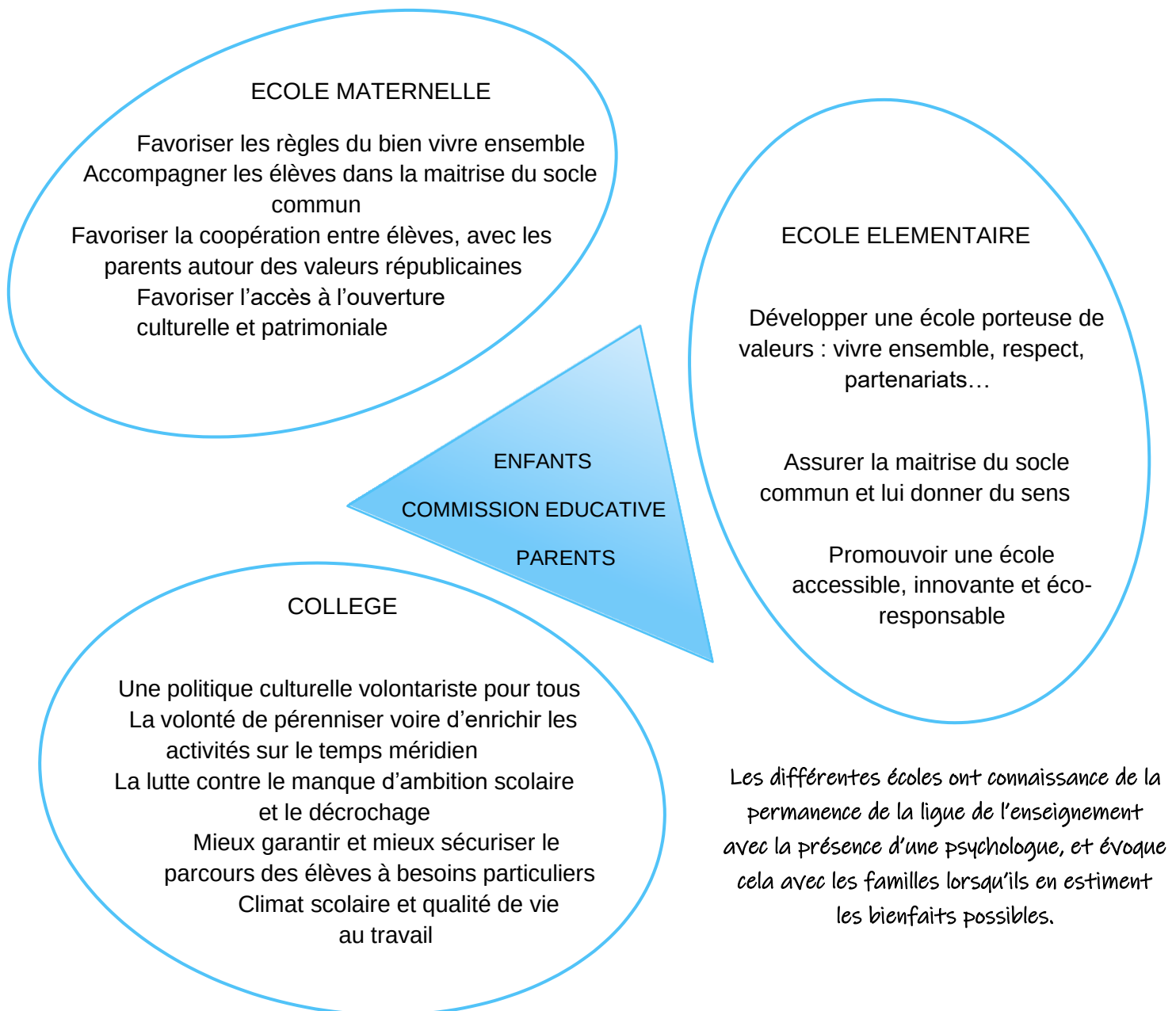
La prévention autour des écrans et de l'environnement est soulevée.

Le repérage d'un besoin pour plusieurs familles d'ateliers d'alphabétisation pour passer au-delà de la barrière de la langue dans le quotidien et la relation avec ses enfants.



Chaque établissement rédige un projet pluriannuel où sont définis les objectifs prioritaires à développer. Ils tiennent compte du contexte local et des orientations stratégiques du Ministère de l'Education nationale, désormais rattaché à celui de la Jeunesse et des sports.

Ces grands axes stratégiques reprennent en partie les éléments de travail développés dans ce projet de préfiguration, un travail en collaboration étroite avec l'ensemble des établissements scolaires de la commune est donc indispensable pour coordonner nos actions et nos projets.



- La Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault (CCVH)

La CCVH englobe 28 communes et est basée à Gignac. Elle a développé différentes compétences notamment le Cadre de vie, le Développement économique, les services à la population et la culture. Ces deux derniers axes viennent donc en lien étroit avec le projet de Centre Social, Culturel communal. Si la CCVH ne possède que peu de compétences sur le territoire dans le domaine de la vie sociale pour le moment, celle-ci est investie et vient au soutien de la population et des élus locaux dans différentes thématiques.

Les orientations politiques des élus sont :

- **La petite Enfance**, dont la CCVH a la compétence et vient au soutien des familles pour les aider à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale. Depuis 2017, en lien avec l'accroissement du territoire et de la typologie de la population s'installant, la CCVH met tout en œuvre pour renforcer l'offre d'accueil collectif sur le territoire. Elle a notamment en charge la gestion et l'animation du Relais Petite Enfance ainsi que les établissements d'accueil du jeune enfant (hors établissements privés).



- **L'Enfance jeunesse**, dont les compétences sont communales à travers les différents accueils de loisirs (10 ALSH sur le territoire). Le coordinateur enfance jeunesse de la CCVH vient en soutien aux différents directeurs à travers la création d'un réseau jeunesse en 2011. Ce réseau a pour objectif de développer du lien à travers des projets inter-communaux, d'échanger sur les pratiques professionnelles des uns et des autres et de favoriser la mutualisation des moyens sur le territoire à l'intention des familles et de la jeunesse.

- **L'accompagnement à la parentalité** : Même si cette compétence reste aujourd'hui communale, la CCVH souhaiterait, comme pour la jeunesse, être vecteur de lien et mutualisation de moyens des différentes collectivités. Elle travaille au recensement des partenaires professionnels et associatifs intervenant sur le territoire et un poste de coordinateur parentalité a été créé et va se mettre en place prochainement. Il existe des disparités sur le territoire, dépendant des orientations politiques des élus et les moyens humains et financiers des collectivités, la CCVH veut faire en sorte que ces services soient accessibles à l'ensemble de la population de la CCVH.



- **Le logement** : La CCVH défend et travaille à favoriser des conditions de logements et un cadre de vie de qualité pour les familles à travers un soutien financier et humain pour la réhabilitation de logements insalubres et la création de nouveaux logements sur le territoire à prix modérés.

- **L'animation de la vie sociale**. A travers la création du projet « la Vallée 3D », D comme digital, durable et démocratique, la CCVH vise à faire vivre sur le territoire une gouvernance citoyenne participative, à s'inscrire dans une croissance soutenable et à saisir les opportunités de développement durable.



En 2018, la CCVH a commandé une enquête sur la jeunesse sur l'ensemble du territoire. Des données importantes ont ainsi pu être exploitées et donnent des perspectives au constat réalisé (ANNEXE 4). L'objectif à travers cette démarche est de mieux coordonner les structures existantes et développer de nouvelles actions éducatives en faveur de la jeunesse.

ZOOM sur l'enquête Jeunesse de la CCVH



La vision des élus



Maillage important du territoire

Incivilités récurrentes

*Présence d'équipements sportifs
Volonté d'accroître la coordination*



*Manque d'harmonisation des communes
Equipements dédiés à la jeunesse*

La vision des professionnels de l'enfance

*Moyens de transport adaptés
Hausse des compétences et de
structuration des équipes
Volonté de travailler ensemble*



*Manque de concertation
Petites communes en difficulté pour
développer des projets
Locaux peu adaptés*

La vision des partenaires

*Relations croissantes entre partenaires
Réseau jeunesse bien développé*



*Manque d'équipements dédiés à la
jeunesse
Mobilité
Liens avec l'Educ. Nationale déficiente*

La vision des jeunes

*Socialisation au collège prioritairement
Activités sportives développées
Accès internet pour tous*



*Mobilité, permis de conduire
Manque de lieux dédiés
Manque d'infos sur l'avenir, l'emploi...*

- Les autres partenaires présents sur le territoire :

La liste des partenaires ayant un lien avec le territoire communal est évidemment non exhaustive. Chacun apporte sa vision, sa connaissance et son expertise dans son champ de compétences. Les entretiens menés avec chacun d'entre eux ont été diversifiés et menés au mieux pour s'adapter à la situation. Des échanges de mail, des entrevues, des correspondances téléphoniques ont cependant permis d'exposer notre projet avec l'ensemble des acteurs du territoire, de dialoguer sur les problématiques rencontrées, les enjeux de ce projet et ainsi prendre en considération tous ces éléments.

Ce recueil de données sera directement intégré dans la synthèse de cette partie. Il est en effet difficile de développer des échanges parfois informels bien que très instructifs. L'essentiel des données récoltées auprès de ces partenaires ne vient que renforcer les éléments déjà analysés précédemment, ce qui conforte l'analyse de territoire et est bien représentatif du maillage présent sur la commune.

L'engouement autour de ce projet est en tout cas très représentatif de la nécessité de créer une telle structure sur la commune, l'adhésion des partenaires étant très importante



- Le recueil de la parole des habitants

Les habitants ont été interrogés en 2021 sur leurs attentes, leurs besoins, leur vision d'un Centre Social, Culturel sur Saint-André (ANNEXE 9). A travers les espaces numériques (mailing, googleform) et la distribution papier (questionnaire distribué à la sortie des écoles, sur le marché, accueil de la mairie, journal municipal...), plus de 200 réponses ont été collectées. Bien que cela ne représente que 4.5 % de la population adulte de la commune, les réponses apportées nous permettent d'établir certaines tendances avec un échantillon jugé représentatif. Il est à noter que les femmes représentent une très large majorité des répondants (74%).

L'objectif à travers ce questionnaire est bien évidemment d'identifier la nécessité pour les habitants de créer cette nouvelle structure sur la commune. Le questionnaire est ainsi construit autour de 5 parties et comprend 21 questions. Les 5 parties sont composées comme suit :



L'enjeu à travers ce sondage est également de débiter la campagne de communication. En effet, à travers les comptes-rendus de réunions, la presse ou les réseaux sociaux, le terme de « CENTRE SOCIAL » revient de plus en plus. Il nous semblait important de maîtriser cette communication en expliquant les tenants et les aboutissants du projet. Le sondage distribué comportait donc différents textes introductifs pour clarifier ces points :

- Qu'est-ce qu'un Centre Social, Culturel ?
- A qui est destiné une telle structure ?
- Quel est son mode de fonctionnement ?
- Quelle est la place de chacun dans ce projet ?

L'objectif à travers cela est de créer une dynamique et d'impliquer tous les volontaires dans la construction de ce projet. En répondant au sondage, chaque habitant réalise déjà la démarche de s'intéresser au projet en donnant son avis. Même si le contexte sanitaire ne nous permet pas aujourd'hui de rassembler cette énergie physiquement, elle constitue un premier socle du futur Centre Social, Culturel.

Ces éléments ont ensuite été complétés par un nouveau sondage réalisé en mai 2022 pour alimenter les données depuis l'ouverture de la structure et ainsi nous permettre de réorienter, le cas échéant, nos axes de travail.

Voici l'analyse de ces questionnaires découpé en 3 tranches d'âge bien définies :

65 % des réponses



Nous avons entre 18 et 45 ans, nous vivons en couple et avons 2 enfants à charge. Nous vivons sur la commune de St André de Sangonis depuis moins de 5 ans et avons tous les deux un emploi. Notre famille la plus proche est dans un rayon de 30 km. Nous sommes peu investis dans la vie de la commune par manque de temps.

Un centre socioculturel à St André de Sangonis ? Pour nous, ça serait...

UN LIEU...

D'activités et de projets (95%)

Favorisant le lien social (82%)

D'échanges et de débat (69%)

AVEC DES INFORMATIONS SUR...

Les structures d'accueil et de loisirs (79%)

Les associations locales (77%)

JE POURRAIS Y RENCONTRER DES PROFESSIONNELS DE...

L'éducation (78%)

La santé (54%)

Emploi-formation (40%)

EN TANT QUE PARENT NOUS SOUHAITERIONS

Des professionnels à mon écoute et celle de ma famille (67%)

Un accompagnement à la scolarité pour mes enfants (62%)

Des actions de préventions (55%)

Un lieu centralisant les informations nécessaires à la vie des familles (54%)

ON POURRAIT PARTICIPER A ...

Des activités, des sorties... (84%)

Des spectacles et expositions... (73%)

Des échanges de pratiques entre habitants (56%)

20 % des réponses



Nous avons entre 46 et 60 ans, nous vivons en couple et avons 1 à 2 enfants à charge. Nous vivons sur la commune de St André de Sangonis depuis au moins 11 ans et avons tous les deux un emploi. Nous avons de la famille soit tout près, soit très éloignées. Nous sommes peu investis dans la vie de la commune par manque de temps mais serions prêts à nous y investir un petit peu si les thèmes nous intéressent.

Un centre socioculturel à St André de Sangonis ? Pour nous, ça serait...

UN LIEU...

D'activités et de projets (73%)

Favorisant le lien social (61%)

D'échanges et de débat (61%)

AVEC DES INFORMATIONS SUR...

Les associations locales (83%)

Les structures d'accueil et de loisirs (51%)

EN TANT QUE PARENT NOUS SOUHAITERIONS

Des professionnels à mon écoute et celle de ma famille (56%)

Un lieu centralisant les informations nécessaires à la vie des familles (51%)

Des actions de préventions (49%)

Un accompagnement à la scolarité pour mes enfants (46%)

JE POURRAIS Y RENCONTRER DES PROFESSIONNELS DE...

L'éducation (78%)

La santé, l'éducation, l'insertion, droits communs (44%)

ON POURRAIT PARTICIPER A ...

Des spectacles et expositions... (66%)

Des échanges de pratiques entre habitants, de conférences débats (65%)

15 % des réponses



Nous avons 61 ans et plus, nous vivons en couple et nos enfants ne sont plus à la maison. Nous vivons sur la commune de St André de Sangonis depuis plus de 20 ans ou moins de 5 ans, nous sommes retraités. Notre famille ou personne de confiance sont tout près d'ici. Nous sommes impliqués dans la vie de la commune et dans la vie associative autant que nous le pouvons.

Un centre socioculturel à St André de Sangonis ? Pour nous, ça serait...

UN LIEU...

D'activités et de projets (79%)

D'échanges et de débat (71%)

Favorisant le lien social (51%)

AVEC DES INFORMATIONS SUR...

Les structures d'accueil et de loisirs (71%)

Les associations locales (54%)

EN TANT QUE PARENT NOUS SOUHAITERIONS

Des actions de préventions (50%)

Un lieu centralisant les informations nécessaires à la vie des familles (39%)

Des professionnels à mon écoute et celle de ma famille (32%)

JE POURRAIS Y RENCONTRER DES PROFESSIONNELS DE...

La santé (57%)

Les droits communs (32%)

ON POURRAIT PARTICIPER A ...

Des spectacles et expositions... (46%)

Des échanges de pratiques entre habitants (46%)

Des sorties, des activités (43%)

Ce sondage nous informe que les attentes selon les catégories de population, ici triées par catégorie d'âge, sont différentes. Bien que l'on retrouve des similitudes entre les plus jeunes et les plus âgés, la préoccupation principale de 18-45 ans reste la parentalité. Les schémas de vie sont assez représentatifs des attentes liées au mode de vie de cette génération (en couple, les deux parents travaillent et viennent de s'installer sur la commune). Leurs attentes tournent autour de l'éducation de leurs enfants que ce soit dans les informations souhaitées, les activités proposées ou encore les permanences attendues. Cette génération reste très peu investie dans l'animation de la vie locale, essentiellement par manque de temps et restera difficilement mobilisable.

Cette tendance commence à s'inverser avec la tranche d'âge 45-60 ans. Pour nombre d'entre eux, les enfants ont grandi même s'ils restent le centre d'attention dans leurs attentes. Ils souhaitent majoritairement trouver un lieu d'activités et d'ouverture culturelle favorisant l'échange et le lien social et sont prêts à s'investir dans la vie communale bien que leur situation familiale reste chargée et organisée.

Pour la population en âge de la retraite, les attentes sont évidemment bien différentes. Les tendances confirment celles entrevues dans la catégorie 45-60 ans. Les professionnels de la santé et des droits communs sont les plus attendus tandis que l'éducation n'est plus une priorité. La recherche d'accès aux loisirs, à la culture et aux échanges de pratiques sont privilégiés. Le Centre Social, Culturel représente pour eux l'opportunité de s'investir dans l'animation locale, ce qui est déjà le cas pour nombre d'entre eux et ainsi réaliser leurs projets ou mener des actions partagées.

Toutes catégories d'âge confondues, le développement d'activités ciblées pour les adolescents et l'intergénérationnel sont largement plébiscitées. La culture, l'environnement et le loisir sont les trois thématiques les plus demandées alors que le sport intéresse peu les habitants, l'offre associative sur la commune étant déjà très importante. Ce sont donc bien les manques identifiés précédemment qui ressortent de cette enquête. Pour organiser ces activités, les avis sont relativement disparates selon les personnes et le temps qu'ils peuvent y consacrer. Les journées et week-end sont privilégiés par les seniors tandis que les familles attendent plutôt des actions le mercredi et les vacances scolaires, chacun ayant des disponibilités particulières.

Les habitants attendent principalement de ce lieu la possibilité de se rencontrer et d'échanger avec leurs homologues pour 67 % des participants au sondage. La volonté de découvrir de nouvelles activités (51%) puis de se détendre dans un lieu convivial (46%) sont aussi exprimés par les habitants, peu importe leur catégorie d'âge.

Une donnée significative finalise l'analyse de ce questionnaire. 50% des répondants ont manifesté leur envie d'être intégré à la réalisation de futurs projets. Au total, sur tous ces volontaires, 68 ont laissé leurs coordonnées pour être recontactés lors des prochaines phases. Cette mobilisation importante nous confirme la nécessité de création d'un Centre Social, Culturel sur la commune et de la place des habitants dans ce projet. La même dynamique s'est déjà mesurée à travers les associations et les partenaires contactés au cours de cette phase ce qui nous laisse espérer une dynamique importante pour développer les axes de développement des actions.

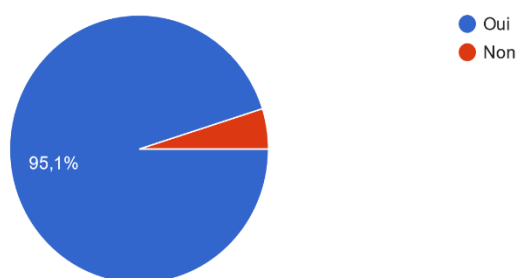
Un sondage a également été réalisé en juin 2022 pour compléter ces premiers éléments de diagnostic et analyser les conséquences de la création d'un centre social, culturel et sportif sur la commune (ANNEXE 10). Il est en effet primordial de connaître l'identification de la structure, le regard des usagers et de pouvoir comparer ces données avec les informations recueillies N-1. Plus de 80 réponses nous apportent un éclairage relativement représentatif.

Une partie de ce sondage a été consacrée directement aux familles pour obtenir des éléments plus précis qui seront analysés dans le projet familles présenté en parallèle de ce projet.

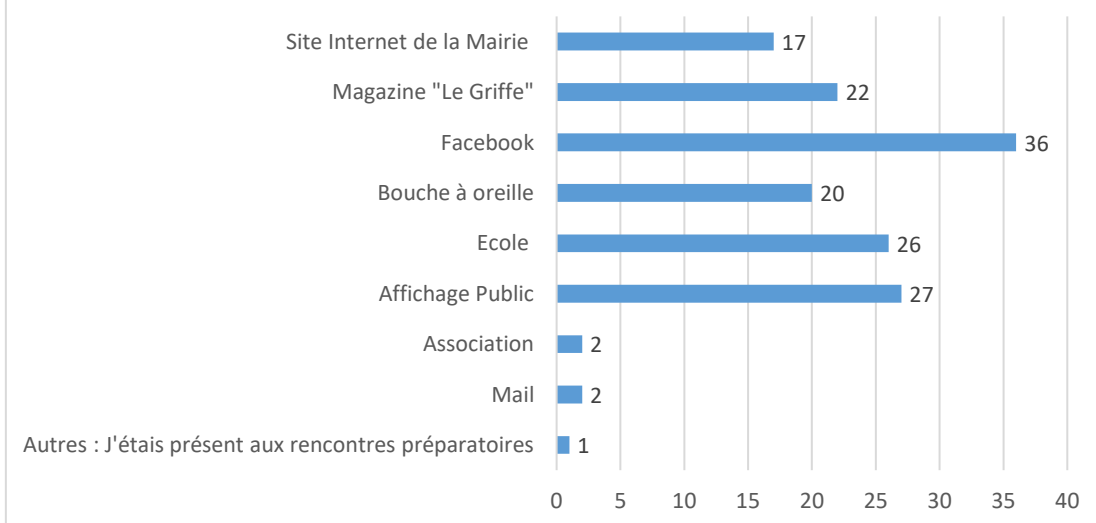


1. Êtes-vous au courant qu'un Centre Socio Culturel et Sportif se trouve à Saint André de Sangonis ?

82 réponses

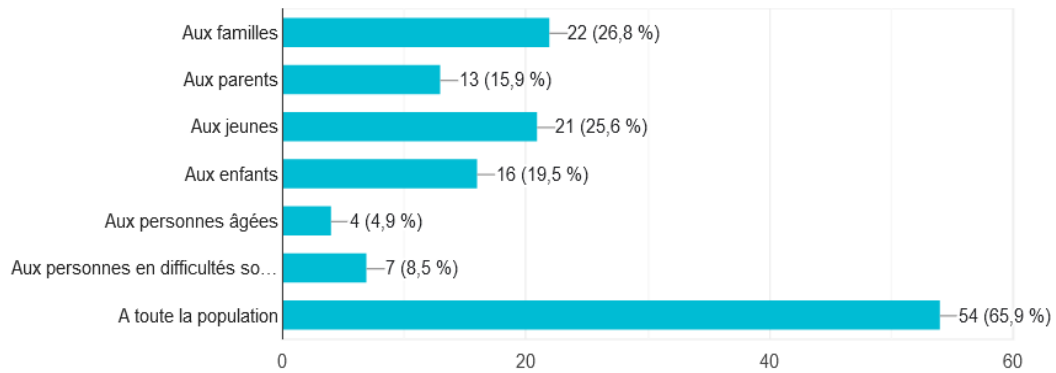


2. Si oui, comment avez-vous été informé ? (Plusieurs réponses possibles)



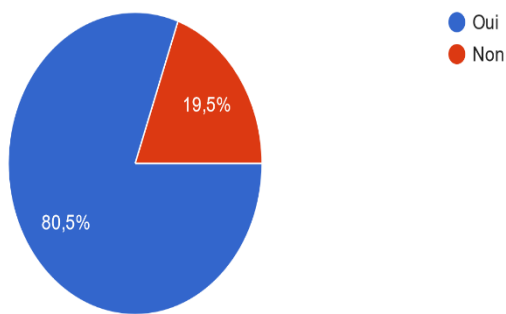
3. Selon vous, à qui s'adresse cet espace ? (Plusieurs réponses possibles)

82 réponses



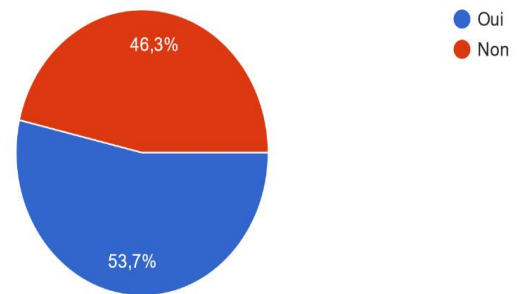
4. Êtes-vous au courant des animations proposées au sein de Mozaïka ?

82 réponses



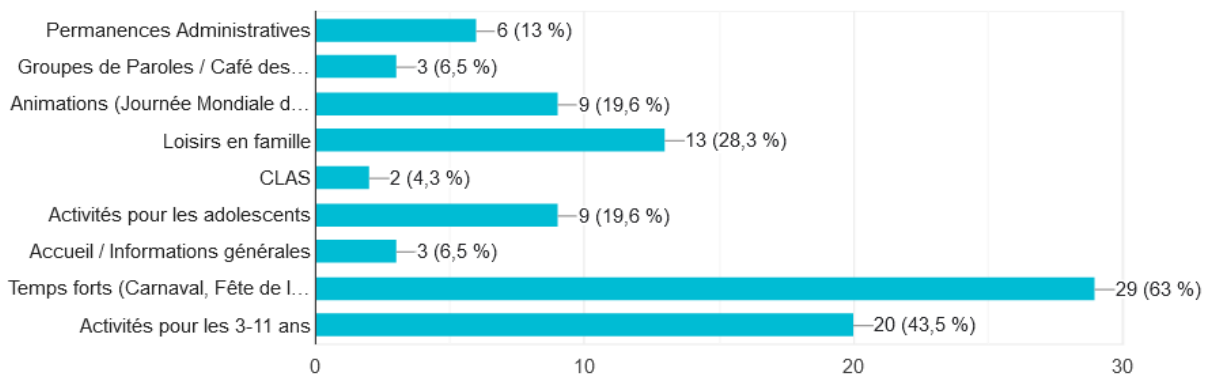
6. Y participez-vous ?

82 réponses

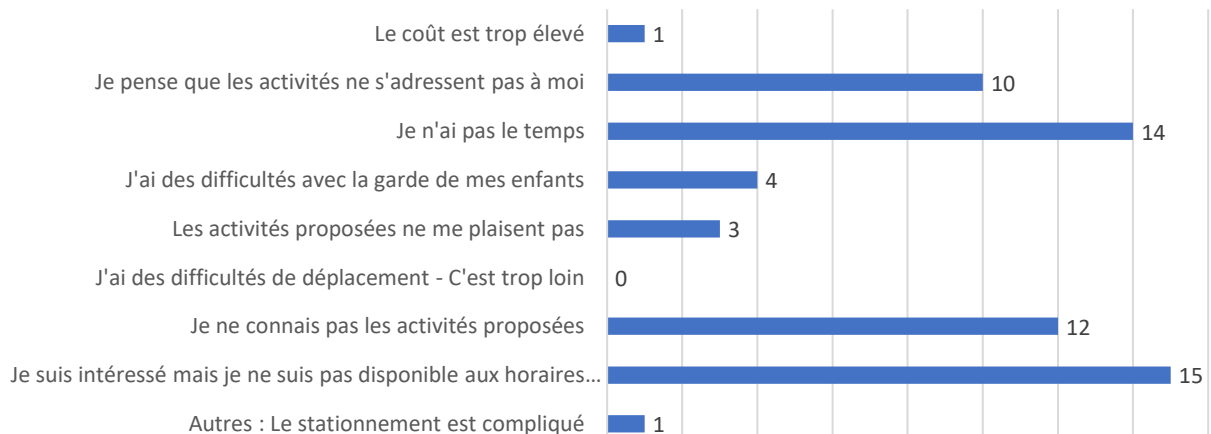


7. Si oui, quelle(s) actions utilisez-vous à Mozaïka ? (Plusieurs réponses possibles)

46 réponses



8. Si non, pourquoi ? (Plusieurs réponses possibles)



L'analyse de ces réponses nous apportent des éléments concrets supplémentaires que nous n'avions pas forcément perçu initialement.

Le premier point positif est que la population a bien intégré la création d'un centre social, culturel et sportif sur la commune. 95 % des citoyens ont en effet entendu parler de cette nouvelle structure. Les usagers semblent également avoir compris le concept de « centre social » puisque la grande majorité des réponses impliquent potentiellement tous les publics pour 66 % des sondés. La notion « sociale », initialement réductrice de l'action globale aux seules personnes en difficulté semble peu à peu s'évanouir.

La communication paraît également toucher le public dans sa globalité grâce à la multiplicité des supports utilisés (internet, réseaux, journaux, relation directe...) même si le public jeune est le moins enclin à visualiser nos pratiques.

Le travail important à mener semble se porter vers la participation des citoyens aux actions. Une perte sensible est en effet remarquée entre les 80 % des personnes informées des actions et les « seuls » 53,7 % de participants. Par manque de temps principalement ou de disponibilité, les usagers ne sont pas encore tous adeptes des actions proposées, notamment les actions quotidiennes. Il est remarqué une forte mobilisation pour les actions d'envergure, ce que nous avons déjà pu constater directement lors de ces temps forts. C'est d'ailleurs la première source de mobilisation du public. Ensuite, la participation est principalement liée aux activités proposées à destination des familles, les loisirs ou activité pour 3/11 ans. Les temps de prévention / sensibilisation restent largement en retrait pour le moment, même si plusieurs d'entre elles ont trouvé un public fréquent.

Les données récoltées à travers ce sondage sont assez conformes à la perception du travail réalisé et des retours verbaux du quotidien. Il est nécessaire de persévérer en ce sens à travers la communication et la multiplication des actions diversifiées pour obtenir des données complémentaires et faire apparaître une évolution des attentes et besoins.

SYNTHESE

Le diagnostic partagé a nécessité une prise de contact avec l'ensemble des acteurs du territoire. Habitants, associations, professionnels de chaque secteur et partenaires ontrépondu présents pour participer à cet état des lieux, chacun apportant sa pierre à l'édifice pour obtenir une vision globale. Cette phase a donc permis de récolter une quantité importante de données mais également d'initier une dynamique autour de ce projet. En effet, la communication est devenue un outil important de cette phase pour expliquer et développer les enjeux d'une telle structure.

Un des éléments marquants dans cette diversité d'opinions est finalement la vision commune et partagée pour la majorité des points abordés. Les attentes, les besoins, les problématiques identifiées ne diffèrent que très peu entre chaque catégorie d'acteurs interrogée. Ce recueil est complété en substance par les données récoltées durant la première partie de l'année de préfiguration et des différentes enquêtes menées jusqu'alors.

Parmi les éléments relevés, le manque d'infrastructures revient régulièrement. La population a augmenté très rapidement sans que les lieux publics ne puissent s'adapter. Cette problématique a ainsi freiné l'émergence de nouvelles activités. Si l'offre sportive, à travers les associations notamment, a pu se développer et répondre aux attentes des citoyens, l'accès à la culture, l'art, les spectacles... est très largement décrié par l'ensemble des acteurs locaux.

Il en est de même pour la présence de partenaires institutionnels sur la commune. Le déficit est très important, toutes les permanences de services publics étant délocalisées dans les centres de polarité voisins (Gignac, Clermont l'Hérault). Le besoin de professionnels de tous secteurs à proximité immédiate est très prononcé pour la population mais aussi pour le rayonnement de la commune. Cet effet s'est renforcé avec la dématérialisation grandissante mais aussi la crise sanitaire récente. Aux problématiques de mobilité pour rejoindre les administrations et autres partenaires, s'est rajouté la fracture numérique. L'accès à internet, la maîtrise des démarches en ligne et les dangers des réseaux sociaux sont régulièrement cités comme difficultés sur le territoire.

Bien que les infrastructures ne soient pas toujours adaptées, la population Saint-Andréenne a évolué très rapidement avec une typologie familiale spécifique. La priorité des citoyens reste l'éducation de leurs enfants. On dénote ainsi une implication éducative importante de la part des parents même si l'on peut distinguer de nombreuses familles en difficultés dans ce secteur. Le besoin de soutien, d'écoute et d'échanges est prépondérant.

Les attentes autour de ce projet sont nombreuses. L'ensemble des acteurs interrogés souhaitent voir émerger un lieu créateur de liens, de partage, d'échange de pratiques... On constate une forte volonté de créer une dynamique pour faire vivre le village, l'animer, fédérer les différentes associations ou populations entre les « anciens Saint-Andréens » et les « nouveaux arrivants » pour limiter l'effet ville dortoir. Faire vivre la culture et le patrimoine local très présent semble une volonté commune et partagée.

L'envie de s'investir dans ce projet est ainsi très marquée avec un enthousiasme non caché des habitants comme des partenaires à l'évocation de la création d'un Centre Social, Culturel sur la commune.

FORCES	FAIBLESSES
- Une offre associative très développée, notamment sportive. - Un socle de professionnels compétents implantés sur le territoire, notamment à travers le service jeunesse. - Une éducation partagée instaurée depuis plusieurs années.	- Une offre culturelle très en deçà des attentes - Un manque d'infrastructures adaptées au développement d'activités - Un isolement relatif à combattre pour faire rayonner le village
OPPORTUNITES	MENACES
- Une envie de s'investir dans ce projet mise en avant par tous les acteurs - Une dynamique et des attentes importantes - Une volonté de créer du lien, échanger, partager... très marquée pour faire vivre la culture locale et dynamiser le territoire	- Un fracture numérique grandissante et une crainte des dangers de l'hyperconnection chez les jeunes - Le déclin des partenaires présents sur le territoire - Le bénévolat en perte de vitesse hormis chez les retraités

Conclusion Générale

Le travail de diagnostic réalisé sur le territoire a mis en évidence un certain nombre de problématiques mais aussi des pistes de développement. L'analyse approfondie, d'une part, des données sociodémographiques, économiques, urbanistiques et géographiques a permis de mieux cerner le territoire et ses habitants dans toute leur complexité. D'autre part, l'enquête réalisée sur le cadre de vie, prenant en considération l'ensemble des acteurs du territoire a apporté un éclairage essentiel. La participation importante de la population, des associations et des partenaires locaux a favorisé l'enclenchement d'une dynamique et des attentes autour de ce projet.

Ce diagnostic de territoire a ainsi été approfondi durant l'année de préfiguration et alimenté de nouvelles données liées à l'avancement du projet et des actions menées. Cette année de création a permis de rencontrer de nouveaux acteurs, d'élargir le champ d'intervention et de comprendre le fonctionnement attendu d'une telle structure. Nous avons ainsi pu affiner les attentes de la population et des partenaires pour en tirer des conclusions objectives et partagées. Le bilan de l'année de préfiguration vient donc étayer et apporter une nouvelle envergure au diagnostic de territoire initial.

Les problématiques ont été regroupées initialement dans 3 champs d'actions qui ont permis d'élaborer le plan d'actions pendant l'année de préfiguration :



Pour la rédaction du projet social 2023 / 2026, une nouvelle réflexion a été menée pour intégrer la création du PROJET FAMILLE aux axes d'intervention définis. En effet, l'agrément « Centre social » délivré par la CAF de l'hérault nécessite le développement d'un projet spécifique destiné aux familles.

Lors de la création du projet de préfiguration d'un an, le choix avait été fait d'intégrer d'ores et déjà la notion de famille dans le cœur du projet, le service municipal Jeunesse, Sports, Education étant déjà investi dans ce secteur, il eut été dommageable de stopper le travail de fond mené en direction de ce public. Les actions envers les familles avaient ainsi été intégrés dans l'axe « Développer une ambition éducative pour tous ».

Dans ce nouveau projet social, le projet famille sera dissocié et présenté dans un projet annexe spécifique à ce public. L'axe de travail « Développer une ambition éducative pour tous » va ainsi être remodelé pour se consacrer plus spécifiquement au public Jeunes dont nous avons repéré des problématiques constantes par rapport à notre première analyse.

Améliorer l'accessibilité des activités et des services à la population

Favoriser le lien social et l'animation de la vie locale

Développer une ambition éducative au service de tous



TRAVAIL
APPROFONDI EN
DIRECTION DES
JEUNES



NOUVEAU PROJET
FAMILLE



Améliorer l'accessibilité des activités et des services à la population

La création d'un Centre Social, Culturel a pour objet de devenir un lieu centralisateur des services à la population. Le territoire rural est enclin aux difficultés de mobilité et de fracture numérique contre lesquelles nous devons lutter. Le retour des institutions et le développement d'équipements structurants seront des éléments essentiels pour redorer une image de centre polarisant que mérite Saint-André de Sangonis. Les locaux mis à disposition semblent adaptés aux besoins et attentes des saint-andréens et des partenaires qui ont intégrés en nombre le Centre Mozaïka.

En parallèle, la prise en compte des publics spécifiques du territoire est prépondérante pour proposer des axes de travail en corrélation avec le diagnostic établi. La précarité des jeunes, une composition familiale dominante, les familles monoparentales en augmentation constante, les seniors qui désertent la commune... sont autant de données à intégrer pour interagir au mieux avec les saint-andréens.

Le Centre Mozaïka doit devenir le lieu référent et incontournable de tous les saint-andréens en améliorant la communication et les outils nécessaires pour faciliter l'accès aux activités et services présents sur le territoire. Ce travail doit se poursuivre avec le développement de réseaux des professionnels qui ont déserté la commune ces dernières années pour offrir un maillage complet des exigences attendues. Les prémices engagées lors de l'année de préfiguration demandent confirmation.



Favoriser le lien social et l'animation de la vie locale

La création d'un Centre Social, Culturel sur la commune apparaît comme une nécessité pour créer une dynamique participative et citoyenne. Les habitants expriment largement leur volonté de s'impliquer dans la vie locale mais le manque de structure capable d'exploiter cette énergie fait actuellement défaut. Ce centre a ainsi pour vocation de compléter l'offre associative conséquente de la commune en privilégiant l'insertion des nouvelles populations sur le territoire et la mise en valeur du patrimoine culturel et vivant.

L'explosion récente de la commune a changé son visage et il semble impératif de créer un espace d'échanges et de partage pour fédérer les différentes populations sur la commune pour que chacun puisse s'approprier son lieu de vie et limiter l'effet ville dortoir. Les actions intergénérationnelles seront notamment à privilégier pour renforcer la mixité et lutter contre l'isolement, au même titre que les actions culturelles particulièrement limitées à Saint-André de Sangonis.

L'implication des habitants, des associations et des partenaires sera la clé de réussite de ce projet pour redynamiser une vie locale contrastée entre développement démographique exponentiel et un certain déclin de rayonnement local. La première année d'existence a mis en avant les difficultés de communication pour cibler les personnes susceptibles de s'impliquer. L'identification de la structure est en cours et les signes d'implication sont encourageants pour continuer à faire vivre la cité, notamment avec les succès des événements d'envergure réalisés.



Développer une ambition éducative au service de tous

La création d'un Centre Social, Culturel se donne comme objectif de proposer une ambition éducative forte et adaptée à la population jeune et familiale très présente sur la commune.

L'accompagnement à la scolarité est un axe fort retenu pour lutter contre la précarité des jeunes sur la commune qui ne cesse de croître. Le travail d'éducation partagée entre les établissements scolaires et les services municipaux sera un socle fondateur de ces actions en plein développement, tout en maintenant une offre d'accueil de loisirs qualitative et adaptée aux attentes des saint-andréens. Il est primordial de continuer le développement de la politique éducative enclenchée depuis 2018 notamment pour le public 12-25 ans.

L'axe d'intervention va ainsi accentuer son orientation menant de front une offre de loisirs appropriée ainsi qu'une offre spécifique liée à l'insertion, la formation, l'emploi en collaboration avec les acteurs clés du territoire.

Le projet doit investir les jeunes saint-andréens comme pilier de la future société pour leur proposer une ville moderne, adaptée à leurs besoins pour leur permettre d'évoluer en tant que citoyen. Cela inclut évidemment des notions de vivre ensemble et environnementales qui seront à développer.



Les actions menées en direction des familles (soutien à la parentalité, accompagnement...), en lien étroit avec ce volet « Ambition éducative » sera développée dans le projet famille, en annexe du projet social.



Partie III

Le projet social

2023 / 2026

Préambule

La ville de Saint-André de Sangonis est ainsi en pleine mutation. Cela implique entre autres une évolution des équipements de proximité pour répondre aux nouveaux enjeux, aux nouvelles attentes et problématiques que rencontrent les saint-andréens. Le travail de diagnostic partagé a permis de mieux identifier ces constats et d'en prendre la mesure. La création d'un Centre Socioculturel et Sportif est ainsi progressivement passé de projet à une évidence organisée. L'année de préfiguration a ainsi montré des signes encourageants et nous avons ainsi pu prendre la mesure du travail à effectuer et s'adapter à une nouvelle méthodologie. La première partie de ce dossier a ainsi réussi à mobiliser la population et l'ensemble des acteurs locaux en créant une dynamique participative importante, reflétant plus que jamais la nécessité d'un tel équipement pour la commune.

A partir de cette synthèse et de la confrontation des enjeux avec les missions d'un Centre Social, Culturel et Sportif, tenant compte des moyens disponibles, des champs d'actions ont pu être définis. En s'inspirant des missions et des valeurs des centres sociaux et de la réalité du terrain, les problématiques ont progressivement évolué en axes de développement pour donner corps au projet, et construire l'arborescence du projet social.

Le projet social traduit les finalités de l'animation de la vie sociale dans un plan d'action. Il se fonde sur une approche transversale pour répondre à la fois aux besoins des familles et des habitants et aux attentes sociales collectives d'un territoire. La rédaction de ce projet social est ainsi abordée comme un processus plutôt qu'une formalité administrative.

ZOOM SUR LE CAHIER DES CHARGES DE LA CAF

L'agrément est délivré par la commission sociale de la Caf de l'Hérault sur la base du projet social présenté par le centre social et repose sur un socle de 8 critères (circulaire Cnaf n°2012-013 relative à l'animation de la vie sociale) :

- le respect d'une démarche participative dans l'élaboration du projet d'animation globale (habitants, usagers, professionnels, partenaires) ;

- la formalisation des modes de participation effective des habitants et des modalités de gouvernance de la structure ;

la pertinence des axes prioritaires et des objectifs généraux au regard des problématiques repérées dans le diagnostic social ;

- la cohérence entre le plan d'action et les axes prioritaires et objectifs généraux ;

- la faisabilité du projet social et la capacité technique, financière et budgétaire de la structure ;

l'accessibilité (ouverture à tous, accueil des personnes handicapées, horaires, tarification, etc.) et l'effectivité de la fonction accueil dans le fonctionnement quotidien de la structure ;

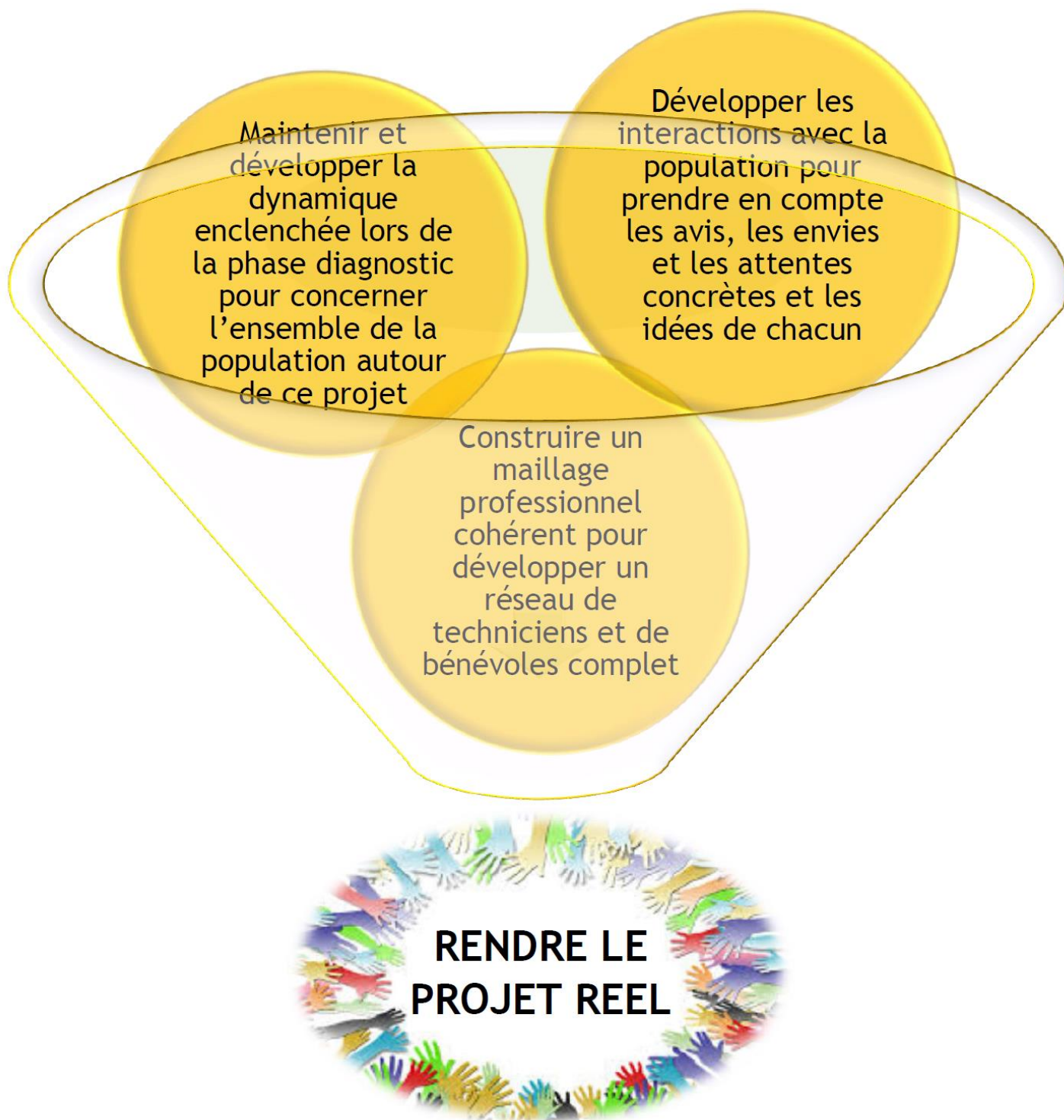
- l'existence d'actions intergénérationnelles, d'actions favorisant la mixité des publics et d'actions spécifiques pour les familles et les publics vulnérables ;

- pour les centres sociaux, le niveau de qualification et le temps de travail du directeur. Le projet doit également inclure une attention particulière au public « Familles »

Méthodologie

Le centre Mozaïka qui porte le projet a choisi de recentrer le projet social et sa méthodologie autour de valeurs qui en font un projet novateur et ambitieux. Dans chacune des étapes, la bienveillance, la solidarité et l'humanité ont primé pour proposer aux habitants de la commune une structure citoyenne d'ouverture et d'acceptation.

Chaque intervention, chaque étape a ainsi été repensée pour produire une action réfléchie avec des attentes précises :



L'élaboration des orientations stratégiques

Lors des rencontres avec les habitants, les partenaires, les associations, les élus..., chacun a pu s'exprimer sur ses attentes pour un Centre Social, Culturel et sportif sur la commune. Appuyés par le diagnostic partagé de territoire, la restitution des problématiques dégagées et une année de préfiguration, les participants de tous horizons se sont donc projetés sur les actions à mettre en œuvre pour mener à bien ce projet. Plusieurs temps ont ainsi été consacrés au partage d'idées et d'expériences pour matérialiser et ordonner les propositions de chacun.

Par thématiques et selon différentes méthodologies déployées tout au long de l'année, nous avons ainsi pu récolter de précieuses informations sur la vision des citoyens pour cette structure. A travers ces échanges, les citoyens ont également pu se mettre dans le rôle de l'organisateur, prenant en compte les contraintes techniques, matérielles ou financières. Cette posture a pour intérêt d'installer une démarche de réflexion dans la réalisation des concepts proposés et ainsi se projeter comme intervenant et non plus seulement consommateur. L'investissement de volontaires est conséquent pour apporter des propositions et une vision du Centre Mozaïka mais cela reste modeste quant à la participation effective dans la vie du centre.

Les échanges ont été émaillés par la présence de professionnels de tous secteurs (éducateurs spécialisés, institutions locales, associations, enseignants...) et ont ainsi enrichi les analyses et projections permettant au projet de se dessiner concrètement. Les professionnels intervenant dans la structure ont ainsi pu apporter une vision partagée de leur situation.

Conjointement à la mobilisation des citoyens, l'équipe du Centre Mozaïka a travaillé en collaboration sur les enjeux et les préconisations identifiées lors des différentes étapes pour déterminer les grands axes de travail, les ordonner et ainsi entamer la rédaction du projet.



En analysant les objectifs généraux répartis dans chacun des axes stratégiques, nous avons mis en perspective les problématiques identifiées dans la première partie. Ces problématiques représentent les freins ne nous permettant pas, aujourd'hui, d'atteindre les objectifs.

Des objectifs opérationnels découlent de cette suite logique pour aborder de façon plus concrète, quelles solutions nous allons mettre en œuvre pour répondre à la problématique. Dans une démarche de projet « traditionnel », les objectifs opérationnels se déclinent ensuite en actions où l'on aborde la phase organisationnelle (budget, moyens humains, lieux...). Dans notre démarche d'équipe, nous avons volontairement « mutualisé » les objectifs opérationnels et les actions dans un même registre.

En effet, certaines actions sont déjà bien identifiées pour répondre à des besoins émergents. En revanche, pour d'autres secteurs d'intervention, il nous est difficile de s'engager concrètement sur une action qui se doit d'être construite mutuellement, avec la participation active. La mission de l'équipe municipale dans la construction de ce projet est de donner un cadre cohérent à l'ensemble des actions menées, et non pas de fonctionner en cercle fermé et d'organiser seuls une multitude d'actions. Les citoyens et les partenaires doivent être au cœur du projet, ils doivent donc pouvoir être initiateurs de chaque opération, et ce, à toutes les phases du projet.

Associer les acteurs concernés à cette construction permet de montrer que le Centre Mozaïka n'a pas vocation à travailler sur toutes les problématiques d'un territoire mais qu'il doit les prioriser. Il s'agit donc d'analyser ces priorités au regard des missions du Centre selon :

- la faisabilité au regard des moyens humains, techniques et financiers.
- Hiérarchiser les problématiques en fonction du champ d'action, des dispositifs institutionnels et associatifs existants, etc..
- Faire le point sur le rôle et les compétences de chacun en interne, y compris vis-à-vis des bénévoles.
- la légitimité de ces problématiques au regard des deux missions générales CNAF :

Des lieux de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, accueillant toute la population en veillant à la mixité sociale

Des lieux de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser des projets.

De plus les centres sociaux ont des missions complémentaires :

Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des usagers-habitants, des familles et des groupes ou des associations

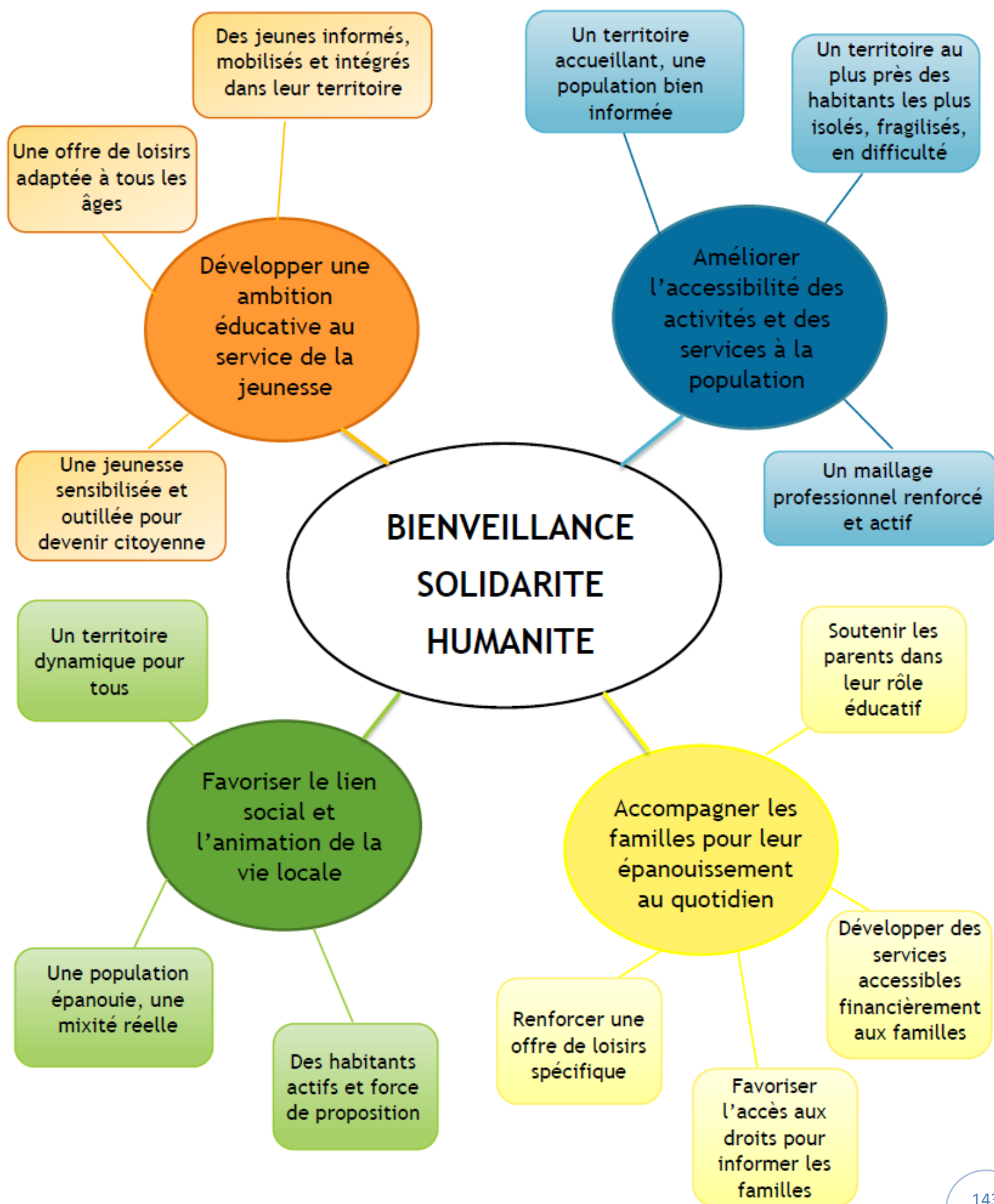
Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés

Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire

Développer la participation et la prise de responsabilité par les usagers et les bénévoles

Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire

A partir des grands axes repérés dans le diagnostic et des éléments recueillis tout au long de l'année de préfiguration, nous avons pu déterminer 3 objectifs généraux dans chacune des thématiques. Ces trois axes viennent en complémentarité de l'axe « projet famille » présenté dans le projet spécifique. Les valeurs humanistes qui semblent essentielles pour un Centre Social, Culturel et Sportif, sont au centre de notre démarche, comme point de départ vers les objectifs :



La méthodologie de projet instituée dans le fonctionnement du centre Mozaïka est une méthode hybride inspirée de deux courants et adaptée à la structure, son organisation, ses compétences. La fonction participative est particulièrement adaptée à ces méthodologies.

La **méthode OKR** (Objectives Key Results) permet de mettre les objectifs définis par la structure au centre des équipes. L'OKR global, c'est la vision générale, ce vers quoi l'équipe du Centre Mozaïka toute entière doit aller.

Chaque équipe s'approprie la vision générale et fixe ensuite ses propres OKR. Il s'agit de fixer des objectifs ambitieux aux différents référents, complémentaires et qui convergent toujours vers les OKR du Centre Mozaïka. Les OKR de l'équipe servent ainsi pour le suivi et permettent de conserver un cap global et commun.

Cette méthode s'appuie donc sur une vision commune et partagée avant de répartir des objectifs en adéquation avec les compétences et la technicité de chacun. Chaque agent peut ainsi apporter sa pierre à l'édifice grâce à ses spécificités, son expérience et gagner en efficacité.



Les objectifs sont eux fixés et déterminés en s'appuyant sur la **méthode SMART**. La méthode SMART est un outil qui permet de donner un cadre repère pour définir la feuille de route du projet et de chaque agent. Ainsi, chaque objectif opérationnel choisi doit être Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste et Temporellement défini. Cette méthodologie de projet permet de formuler des objectifs de la manière la plus claire, la plus simple et la plus partagée possible afin qu'ils aient le plus de chances d'être atteints. Elle s'appuie sur une communication interne développée et tend à éviter la démotivation des agents.





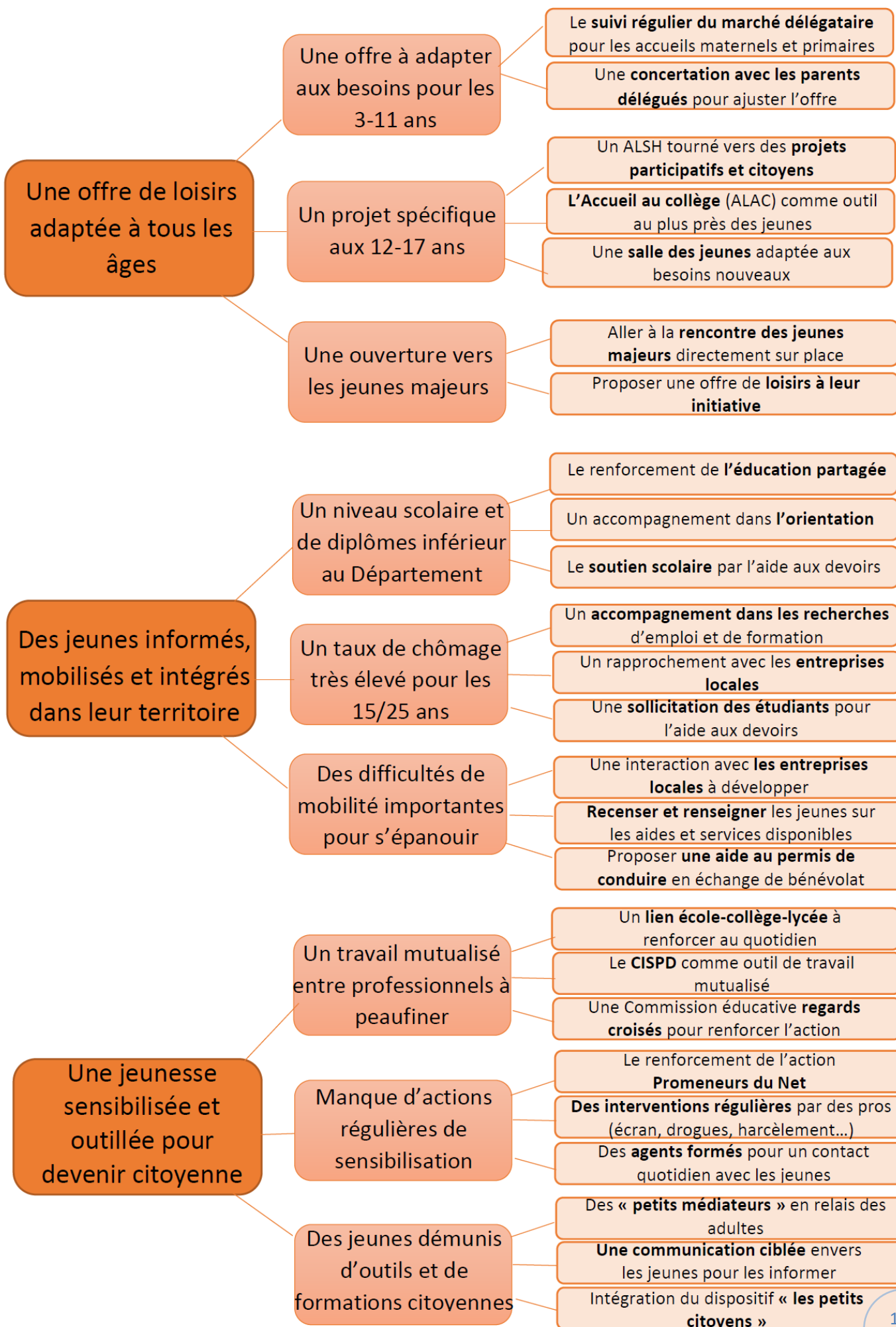
Développer une
ambition éducative
au service de la
jeunesse



Objectifs généraux



Objectifs opérationnels



Objectifs opérationnels

Le **suivi régulier du marché délégataire** pour les accueils maternels et primaires

Une **concertation avec les parents délégués** pour ajuster l'offre

Un ALSH tourné vers des **projets participatifs et citoyens**

L'**Accueil au collège (ALAC)** comme outil au plus près des jeunes

Une **salle des jeunes** adaptée aux besoins nouveaux

Aller à la **rencontre des jeunes majeurs** directement sur place

Proposer une offre de **loisirs à leur initiative**

Le renforcement de l'**éducation partagée**

Un accompagnement dans l'**orientation**

Le **soutien scolaire** par l'aide aux devoirs

Un **accompagnement dans les recherches** d'emploi et de formation

Un rapprochement avec les **entreprises locales**

Une **sollicitation des étudiants** pour l'aide aux devoirs

Une interaction avec les **entreprises locales** à développer

Recenser et renseigner les jeunes sur les aides et services disponibles

Proposer une **aide au permis de conduire** en échange de bénévolat

Un **lien école-collège-lycée** à renforcer au quotidien

Le **CISPD** comme outil de travail mutualisé

Une Commission éducative **regards croisés** pour renforcer l'action

Le renforcement de l'action **Promeneurs du Net**

Des interventions régulières par des pros (écran, drogues, harcèlement...)

Des **agents formés** pour un contact quotidien avec les jeunes

Des « **petits médiateurs** » en relais des adultes

Une **communication ciblée** envers les jeunes pour les informer

Intégration du dispositif « **les petits citoyens** »

Illustrations d'actions répondant à l'objectif opérationnel

→ Réunions trimestrielles avec l'UFCV Comités de pilotage annuel

→ Rencontres régulières UFCV / parents / mairie

→ Création potager pédagogique Tri dans les écoles

→ Intervention 3 fois par semaines d'animateurs au collège

→ Aménagement de la salle des jeunes, ouverture des lieux adaptée à la demande de nouveaux publics (17/25 ans)

→ Projet avec la MLJ #météo ? Référent Ados présent sur les lieux de fréquentation des jeunes

→ Créer groupe de concertation Projets participatifs de séjours

→ Rencontres trimestrielles des acteurs éducatifs de la commune

→ Projet avec le collège pour l'aide au stage en 3^{ème}

→ Partenariat avec bénévoles du Secours Populaire 3 fois / semaine

→ stage pour se connaître et découvrir les métiers, visite entreprises

→ Création d'un annuaire d'entreprises prêtes à s'investir à nos côtés

→ Mettre en lien étudiants et familles Panneau de petites annonces

→ Temps d'échanges réguliers, Participation à la fête de l'écoparc

→ Recherche des aides, Pochette « bien démarrer dans la vie »

→ Convention avec les auto-écoles et associations

→ Participer aux réseaux EN, intervenir au lycée régulièrement

→ Présidence du CISPD, organisation de COPIL et groupes de travail

→ Commission réunie chaque trimestre pour intervenir en soutien des enfants en difficulté

→ Renouvellement de la convention PDN, présence 1h/jour

→ Intervention 1 fois à l'école par trimestre selon le thème retenu

→ Echanges de savoirs pour créer une relation de confiance avec jeunes

→ Formation d'élèves médiateurs dans les écoles

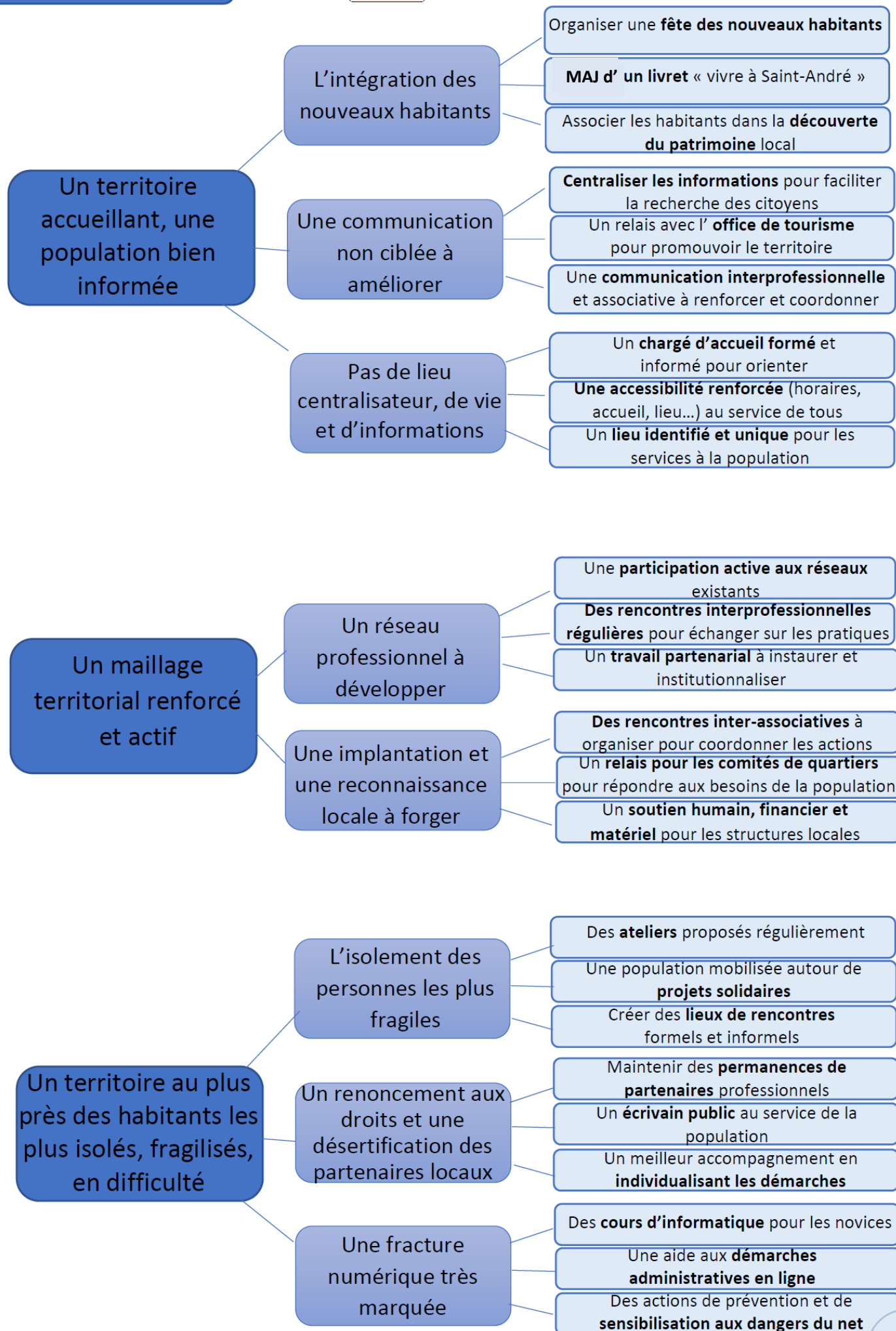
→ Développement d'un compte Instagram pour toucher les jeunes

→ Application du Programme de la fondation pour accompagner les parcours civiques et citoyens à l'école et ALSH



Objectifs généraux

Objectifs opérationnels



Objectifs opérationnels

Organiser une **fête des nouveaux habitants**

MAJ d' un livret « vivre à Saint-André »

Associer les habitants dans la **découverte du patrimoine** local

Centraliser les informations pour faciliter la recherche des citoyens

Un relais avec l' **office de tourisme** pour promouvoir le territoire

Une **communication interprofessionnelle** et associative à renforcer et coordonner

Un **chargé d'accueil formé** et informé pour orienter

Une **accessibilité renforcée** (horaires, accueil, lieu...) au service de tous

Un **lieu identifié et unique** pour les services à la population

Une **participation active aux réseaux** existants

Des rencontres interprofessionnelles régulières pour échanger sur les pratiques

Un **travail partenarial** à instaurer et institutionnaliser

Des rencontres inter-associatives à organiser pour coordonner les actions

Un **relais pour les comités de quartiers** pour répondre aux besoins de la population

Un **soutien humain, financier et matériel** pour les structures locales

Des **ateliers** proposés régulièrement

Une population mobilisée autour de **projets solidaires**

Créer des **lieux de rencontres** formels et informels

Maintenir des **permanences de partenaires** professionnels

Un **écrivain public** au service de la population

Un meilleur accompagnement en **individualisant les démarches**

Des **cours d'informatique** pour les novices

Une aide aux **démarches administratives en ligne**

Des actions de prévention et de **sensibilisation aux dangers du net**

Illustrations d'actions répondant à l'objectif opérationnel

→ Jeu d'exploration quartier par quartier (avec Comités de quartiers)

→ Mise à jour du document régulière Améliorer la distribution

→ Cluedo géant aux journées du patrimoine Expo Saint-André d'avant

→ Organisation de l'espace accueil Classer et répertorier les données

→ Formation de l'agent d'accueil Réunions régulières avec l'OT

→ Agenda mensuel à fidéliser Mise en place d'outils partagés

→ Formation avec la FNCS

→ Adaptation des horaires selon les besoins recensés, le samedi matin

→ Travail avec le service accueil de la mairie Communication ciblée

→ Être présent et actif dans chaque réseau (interne et externe)

→ Repas des acteurs Déjeuners de travail réguliers

→ Développer le réseau Centres sociaux Cœur d'Hérault

→ Journée des associations à créer et pérenniser

→ Rencontre trimestrielle Action à mener ensemble dans les quartiers

→ Présence active auprès des assos Prêt de minibus

→ Briser la solitude par des ateliers hebdomadaires (informatique, tricot, bien vieillir..)

→ Partenariat pour la course d'Octobre rose Bourse aux jouets

→ Portes ouvertes du Centre Mozaïka Café des bénévoles

→ Conventions adaptées et mise à jour de l'offre année par année

→ Amélioration de la permanence avec APD-CH Bilans trimestriels

→ Protocole à instaurer pour le premier accueil

→ Renouvellement du dispositif avec l'UFCV (initiations hebdomadaires)

→ l'agent d'accueil réalise les premières démarches ou réorientation

→ Intervention dans les écoles et auprès des parents, seniors



Objectifs généraux



Objectifs opérationnels

Un territoire dynamique pour tous

Manque de festivités et d'un événement majeur

Pérenniser les **temps forts annuels rassembleurs**

Un **soutien** les associations dans leurs festivités

Pas de coordination des actions existantes

Synchroniser les actions pour mieux les valoriser

Compléter l'offre d'animation locale, et notamment pour les seniors

Développer des **outils numériques partagés** par tous

L'accès à la culture très restreint

Une **salle d'expositions** temporaires comme lieu d'intérêt

Un **réseau interne** avec la bibliothèque et les associations

Des ateliers / initiations pour faire découvrir et soutenir l'offre associative

Mettre en valeur le **patrimoine local** à travers des actions culturelles

Des habitants actifs et force de proposition

Une population peu mobilisée dans la vie de la cité

Un protocole et un **cahier des charges** spécifique pour l'accueil des bénévoles

Des campagnes d'appel au bénévolat pour mettre en avant les compétences

Susciter l'envie de **participer aux actions** du centre

Un appel au **don de matériel** pour faire vivre le centre

Une **formation pour les agents et les bénévoles** pour trouver sa place

Manque de place laissée aux initiatives citoyennes

Un **espace d'échanges et d'initiatives** libres

Accompagner et **soutenir les référents de quartier**

Des concours citoyens pour réaliser les bonnes idées

Une population épanouie, une mixité réelle

L'intégration des jeunes au sein de la cité

Des chantiers loisirs pour valoriser leur action

Créer des **échanges** avec la population autour des bonnes pratiques

Des structures adaptées aux besoins des jeunes pour les intégrer

Un manque d'actions intergénérationnelles

L'échange de savoirs pour valoriser les compétences de chacun

Des événements spécifiques multigénérationnels

Des ateliers réguliers pour créer du lien et de l'interaction

La citoyenneté et le bien vivre ensemble à renforcer

Le **Conseil des Jeunes Citoyens** comme levier d'initiatives

Des actions de sensibilisation, des campagnes de prévention régulières

Une **notion environnementale** présente dans tous les projets

Objectifs opérationnels

Pérenniser les **temps forts annuels rassembleurs**

Un **soutien** les associations dans leurs festivités

Synchroniser les actions pour mieux les valoriser

Compléter l'offre d'animation locale, et notamment pour les seniors

Développer des **outils numériques partagés** par tous

Une **salle d'expositions** temporaires comme lieu d'intérêt

Un **réseau interne** avec la bibliothèque et les associations

Des ateliers / initiations pour faire découvrir et soutenir l'offre associative

Mettre en valeur le **patrimoine local** à travers des actions culturelles

Un protocole et un **cahier des charges** spécifique pour l'accueil des bénévoles

Des **campagnes d'appel au bénévolat** pour mettre en avant les compétences

Susciter l'envie de **participer aux actions** du centre

Un appel au **don de matériel** pour faire vivre le centre

Une **formation pour les agents et les bénévoles** pour trouver sa place

Un **espace d'échanges et d'initiatives** libres

Accompagner et **soutenir les référents de quartier**

Des concours citoyens pour réaliser les bonnes idées

Des **chantiers loisirs** pour valoriser leur action

Créer des **échanges** avec la population autour des bonnes pratiques

Des **structures adaptées aux besoins** des jeunes pour les intégrer

L'**échange de savoirs** pour valoriser les compétences de chacun

Des **événements spécifiques** multigénérationnels

Des **ateliers réguliers** pour créer du lien et de l'interaction

Le **Conseil des Jeunes Citoyens** comme levier d'initiatives

Des **actions de sensibilisation**, des campagnes de prévention régulières

Une **notion environnementale** présente dans tous les projets

Illustrations d'actions répondant à l'objectif opérationnel

→ Fête de la jeunesse, marché « Place au terroir », Carnaval...

→ Présence humaine et/ou matérielle pour les actions associatives

→ Agenda mensuel Protocole d'organisation événementielle

→ Mise en place d'ateliers tricot, belote Répondre à la demande

→ L'agent d'accueil propose des outils aux associations et usagers pour faciliter la visibilité des actions

→ Expos photos Répertoire des artistes locaux à créer

→ Réunions de travail mensuelles avec la bibliothèque

→ Ouverture des portes du Centre aux assos Foire aux assos

→ Journées du Patrimoine, journée thématiques saisonnières, Fête de l'Olive...

→ Mise en place d'une charte pour bien accueillir un bénévole

→ Publications régulières sur tous supports Foire aux assos

→ Mettre en avant les activités du Centre Plaquette communication

→ Appel aux dons thématiques (rentrée scolaire, ludothèque...)

→ Mise en place d'une formation avec la FNCS Echanges de pratiques

→ Mise en place de café libres réguliers Aménagement de l'espace

→ Rencontres trimestrielles Action Hors les murs

→ concours pour améliorer une offre du centre ou développer une nouvelle

→ Chantier loisirs 2 fois par an Partenariat avec l'IME

→ Mise en avant des actions citoyennes des habitants ou associations

→ Aménagement d'une salle des jeunes adaptée

→ Partenariat avec le FabLab Ateliers bricolage et DIY

→ Semaine bleue Marché de Noël

→ Ateliers numériques, théâtre forum

→ Pérenniser le CJC et mise en avant de leurs actions, Visite du Sénat

→ Formation Gestes qui sauvent Collecte des déchets

→ Achat Eco-cup Fête de la nature Tri des déchets



Accompagner les familles dans leur épanouissement au quotidien



Objectifs généraux



Objectifs opérationnels

Renforcer une offre de loisirs spécifique

Manque d'activités en famille

Compléter l'offre associative en proposant des **Loisirs en Famille**

Proposer une **ludothèque** pour jouer ensemble en famille autrement

Proposer des activités spécifiques pour les **0/3 ans et les 3/11 ans**

Manque de temps pour soi en tant que parent

Permettre du « **répit parental** » comme alternative aux parents

Proposer des ateliers à destination des **jeunes parents (pré et post natal)**

Favoriser l'accès aux droits pour informer les familles

Manque de connaissance des dispositifs existants

Ouvrir la connaissance et l'utilisation des dispositifs d'**aide à la parentalité** aux familles

Apporter des informations aux familles sur les **services existants** sur la commune

Permettre au Centre Mozaïka d'être un **lieu centralisateur** des informations

Manque d'accompagnement spécifique aux démarches

Proposer la présence d'un **écrivain public** pour aider aux démarches administratives

Mettre à disposition du **matériel informatique pour faciliter les démarches en ligne**

Renforcer le **réseau partenarial** pour mieux orienter les familles

Développer des services accessibles financièrement aux familles

Des freins financiers à l'épanouissement

Adapter les tarifs de la **cantine** afin d'être dans une démarche « **au plus juste** »

Améliorer la proposition quant à l'achat des **fournitures scolaires** pour tous les élèves

Proposer un accompagnement pour la réalisation d'un projet de **départ en vacances**

Permettre la **réduction des coûts d'achat de jouets** pour les événements (Noël ...)

Soutenir les parents dans leur rôle éducatif

Des dispositifs et outils à améliorer pour être performant

Valoriser la **commission éducative « regards croisés »** pour renforcer l'action

Relancer le dispositif du **réseau parentalité**

Utiliser le **REAAP** comme outil de développement des actions (CLAS ...)

Manque d'informations et de réponses face aux difficultés éducatives

Utiliser le **Groupe d'Appui au Soutien Parental (GASP)** en relais

Mettre en place un **Point écoute Parents Enfants** présent et identifié

Permettre des **temps d'échanges** différents pour les parents

Proposer des **conférences-débats** pour informer sur des thématiques précises

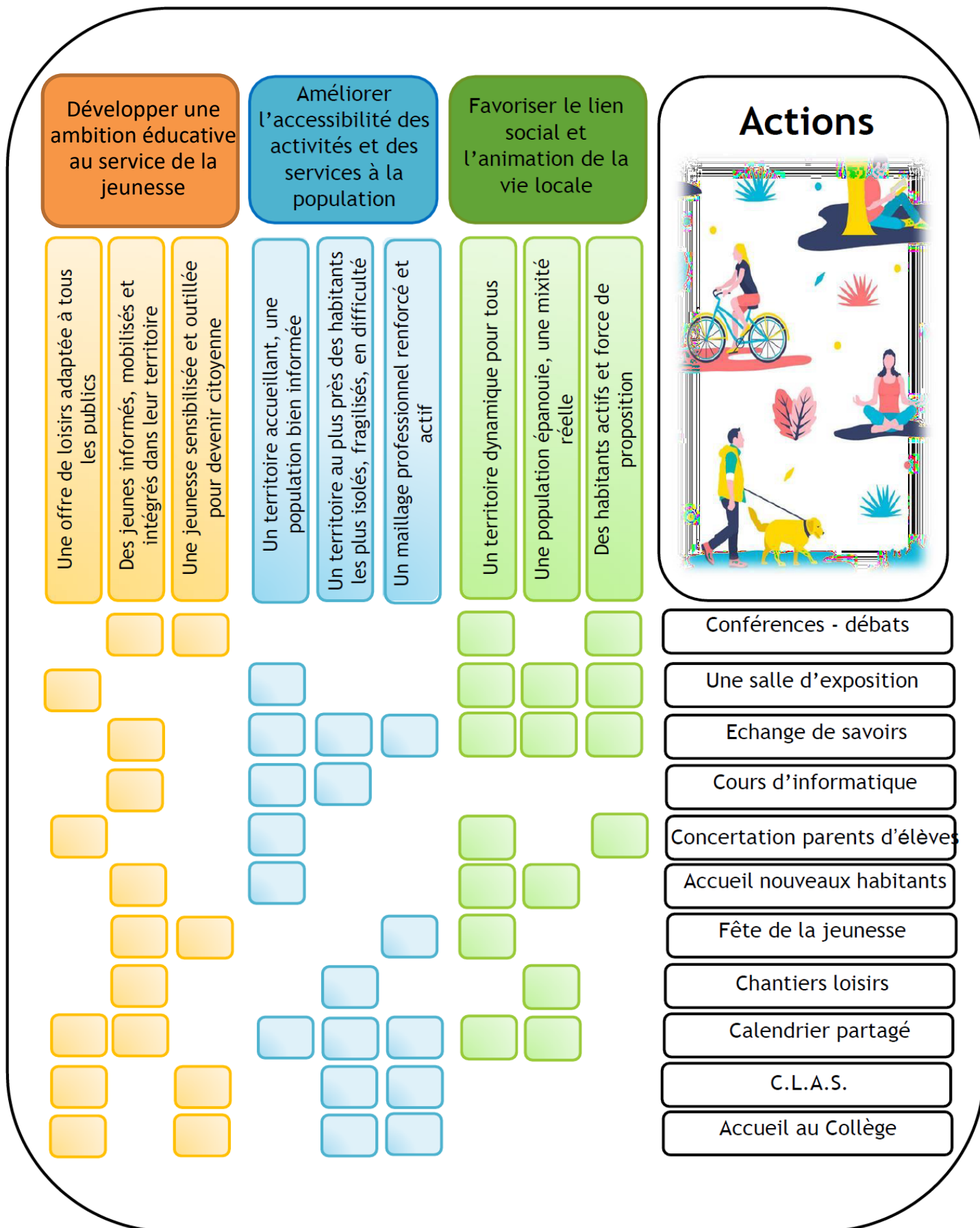
Méconnaissance et manque d'implication en tant que parent

Réaliser des **Analyses de pratiques** pour former les professionnels

Continuer de publier le **% d'heure des parents** pour proposer des outils concrets

Faire perdurer et valoriser le **CLAS** comme un outil de l'implication du parent

La cohérence du projet social repose sur l'interdépendance et l'interconnexion des différentes orientations entre elles, la complémentarité des objectifs, la perméabilité des actions. Une même action, rattachée à un objectif opérationnel précis, répond le plus souvent dans le même temps à d'autres objectifs renvoyant à d'autres orientations. Ce tableau, non exhaustif résume cette transversalité.



L'évaluation participative

L'évaluation est une démarche dynamique qui doit permettre, tout au long de l'année du projet social, de mesurer les résultats obtenus, à partir des actions menées par le Centre Mozaïka, au regard des orientations choisies.

Elle permet de mesurer et d'analyser la mise en œuvre opérationnelle du projet en terme qualitatif et quantitatif et de réajuster en fonction de l'analyse des résultats.

Elle a du sens et de l'intérêt dans la mesure où elle est portée par la structure dans son ensemble, c'est-à-dire par les administrateurs sur l'aspect des choix stratégiques, par l'équipe professionnelle sur l'aspect de la mise en œuvre et si elle associe des acteurs : habitants, adhérents, partenaires...

Pertinence

Rapport entre les besoins, les enjeux et les objectifs

Cohérence

Rapport entre les objectifs et les moyens mis en œuvre

Impact

Rapport entre les résultats et l'effet sur l'environnement

Efficience

Rapport entre les moyens mis en œuvre et les résultats

Efficacité

Rapport entre les objectifs et les résultats obtenus

Des indicateurs qualitatifs et quantitatifs seront ensuite déterminés selon la méthode SMART pour proposer des évaluations adaptées et judicieuses à chaque action, indicateurs précisés dans la fiche action qui reprend le cadre global d'intervention.

Plusieurs outils seront déclinés pour réaliser ces bilans avec les différents acteurs (salariés, bénévoles, partenaires, élus) : feuilles de présence, grilles d'analyse de participation, cibles et blasons, graphique radar, jeux coopératifs, cahiers de bords... L'outil est défini en fonction de l'action menée, de la présence des participants, du lieu pour être le plus pertinent possible. L'objectif est d'obtenir des données utilisables sans empiéter sur l'efficacité de l'action.

L'expérimentation de cette méthode mixte et de cette démarche de travail ont permis sur la première année de préfiguration de s'habituer à cette forme de travail collaboratif et intuitif. Il comprend une charge de travail lourde aux agents mais permet de collecter de façon régulière des indicateurs et ainsi se remettre en question quotidiennement.

Axe : Développer une ambition éducative au service de la jeunesse

Objectifs généraux	Résultats attendus selon les constats	Objectifs opérationnels	Critères d'évaluation	Indicateurs	Modalités d'évaluation
Une offre de loisirs adaptée à tous les âges	Prendre en compte les attentes des enfants et parents dans le projet pédagogique UFCV	Suivi régulier du marché délégataire des accueils maternels et primaires	PERTINENCE : les ALSH répondent-ils aux attentes des usagers ?	- Rédaction du nouveau projet - Méthode de travail pour adapter l'offre	- Tableau - Enquêtes de satisfaction
	Rédiger un nouveau projet pédagogique de l'ALSH ados novateur	Un ALSH tourné vers des projets citoyens et participatifs	EFFICACITE : Quelles nouvelles actions sont proposées pour les jeunes ?	- Nombre de jeunes inscrits - Nombre d'actions	- Bilans - Enquête participative des ados
	Propositions à apporter pour toucher le public 18-25 ans sur des actions	Aller à la rencontre des jeunes majeurs directement sur place	COHERENCE : Comment interagir avec les jeunes de façon régulière et productive ?	- Nombre de contacts établis - Demandes utilisation du service	- Pointage présence - Enquête anonyme
Une jeunesse sensibilisée et outillée pour devenir citoyenne	Le développement d'un outil commun à réinstaurer	Le CISPDP comme outil de travail mutualisé	IMPACT : Le dispositif va-t-il permettre d'harmoniser les actions de prévention à l'échelon intercommunal ?	- Nombre de réunions - Nombre de projets communs	- Retour des participants - Bilans des partenaires
	Une présence accrue sur les réseaux sociaux	Le renforcement de l'action Promeneurs du Net	EFFICACITE : Le développement sur de nouveaux réseaux permet-il de toucher plus de jeunes ?	- Développer une présence sur Snapchat, Instagram	- Enquêtes - Sondages - Bilans fréquentation
	Une amélioration de la qualité de vie dans les écoles et ACM	Des petits médiateurs au relais des adultes	PERTINENCE : la mise en place du dispositif réduit-il les incivilités et conflits à l'école ?	- Nombre de jeunes formés - Baisse des conflits	- Bilans chiffrés - Satisfaction des encadrants
Des jeunes informés, mobilisés et intégrés dans leur territoire	Une amélioration de l'accompagnement scolaire	Le renforcement de l'éducation partagée	EFFICACITE : les rencontres régulières permettent-elles un suivi et un maillage cohérent ?	- Capacité à communiquer avec professionnels - Nombre d'actions menées	- Evaluation de la motivation et de la participation - Evaluations de fin
	Une situation scolaire ou professionnelle améliorée	Une sollicitation des étudiants pour le soutien scolaire	PERTINENCE : les étudiants sollicités sont-ils demandeurs et efficaces dans leur intervention ?	- Demandes et taux de mobilisation - Nombre de candidats potentiels	- Pointage et retour d'expérience
	La mobilité des jeunes facilitée	Proposer une aide au permis de conduire en échange de bénévolat	IMPACT : L'action a-t-elle permis de réduire les difficultés financières et de mobilité pour les jeunes ?	- Mobilisation des jeunes et des associations - Montant de l'aide attribuée	- Bilan avec les associations - Taux de réussite

Axe : Améliorer l'accessibilité des activités et services à la population					
Objectifs généraux	Résultats attendus selon les constats	Objectifs opérationnels	Critères d'évaluation	Indicateurs	Modalités d'évaluation
Un territoire accueillant, une population bien informée	Des nouveaux habitants bien intégrés	Organiser une fête des nouveaux habitants	IMPACT : L'action a-t-elle permis d'intégrer les nouveaux habitants et créer du lien ?	- Nombre de présences - Mise en relation habitants	- Pointage des présences - Sondage - Enquête satisfaction
	Une communication ciblée et adaptée	Une communication interprofessionnelle et associative à renforcer et coordonner	EFFICACITÉ : Les outils et moyens de communication développés ont-ils permis d'améliorer la communication ?	- Relations avec les associations impliquées - Mise à jour des données régulières	- Pointage lors des réunions - Questionnaires - Sondage à 1 mois
	Un lien de vie et d'informations identifié et centralisateur	Un chargé d'accueil formé et informé pour mieux orienter	COHERENCE : Les moyens humains permettent-ils de bien orienter les usagers ?	- Capacités à centraliser et à diffuser les informations Communication inter-pro	- Questionnaire à l'accueil (borne interactive) - Sondage population
Un maillage territorial renforcé et actif	Un réseau professionnel plus développé	Une participation active aux réseaux existants	COHERENCE : La présence accrue sur les différents réseaux est-elle judicieuse et portuse de projets ?	- Nombre de réunions de réseaux - Nombre d'actions en réseau	- Tableau récapitulatif de participation et d'actions
	Une implantation et une reconnaissance à faire valoir	Un relais pour les comités de quartier pour répondre aux besoins de la population	PERTINENCE : le soutien apporté aux comités de quartier est-elle utile pour leur développement ?	- Nombre de référents impliqués, comités de travail - Retour des référents	- Pointage - Questionnaire (réunion référent)
Un territoire au plus près des habitants les plus isolés, en fragilisés, en difficulté	Moins de personnes isolées	Une population mobilisée autour de projets solidaires	IMPACT : Les actions solidaires arrivent-elles à mobiliser les personnes isolées ?	- Nombre d'action mobilisant la population - Nombre de participation différence des publics	- Pointage - Enquête de satisfaction
	Un accès aux droits et à l'information facilitée	Implanter des permanences de partenaires professionnels	COHERENCE : Les moyens déployés répondent-ils aux attentes des usagers ?	- Nombre de permanences - Diversification des permanences - Participation population	- Enquête de satisfaction
	Une fracture numérique moins présente	Une aide aux démarches administratives en ligne	IMPACT : Les usagers sont-ils moins sujets à la fracture numérique grâce au dispositif ?	- Fréquentation selon âge, horaire - Nombre de poste - Disponibilité de personnel	- Pointage - Enquête de satisfaction

Axe : Favoriser le lien social et l'animation de la vie locale					
Objectifs généraux	Résultats attendus selon les constats	Objectifs opérationnels	Critères d'évaluation	Indicateurs	Modalités d'évaluation
Un territoire dynamique pour tous	Création d'une festivité majeure reconnue	Créer un temps fort annuel rassembleur	IMPACT : Les usagers sont-ils satisfaits de la dynamique d'animation de la vie locale ?	- Déroulé de l'organisation - Satisfaction des usagers - Participation des asso et partenaires	- Pointage présences - Enquêtes réalisées sur place
	Une meilleure coordination des actions existantes	Compléter l'offre d'animation locale, et notamment pour les seniors	EFFICIENCE : Les nouvelles actions proposées correspondent-elles aux besoins identifiés ?	- Nombre d'actions nouvelles - Nombre de partenaires impliqués	- Enquête de satisfaction - Bilan associatif
	Un meilleur accès à la culture	Un réseau interne avec la bibliothèque et les associations	EFFICACITE : le lien avec les partenaires est-il productif de nouvelles actions ?	- Nombre de projets concrétisés - Diversité des compétences présentes	- Micro-trottoir auprès des citoyens - Pointage présences
Des habitants actifs et force de proposition	Une population plus mobilisée	Une campagne d'appel au bénévolat	IMPACT : L'investissement de bénévoles est-il en évolution ?	- Participation du public ciblé - Nombre de nouveaux bénévoles	- Bilan oral lors des comités
	Une force vive impliquée et volontaire	Créer une dynamique notamment chez les jeunes retraités	IMPACT : A-t-on observé une dynamique positive dans l'implication des seniors vers la structure ?	- Propositions retenues - Volontaires présents et mobilisés	- Pointage et nombre de rencontres organisées
	Plus de places laissées aux bonnes initiatives	Des concours citoyens pour réaliser les bonnes idées	PERTINENCE : les usagers s'approprient-ils le dispositif pour faire naître de nouvelles idées ?	- Nombre de citoyens impliqués - Réalisation possible d'un projet	- Charte de qualité des projets - Réalisation des projets
Une population épanouie, une mixité réelle	Des jeunes mieux intégrés dans la vie de la cité	Des chantiers loirs pour valoriser l'action des jeunes	COHERENCE : Les moyens déployés améliorent-ils l'image des jeunes sur la commune ?	- Outils de Communication - Pertinence du chantier - Mobilisation des jeunes	- Bilan des actions - Satisfaction des usagers - Valorisation de l'action
	Des liens intergénérationnels favorisés	Des événements spécifiques multigénérationnels	PERTINENCE : les projets proposés sont-ils créateurs de liens entre les générations ?	- liens créés autour d'actions - Mobilisation des 2 publics - Pertinence des actions	- Enquête de satisfaction
	La citoyenneté et le bien vivre ensemble développés	Le Conseil des Jeunes Citoyens comme levier d'initiatives	IMPACT : Le dispositif permet-il d'éveiller les consciences sur les initiatives citoyennes ?	- Nombre de jeunes impliqués - Nombre de projets menés - Valorisation du projet	- Mise en valeurs des actions à travers les relais de communication

La vie du Projet sur 4 ans

De 2023 à 2026, le projet présenté dans ce document va vivre, évoluer et être réajusté en permanence en fonction des demandes évolutives et des constats réalisés. Un projet social n'a pas vocation à rester figé jusqu'à la rédaction du projet pluriannuel suivant. L'évolution de la société et des besoins peuvent nous amener à nous adapter, comme nous avons su le faire en période de la COVID-19.

De ce fait, les objectifs et actions déterminées, évaluées chaque année seront susceptibles d'être modifiées pour différentes raisons : l'objectif a été mal calibré, l'action n'est pas réalisable, la hausse du coût de certaines prestations, l'action a été un tel succès que nous allons multiplier l'offre... Toutes ces raisons vont nous amener à nous remettre en question à chaque instant, la communication interne étant très précieuse pour garder un cap commun, comme expliqué précédemment dans la méthodologie OKR.

L'action peut ainsi évoluer favorablement ou non et différents scénarii peuvent être écrits au fur et à mesure de l'évolution du projet. L'objectif principal doit quant à lui rester figé pour conserver la cohérence du projet.

Objectif opérationnel	Déclinaison des actions	Résultat 2022	Objectif 2023	Objectif 2024	Objectif 2025	Objectif 2026
Mettre en valeur le patrimoine local	Animation pour les journées du patrimoine (Cluedo géant)	 Bonne participation du public, satisfaction	Renouveler l'action, proposer plus des créneaux	Pérenniser l'action, impliquer la population dans l'organisation	Pérenniser l'action, impliquer la population dans l'organisation	Développer le concept hors des journées du patrimoine
		 Peu de fréquentation, participants peu satisfaits	Améliorer la communication, cibler un public plus large			
	Proposer des actions régulières à l'ALSH selon la saisonnalité (vendanges, olives...)	 Nombre d'actions satisfaisants, participation importante	Développer les différents partenariats et fréquences	Augmenter le nombre de participants et d'actions par saison	Pérenniser le dispositif, varier les partenariats locaux	Pérenniser le dispositif, varier les partenariats locaux
		 Peu d'actions proposées, pas de partenariats locaux engagés	Rencontrer les partenaires potentiels et proposer un calendrier d'interventions	Développer les différents partenariats et fréquences	Augmenter le nombre de participants et d'actions par saison	
	Projet de création de la fête de l'olive dans le dispositif PDV	 Validation et signature du dispositif	Création du groupe de travail sur le projet	Mise en œuvre de l'action	Adaptation du projet selon les résultats de l'action	Renouvellement de l'action améliorée
			Groupe de travail non créé, projet en attente	Création du groupe de travail sur le projet	Mise en œuvre de l'action	Adaptation du projet selon les résultats de l'action

- **Les moyens humains**

- **Les salariés**

L'équipe de salariés constituée pour créer ce projet et le mettre en œuvre est composée de 11 agents pour une somme de 9,15 équivalents temps plein. L'équipe dispose d'une grande diversité de champs de compétences qui lui permet d'intervenir sur l'ensemble des actions ciblées malgré leurs larges technicités. De la comptabilité au bricolage, du maniement d'outils informatiques à l'animation tout terrain en passant par l'événementiel, la complémentarité des salariés laisse à penser qu'une stabilisation des équipes est logique. Il n'est en tout cas pas prévu de renforts immédiats au sein de la structure, les postes étant fonctionnels et adaptés aux besoins du projet.

De nouvelles orientations politiques ou des évolutions personnelles de carrière pourraient venir modifier la constitution de l'équipe existante à la création de la structure mais celles-ci ne sont pas incluses dans le projet actuel ou dans le budget prévisionnel.

- **Les bénévoles**

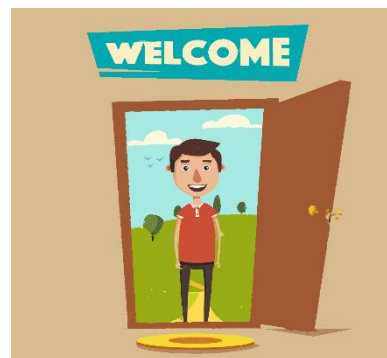
La place des bénévoles est prépondérante dans la vie de la structure. Même si l'on constate que la fonction participative ne s'est que moyennement développée durant l'année de préfiguration, elle reste un axe central du projet. L'objectif est donc de créer des conditions pour favoriser l'implication des bénévoles dans la vie du Centre Mozaïka et dans le portage politique.

L'accueil des bénévoles au centre Mozaïka s'inscrit dans une logique de déclinaison des activités (accueil, accompagnement à la scolarité, ateliers...). Chaque activité organisée est ainsi prévue d'être coordonnée par un salarié qui assure une fonction de chargé de projet. Les référents sont alors chargés du « recrutement » et de la formation des bénévoles qui s'engagent pour l'activité donnée. Les référents impliqués dans l'accompagnement des bénévoles ont des fonctions d'accompagnement des initiatives, des réalisations, des décisions, en prenant de la distance quant à la réalisation de l'action.

C'est tout l'enjeu de l'intégration des bénévoles dans l'équipe de salariés, en réajustant en permanence l'équilibre de ces deux fonctions. Pour que le fonctionnement soit cohérent et qualitatif, chaque référent doit s'impliquer dans l'intégration d'un bénévole en lui laissant une place prépondérante au cœur du projet tout en gardant la vision globale du projet. Le bénévole ne doit ainsi pas être seulement un « réalisateur » de l'action mais partie prenante pour qu'il intègre lui aussi, cette dimension globale. Les postures de transmission verticale vis-à-vis des bénévoles, qui certes permettent de garantir le bon déroulement de l'action et d'en rendre compte, sont toutefois à limiter pour ne pas restreindre le rôle du bénévole. La fonction de tutorat vise donc à accompagner le bénévole vers un comportement « agir comme un professionnel » pour conserver une exigence dans le développement du Centre Mozaïka.

Le Centre Mozaïka va mettre en place une procédure d'accueil des bénévoles :

- Dans un premier temps la personne souhaitant s'impliquer au sein de la structure sera reçue par l'agent d'accueil puis la direction. Ce premier entretien permettra de présenter les Centres Sociaux, ses valeurs, son projet, son organisation et ses activités, puis d'échanger avec la personne sur ses souhaits d'investissements, ses centres d'intérêts et sa disponibilité.

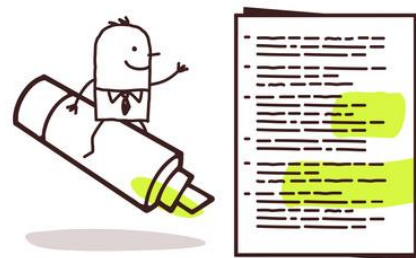


A l'issue de cet entretien, le futur bénévole sera :

- Soit orienté vers une activité existante
- Soit accompagné vers la mise en œuvre d'une nouvelle action correspondant au projet de la structure et aux besoins des habitants
- Soit orienté vers une autre association

Un référent salarié sera déterminé pour accompagner le futur bénévole.

Une seconde rencontre aura lieu avec ce référent afin de présenter l'action, sa démarche pédagogique, son fonctionnement et de déterminer l'investissement du futur bénévole. Après une période d'observation, la personne s'engagera définitivement comme bénévole du Centre Mozaïka après acceptation de la charte du bénévolat.



L'accompagnement du bénévole

- Un accueil comme un collaborateur à part entière
- Un accompagnement formateur d'un référent salarié ou bénévole
- Un temps d'échange par activité
- Une rencontre annuelle pour faire un bilan formel
- Des propositions de formation

- **Les partenaires**

Les partenaires institutionnels et associatifs sont la complémentarité idéale pour assurer le bon fonctionnement du Centre en lien avec les salariés et les bénévoles. Au même titre que les précédents acteurs, ils font partie intégrante du projet et participent activement à sa réussite. Les acteurs locaux sont ainsi un rouage essentiel de part leur connaissance du territoire et/ou leurs compétences particulières.

Chacun doit ainsi trouver sa place au milieu d'un projet à vision globale pour coordonner une action et la rendre plus appropriée aux attentes des usagers. La diversité des partenaires et de leurs statuts peut également apporter une certaine complexité mais le projet social doit rester la priorité absolue. Chaque partenaire est ainsi invité à prendre connaissance des objectifs et du fonctionnement de la structure et ainsi de valoriser les ambitions humanistes du Centre Mozaïka.

- **La gouvernance participative**

La gouvernance participative procède d'abord d'un état d'esprit, d'un désir partagé de faire autrement pour mieux « faire ensemble ». La participation des habitants et partenaires aux différents niveaux de gestion du centre Mozaïka est impérative, elle inclue donc la participation de toutes les ressources humaines disponibles au développement du projet.

La gouvernance participative intervient à différents niveaux de concertation et de co-élaboration. Cela implique une participation des habitants en amont du projet, avec des phases de débat public et une transparence plus grande. L'objectif est ainsi d'améliorer la cohésion sociale, voire la « paix sociale », grâce à l'implication des citoyens. Elle permet ainsi de faire émerger un espace de dialogue, générateur de lien social entre les citoyens.

En reprenant les différentes instances du fonctionnement participatif élaborer dans notre structure (page 16), il est intéressant de préciser les modalités de chaque fonction où les acteurs font vivre le projet social dans toute son envergure :



Pour améliorer le suivi du projet et valider les choix stratégiques, il se constitue d'une équipe transversale au projet. Ce groupe de travail chargé de veiller au bon fonctionnement d'un projet est une structure décisionnelle, et un relais de la volonté politique. Il va impulser la dynamique à l'ensemble des acteurs. Il est constitué d'un représentant du service, de la direction, d'un secteur de compétence, d'élus, de bénévoles et de partenaires, présidé par le Maire.

Ce comité de pilotage va assurer, tout au long du projet, les choix stratégiques : la communication autour du projet, le lien avec les institutionnels, la validation des choix et les étapes essentielles, la surveillance du bon déroulement du projet, le travail préparatoire et la remontée d'information à l'assemblée délibérante. Il va également permettre l'identification des investissements nécessaires, la planification des dates clés du projet. Il produira aussi l'analyse des options proposées par le référent de projet et présentera la décision sur les orientations stratégiques.



Après le lancement du projet, un comité technique sera mis en place pour suivre l'adéquation des actions entreprises avec le programme retenu initialement. Il a pour mission d'assurer le bon déroulement de la mise en œuvre du projet, de définir les objectifs du référent de l'action, de proposer et suivre les jalons et outils d'évaluation du projet, d'analyser les tableaux de bord, les indicateurs et de comparer les résultats obtenus avec les objectifs fixés et aussi de proposer les actions correctives nécessaires au projet fixé par le comité de pilotage.

Les Comités techniques définis pour le projet social sont :

Groupe « FAMILLES »

Référent famille
Elu Enfance
Acteurs éducatifs
Bénévoles
Associations
Parents d'élèves
Partenaires professionnels
Partenaires collectivités

Groupe « ANIMATION VIE LOCALE »

Référent intergénérationnel
Elu Festivités
Bénévoles
Associations locales

Groupe « TERRITOIRE »

Référent accueil
Elu Associations
Bénévoles
Associations locales
Comités de quartier
Représentants commerçants

Groupe « JEUNESSE »

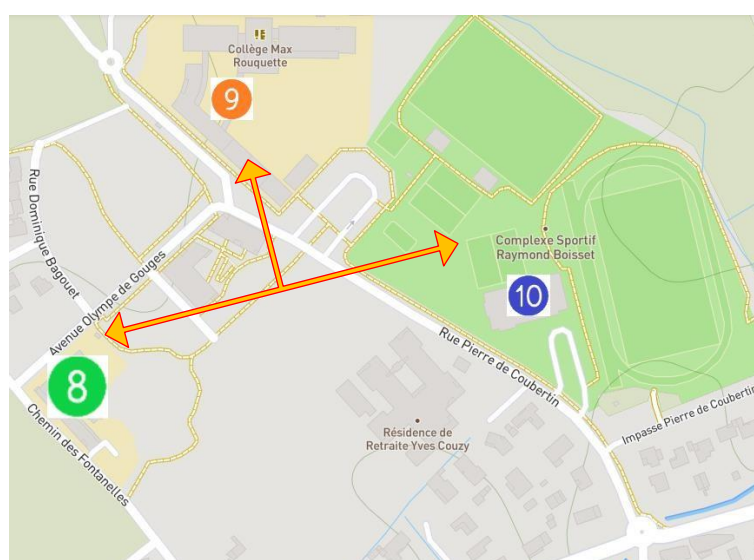
Référent Jeunes Ados
Elu Enfance
Bénévoles
Partenaires éducatifs
Partenaires professionnels
Education Nationale

- Un changement de lieux à horizon 2025

Une évolution notable du projet de centre Mozaïka comprend un déménagement de locaux. Durant 2 années, deux chantiers majeurs vont redessiner le visage du cœur de village et sa dynamique de déplacements. Dans le secteur nord, l'agrandissement de l'école élémentaire A. Frank permettra de concentrer un groupe scolaire élémentaire de 18 classes d'ici 2024. Cet ensemble accueillera le centre de loisirs élémentaire et pourra accueillir les élèves de l'actuelle école Randon. Cette école, laissée libre en cœur de ville, sera le lieu d'implantation du futur Centre Mozaïka d'ici 2024-25. La configuration de ce lieu, par sa proximité du centre-ville et son espace est idéale.

A proximité immédiate de l'école Randon, le second chantier concerne la réhabilitation de la « Maison Bertrand » en salles multigénérationnelles. Le rez-de-jardin sera réservé à l'ALSH Ados et la Maison des jeunes, le rez-de-chaussée sera quant à lui équipé d'une salle de 120 m² pouvant accueillir activités de petite enfance et du 3^{ème} âge. La livraison aura lieu fin 2022.

Carte des établissements 2024



1 Mairie - siège social

2 Centre Social, Culturel et sportif MOZAÏKA et Maison intergénérationnelle

3 Ecole maternelle

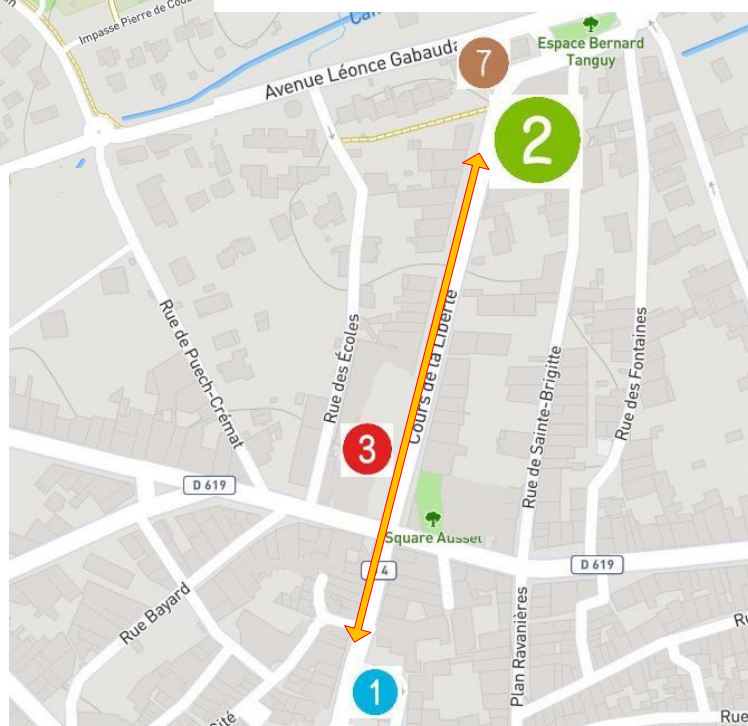


7 Salle des fêtes

8 Ecole élémentaire A. Frank agrandie - ALSH élémentaire

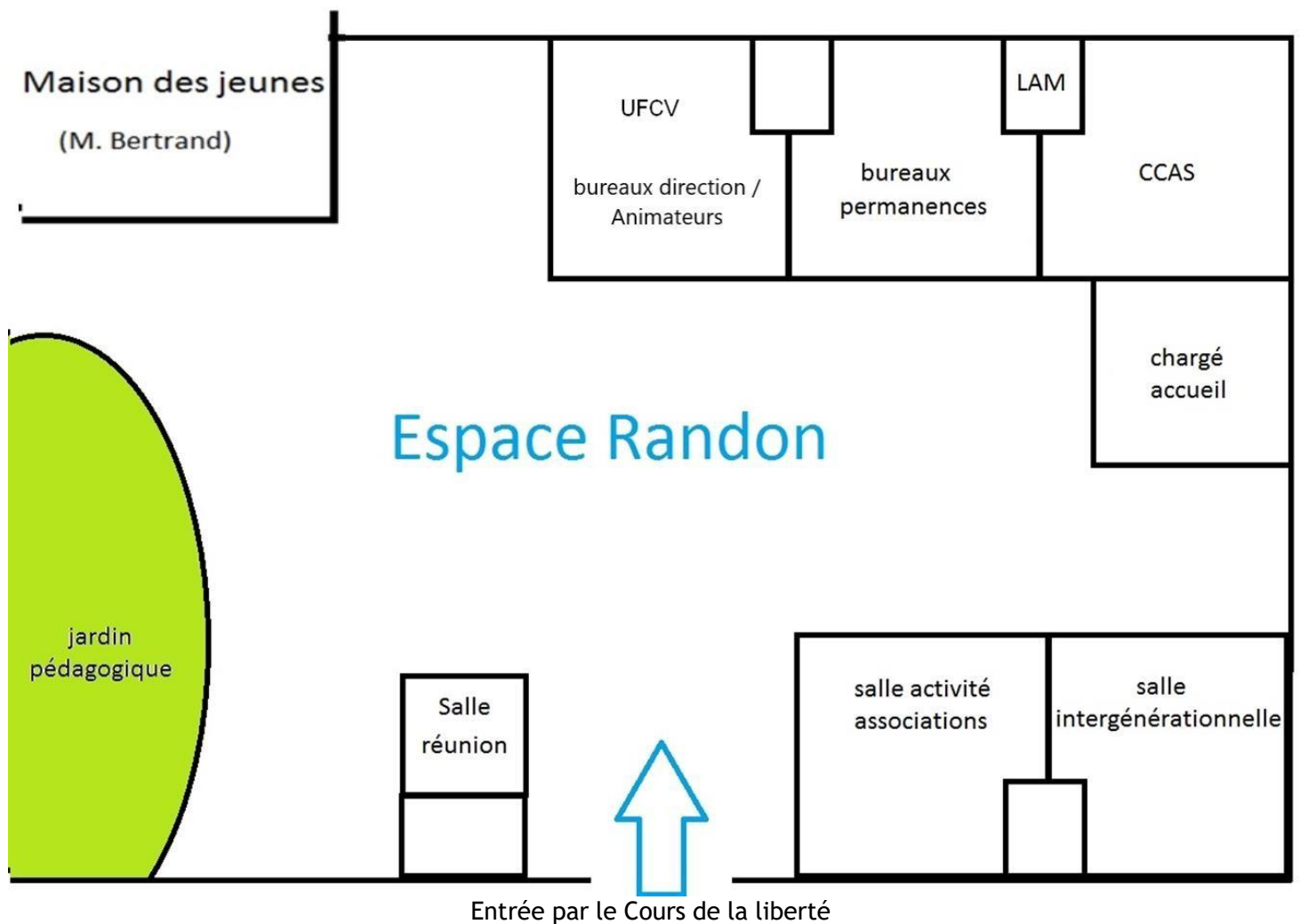
9 Collège Max Rouquette

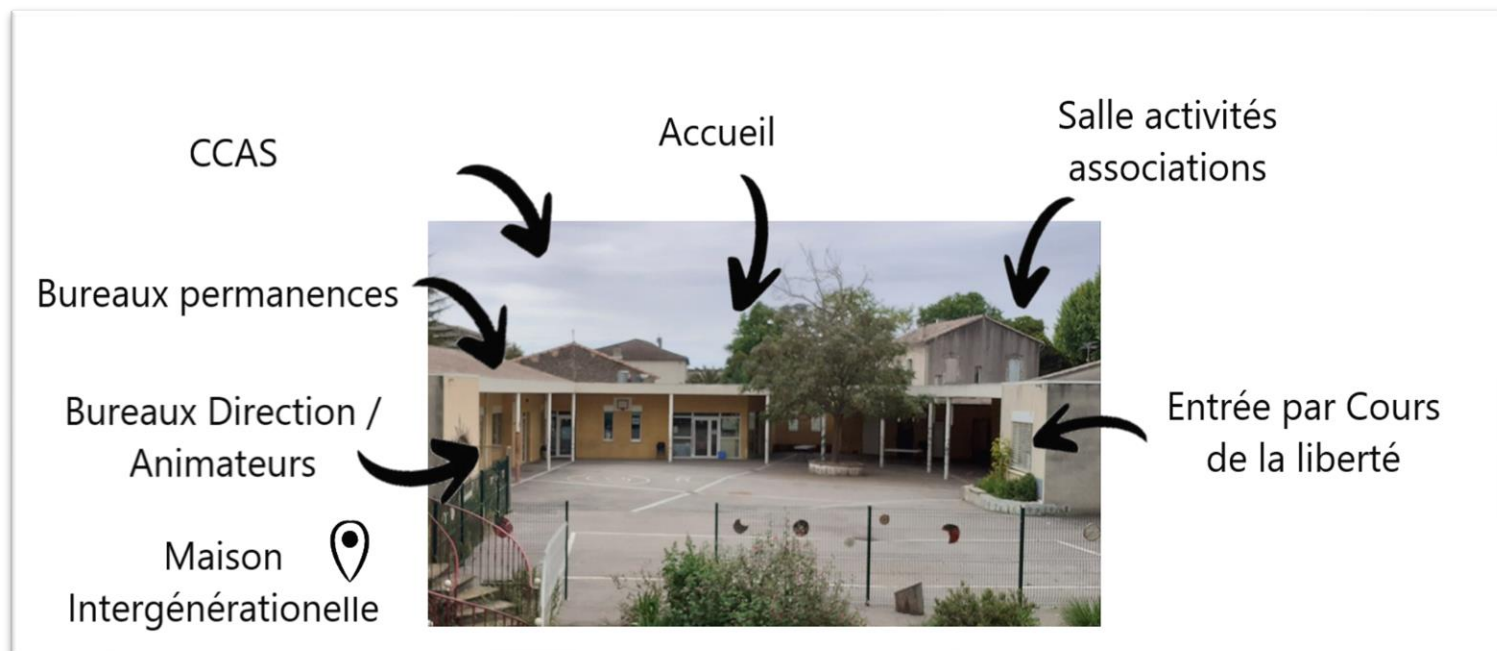
10 Complexe sportif



C'est donc un lieu de vie complet, intergénérationnel et au service de la population qui se dessine à proximité immédiate du cœur de ville. Cet ensemble offrira à terme 5 salles de 60 m², un espace dédié à l'accueil de plus de 40 m², une salle de réunion et des petites salles intermédiaires de liaison. S'ajoute à cela un espace extérieur vaste et sécurisé dont une partie aménagée en jardin pédagogique faisant le lien avec la Maison multigénérationnelle par le rez-de-jardin.

Future implantation du Centre Social, Culturel et Sportif en 2024





En attendant cette finalité, le Centre Mozaïka peut d'ores et déjà proposer une palette d'actions intéressante dans les locaux actuels. Les espaces sont fonctionnels et permettent d'offrir un espace d'accueil accessible et avenant, une salle numérique, un espace dédié aux permanences institutionnelles et une salle d'activités.

Les espaces extérieurs sécurisés ainsi que les aménagements réalisés à l'étage (grande salle de réunion, bureaux individuels en open space...) permettent de multiplier les fonctionnalités.

Il est même intéressant de travailler dans un tel espace pendant deux ans pour que le projet Centre Social atteigne une certaine expérience dans son fonctionnement avant de se projeter dans de nouveaux locaux à réaménager, tenant compte de cette expérience pour proposer des lieux modelés aux besoins de la structure. Avec l'évolution de la fréquentation et des activités proposées dans les locaux actuels, il est tout à fait cohérent de penser que nous serons « à l'étroit » si les objectifs projetés sont atteints. Il sera donc aisé de se projeter dans un nouvel espace avec plus de superficies et de possibilités.

Pour rendre fonctionnel cet ensemble de près de 350 m², un investissement important sera nécessaire pour effectuer un rafraîchissement, une sécurisation des locaux et des aménagement fonctionnels (cloisons pour bureaux, circulation, stockage...). L'investissement est estimé aux environs de 150 € / m² soit une enveloppe globale de plus de 50.000 € main d'œuvre comprise. La recherche de partenaires et de financements débutera en 2024 avec l'affinement du budget prévisionnel d'investissement. Le mobilier actuel sera en très grande majorité conservé puisque différents achats ont été réalisés ces dernières années, à l'implantation du Service Municipal Jeunesse, Sports, Education puis à l'occasion de la création du Centre Mozaïka.

Le budget prévisionnel

Le budget prévisionnel est séquencé en plusieurs parties. Pour calculer l'ensemble des charges et produits, nous avons disséqué le projet pour être le plus réaliste possible. Ainsi, différents postes de dépenses et de recettes se dégagent :

Dépenses

Charges de personnel

Actions / prestations de service

Recettes

Vente de produits (ALSH)

Prestations de service CAF

Part communale

Afin de calculer au plus juste chaque poste de dépenses, et notamment les actions projetées dans le projet, la fiche action repère détermine le budget nécessaire à chaque action et réparties comme suit (exemple pour le volet « Une ambition éducative pour tous » :

une ambition éducative pour tous							
	prestation service	communicati on	déplacement s	alimentation	matériel	RH	total
marché ufcv	423 000 €						423 000 €
concertation parents délégués							0 €
alsh ados	16 000 €		1 300 €	1 300 €	1 150 €		19 750 €
alac					250 €		250 €
salle des jeunes					500 €		500 €
aller vers majeurs		100 €					100 €
loisirs jeunes majeurs	300 €			100 €			400 €
éducation partagée							0 €
orientation							0 €
soutien scolaire							0 €
acc dans les recherches emploi							0 €
lien entreprises locales							0 €
sollicitation étudiants aide devoirs							0 €
interaction avec entreprises							0 €
recenser renseigner les jeunes		100 €					100 €
aide permis de conduire	2 000 €						2 000 €
lien collège lycée école							0 €
CISPD	500 €						500 €
regars croisés							0 €
PDN		100 €					100 €
interevention sensibilisation	800 €						800 €
agents formés						500 €	500 €
petit médiateurs						500 €	500 €
comm ciblée jeunes							0 €
petits citoyens	200 €			100 €			300 €
	442 800 €	300 €	1 300 €	1 500 €	1 900 €	1 000 €	448 800 €

Le budget global et prévisionnel du Centre Mozaika présenté ci-dessous est projeté chaque année de 2023 à 2026. Le budget prévisionnel inclus les charges du projet familles présenté conjointement à ce dossier bien que non détaillé ici.

Budget Prévisionnel 2023

CHARGES

Compte	intitulé compte	détail	total charges
60	Achats	<i>matériel</i>	7 710 €
		<i>alimentation</i>	3 250 €
		<i>déplacements</i>	1 350 €
		SOUS-TOTAL	12 310 €
61	services extérieurs	ALSH Ados	19 750 €
		Parentalité (EPE, CLAS, REAAP..)	8 610 €
		UFCV (marché ALP - ALSH mater / primaire)	374 000 €
		Actions diverses (CJC, festivités...)	20 670 €
		SOUS-TOTAL	423 030 €
62	autres services ext		1 200 €
64	frais de personnel		316 677 €
TOTAL			753 217 €

PRODUITS

Compte	intitulé compte	détail	total charges
70	Vente de produits finis prestataires	SOUS-TOTAL	107 000 €
70623	Prestations	Prestation CAF AGC	71 847 €
		Prestation CAF ACF	22 697 €
		Prestation PSO ALSH Ados	12 659 €
		Prestation ALSH Ados CEJ / bonus territoire	11 085 €
		PS Coordination CTG CEJ / bonus territoire	11 341 €
		REAAP 2022	9 756 €
		CLAS	3 000 €
		SOUS-TOTAL	142 384 €
744	participation commune		503 833 €
TOTAL			753 217 €

Budget Prévisionnel 2024

CHARGES

Compte	intitulé compte	détail	total charges
60	Achats	<i>matériel</i>	8 800 €
		<i>alimentation</i>	3 500 €
		<i>déplacements</i>	1 500 €
		SOUS-TOTAL	13 800 €
61	services extérieurs	ALSH Ados	20 000 €
		Parentalité (EPE, CLAS, REAAP..)	9 000 €
		UFCV (marché ALP - ALSH mater / primaire)	374 000 €
		Actions diverses (CJC, festivités...)	21 000 €
		SOUS-TOTAL	424 000 €
62	autres services ext		1 200 €
64	frais de personnel		319 843 €
TOTAL			758 843 €

PRODUITS

Compte	intitulé compte	détail	total charges
70	Vente de produits finis prestataires	SOUS-TOTAL	109 000 €
70623	Prestations	Prestation CAF AGC	72 924 €
		Prestation CAF ACF	23 037 €
		Prestation PSO ALSH Ados	12 700 €
		Prestation ALSH Ados CEJ / bonus territoire	11 085 €
		PS Coordination CTG CEJ / bonus territoire	11 341 €
		REAAP 2022	9 756 €
		CLAS	3 000 €
		SOUS-TOTAL	143 843 €
744	participation commune		506 000 €
TOTAL			758 843 €

Budget Prévisionnel 2025

CHARGES

Compte	intitulé compte	détail	total charges
60	Achats	matériel	9 000 €
		alimentation	3 500 €
		déplacements	1 500 €
		SOUS-TOTAL	14 000 €
61	services extérieurs	ALSH Ados	20 000 €
		Parentalité (EPE, CLAS, REAAP..)	9 000 €
		UFCV (marché ALP - ALSH mater / primaire)	375 000 €
		Actions diverses (CJC, festivités...)	21 000 €
		SOUS-TOTAL	425 000 €
62	autres services ext		1 250 €
64	frais de personnel		323 042 €
TOTAL			763 292 €

PRODUITS

Compte	intitulé compte	détail	total charges
70	Vente de produits finis prestataires	SOUS-TOTAL	110 000 €
70623	Prestations	Prestation CAF AGC	74 018 €
		Prestation CAF ACF	23 383 €
		Prestation PSO ALSH Ados	12 700 €
		Prestation ALSH Ados CEJ / bonus territoire	11 200 €
		PS Coordination CTG CEJ / bonus territoire	11 341 €
		REAAP 2022	9 756 €
		CLAS	3 105 €
		SOUS-TOTAL	145 503 €
744	participation commune		507 789 €
TOTAL			763 292 €

Budget Prévisionnel 2026

CHARGES

Compte	intitulé compte	détail	total charges
60	Achats	matériel	9 500 €
		alimentation	3 500 €
		déplacements	1 500 €
		SOUS-TOTAL	14 500 €
61	services extérieurs	ALSH Ados	21 000 €
		Parentalité (EPE, CLAS, REAAP..)	9 000 €
		UFCV (marché ALP - ALSH mater / primaire)	375 000 €
		Actions diverses (CJC, festivités...)	21 000 €
		SOUS-TOTAL	426 000 €
62	autres services ext		1 700 €
64	frais de personnel		326 272 €
TOTAL			768 472 €

PRODUITS

Compte	intitulé compte	détail	total charges
70	Vente de produits finis prestataires	SOUS-TOTAL	111 000 €
70623	Prestations	Prestation CAF AGC	75 129 €
		Prestation CAF ACF	23 733 €
		Prestation PSO ALSH Ados	12 700 €
		Prestation ALSH Ados CEJ / bonus territoire	11 300 €
		PS Coordination CTG CEJ / bonus territoire	11 341 €
		REAAP 2022	9 756 €
		CLAS	3 105 €
		SOUS-TOTAL	147 064 €
744	participation commune		510 408 €
TOTAL			768 472 €

Conclusion Générale

Le projet Social du Centre Social, Culturel et sportif MOZAIKA présenté dans ce dossier est issu d'un travail mûrement réfléchi et façonné depuis plusieurs années. Il a mobilisé l'ensemble des agents du service municipal ce qui a permis, à force d'échanges et de concertations, de réunions et d'imagination, de donner du corps et du sens à ce projet créé de toute pièce en 2022.

L'innovation et la remise en question permanentes ont été des fils conducteurs pour mettre en forme la créativité voulue et assumée du projet, tant sur le fond que sur la forme.

Au-delà du travail considérable que ce projet a nécessité, l'équipe d'animation a su se détacher d'un quotidien chargé pour dépasser ses fonctions et aller au bout de la démarche participative. Les rencontres et les échanges organisés ou informels autour de ce projet ont éclairé cette année de préfiguration de par sa fraîcheur et son enthousiasme.

A travers cette dynamique, nous souhaitons souligner la confiance et la liberté qui nous a été accordée de la part des élus, des partenaires, de la CAF de l'Hérault mais aussi de chaque citoyen pour mener à bien ce projet, une confiance déterminante pour la future réussite de ce projet.

Merci donc à tous ceux qui ont apporté leur pierre à l'édifice dans ce projet, aussi petite soit-elle, car elle a permis d'éveiller d'une certaine manière nos consciences et de développer une énergie que nous souhaitons durable et exponentielle autour de ce projet.

Merci à tous
L'équipe Mozaïka

ANNEXES

Liste des annexes

ANNEXE 1 : Plaquette de communication du Centre Mozaïka

ANNEXE 2 : Carte de la situation géographique de Saint-André de Sangonis

ANNEXE 3 : Extraits du dossier complet INSEE Ville de Saint-André de Sangonis 2017

ANNEXE 4 : Les données allocataires CAF

ANNEXE 5 : Le Programme Opérationnel Pluriannuel urbanisme 2018-2021

ANNEXE 6 : Extraits enquête mobilité CCVH 2018

ANNEXE 7 : Rapport d'activité Mission Locale Jeunes 2020

ANNEXE 8 : Enquête réalisée auprès des associations locales

ANNEXE 9 : Enquête réalisée auprès de la population 2021

ANNEXE 10 : Enquête réalisée auprès de la population 2022

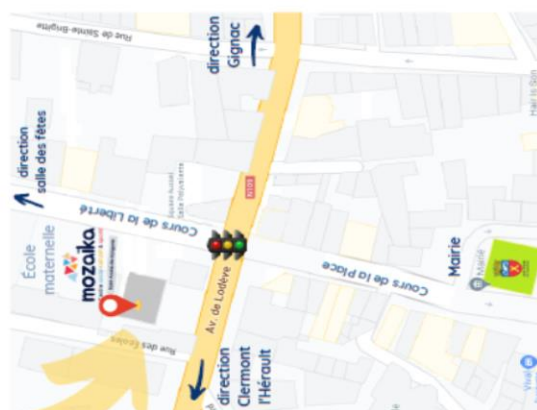
ANNEXE 1 : Plaquette de communication du Centre Mozaïka

Vous souhaitez nous rejoindre ?

Nous recherchons des bénévoles pour animer des actions ponctuelles ou régulières. Si vous souhaitez donner un peu de votre temps, vous rendre utile, échanger et partager avec d'autres personnes, contactez-nous.

OÙ NOUS TROUVER :

à l'angle du feu, face au square Aussel, avant l'école maternelle



• Adhésion : individuel 5 € - famille 10 €

Suivez-nous sur :



PLANNING DES PERMANENCES

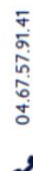
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	 APDA-CH Assistance dans les démarches administratives, écritures public. Sur rendez-vous auprès de Mozaïka.	 Herault Accompagnement dans vos démarches administratives et budgétaires. Sur rendez-vous au 04 67 67 30 50		 Mission Locale JEUNES Accompagnement général au service des jeunes de 16 à 25 ans. Sur rendez-vous au 04 67 88 44 70	 l'Entre 2 Temps Médiation Familiale Entretiens d'information, et séances de médiation familiale. Sur rendez-vous au 06 51 34 95 70
	 Petite Enfance Accueil, information accompagnement pour les assistantes maternelles, les parents et leurs enfants. Sur rendez-vous au 04 67 56 41 94	 Mission Locale JEUNES Accompagnement général au service des jeunes de 16 à 25 ans. Sur rendez-vous au 04 67 88 44 70	 la ligue de l'enseignement Point Ecoute animé par une Psychologue. Tout public. Sur rendez-vous auprès de Mozaïka.	 CIDFF Centre d'information sur les droits des femmes et des familles Information de tous les publics (et en particulier les femmes) sur leurs droits. Sur rendez-vous auprès de Mozaïka.	

Au sein du Centre Socio-Culturel et Sportif Mozaïka, nous vous proposons diverses permanences en fonction de votre situation et/ou de vos besoins.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter l'accueil de Mozaïka :
04 67 57 91 41 ou mozaika@sangonis.fr



Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et
de 13h30 à 17h00



04.67.57.91.41



mozaika@sangonis.fr



1 Cours de la Liberté
Saint-André-de-Sangonis



NOS ACTIONS

Faire une place aux Saint Andréens !



Mozaïka, c'est la maison des Saint-Andréens, pour que chacun trouve sa place et puisse participer à l'animation de la vie locale afin de dynamiser le territoire et favoriser le lien social.

Lieu d'accueil, d'information & Espace Numérique



Mozaïka, c'est un lieu d'accueil pour vous informer sur la vie de la commune, les activités, les associations... mais aussi vous orienter et vous accompagner dans vos démarches quotidiennes grâce à un ordinateur en libre accès.

Soutien aux associations, aux initiatives, individuelles et collectives

Mozaïka est présent au côté des associations pour les soutenir et les accompagner afin de mieux coordonner l'offre associative sur le territoire.

Vous souhaitez mettre en place une initiative présentant un intérêt pour la population ou vous la menez déjà ? Venez nous rencontrer !



ENFANCE - JEUNESSE

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)



Il contribue à soutenir les enfants et les jeunes élèves dans leur travail personnel scolaire par des actions d'aide aux devoirs, d'apports méthodologiques, d'activités... dans lesquelles les familles sont associées.

Accueil de Loisirs Périscolaires (ALP) et Sans Hébergement (ALSH)

Les accueils de loisirs sont confiés à l'UFCV, qui se trouve dans les locaux de Mozaïka, et qui met en œuvre le projet éducatif avec une équipe d'animation dynamique. Programmes et inscription (sur dossier) : 04 67 57 04 65 / polejeunesse@sangonis.fr

ALSH Ados



Ouvert à tous les 11-17 ans, la carte «Pass'Jeunes» permet d'accéder à toutes les activités proposées par l'ALSH ados (sorties, séjours, projets de groupe, chantiers loisirs et temps libres encadrés...). 04 67 57 04 65 polejeunesse@sangonis.fr

Intégration des jeunes



Mozaïka s'implique auprès des jeunes pour favoriser leur implication et leur intégration dans la vie active en proposant des concepts innovants répondant à leurs besoins.

Promeneurs du Net

PARENTALITÉ - FAMILLE

Mozaïka place la famille et la parentalité au cœur de son projet. Différentes actions sont menées pour les accompagner.

Loisirs en famille



Les loisirs en famille sont des animations prévues pour enfants et parents/grands-parents sur différents thèmes pendant les périodes de vacances scolaires. Sur inscription.

Des temps d'échange et de rencontre

Pour créer du lien avec d'autres familles, avec le soutien de l'équipe de Mozaïka, d'associations et/ou de professionnels pour conserver le lien avec son enfant/adolescent, se questionner autour de l'éducation, valoriser la communication intrafamiliale...

Des ateliers créatifs en famille



Nous vous proposons de partager des moments parents/enfants pour renforcer le lien familial, mais aussi pour valoriser la créativité et l'expression à tous les âges.

Des actions autour du répit parental

Nous savons qu'être parent, c'est un métier épuisant ! Nous vous proposons des moments pour pouvoir vous relaxer, prendre du temps pour vous, et échanger sur votre quotidien de parent.



Une page Facebook est dédiée à ce thème : ["En famille ça fourmille"](#)

LES AUTRES ACTIVITÉS

Des ateliers numériques pour seniors



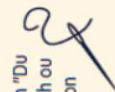
Des ateliers numériques pour les seniors sont organisés en partenariat avec l'UFCV et le CCAS tout au long de l'année afin de vous familiariser avec les outils numériques du quotidien. Sur inscription.

Des ateliers détente



Vous pouvez participer à des ateliers de détente, organisés en partenariat avec le CEMEA. Dès 60 ans. Informations auprès de Carole TRUCHE 06 29 18 97 54.

Des cours de couture



Venez faire de la couture avec l'association "Du fil aux petits pas". Les samedis de 9h30 à 11h ou de 11h à 12h30. Renseignements et inscription auprès de Mallorie 06 34 07 08 78.

Des cours de Yoga



Participez à des cours de Yoga avec l'association "Eva Yoga Journey". Les lundis de 18h00 à 20h00. Renseignements et inscription : 06 89 22 24 31.

Des ateliers "Bien vieillir"



Les associations Arcopied et l'UFCV proposent des séances animées par des professionnels de santé sur des thématiques préventives pour prendre soin de soi, maintenir sa qualité de vie, son autonomie et conserver une bonne santé. À partir de 60 ans, sur inscription.

ANNEXE 2 : Carte de la situation géographique de Saint-André de Sangonis



Données locales



Paru le : 21/04/2021

Dossier complet

Commune de Saint-André-de-Sangonis (34239)

Institut national de la statistique
et des études économiques

Mesurer pour comprendre

Évolution et structure de la population en 2017

Commune de Saint-André-de-Sangonis (34239)

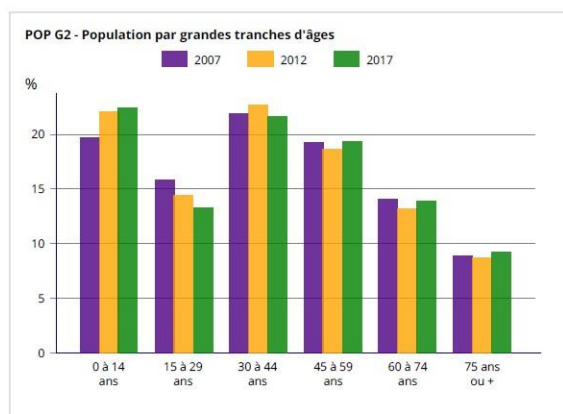
POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

	2007	%	2012	%	2017	%
Ensemble	4 887	100,0	5 586	100,0	5 927	100,0
0 à 14 ans	964	19,7	1 236	22,1	1 332	22,5
15 à 29 ans	775	15,9	810	14,5	789	13,3
30 à 44 ans	1 077	22,0	1 269	22,7	1 279	21,6
45 à 59 ans	943	19,3	1 046	18,7	1 151	19,4
60 à 74 ans	691	14,1	740	13,2	827	14,0
75 ans ou plus	438	9,0	485	8,7	549	9,3

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges

POP T1 - Population en historique depuis 1968



Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

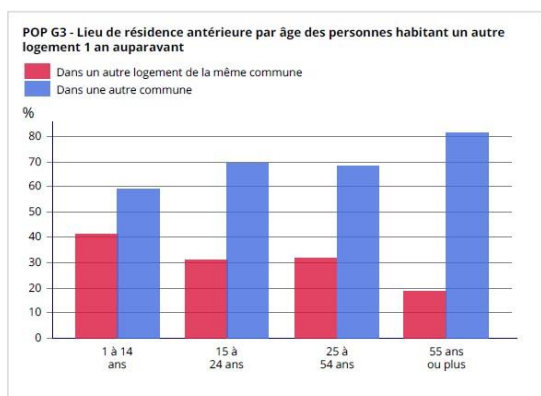
	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2007	2012	2017
Population	2 594	2 574	2 675	3 472	3 782	4 887	5 586	5 927
Densité moyenne (hab/km ²)	132,3	131,3	136,5	177,1	193,0	249,3	285,0	302,4

(*) 1967 et 1974 pour les DOM

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2020.

Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2007 au RP2017 exploitations principales.

POP G3 - Lieu de résidence antérieure par âge des personnes habitant un autre logement 1 an auparavant



Source : Insee, RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020.

POP T5 - Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle

	2007	%	2012	%	2017	%
Ensemble	3 940	100,0	4 347	100,0	4 615	100,0
Agriculteurs exploitants	73	1,9	67	1,5	31	0,7
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	163	4,1	252	5,8	230	5,0
Cadres et professions intellectuelles supérieures	244	6,2	210	4,8	371	8,0
Professions intermédiaires	463	11,8	584	13,4	721	15,6
Employés	724	18,4	786	18,1	757	16,4
Ouvriers	394	10,0	572	13,2	575	12,5
Retraités	1 147	29,1	1 255	28,9	1 180	25,6
Autres personnes sans activité professionnelle	731	18,6	621	14,3	750	16,3

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2020.

POP T6 - Population de 15 ans ou plus par sexe, âge et catégorie socioprofessionnelle en 2017

	Hommes	Femmes	Part en % de la population âgée de		
			15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 ans ou +
Ensemble	2 214	2 400	100,0	100,0	100,0
Agriculteurs exploitants	26	5	0,0	0,2	1,5
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	167	63	1,1	6,6	3,9
Cadres et professions intellectuelles supérieures	225	146	1,1	13,8	2,1
Professions intermédiaires	345	376	4,2	27,2	3,0
Employés	178	580	7,4	24,5	7,8
Ouvriers	439	136	14,8	17,5	4,8
Retraités	565	615	0,0	0,0	68,0
Autres personnes sans activité professionnelle	270	480	71,5	10,2	8,7

Source : Insee, RP2017 exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2020.

Couples - Familles - Ménages en 2017

Commune de Saint-André-de-Sangonis (34239)

FAM T1 - Ménages selon leur composition

	Nombre de ménages						Population des ménages		
	2007	%	2012	%	2017	%	2007	2012	2017
Ensemble	1 962	100,0	2 219	100,0	2 353	100,0	4 778	5 512	5 793
Ménages d'une personne	483	24,6	551	24,8	613	26,1	483	551	613
Hommes seuls	195	9,9	230	10,3	278	11,8	195	230	278
Femmes seules	288	14,7	321	14,5	335	14,2	288	321	335
Autres ménages sans famille	43	2,2	25	1,1	52	2,2	123	54	120
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	1 436	73,2	1 643	74,0	1 687	71,7	4 171	4 907	5 060
Un couple sans enfant	610	31,1	670	30,2	690	29,3	1 246	1 425	1 423
Un couple avec enfant(s)	649	33,1	750	33,8	798	33,9	2 456	2 885	3 146
Une famille monoparentale	177	9,0	222	10,0	199	8,4	469	597	491

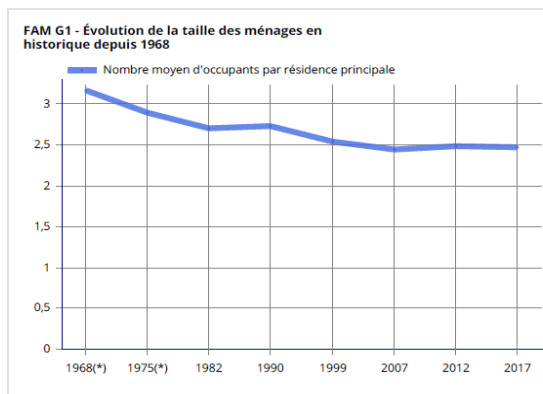
Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2020.

FAM T4 - Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans

	2007	%	2012	%	2017	%
Ensemble	1 449	100,0	1 681	100,0	1 703	100,0
Aucun enfant	696	48,0	725	43,1	764	44,8
1 enfant	340	23,5	445	26,5	381	22,4
2 enfants	300	20,7	354	21,1	381	22,4
3 enfants	88	6,1	131	7,8	146	8,6
4 enfants ou plus	24	1,7	25	1,5	31	1,8

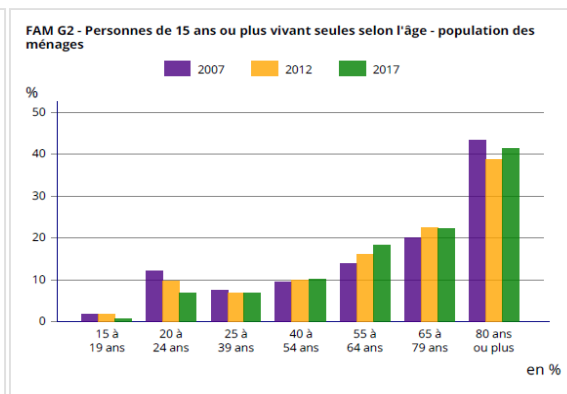
Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2020.

FAM G1 - Évolution de la taille des ménages en historique depuis 1968



(*) 1967 et 1974 pour les DOM
Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2020.

FAM G2 - Personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon l'âge - population des ménages



Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

Logement en 2017

Commune de Saint-André-de-Sangonis (34239)

LOG T1 - Évolution du nombre de logements par catégorie en historique depuis 1968

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2007	2012	2017
Ensemble	908	1 034	1 242	1 536	1 703	2 268	2 512	2 725
Résidences principales	806	876	987	1 250	1 472	1 963	2 214	2 361
Résidences secondaires et logements occasionnels	30	58	174	155	93	122	80	87
Logements vacants	72	100	81	131	138	183	218	277

(*) 1967 et 1974 pour les DOM
Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2020.
Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2007 au RP2017 exploitations principales.

LOG T2 - Catégories et types de logements

	2007	%	2012	%	2017	%
Ensemble	2 268	100,0	2 512	100,0	2 725	100,0
Résidences principales	1 963	86,5	2 214	88,1	2 361	86,6
Résidences secondaires et logements occasionnels	122	5,4	80	3,2	87	3,2
Logements vacants	183	8,1	218	8,7	277	10,2
<i>Maisons</i>	<i>1 945</i>	<i>85,8</i>	<i>2 087</i>	<i>83,1</i>	<i>2 280</i>	<i>83,7</i>
<i>Appartements</i>	<i>312</i>	<i>13,8</i>	<i>424</i>	<i>16,9</i>	<i>439</i>	<i>16,1</i>

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020 .

LOG T3 - Résidences principales selon le nombre de pièces

	2007	%	2012	%	2017	%
Ensemble	1 963	100,0	2 214	100,0	2 361	100,0
1 pièce	18	0,9	20	0,9	28	1,2
2 pièces	149	7,6	135	6,1	152	6,4
3 pièces	404	20,6	484	21,8	480	20,3
4 pièces	669	34,1	784	35,4	870	36,8
5 pièces ou plus	723	36,8	792	35,8	831	35,2

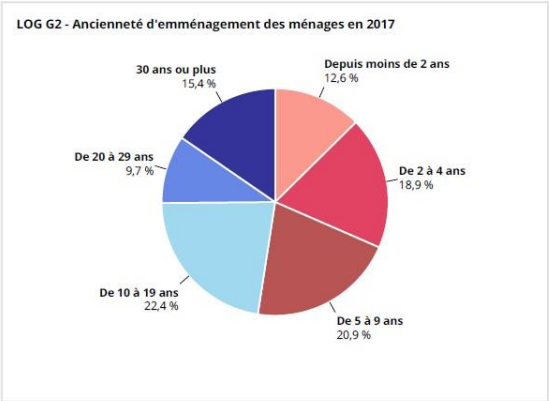
Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

LOG T4 - Nombre moyen de pièces des résidences principales

	2007	2012	2017
Ensemble des résidences principales	4,2	4,2	4,2
Maison	4,4	4,4	4,4
Appartement	3,1	3,1	3,0

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

LOG G2 - Ancienneté d'emménagement des ménages en 2017



Source : Insee, RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020.

LOG T7 - Résidences principales selon le statut d'occupation

	2007		2012		2017			
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre de personnes	Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)
Ensemble	1 963	100,0	2 214	100,0	2 361	100,0	5 826	14,2
Propriétaire	1 355	69,1	1 527	69,0	1 624	68,8	4 115	17,9
Locataire	549	28,0	645	32,9	691	29,3	1 593	5,8
dont d'un logement HLM loué vide	80	4,1	73	3,3	85	3,6	224	9,9
Logé gratuitement	59	3,0	42	1,9	46	1,9	118	8,4

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

Diplômes - Formation en 2017

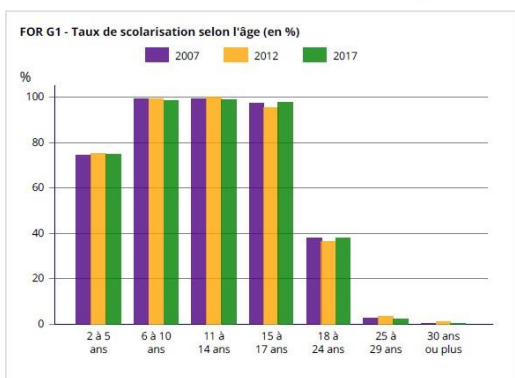
Commune de Saint-André-de-Sangonis (34239)

FOR T1 - Scolarisation selon l'âge et le sexe en 2017

	Ensemble	Population scolarisée	Part de la population scolarisée en %		
			Ensemble	Hommes	Femmes
2 à 5 ans	363	271	74,7	74,4	75,0
6 à 10 ans	483	474	98,1	98,7	97,3
11 à 14 ans	326	320	98,4	99,4	97,3
15 à 17 ans	231	225	97,7	97,1	98,3
18 à 24 ans	307	117	38,0	39,4	36,7
25 à 29 ans	251	6	2,5	2,8	2,2
30 ans ou plus	3 806	27	0,7	0,4	1,0

Source : Insee, RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020.

FOR G1 - Taux de scolarisation selon l'âge (en %)



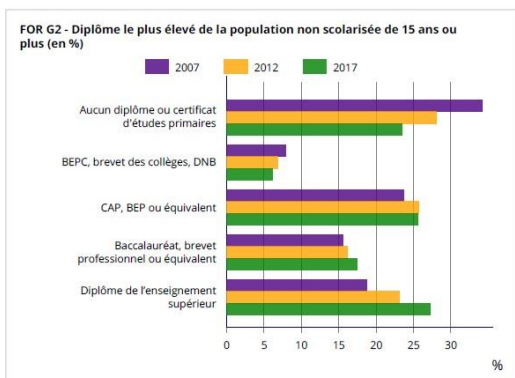
Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

FOR T2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2017

	Ensemble	Hommes	Femmes
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	4 219	1 955	2 264
Part des titulaires en %			
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	23,5	22,5	24,4
BEPC, brevet des collèges, DNB	6,2	5,0	7,2
CAP, BEP ou équivalent	25,6	31,0	20,9
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	17,5	16,8	18,1
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 2	11,3	9,9	12,4
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 3 ou bac + 4	8,6	6,7	10,2
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 5 ou plus	7,4	8,0	6,9

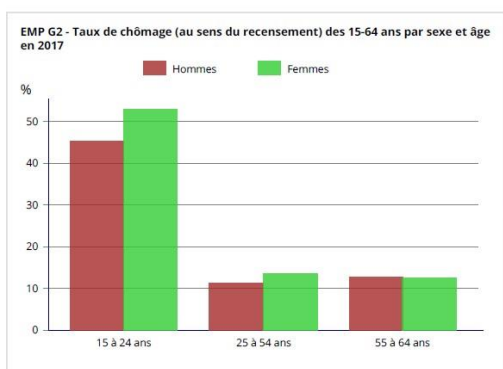
Source : Insee, RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020.

FOR G2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (en %)



Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

EMP G2 - Taux de chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans par sexe et âge en 2017



Source : Insee, RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020.

EMP T5 - Emploi et activité

	2007	2012	2017
Nombre d'emplois dans la zone	1 139	1 298	1 281
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	1 792	2 197	2 277
Indicateur de concentration d'emploi	63,6	59,1	56,3
Taux d'activité parmi les 15 ans ou plus en %	54,7	59,0	58,3

L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales lieu de résidence et lieu de travail, géographie au 01/01/2020.

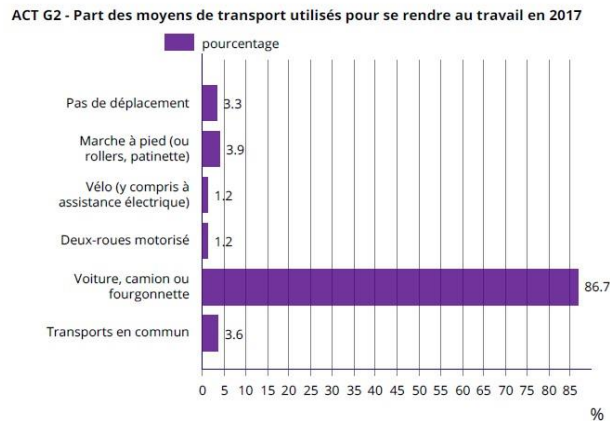
ACT T4 - Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone

	2007	%	2012	%	2017	%
Ensemble	1 792	100	2 196	100	2 277	100
Travaillent :						
dans la commune de résidence	574	32,0	613	27,9	582	25,6
dans une commune autre que la commune de résidence	1 218	68,0	1 584	72,1	1 695	74,4

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2017

ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2017

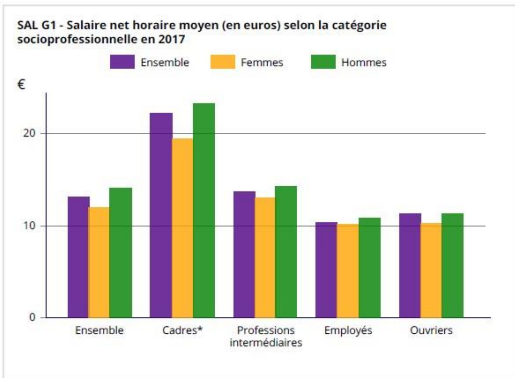


Champ : actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi.
Source : Insee, RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020.

Salaires et revenus d'activité en 2017

Commune de Saint-André-de-Sangonis (34239)

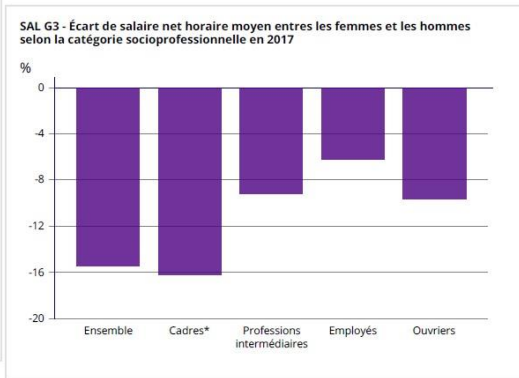
SAL G1 - Salaire net horaire moyen (en euros) selon la catégorie socioprofessionnelle en 2017



* Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés

Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture, catégorie socioprofessionnelle du poste principal occupé par le salarié dans l'année.
Source : Insee, Déclaration annuelle de données sociales (DADS) et déclarations sociales nominatives (DSN), fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2020.

SAL G3 - Écart de salaire net horaire moyen entre les femmes et les hommes selon la catégorie socioprofessionnelle en 2017



* Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés

Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture, catégorie socioprofessionnelle du poste principal occupé par le salarié dans l'année.
Source : Insee, Déclaration annuelle de données sociales (DADS) et déclarations sociales nominatives (DSN), fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2020.

SAL T1 - Salaire net horaire moyen (en euros) selon l'âge en 2017

	Ensemble	Femmes	Hommes
De 18 à 25 ans	9,5	9,2	9,8
De 26 à 50 ans	12,9	11,7	13,7
Plus de 50 ans	14,9	13,3	16,2

Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture.
Source : Insee, Déclaration annuelle de données sociales (DADS) et déclarations sociales nominatives (DSN), fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2020.

ANNEXE 3 : Les données allocataires CAF



DONNEES ALLOCATAIRES 2017 à 2019

SAINT-ANDRE-DE-SANGONIS						
	2017	2018	2019	Département 2019		
Nombre de foyers allocataires	1 179	1 186	1 286	287 871		
Nombre de personnes couvertes	3 340	3 388	3 537	616 142		
Nombre de personnes par foyer allocataire	2,8	2,9	2,8	2,1		
Population Insee (RP 2017)	5 927			1 144 892		
Taux de couverture	56%	57%	60%	54%		

	2017	2018	2019	Département 2019	
Nombre de familles	785	800	810	122 207	42%
Dont familles monoparentales	225	237	245	43 122	35%
Dont familles nombreuses (3 enfants et plus)	175	180	181	24 231	20%
Nombre de familles avec 1 enfant	245	233	228	43 251	35%
Nombre de familles avec 2 enfants	365	387	401	54 725	45%
Familles bénéficiaires de minima sociaux (*)	102	104	104	21 052	17%
Familles vivant sous le seuil de pauvreté	224	206	205	42 879	35%
Familles avec parent(s) actif(s)	395	416	437	55 192	45%

	2017	2018	2019	Département 2019	
Nombre d'enfants (à charge au sens des PF)	1 555	1 595	1 631	233 377	
Nombre d'enfants de 0 à 2 ans révolus (<3)	230	212	213	34 559	
Nombre d'enfants de 3 ans (3<= <4)	77	82	77	11 151	
Nombre d'enfants de 4 à 5 ans révolus (4<= <6)	184	171	159	23 591	
Nombre d'enfants de 6 à 10 ans révolus (6<= <11)	441	465	468	63 171	
Nombre d'enfants de 11 à 13 ans révolus (11<= <14)	255	262	288	37 533	
Nombre d'enfants de 14 à 17 ans révolus (14<= <18)	267	306	309	43 234	
Nombre d'enfants de 18 ans et plus (>=18)	101	97	117	20 138	

	2017	2018	2019	Département 2019	
Nombre d'enfants de 0 à 2 ans révolus dont le parent unique ou les 2 parents travaillent (**)	89	99	92	12 123	
Nombre d'enfants de 3 ans dont le parent unique ou les 2 parents travaillent (**)	38	40	31	4 152	

(*) AAH, RSA Socle

(**) Définition d'activité: Actifs occupés et Etudiants

Population couverte	Commune de SAINT ANDRE DE SANGONIS	Département de l'HERAULT
Allocataires	1 286	287 871
Personnes couvertes	3 537	616 142
Nombre de personnes par ménage allocataire	2,75	2,14

La notion de population couverte comprend les allocataires, leur conjoint, leur(s) enfant(s) et autre(s) personne(s) à charge.

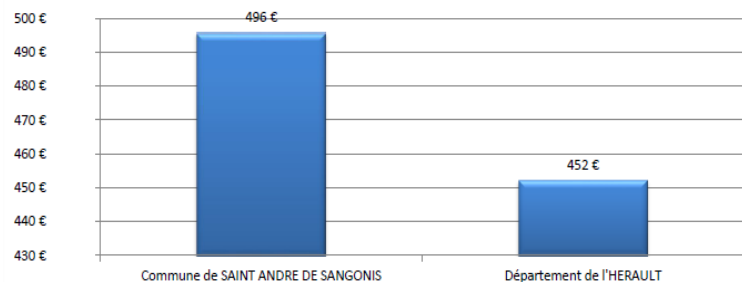
Enfants à charge au sens des prestations	Commune de SAINT ANDRE DE SANGONIS	Département de l'HERAULT
Nombre total	1 631	233 377
Dont moins de 3 ans	213	34 559
de 3 à 5 ans	236	34 742
de 6 à 9 ans	375	50 379
de 10 à 15 ans	561	72 917
de 16 ans et plus	246	40 780

Le montant des prestations légales versées

	Commune de SAINT ANDRE DE SANGONIS	Département de l'HERAULT
Montant versé mensuellement par la CAF sur le secteur	637 315 €	130 150 811 €

Il s'agit des sommes versées au titre du mois de décembre, hors prestations d'action sociale

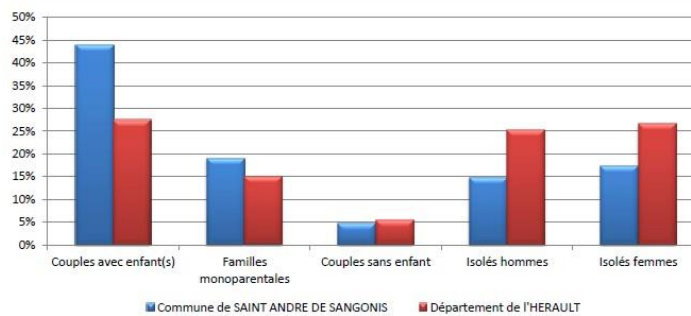
montant moyen mensuel par allocataire



Les compositions familiales

	Commune de SAINT ANDRE DE SANGONIS	Département de l'HERAULT
Couples avec enfant(s)	565 44%	79 085 27%
Familles monoparentales	245 19%	43 122 15%
Couples sans enfant	62 5%	15 822 5%
Isolés hommes	191 15%	72 920 25%
Isolés femmes	223 17%	76 919 27%

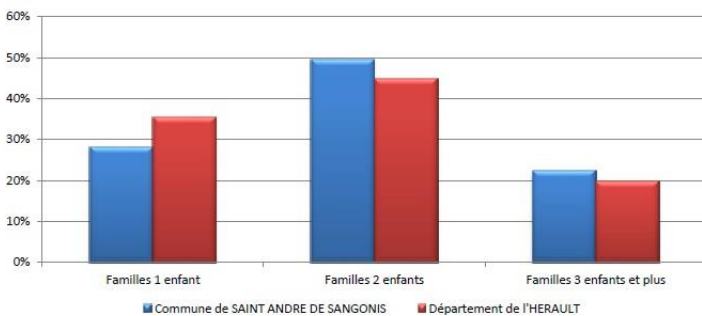
Les pourcentages sont calculés sur le nombre total de ménages allocataires



Les familles allocataires selon le nombre d'enfant(s) à charge

	Commune de SAINT ANDRE DE SANGONIS	Département de l'HERAULT
Familles 1 enfant	228 28%	43 251 35%
Familles 2 enfants	401 50%	54 725 45%
Familles 3 enfants et plus	181 22%	24 231 20%

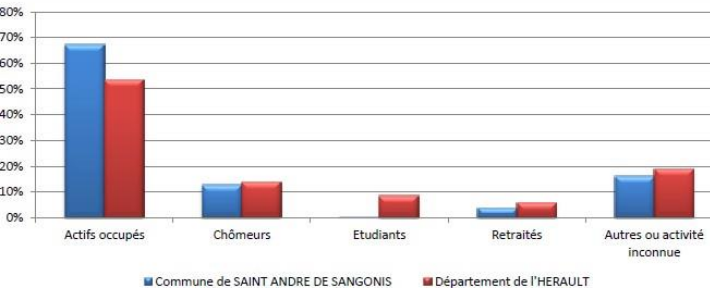
Les pourcentages sont calculés sur le nombre total de familles



Activité allocataire et conjoint

	Commune de SAINT ANDRE DE SANGONIS	Département de l'HERAULT
Actifs occupés	1 287 67,3%	204 535 53,4%
Chômeurs	244 12,8%	52 154 13,6%
Etudiants	5 0,3%	32 634 8,5%
Retraités	69 3,6%	21 505 5,6%
Autres ou activité inconnue	308 16,1%	71 950 18,8%

Les pourcentages sont calculés sur le nombre total d'adultes dans les ménages allocataires



Les prestations perçues

Accueil du jeune enfant

	Commune de SAINT ANDRE DE SANGONIS	Département de l'HERAULT
Complément d'activité PAJE (+COLCA)	NS	10 0%
PREPARE	39 3%	4 056 1%
Complément mode de garde PAJE	89 7%	11 659 4%

Educations et entretien des enfants

	Commune de SAINT ANDRE DE SANGONIS	Département de l'HERAULT
Allocations Familiales	584 45%	78 612 27%
Allocation de base PAJE	177 14%	27 872 10%
Complément Familial	129 10%	14 213 5%
Allocation d'éducation de l'enfant handicapé	65 5%	9 129 3%
Allocation de soutien Familial	93 7%	16 116 6%
Allocation de rentrée scolaire	414 32%	58 511 20%

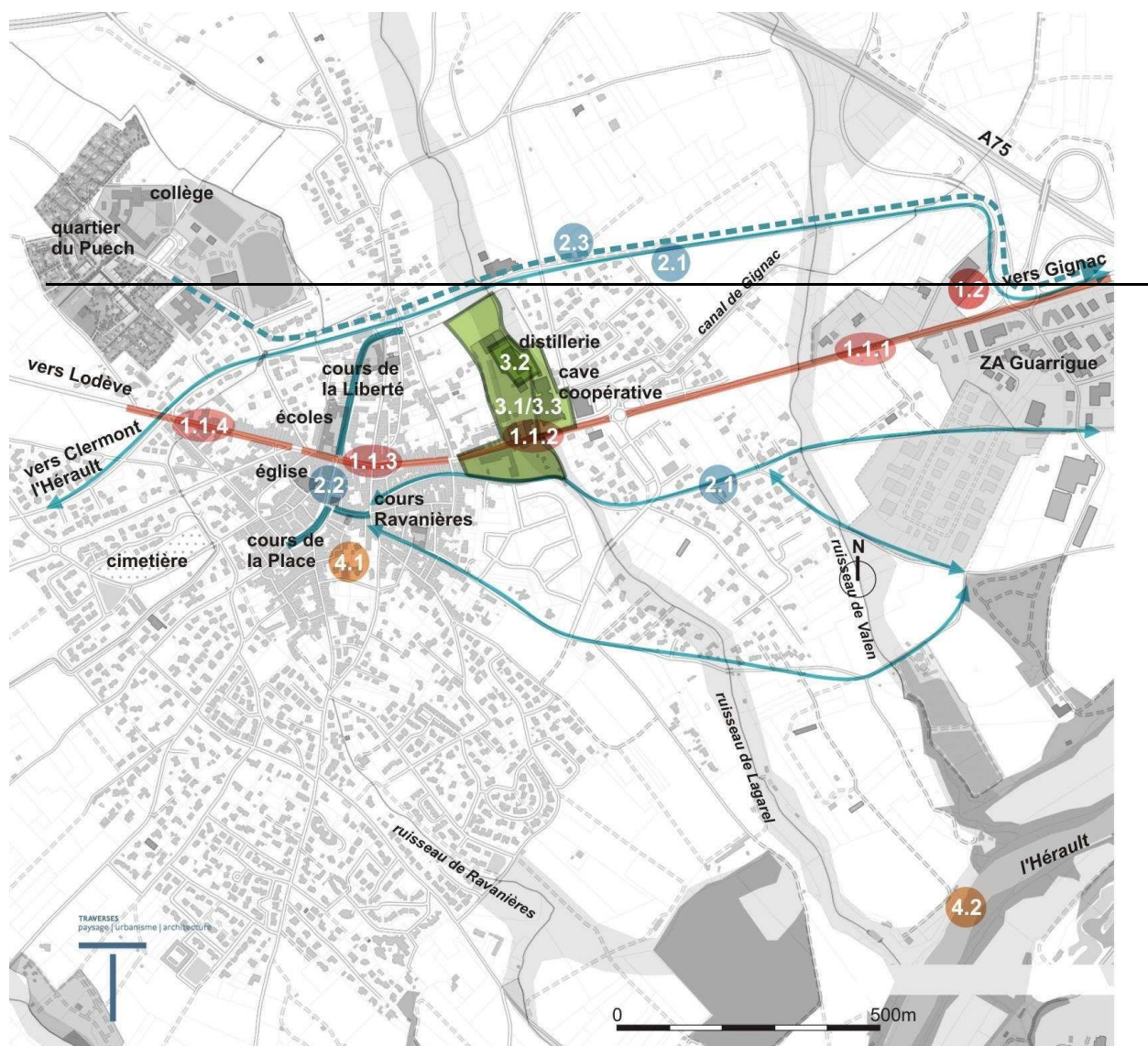
Solidarité et Insertion

	Commune de SAINT ANDRE DE SANGONIS	Département de l'HERAULT
Allocation Adulte Handicapé	116 9%	26 349 9%
RSA Socle seulement (sans PA)	105 8%	30 693 11%
RSA Socle + PA	47 4%	9 084 3%
Total RSA	152 12%	39 777 14%
Prime d'activité	432 34%	93 812 33%

Aides au logement

	Commune de SAINT ANDRE DE SANGONIS	Département de l'HERAULT
Allocation de Logement	316 25%	105 721 37%
Allocation Personnalisée Logement	152 12%	50 221 17%

Les pourcentages sont calculés sur le nombre total de ménages allocataires



Structuration des projets autour de 3 axes stratégiques de développement

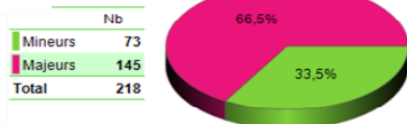
- Axe 1 recomposer les entrées de ville pour faciliter la fréquentation de Saint André de Sangonis à l'échelle du bassin de vie**
- action 1.1 aménagement de la route départementale 619 (ancienne nationale) en boulevard urbain, selon différents tronçons
 1.1.1/ tronçon Ecoparc jusqu'au rond point du Porc Nègre
 1.1.2/ tronçon du rond point du porc nègre à la rue des Fontaines
 1.1.3/ tronçon de la rue des Fontaines au Monument aux Morts
 1.1.4/ tronçon du Monuments aux Morts au Quartier du Puech
- action 1.2 création d'une aire de covoiturage
- Axe 2 repenser les déplacements pour redéfinir la centralité et la place de la voiture**
- action 2.1 réalisation d'un plan de déplacements à l'échelle des trois pôles de centralité (centre ancien-quartier du Puech-zone d'activité)
- action 2.2 aménagement des cours de la Place, Ravanières et de la Liberté
- action 2.3 aménagement d'un itinéraire de circulation douce du collège de Saint André de Sangonis au Lycée de Gignac
- Axe 3 créer des équipements structurants répondant aux besoins des communes alentour**
- action 3.1 étude de dimensionnement, programmation des équipements structurants : site distillerie, espace culturel
- action 3.2 acquisition de la distillerie
- action 3.3 création d'un espace culturel
- action 3.4 équipements scolaires : adaptation aux évolutions démographiques de la commune
- Axe 4 actions génériques Vallée de l'Hérault**
- action 4.1 actions en faveur de l'habitat
- action 4.2 restauration et entretien du fleuve Hérault

ANNEXE 5 : Extraits enquête mobilité CCVH 2018

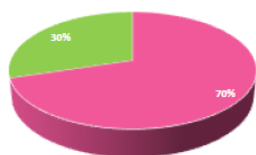
Profil des répondants

Vous êtes

	Nb	
Homme	71	32,6%
Femme	147	67,4%
Total	218	



	Nb
Jeunes résidant sur la CCVH	153
Jeunes résidant hors CCVH	65
Total	218



3

Le permis de conduire (majeurs)

Avez-vous le permis de conduire ?

	Nb	
NON	55	37,9%
OUI	90	62,1%
Total	145	

Si oui avez-vous bénéficié d'une aide financière ?

	Nb	
NON	82	91,1%
OUI	8	8,9%
Total	90	

Si oui par quel organisme ?

	Nb
Conseil Départemental	3
MLJ	2
Pôle Emploi	1
Conseil Régional	1
Association Passerelle	1
Total	8

4

Le permis de conduire (majeurs)

Pourquoi n'avez-vous pas le permis de conduire ?

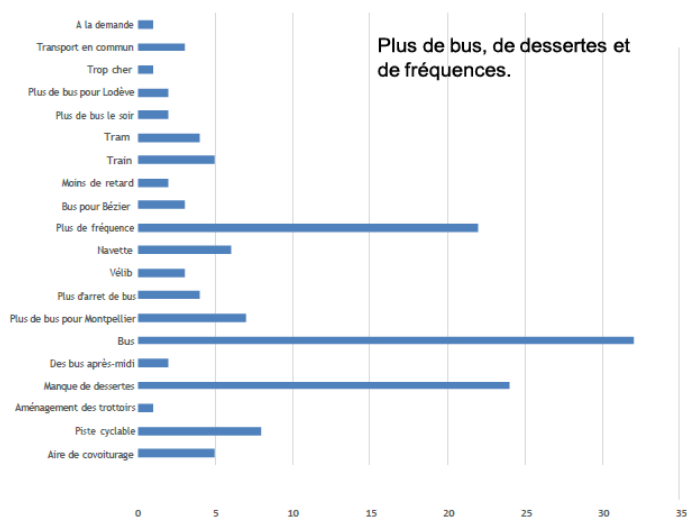
	Nb	
Trop cher	33	60,0%
En cours	15	27,3%
Pas ma priorité	7	12,7%
auto-école trop éloignée	2	3,6%
échec au permis	2	3,6%
Total	55	

Les moyens de transport utilisés

Pour vous déplacer, vous disposez personnellemen

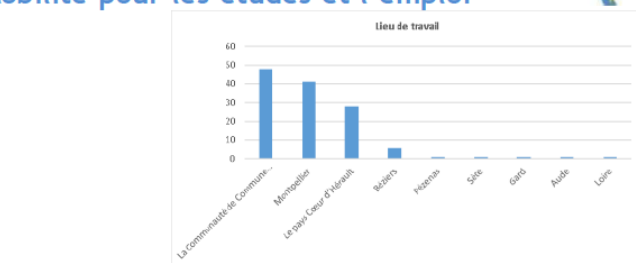


Les attentes en termes de transport



Plus de bus, de dessertes et de fréquences.

Mobilité pour les études et l'emploi



PART DES JEUNES PARTIS ÉTUDIER À L'ÉTRANGER



12

11 187

ANNEXE 6 : Rapport d'activité Mission Locale Jeunes 2020

Date de début de période	01/01/2020	EPCI	Aucun
Date de fin de période	31/12/2020	Commune	Saint-André-de-Sangonis
Antenne	(Toutes les valeurs de colonne)		

Premier Accueil

Jeune en 1er accueil

Un jeune est en 1er accueil sur une période, si au moins un événement dossier de type premier accueil a eu lieu sur cette période pour ce jeune.

Sexe	Nb jeunes en 1er accueil	%	Dont QPV	Dont ZRR	Dont TH
F	21	43,8 %	0	0	1
H	27	56,3 %	0	0	2
Total	48	100,0 %	0	0	3

Age 1er accueil (tranche)	Nb jeunes en 1er accueil	%	Dont QPV	Dont ZRR	Dont TH
Mineurs	10	20,8 %	0	0	0
18-21	33	68,8 %	0	0	3
22-25	5	10,4 %	0	0	0
Total	48	100,0 %	0	0	3

Niveau scolaire 1er accueil	Nb jeunes en 1er accueil	%	Dont QPV	Dont ZRR	Dont TH
Niveau II	1	2,1 %	0	0	0
Niveau III	1	2,1 %	0	0	0
Niveau IV	26	54,2 %	0	0	2
Niveau V	10	20,8 %	0	0	0
Niveau V bis	4	8,3 %	0	0	1
Niveau VI	6	12,5 %	0	0	0
Total	48	100,0 %	0	0	3

Niveau

Niveau I: Diplôme de niveau égal et supérieur à bac+4 ou 5 : master, doctorat, diplôme de grande école?

Niveau II: Diplôme de niveau bac+3 ou 4 : licence, maîtrise ou équivalent.

Niveau III: Diplôme de niveau bac+2 : DUT, BTS, écoles des formations sanitaires ou sociales?

Niveau IV: Bac général, technologique ou professionnel, BP, BT ou équivalent; ou bien abandon des études supérieures sans diplôme.

Niveau V: CAP ou BEP; ou bien sortie de 2nd cycle général et technologique avant l'année terminale.

Niveau VI et V bis: Sortie en cours de 1er cycle de l'enseignement secondaire (de la 6e à la 3e); ou bien abandon en cours de CAP ou BEP avant l'année terminale.

Niveau validé: dernière certification obtenue

Niveau: (niveau scolaire) niveau validé ou la dernière classe si plus importante que niveau validé.

Permis de conduire	Nb jeunes en 1er accueil	%	Dont QPV	Dont ZRR	Dont TH
B - Véhic.de - de 10 places	11	22,9 %	0	0	0
Pas de permis	27	56,3 %	0	0	1
U - Code	4	8,3 %	0	0	1
Y - Permis en cours	9	18,8 %	0	0	1
Total	48	100,0 %	0	0	3

L'âge et le niveau sont calculés à la date de premier accueil

Moyen de locomotion	Nb jeunes en 1er accueil	%	Dont QPV	Dont ZRR	Dont TH
Aucun	2	4,2 %	0	0	1
Automobile	9	18,8 %	0	0	0
Transport en commun	38	79,2 %	0	0	2
Total	48	100,0 %	0	0	3

Rayon mobilité	Nb jeunes en 1er accueil	%	Dont QPV	Dont ZRR	Dont TH
Aucun	1	2,1 %	0	0	1
Canton	2	4,2 %	0	0	0
Département	31	64,6 %	0	0	0
Région	1	2,1 %	0	0	0
Sans limite	2	4,2 %	0	0	0
Union Européenne	1	2,1 %	0	0	1
Ville	10	20,8 %	0	0	1
Total	48	100,0 %	0	0	3

Situation familiale	Nb jeunes en 1er accueil	%	Dont QPV	Dont ZRR	Dont TH
Célibataire	44	91,7 %	0	0	3
Marlé(e)	1	2,1 %	0	0	0
Vie maritale	3	6,3 %	0	0	0
Total	48	100,0 %	0	0	3

Type hébergement	Nb jeunes en 1er	%	Dont QPV	Dont ZRR	Dont TH
------------------	------------------	---	----------	----------	---------

	accueil				
autre	2	4,2 %	0	0	1
hébergé par amis	2	4,2 %	0	0	0
hébergé par famille	3	6,3 %	0	0	0
hébergé par parents	37	77,1 %	0	0	2
logement autonome	4	8,3 %	0	0	0
Total	48	100,0 %	0	0	3

Couverture sociale principale	Nb jeunes en 1er accueil	%	Dont QPV	Dont ZRR	Dont TH
PUMA - Autres	1	2,1 %	0	0	0
PUMA - Mutualité sociale agricole	1	2,1 %	0	0	0
PUMA - Sécurité Sociale	46	95,8 %	0	0	3
Total	48	100,0 %	0	0	3

La situation familiale, l'hébergement, la mobilité et la couverture sociale sont calculées à la date d'actualisation des données

Jeunes accompagnés

Jeunes accompagnés : un jeune est accompagné sur une période, si au moins un événement dossier de n

Sexe	Nb jeunes accompagnés	%	Dont QPV	Dont ZRR	Dont TH
F	63	48,5 %	0	0	1
H	67	51,5 %	0	0	3
Total	130	100,0 %	0	0	4

Age à date du jour (tranche)	Nb jeunes accompagnés	%	Dont QPV	Dont ZRR	Dont TH
Mineurs	10	7,7 %	0	0	0
18-21	79	60,8 %	0	0	2
22-25	38	29,2 %	0	0	2
26+	3	2,3 %	0	0	0
Total	130	100,0 %	0	0	4

Niveau scolaire	Nb jeunes accompagnés	%	Dont QPV	Dont ZRR	Dont TH
Niveau I	1	0,8 %	0	0	0
Niveau II	2	1,5 %	0	0	0
Niveau III	4	3,1 %	0	0	0
Niveau IV	71	54,6 %	0	0	3
Niveau V	31	23,8 %	0	0	0
Niveau V bis	11	8,5 %	0	0	1
Niveau VI	10	7,7 %	0	0	0
Total	130	100,0 %	0	0	4

Permis de conduire	Nb jeunes accompagnés	%	Dont QPV	Dont ZRR	Dont TH
A - Motocyclettes ltes cylindrées	2	1,5 %	0	0	0
B - Véhic.de - de 10 places	50	38,5 %	0	0	1
Pas de permis	50	38,5 %	0	0	1
U - Code	12	9,2 %	0	0	1
X - Permis AM (anciennement BSR)	6	4,6 %	0	0	0
Y - Permis en cours	26	20,0 %	0	0	1
Total	130	100,0 %	0	0	4

Moyen de locomotion	Nb jeunes accompagnés	%	Dont QPV	Dont ZRR	Dont TH
Aucun	8	6,2 %	0	0	1
Automobile	38	29,2 %	0	0	0
Autre	1	0,8 %	0	0	0
Cyclomoteur	5	3,8 %	0	0	0
Moto (+ de 50 cm3)	1	0,8 %	0	0	0
Transport en commun	88	67,7 %	0	0	3
Transport scolaire	1	0,8 %	0	0	0
Vélo	3	2,3 %	0	0	0
Total	130	100,0 %	0	0	4

Rayon mobilité	Nb jeunes accompagnés	%	Dont QPV	Dont ZRR	Dont TH
-	2	1,5 %	0	0	1
Aucun	2	1,5 %	0	0	1
Canton	28	21,5 %	0	0	0
Département	69	53,1 %	0	0	0
France	1	0,8 %	0	0	0
Région	2	1,5 %	0	0	0
Sans limite	2	1,5 %	0	0	0
Union Européenne	1	0,8 %	0	0	1
Ville	23	17,7 %	0	0	1
Total	130	100,0 %	0	0	4

Situation familiale	Nb jeunes accompagnés	%	Dont QPV	Dont ZRR	Dont TH
Célibataire	121	93,1 %	0	0	4

Situation familiale	Nb jeunes accompagnés	%	Dont QPV	Dont ZRR	Dont TH
Divorcé(e)	1	0,8 %	0	0	0
Marlé(e)	2	1,5 %	0	0	0
Non précisé	1	0,8 %	0	0	0
Pacs	1	0,8 %	0	0	0
Vie maritale	4	3,1 %	0	0	0
Total	130	100,0 %	0	0	4

Type hébergement	Nb jeunes accompagnés	%	Dont QPV	Dont ZRR	Dont TH
autre	3	2,3 %	0	0	1
autres foyers	1	0,8 %	0	0	0
hébergé par amis	4	3,1 %	0	0	0
hébergé par famille	6	4,6 %	0	0	0
hébergé par parents	102	78,5 %	0	0	3
logement autonome	14	10,8 %	0	0	0
Total	130	100,0 %	0	0	4

Couverture sociale principale	Nb jeunes accompagnés	%	Dont QPV	Dont ZRR	Dont TH
PUMA - Autres	4	3,1 %	0	0	0
PUMA - Mutualité sociale agricole	2	1,5 %	0	0	0
PUMA - Sécurité Sociale	123	94,6 %	0	0	3
Sécurité Sociale	1	0,8 %	0	0	1
Total	130	100,0 %	0	0	4

Nombre événements

Événements

Événement dossier: un événement dossier relie une structure, un conseiller et un dossier. Il peut être de différentes natures: atelier, entretien, téléphone...

Événement collectif dossier: un événement collectif est un événement de nature atelier ou information collective.

Événement individuel dossier: un événement individuel est un événement d'une nature autre que atelier ou information collective.

Nature	Nb événements	%	Dont QPV	Dont ZRR	Dont TH	Dont Face à face
Administratif	1152	21,3 %	0	0	24	0
Atelier	331	6,1 %	0	0	0	331
Correctif	35	0,6 %	0	0	0	0
Courrier	78	1,4 %	0	0	4	0
Email	1990	36,9 %	0	0	31	0
Entretien individuel	823	15,2 %	0	0	28	823
Entretien partenaire	34	0,6 %	0	0	7	0
Information Collective	37	0,7 %	0	0	1	37
Médiation	1	0,0 %	0	0	0	0
SMS	474	8,8 %	0	0	12	0
Téléphone	402	7,4 %	0	0	32	0
Visite	40	0,7 %	0	0	0	0
Total	5397	100,0 %	0	0	137	1191

Les services proposés

Thème acte service	Nb de propositions	Nb de jeunes accompagnés
Accès à l'emploi	923	107
Citoyenneté	122	45
Formation	183	66
Logement	23	12
Loisirs, sport, culture	49	24
Projet professionnel	495	96
Santé	110	39
Ensemble	1905	118

Thème acte service	% de jeunes accompagnés
Accès à l'emploi	90,7 %
Citoyenneté	38,1 %
Formation	55,9 %
Logement	10,2 %
Loisirs, sport, culture	20,3 %
Projet professionnel	81,4 %
Santé	33,1 %

Nom dispositif	Nombre de jeunes	Dont QPV	Dont ZRR	Dont TH	Dont Femmes	Dont Mineurs	Dont Bas niveaux
CEP	47	0	0	3	19	7	18
CUI-CAE	1	0	0	0	1	0	0
Diagnostic approfondi	68	0	0	4	32	9	31
Garantie jeunes	14	0	0	0	5	4	8
PACEA	50	0	0	3	21	7	20
PARRAINAGE	2	0	0	1	0	0	0
PPAE	16	0	0	0	6	0	7

Nom dispositif	% QPV	% ZRR	% TH	% femmes	% mineurs	% bas niveaux
CEP	0 %	0 %	6 %	40 %	15 %	38 %
CUI-CAE	0 %	0 %	0 %	100 %	0 %	0 %
Diagnostic approfondi	0 %	0 %	6 %	47 %	13 %	46 %
Garantie jeunes	0 %	0 %	0 %	36 %	29 %	57 %
PACEA	0 %	0 %	6 %	42 %	14 %	40 %
PARRAINAGE	0 %	0 %	50 %	0 %	0 %	0 %
PPAE	0 %	0 %	0 %	38 %	0 %	44 %

CEP : Le conseil en évolution professionnelle est assuré par des conseillers relevant de 5 organismes habilités : Pôle emploi, Mission locale, CAP emploi, Association pour l'emploi des cadres (Apec) et Opacif. Il se compose d'un entretien individuel pour analyser la situation professionnelle, d'un conseil visant à définir le projet professionnel, et d'un accompagnement dans la mise en œuvre de ce projet.

CUI : Le contrat unique d'insertion (CUI) associe formation et/ou accompagnement professionnel pour son bénéficiaire et aide financière pour l'employeur. Il vise à faciliter l'embauche des personnes ayant des difficultés à trouver un emploi. Le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) s'adresse au secteur non marchand. Le contrat initiative emploi (CUI-CIE) concerne le secteur marchand.

Diagnostic approfondi : il permet d'identifier la situation, les demandes, les besoins ou les attentes des jeunes ainsi que les compétences acquises.

Les solutions mises en oeuvre

Catégorie situation	Nombre de jeunes	dt QPV	dt ZRR	Dont TH	dt femmes	dt mineurs	Nb de jeunes de bas niveau
Contrat en Alternance	10	0	0	0	6	2	6
Emploi	34	0	0	1	14	2	8
Formation	18	0	0	0	10	2	8
Immersion en entreprises	17	0	0	2	5	3	6
Scolarité	7	0	0	1	5	0	3

Catégorie situation	Nombre de jeunes	Part des jeunes résidant en QPV	Part des jeunes résidant en ZRR	Part des jeunes TH	Part des femmes	Part des mineurs	Part des jeunes sans qualification
Contrat en Alternance	10	0 %	0 %	0 %	60 %	20 %	60 %
Emploi	34	0 %	0 %	3 %	41 %	6 %	24 %
Formation	18	0 %	0 %	0 %	56 %	11 %	44 %
Immersion en entreprises	17	0 %	0 %	12 %	29 %	18 %	35 %
Scolarité	7	0 %	0 %	14 %	71 %	0 %	43 %

Les immersions en entreprises

Nombre de jeunes	Nombre d'immersions	Dont QPV	Dont ZRR	Dont TH	Dont Femmes	Dont mineurs	Dont sans qualification
17	24	0	0	2	5	3	6

Type	Nombre d'immersions	Nombre de jeunes	Dont QPV	Dont ZRR	Dont TH	Dont Femmes	Dont mineurs	Dont sans qualification
PMSMP	24	17	0	0	2	5	3	6

Type	Nombre d'immersions	Nombre de jeunes	% QPV	% ZRR	% TH	% Femmes	% mineurs	% sans qualif
PMSMP	24	17	0 %	0 %	12 %	29 %	18 %	35 %

L'accès à la formation

Nombre d'entrées	Nombre de jeunes	dt QPV	dt ZRR	dt TH	dt femmes	dt mineurs	dt bas niveau	% QPV	% ZRR
27	25	0	0	1	15	2	11	0 %	0 %

Type	Formation	Nombre d'entrées	Nombre de jeunes	dt QPV	dt ZRR	dt TH	dt femmes	dt mineurs	dt bas niveau
Formations	[Financier] Bénéficiaire de l'action	1	1	0	0	0	1	0	0
	[Financier] Collectivité territoriale ? Conseil régional	17	15	0	0	0	7	2	8
	[Financier] Entreprise	1	1	0	0	0	1	0	0
	[Financier] Pôle emploi	1	1	0	0	0	1	0	0
Formations Total		20	18	0	0	0	10	2	8
Re-scolarisation	Retour Formation Initiale	7	7	0	0	1	5	0	3

Type	Formation	Nombre d'entrées	Nombre de jeunes	dt QPV	dt ZRR	dt TH	dt femmes	dt mineurs	dt bas niveau
Re-scolarisation Total		7	7	0	0	1	5	0	3

L'accès à l'emploi

Nombre de jeunes	dt femmes	dt QPV	dt ZRR	dt TH	dt bas niveaux	dt mineurs	Nombre de contrats
42	19	0	0	1	12	3	58

Nature des contrats	Contrat	Nombre de contrats	Nombre de jeunes	dt femmes	dt QPV	dt ZRR	dt TH	dt mineurs	dt bas niveaux
Alternance	Contrat d'apprentissage	8	8	4	0	0	0	2	5
	Contrat de professionnalisation	3	3	3	0	0	0	0	1
Alternance Total		11	10	6	0	0	0	2	6
Emplois aidés	IAE	3	3	0	0	0	1	0	1
Emplois aidés Total		3	3	0	0	0	1	0	1
Emplois classiques	CDD	18	15	8	0	0	0	2	5
	CDI	7	7	2	0	0	0	0	1
	Contrat saisonnier	2	1	1	0	0	0	0	0
	Intérim	13	8	1	0	0	1	0	1
Emplois classiques Total		40	29	12	0	0	1	2	7
Non Salarié	Créateur d'entreprise	4	4	3	0	0	0	0	1
Non Salarié Total		4	4	3	0	0	0	0	1

Type de contrat	Nombre de contrats	Nombre de jeunes	dt femmes	dt QPV	dt ZRR	dt TH	dt mineurs	dt bas niveaux
CDD durable	20	19	8	0	0	0	2	7
CDD non durable	27	17	8	0	0	1	2	6
CDI	7	7	2	0	0	0	0	1
Non salarié	4	4	3	0	0	0	0	1

Famille ROME métier exercé	Répartition des contrats signés (en %)	Nb de jeunes	Part des femmes	Part des jeunes résidant en QPV	part des TH	part des mineurs	part des bas niveaux
CONSTRUCTION, BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	20,7 %	5	0 %	0 %	20,0 %	0 %	20 %
COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION	19,0 %	11	64 %	0 %	0,0 %	0 %	18 %
HÔTELLERIE - RESTAURATION, TOURISME, LOISIRS ET ANIMATION	10,3 %	5	60 %	0 %	0,0 %	20 %	40 %
SERVICES A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITÉ	10,3 %	5	60 %	0 %	0,0 %	20 %	40 %
TRANSPORT ET LOGISTIQUE	8,6 %	5	60 %	0 %	0,0 %	0 %	20 %
SUPPORT A L'ENTREPRISE	6,9 %	4	75 %	0 %	0,0 %	0 %	50 %
INDUSTRIE	5,2 %	2	0 %	0 %	0,0 %	0 %	50 %
INSTALLATION ET MAINTENANCE	5,2 %	3	33 %	0 %	0,0 %	67 %	100 %
AGRICULTURE ET PÊCHE, ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS, SOINS AUX ANIMAUX	3,4 %	2	50 %	0 %	0,0 %	50 %	100 %
SANTÉ	3,4 %	2	50 %	0 %	0,0 %	0 %	0 %
	3,4 %	2	0 %	0 %	0,0 %	0 %	0 %
ART ET FAÇONNAGE D'OUVRAGES D'ART	1,7 %	1	100 %	0 %	0,0 %	0 %	0 %
BANQUE, ASSURANCES ET IMMOBILIER	1,7 %	1	100 %	0 %	0,0 %	0 %	0 %

ANNEXE 7 : Enquête réalisée auprès des associations locales

Enquête : création d'un centre social

Chères associations,

La Municipalité travaille à la création d'un centre socio-culturel sur la commune d'ici un an. Un centre social, c'est un lieu convivial, intergénérationnel, de pratiques d'activités, de rencontres et d'échanges permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets. Ce travail a pour but de créer un espace citoyen et participatif au service de la population proche du cœur de ville.

Les associations locales ont donc toute leur place dans ce projet qui mêle techniciens, bénévoles, associations et citoyens. C'est dans cet esprit que nous venons à votre rencontre.

Notre démarche se veut participative pour réaliser un état des lieux des offres, des services et des besoins sur notre territoire. Ensemble, nous pouvons réussir à créer et développer l'animation socio-culturelle à Saint-André.

Merci de bien vouloir prendre quelques minutes pour répondre à ces questions indispensables à notre démarche. Nous restons à votre écoute si vous souhaitez d'ores et déjà intégrer notre projet.

Le service municipal jeunesse, sports, éducation.

Rubrique 2 sur 3

VOTRE ASSOCIATION

NOM DE VOTRE ASSOCIATION

CONTACT PRIVILEGIE

STATUT DU CONTACT

MAIL

TELEPHONE

LE SECTEUR D'ACTIVITE DE VOTRE ASSOCIATION

NOMBRE D'ADHERENTS

TRANCHES D'AGE DE VOS ADHERENTS

NOMBRE DE BENEVOLES

NOMBRE DE SALARIES

BUDGET ANNUEL DE VOTRE ASSOCIATION

MONTANT DES SUBVENTIONS MUNICIPALES ACCORDEES

MONTANT DE L'ADHESION POUR VOS LICENCIES

DECRIVEZ VOTRE ASSOCIATION (3 réponses possibles)

LES LOCAUX QUE VOUS UTILISEZ

VOS BESOINS EN TERME DE LOCAUX

Rubrique 3 sur 3

LE PROJET D'ANIMATION SOCIOCULTURELLE

Chaque habitant, chaque association peut participer à la réalisation d'actions au sein de cette nouvelle structure. Nous souhaitons vous associer dès son élaboration pour intégrer vos projets actuels et/ou en créer de nouveaux. Connaître vos avis, vos besoins, vos attentes est notre démarche. Vous accueillir, vous intégrer et vous faire participer est notre méthode. Pour faire vivre ce projet, des professionnels de l'animation socio-culturelle pourront vous accompagner en terme de moyens humains, financiers et logistiques pour réaliser ensemble des projets d'intérêt commun. Notre projet a pour but de réunir dans un même lieu un espace de vie et de rencontres identifié par tous et pour tous. Cela commence par l'analyse de vos réponses ci-dessous.

Selon vous, un centre social à Saint-André devrait être...

Quels services souhaiteriez-vous y trouver ?

Que pouvez-vous attendre d'un centre socio-culturel à Saint-André ?

Pensez-vous que votre projet associatif est en lien avec un centre socio-culturel ?

Que pouvez-vous attendre d'un centre socio-culturel à Saint-André ?

Pensez-vous que votre projet associatif est en lien avec un centre socio-culturel ?

Seriez-vous intéressé pour intégrer le projet d'animation socio-culturelle municipal ?

Dans quel secteur d'activités pensez-vous pouvoir intégrer ce projet ? (plusieurs choix possibles)

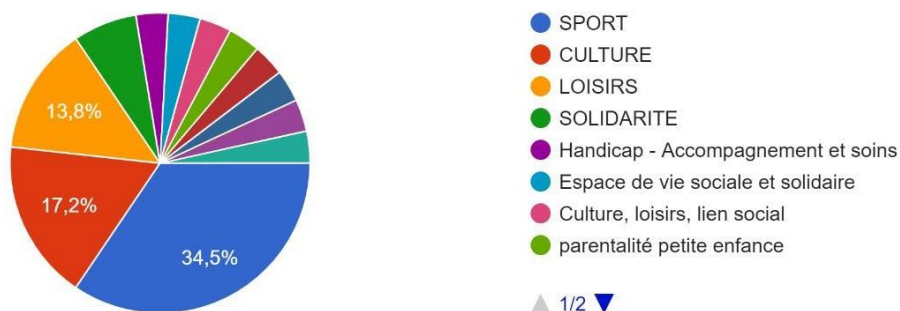
Quelle type d'activité souhaiteriez-vous mener ? Merci de préciser si cette activité existe déjà ou est en projet.

Quelle périodicité de pratique vous conviendrait le mieux ?

Souhaitez-vous être recontacté pour échanger à ce sujet ?

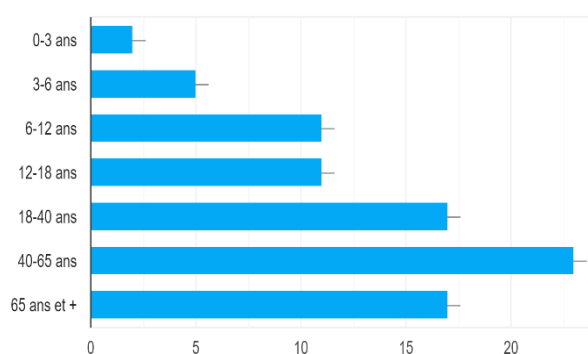
LE SECTEUR D'ACTIVITE DE VOTRE ASSOCIATION

29 réponses



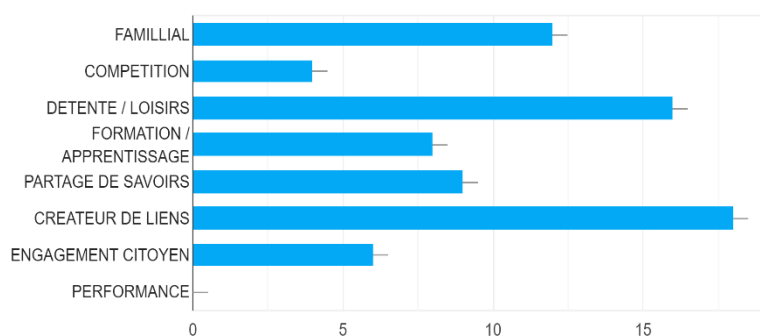
TRANCHES D'AGE DE VOS ADHERENTS

28 réponses



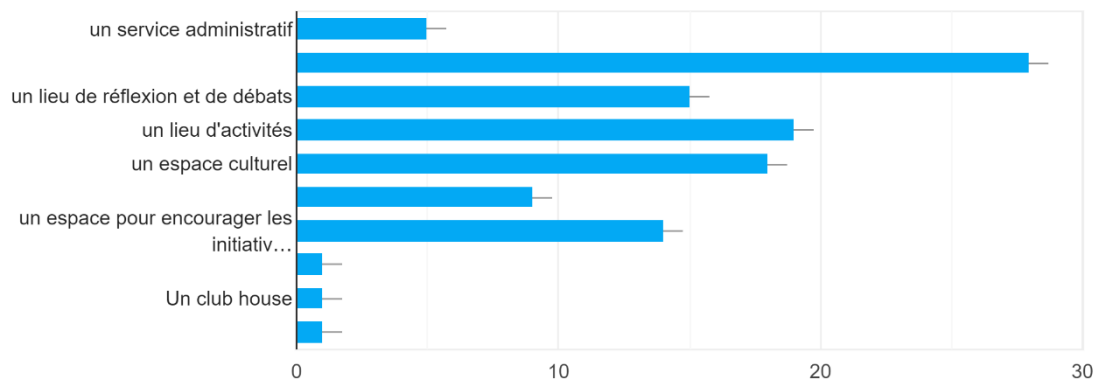
DECRIVEZ VOTRE ASSOCIATION (3 réponses possibles)

29 réponses



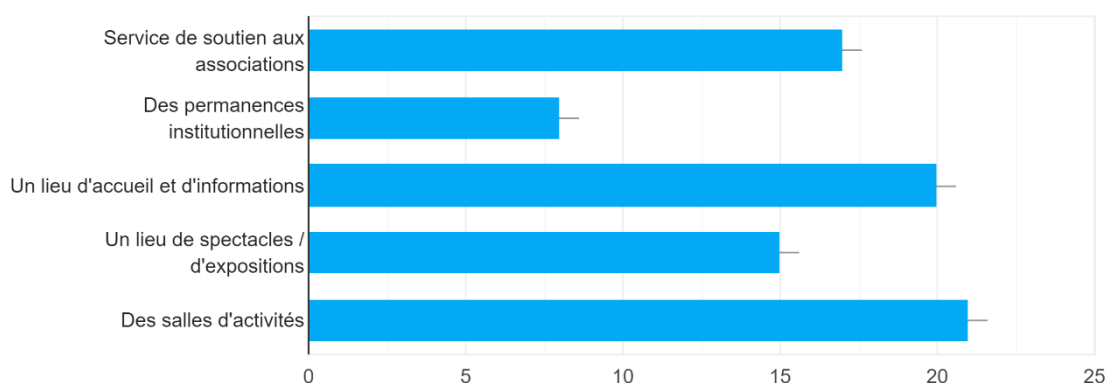
Selon vous, un centre social à Saint-André devrait être...

30 réponses



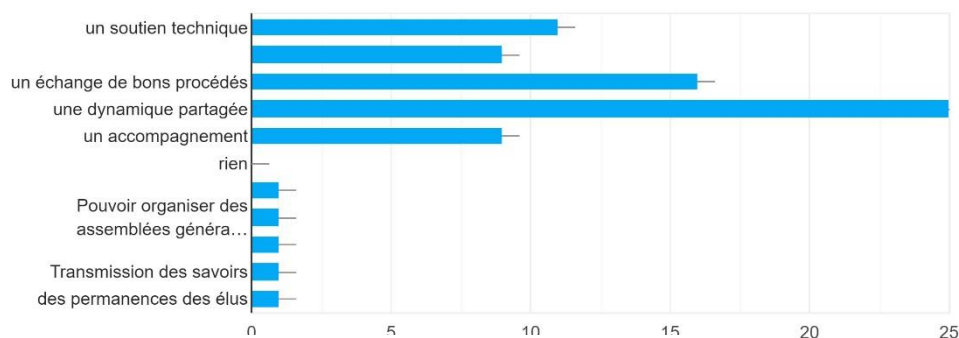
Quels services souhaiteriez-vous y trouver ?

30 réponses



Que pouvez-vous attendre d'un centre socio-culturel à Saint-André ?

30 réponses



Pensez-vous que votre projet associatif est en lien avec un centre socio-culturel ?

28 réponses

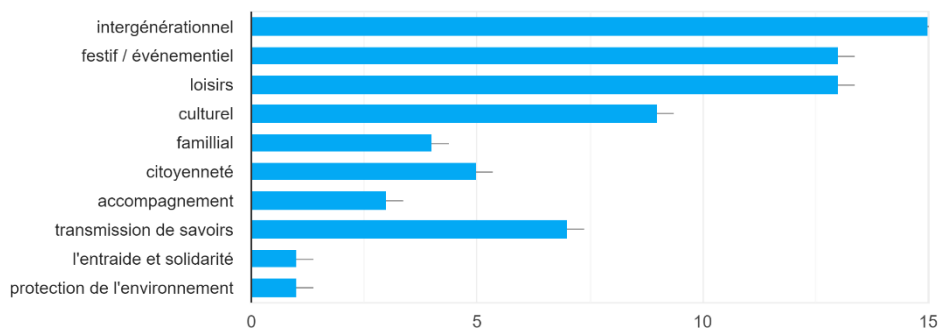


Seriez-vous intéressé pour intégrer le projet d'animation socio-culturelle municipale ?

29 réponses

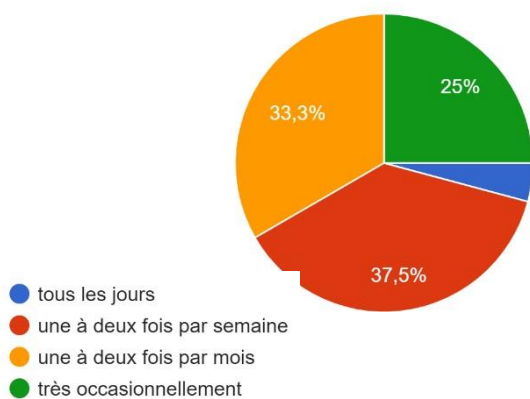
Dans quel secteur d'activités pensez-vous pouvoir intégrer ce projet ? (plusieurs choix possibles)

26 réponses



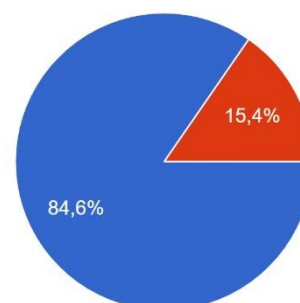
Quelle périodicité de pratique vous conviendrait le mieux ?

24 réponses



Souhaitez-vous être recontacté pour échanger à ce sujet ?

26 réponses



ANNEXE 8 : Enquête réalisée auprès de la population 2021



SONDAGE : CREATION D'UN CENTRE SOCIO-CULTUREL

La Municipalité travaille à la création d'un centre socio-culturel sur la commune. Un centre socio-culturel, c'est un lieu convivial, intergénérationnel, de pratiques d'activités, de rencontres et d'échanges permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets. Ce travail a pour but de créer un espace citoyen et participatif au service de la population et proche du cœur de ville.

Tous les saint-andréens sans exception ont donc leur place dans ce projet qui mêle techniciens, bénévoles, associations et citoyens. Notre démarche se veut participative pour réaliser un état des lieux des offres, des services et des besoins sur notre territoire. Ensemble, nous pouvons réussir à créer et développer l'animation socio-culturelle à Saint-André.

Merci de bien vouloir prendre quelques minutes pour répondre à ces questions indispensables à notre démarche. Chaque adulte peut remplir un questionnaire différent.

Le service municipal jeunesse, sports, éducation.

Plusieurs possibilités pour participer avant le 20 mars 2021

Sur papier libre : à retourner dans la boîte aux lettres : du Pôle jeunesse (à gauche dans le hall d'entrée de la mairie) du Service Jeunesse (1 cours de la liberté)

Sur internet : En répondant directement en ligne sur le lien proposé via le site : www.mairie.saintandredesangonis.com

Question 1 : Vous êtes

- ☐ Un homme ☐ Une femme

Question 2 : Vous avez entre

- ☐ 18 et 35 ans ☐ 36 et 45 ans ☐ 46 et 60 ans ☐ + de 61 ans

Question 3 : Quelle est votre situation familiale ?

- ☐ Célibataire ☐ En couple ☐ Divorcé / séparé ☐ Veuf

Question 4 : Combien avez-vous d'enfants au domicile ?

- ☐ Sans enfants ☐ 1 enfant ☐ 2 enfants ☐ 3 enfants et +

Question 5 : Depuis combien de temps habitez-vous sur la commune ?

- ☐ - de 5 ans ☐ 6 à 10 ans ☐ 11 à 20 ans ☐ 20 ans et +

Question 6 : Quelle est votre catégorie socio-professionnelle ?

- ☐ Etudiant ☐ Actif avec emploi ☐ Actif sans emploi ☐ Retraité ☐ Autre

Question 7 : Avez-vous de la famille / une personne de confiance à proximité de votre domicile ?

- ☐ Oui, tout près de chez moi ☐ Rayon de 30 kms ☐ Rayon de 100 kms ☐ Non

Question 8 : Êtes-vous impliqué dans la vie de la commune / vie associative ?

- ☐ Oui ☐ Non si non, pourquoi ? ☐ Manque de temps ☐ Manque d'intérêts ☐ Autre

LE CENTRE SOCIO-CULTUREL ET VOUS

Le centre socio-culturel a, entre autres, vocation à vous accueillir, vous renseigner et vous orienter pour toutes les questions de loisirs, parentalité, intergénérationnel... Le centre socio-culturel est « une maison des habitants, et des services » d'un territoire, il doit être distingué du CCAS bien qu'ils soient complémentaires.

Question 9 : Selon vous, quelles sont les missions qui représentent le mieux un centre socio-culturel ?

- | | | |
|---|---|---|
| ☐ Service administratif | ☐ Soutien aux associations | ☐ Lieu d'activités, de projets |
| ☐ Lieu d'échanges, de débats | ☐ Lieu pour faire du bénévolat | ☐ Favoriser le lien social |
| ☐ Aide aux droits communs | ☐ Aide aux personnes en difficulté | ☐ Aide au numérique |

Question 10 : Sur quels sujets souhaiteriez-vous trouver des informations en priorité ?

- ☐ Les structures d'accueil et de loisirs ☐ Les associations locales ☐ Les démarches administratives
☐ Les services municipaux et intercommunaux ☐ Autre.....

Question 11 : Quelles permanences institutionnelles vous seraient le plus utile sur place ?

☐ Santé ☐ Emploi-formation ☐ Education ☐ Insertion ☐ Logement ☐ Droits communs

Le centre socio-culturel est également un lieu d'activités et de projets permettant à chacun de s'exprimer et de s'impliquer. Il agit en complémentarité de l'offre déjà existante sur la commune

Question 12 : Pour quel public souhaiteriez-vous que l'on propose des actions ?

☐ 0-3 ans ☐ 3-12 ans ☐ Adolescence ☐ Adultes ☐ Familial ☐ Seniors ☐ Intergénérationnel

Question 13 : Dans quel secteur d'activités privilégié ?

☐ Loisirs ☐ Sports ☐ Culture ☐ Environnement ☐ Artistique

Question 14 : Quelle période serait la plus propice pour vous proposer des activités ?

☐ En journée ☐ En soirée ☐ Le Mercredi ☐ Le week-end ☐ Durant les vacances scolaires

Question 15 : Pourquoi pratiqueriez-vous une activité dans le cadre du centre socio-culturel ?

☐ Découvrir de nouvelles pratiques ☐ Rencontrer de nouvelles personnes
☐ Echanger des savoirs ☐ Se détendre ☐ Participer à des festivités

Le centre socio-culturel s'intéresse également de près aux actions liées à la parentalité, les familles représentant plus de 68 % de la population communale.

Question 16 : Que pouvez-vous attendre d'un centre socio-culturel dans le secteur de la parentalité ?

☐ Des actions de prévention ☐ Un accompagnement à la scolarité ☐ Un lieu centralisant les informations
☐ Des professionnels à votre écoute ☐ Autre.....

Question 17 : Quelles actions vous seraient les plus pertinentes ?

☐ Activités, sorties ☐ Conférences-débats ☐ Accompagnement individuel
☐ Ressources documentaires ☐ Echanges de pratique ☐ Spectacles, expositions

Question 18 : Pour quelle tranche d'âge vos besoins seraient les plus marqués ?

☐ Pré-natal ☐ Petite enfance ☐ Enfance ☐ Adolescence ☐ Jeune adulte

Question 19 : Sur quelles thématiques souhaiteriez-vous que l'on intervienne particulièrement ?

☐ Sexualité ☐ Les écrans / internet ☐ Violences ☐ Drogue-alcool ☐ Santé
☐ Autres.....

Le centre socio-culturel sera donc une structure dédiée aux saint-andréens, ce sont eux qui le feront vivre à travers les projets qu'ils mèneront en développant le pouvoir d'agir des habitants sur les questions de société et d'animation de la vie sociale.

Question 20 : Quels seraient les manques auxquels vous êtes confrontés ou les services dont vous auriez besoin sur votre commune liés aux thèmes abordés ?

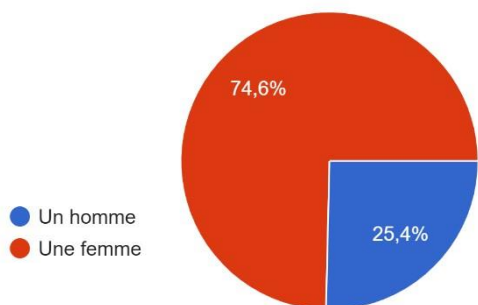
.....
.....
.....

Question 21 : Seriez-vous intéressé pour participer à la réalisation des futurs projets ?

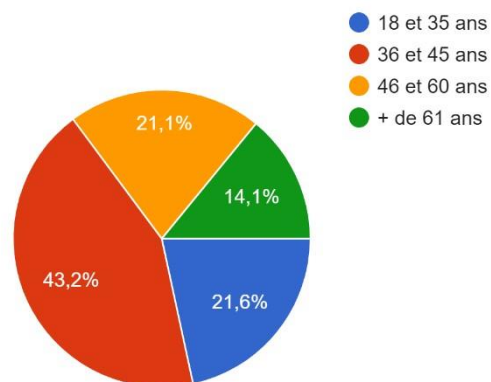
☐ Oui ☐ Non

Merci de laisser vos coordonnées si vous le souhaitez + mail pour être recontacté et prendre part au projet

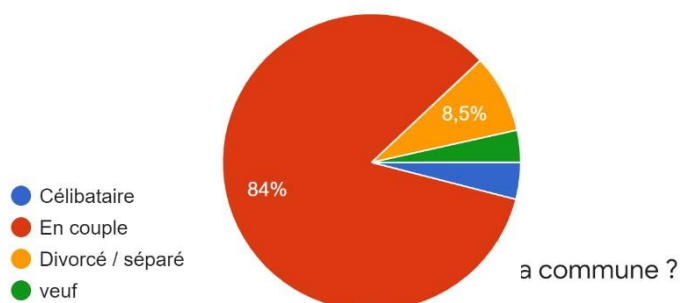
Vous êtes
201 réponses



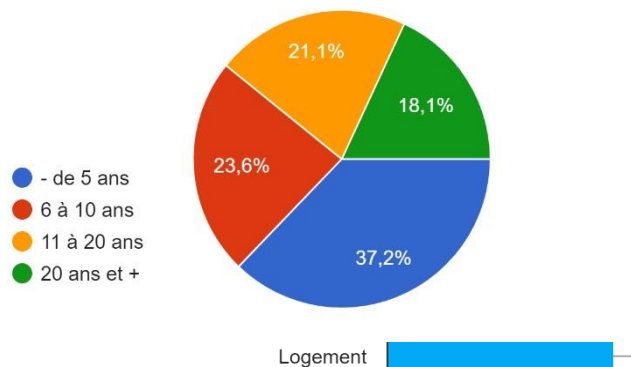
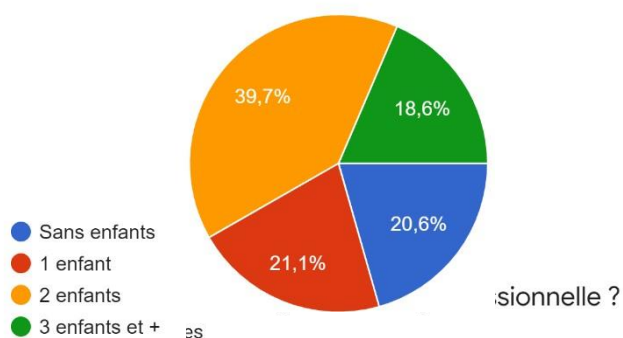
Vous avez entre
199 réponses



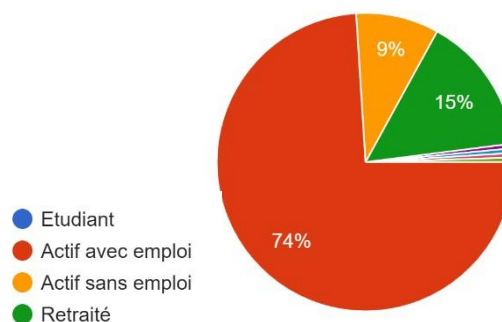
Quelle est votre situation familiale ?
200 réponses



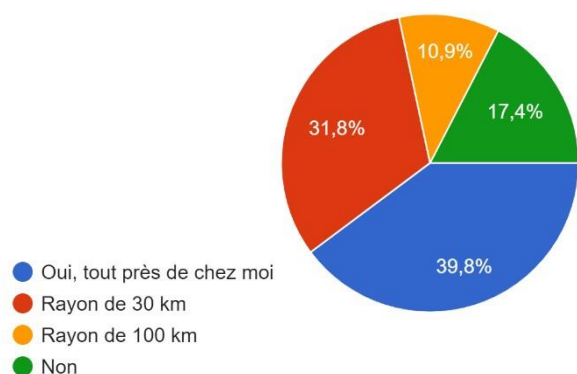
Combien avez-vous d'enfants au domicile ?
199 réponses



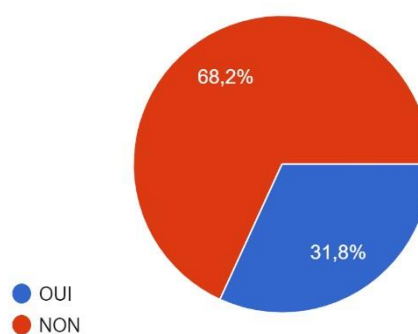
Logement



Avez-vous de la famille / une personne de confiance
201 réponses

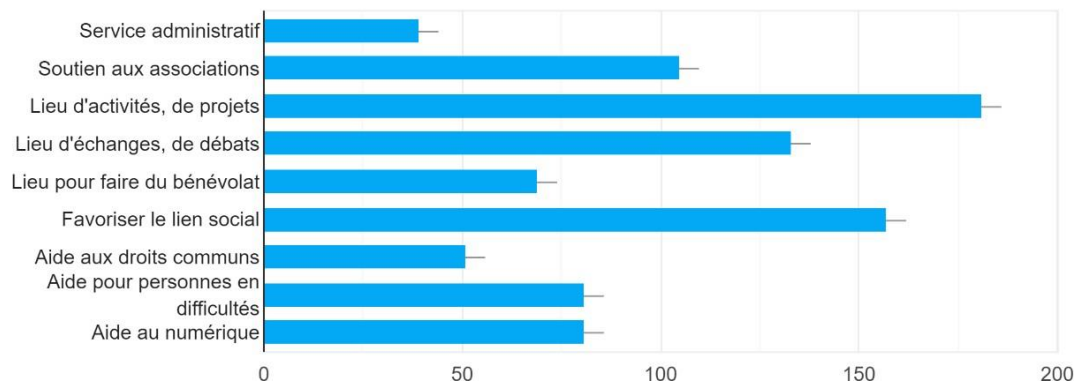


Êtes-vous impliqué dans la vie de la commune / vie associative ?
201 réponses



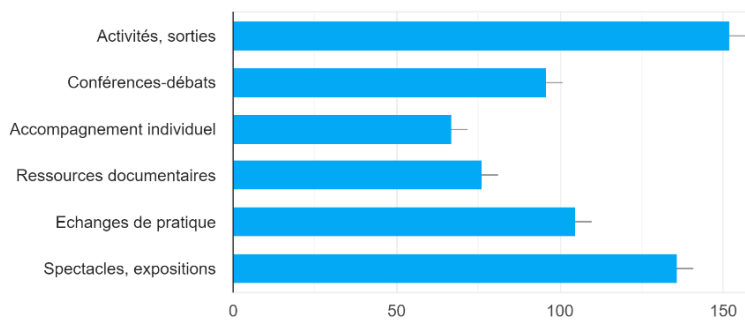
Selon vous, quelles sont les missions qui représentent le mieux un centre socio-culturel ?

200 réponses



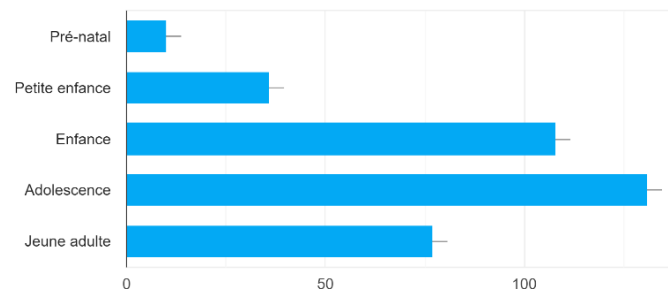
Quelles actions vous seraient les plus pertinentes ?

199 réponses



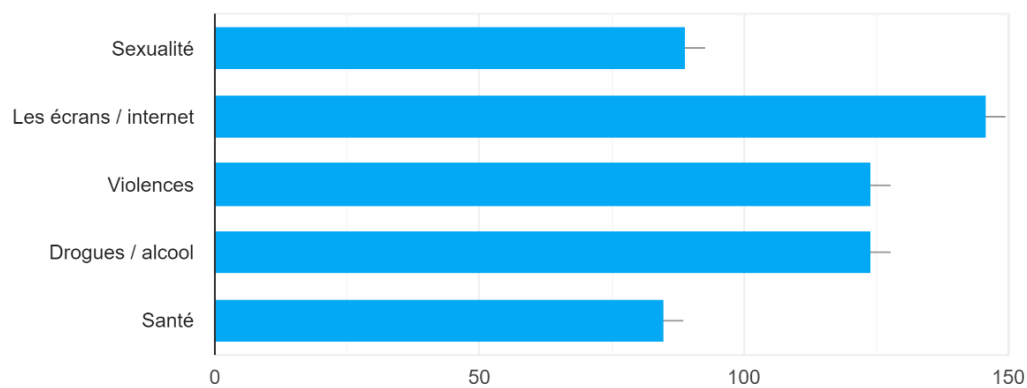
Pour quelle tranche d'âge vos besoins seraient les plus marqués ?

181 réponses



Sur quelles thématiques souhaiteriez-vous que l'on intervienne particulièrement ?

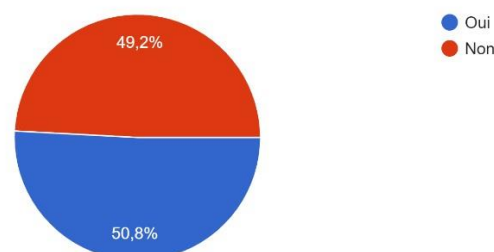
184 réponses



ANNEXE 8 : Enquête réalisée auprès de la population 2022

Seriez-vous intéressé pour participer à la réalisation des futurs projets ?

179 réponses



La réalisation de ce questionnaire intervient dans le cadre de l'écriture du Projet Social du Centre Socio-Culturel et Sportif Mozaïka. Ce lieu est un endroit convivial, intergénérationnel, de pratiques d'activités, de rencontres et d'échanges, permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir, et de réaliser leurs projets, et tout cela au cœur du village. Notre démarche se veut participative afin de faire un point sur cette instance, quelques mois après son ouverture, et pour pouvoir améliorer notre offre de services et d'animations pour être au plus près des besoins des habitants de Saint-André-de-Sangonis.

Merci de bien vouloir prendre quelques minutes pour répondre aux différentes questions. Chaque adulte peut répondre à un questionnaire différent.

Questionnaire à remplir et à rendre avant le 25 Juin 2022 au Centre Socio Culturel & Sportif Mozaïka (dans la boîte aux lettres ou par mail à mozaïka@sangonis.fr) ou à l'accueil de la Mairie.

Conformément aux exigences de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), nous vous garantissons la confidentialité de vos réponses par le traitement anonyme des informations.

I- Mozaïka et vous

1. Êtes-vous au courant qu'un Centre Socio Culturel et Sportif se trouve à Saint André de Sangonis ?

☐ Oui ☐ Non

2. Si oui, comment avez-vous été informé ? (Plusieurs réponses possibles)

☐ Site Internet de la Mairie ☐ Magazine « Le Griffon » ☐ Facebook ☐ Bouche à oreille ☐ Ecole

☐ Affichage Public ☐ Autres :

3. Selon vous, à qui s'adresse cet espace ? (Plusieurs réponses possibles)

☐ Aux familles ☐ Aux parents ☐ Aux jeunes ☐ Aux enfants ☐ Aux personnes âgées ☐ Aux personnes en difficulté sociales ☐ A toute la population

4. Êtes-vous au courant des animations proposées au sein de Mozaïka ?

☐ Oui ☐ Non

5. Par quel moyen souhaitez-vous être informé / que l'on communique sur les actions ? (Plusieurs réponses possibles)

☐ Site Internet de la Mairie ☐ Magazine « Le Griffon » ☐ Facebook ☐ Bouche à oreille ☐ Ecole ☐ Affichage Public ☐ Accueil de Mozaïka ☐ Autres :

6. Y participez-vous ?

☐ Oui ☐ Non

7. Si oui, quelle(s) actions utilisez-vous à Mozaïka ? (Plusieurs réponses possibles)

☐ Permanences Administratives ☐ Groupes de Paroles / Café des Parents ☐ Animations (Journée Mondiale du Compostage, Intégration des nouveaux habitants etc ...)

☐ Loisirs en famille ☐ CLAS ☐ Activités pour les adolescents ☐ Accueil / Informations générales

☐ Temps forts (Carnaval, Fête de la Jeunesse ...) ☐ Activités pour les 3-11 ans

8. Si non, pourquoi ? (Plusieurs réponses possibles)

☐ Le coût est trop élevé ☐ Je pense que les activités ne s'adressent pas à moi

☐ Je n'ai pas le temps ☐ J'ai des difficultés avec la garde de mes enfants

☐ Les activités proposées ne me plaisent pas ☐ J'ai des difficultés de déplacement - C'est trop loin

☐ Je ne connais pas les activités proposées

☐ Je suis intéressé mais je ne suis pas disponible aux horaires proposées ☐ Autres :

9. Auriez-vous des propositions à nous faire pour pallier à vos difficultés à vous rendre sur les actions de Mozaïka ?

.....
.....
.....

10. Parmi les services que vous utilisez, cela vous a permis de : (Plusieurs réponses possibles)

☐ Obtenir des réponses à vos besoins ☐ Rencontrer de nouvelles personnes

☐ Renforcer des liens avec vos enfants ☐ Vous sentir plus à l'aise dans votre rôle de parent

☐ Vous sentir utile à travers le bénévolat ☐ Connaître de nouveaux services au sein du village

☐ Trouver des services de proximité ☐ Autres :

11. Quels seraient les manques auxquels vous êtes confrontés, et dont vous auriez besoin sur Saint André de Sangonis :

- en termes de services de proximité (permanences, outils, informations ...) ?

.....

- en termes d'animations ?

.....

12. Seriez-vous intéressé pour participer à la réalisation des futurs projets de Mozaïka ?

(construction du Char du Carnaval, participation à l'organisation d'un jeu géant, groupe de travail thématique etc ...)

☐ Oui ☐ Non

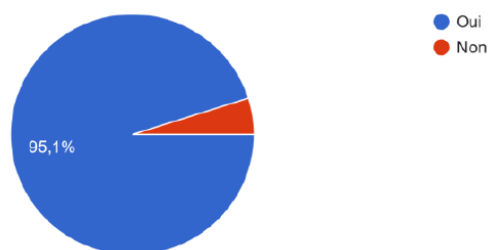
Si vous le souhaitez, laissez-nous vos coordonnées, elles resteront confidentielles. Nous vous recontacterons en fonction de vos choix cochés ci-dessous :

Je souhaite être informé des actions menées à Mozaïka par mail (à raison d'une fois par mois) ☐

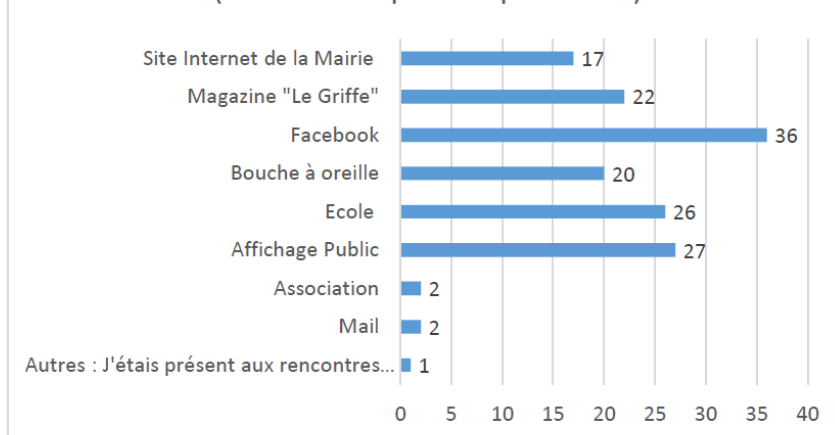
Je souhaite être contacté pour participer à la réalisation de projets (construction du Char du Carnaval, participation à l'organisation d'un jeu géant etc ...) ☐

1. Êtes-vous au courant qu'un Centre Socio Culturel et Sportif se trouve à Saint André de Sangonis ?

82 réponses

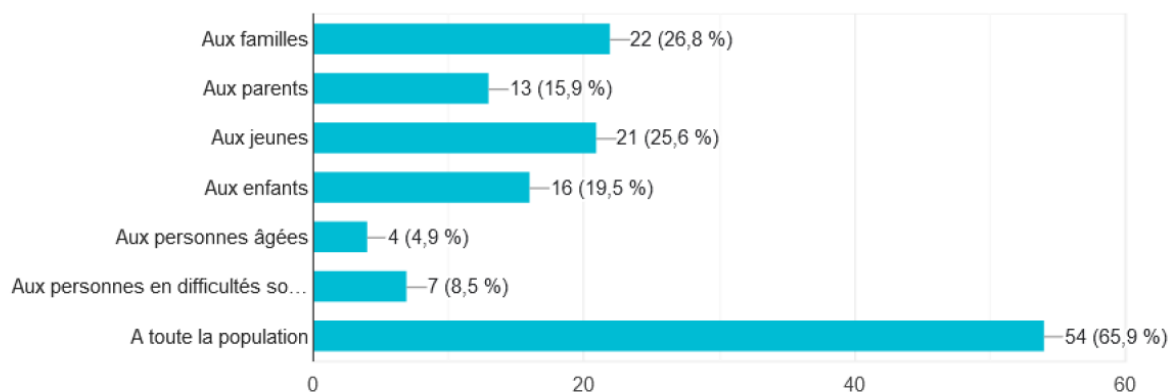


2. Si oui, comment avez-vous été informé ? (Plusieurs réponses possibles)



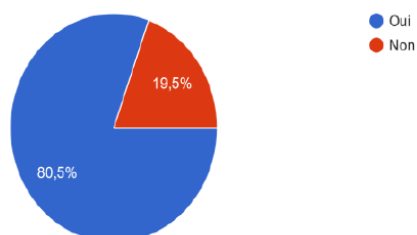
3. Selon vous, à qui s'adresse cet espace ? (Plusieurs réponses possibles)

82 réponses

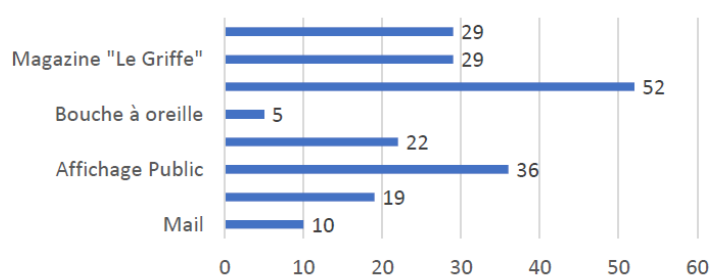


4. Êtes-vous au courant des animations proposées au sein de Mozaïka ?

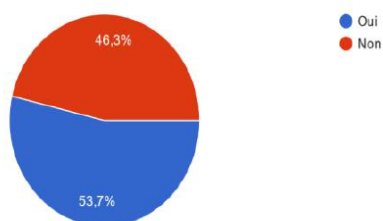
82 réponses



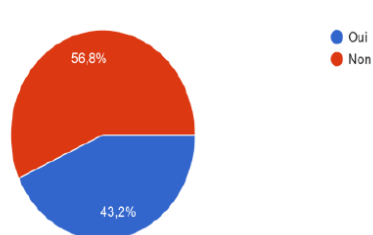
5. Par quel moyen souhaitez-vous être informé / que l'on communique sur les actions ? (Plusieurs réponses possibles)



6. Y participez-vous ?
82 réponses

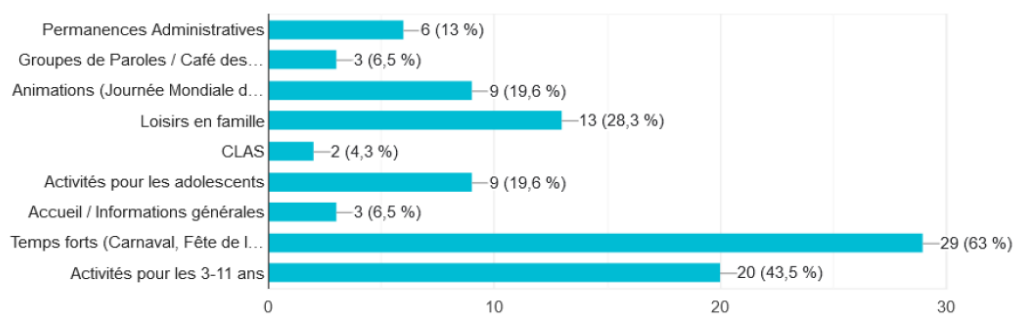


12. Seriez-vous intéressé pour participer à la réalisation des futurs projets de Mozaïka ?
(construction du Char du Carnaval, participation à ...d'un jeu géant, groupe de travail thématique etc ...)
74 réponses

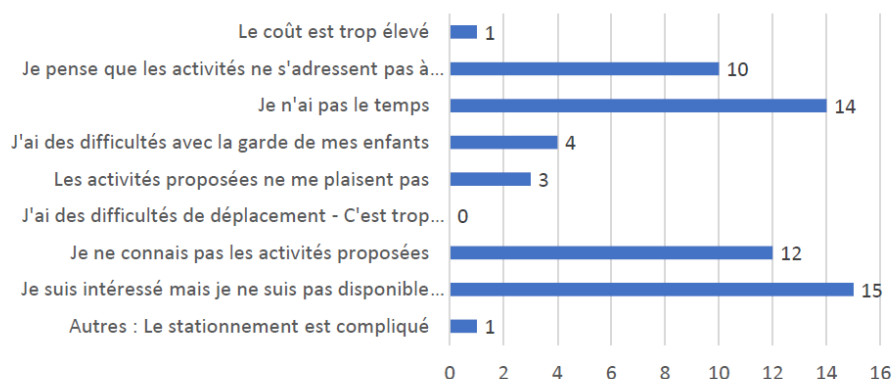


7. Si oui, quelle(s) actions utilisez-vous à Mozaïka ? (Plusieurs réponses possibles)

46 réponses



8. Si non, pourquoi ? (Plusieurs réponses possibles)



10. Parmi les services que vous utilisez, cela vous a permis de : (Plusieurs réponses possibles)

